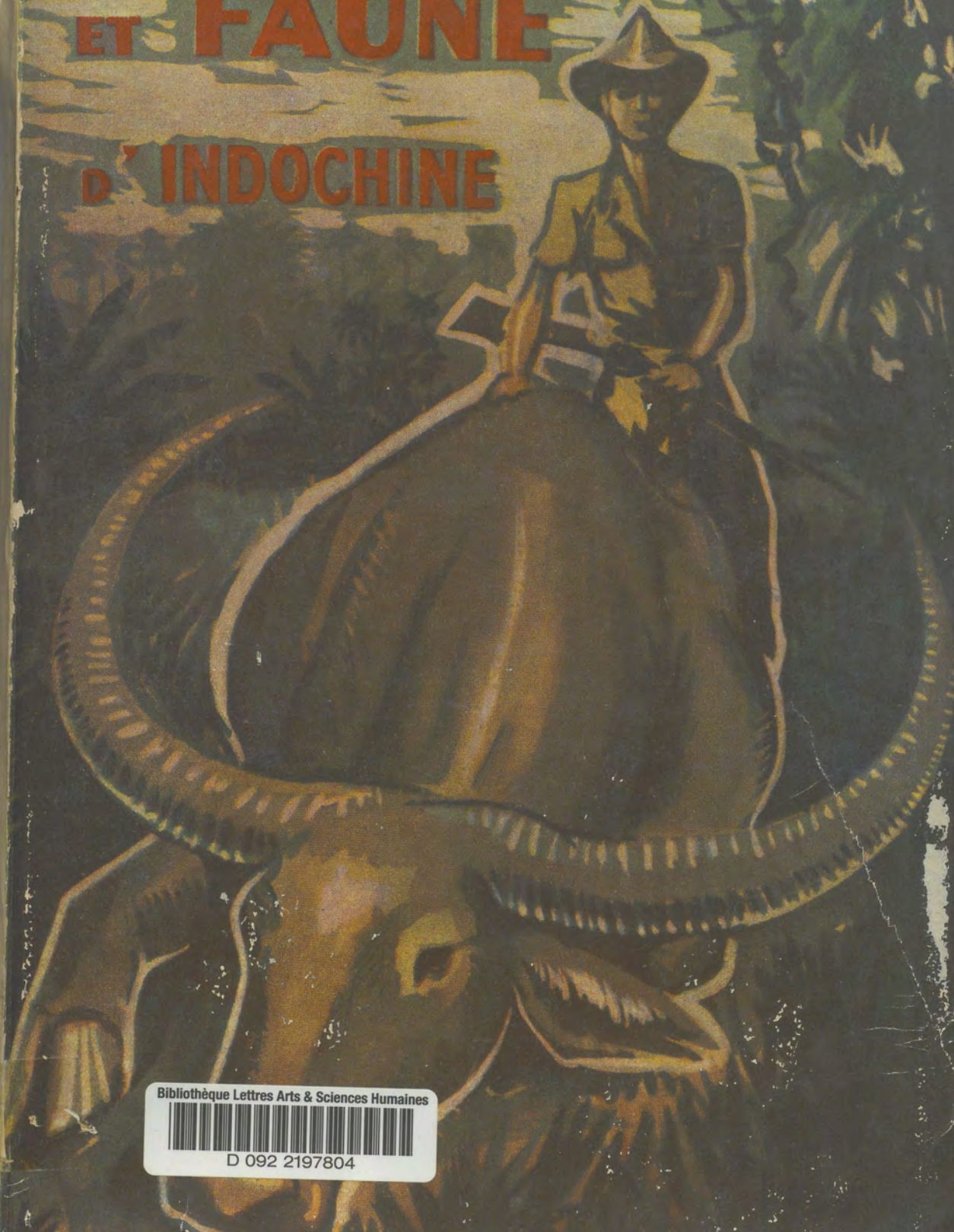


CHASSES ET FAUNE D'INDOCHINE



Bibliothèque Lettres Arts & Sciences Humaines
D 092 2197804

HENRY
BOUR/607

ASE 787

HENRI DE MONESTROL

Au Service de S. M. Bao - Dai

Lieutenant de l'ouvèterie

pour les « Pays Montagnards du Sud » du Domaine de la Couronne.

CHASSES
ET
FAUNE D'INDOCHINE



CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE
RECHERCHES SUR L'ASIE DU SUD-EST
ET LE MONDE INDONESIEN
BIBLIOTHEQUE

Édition A. Portail

SAIGON

CHASSES
ET
FAUNE D'INDOCHINE

CHASSES
ET
FAUNE INDOCHINE

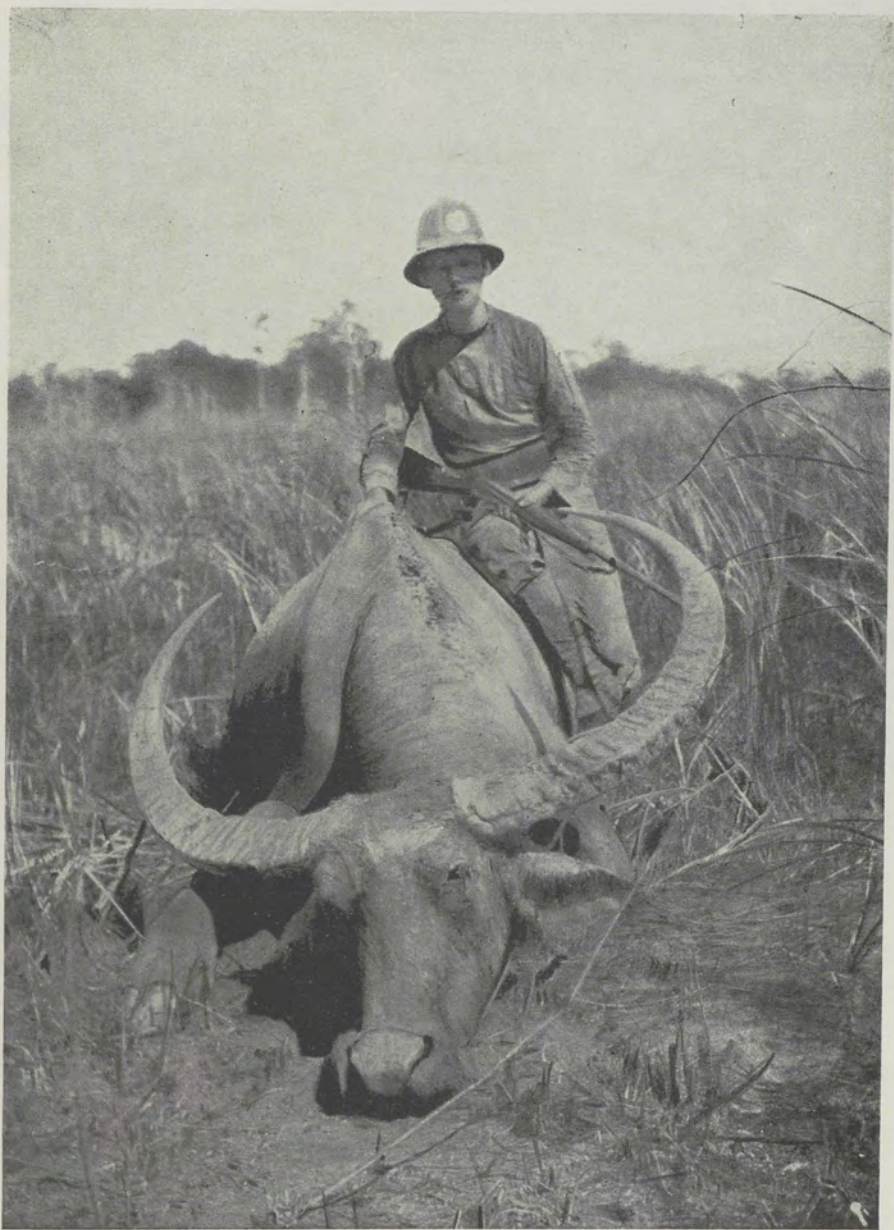
*Tous droits de traduction, de reproduction,
et d'adaptation réservés pour tous pays.*

COPYRIGHT 1952 BY A. PORTAIL — SAIGON

A SA MAJESTE BAO-DAI.

CHEF D'ÉTAT DU VIÊT-NAM, OÙ VIT
UNE FAUNE VARIÉE, DES PLUS INTÉ-
RESSANTES D'ASIE, JE ME PERMETS
DE DÉDIER CES PAGES ;
EN TÉMOIGNAGE D'ADMIRATION SIN-
CÈRE POUR LE TIREUR D'ÉLITE, GRAND
FUSIL ET GRAND CHASSEUR, QU'EST
SA MAJESTÉ.

Marquis DE MONESTROL



L'auteur sur un buffle de la Lagna en février 1913.

INTRODUCTION

AU LECTEUR,

Ce livre n'est pas une nouveauté, puisque la première édition remonte à 1925 ; mais je crois devoir exposer à qui me fera l'honneur de le lire les circonstances qui présidèrent à sa naissance. Je n'aurais sans doute jamais rien écrit sur la chasse, si je n'avais été pressé de le faire par des chasseurs amis et des touristes étrangers ; les premiers furent deux Français de l'Amérique latine, voyageant autour du monde et que des amis communs m'avaient prié de faire chasser à leur passage en Indochine. Un soir, à l'heure du repos après une journée fatigante passée en forêt, ils m'avaient tenu à peu près ce langage : « vous autres, coloniaux français, vous êtes extraordinaires ; vous semblez vous désintéresser des choses de la nature : botanique, zoologie et chasse en particulier. Vous par exemple, qui avez acquis en 25 ans d'Indochine une sérieuse expérience de la grande chasse, pourquoi n'avez-vous jamais rien publié ?... La moindre expédition faite en Afrique par un Anglais, un Allemand ou un Américain est prétexte à un bouquin de quelques centaines de pages ; on en voit éclore tous les ans !... A notre arrivée à Saigon, c'est en vain que nous avons cherché chez les libraires quelque publication sur la chasse en Indochine. — Rien !... Au bureau du Tourisme, on nous a montré quantité de notices sur les ruines d'Angkor, les palais de Huê, les beautés de la baie d'Along ; mais rien sur les régions de grande chasse à explorer et les possibilités de le faire. C'est pourquoi, puisque nous devions être abandonnés à nous-mêmes pendant notre séjour, avons-nous commencé par

acheter cette Ford, haute sur roues, qui nous permettra de voyager un peu partout à notre fantaisie, avec tous nos bagages sous la main. — A Saigon, on nous a montré quelques photos de grands animaux et une demi-douzaine de trophées, sans même pouvoir nous en préciser la provenance ! — Alors, nous avons demandé où était situé dans la ville le Muséum qui nous eût permis, comme à Colombo et à Singapore, d'avoir en quelques heures un aperçu général de la flore, de la faune et des produits locaux. Nous fûmes assez surpris de nous entendre répondre qu'un tel établissement n'existait pas en Cochinchine ! Nous n'avons plus insisté pour être documentés, ... et notre première visite est pour vous ». C'était en 1923, et je résidais alors à Bangoi.

Lorsque quelques semaines plus tard, ces deux touristes furent sur le point de quitter l'Indochine, ils me convièrent à Saigon pour une dernière entrevue. Je m'y rendis volontiers pour leur faire mes adieux. Au moment de la séparation, ils revinrent à la charge sur la question « chasse » et me firent leur promette d'écrire « quelque chose », en ajoutant : « envoyez-nous votre manuscrit dès qu'il sera terminé, nous nous chargeons de la publication en français et aussi en anglais, si vous le permettez »... Je promis, pour leur faire plaisir, sans intention arrêtée de tenir ma promesse.

A cette époque, il n'avait été publié sur la chasse qu'un livre : *Les Récits vécus de Roussel*, petit ouvrage anecdotique plutôt que documentaire ; mais que j'avais cependant lu et relu avec plaisir.

Ce n'est qu'un an plus tard, et après avoir été sollicité d'écrire dans quelques périodiques, dont les « *Lectures pour Tous* », que je me décidai à mettre en chantier le livre promis, en profitant d'une traversée de retour en France pour commencer mon manuscrit. Il resta naturellement en instance pendant tout mon congé, et je le terminai pendant le voyage de retour. Il fut donc publié à Hanoi par les soins de l'I.D.E.O.

En 1931, cette première édition étant épuisée, une seconde fut préparée sans mon avis ; elle n'était qu'une répétition de la précédente, qui elle-même n'avait reproduit qu'une partie de

mon manuscrit, pour ramener le volume à une brochure de tant de pages, de lignes, de signes, etc... C'est par la réception d'un paquet d'épreuves à corriger que je connus le projet d'une deuxième édition ; celle-ci ne m'intéressant pas, je retournai les épreuves sans les lire.

C'est alors qu'il me fut demandé officiellement de revenir sur ma décision, le Gouvernement Général ayant décidé de subventionner la nouvelle édition, pour se réserver un certain nombre d'exemplaires, destinés au Service de la Propagande à l'Exposition Intercoloniale de Vincennes. Je mis donc à jour la deuxième édition, qui devait paraître en deux volumes : le premier, contenant des généralités sur la chasse et la faune, fut seul publié ; le second, n'ayant pu paraître avant l'ouverture de l'Exposition, ne fut jamais édité.

Fin 1944, j'avais préparé une autre édition, revue et augmentée, comme il se doit ; mais le manuscrit, remis à l'éditeur en double exemplaire, disparut lors des pillages japonais à Saigon en 1945, tandis que chez moi, en Annam, mes dossiers et toutes mes photographies avaient le même sort. En conséquence, la présente édition n'aurait jamais paru, si, de France, des parents et des amis ne m'avaient procuré certains de mes écrits publiés autrefois et quelques épreuves photographiques, qui ne sont malheureusement pas les plus récentes ni les plus belles ; ma collection, qui contenait des centaines de clichés, ayant été anéantie.

La partie de ce livre consacrée à la faune est un abrégé des observations, que j'ai faites pendant plus de cinquante ans d'Indochine ; je ne rapporte que ce que j'ai vu ou contrôlé par moi-même. Pour ce qui est de la chasse des grands animaux, bien que chaque journée passée sur leur piste augmente l'expérience déjà acquise, il arrive un moment où l'on n'a plus grand'chose à apprendre ; puisse ce petit livre être un guide pour les débutants et confirmer les chasseurs dans ce qu'ils savent déjà !

Phanthiêt, 12 août 1951

MONESTROL

PREMIÈRE PARTIE

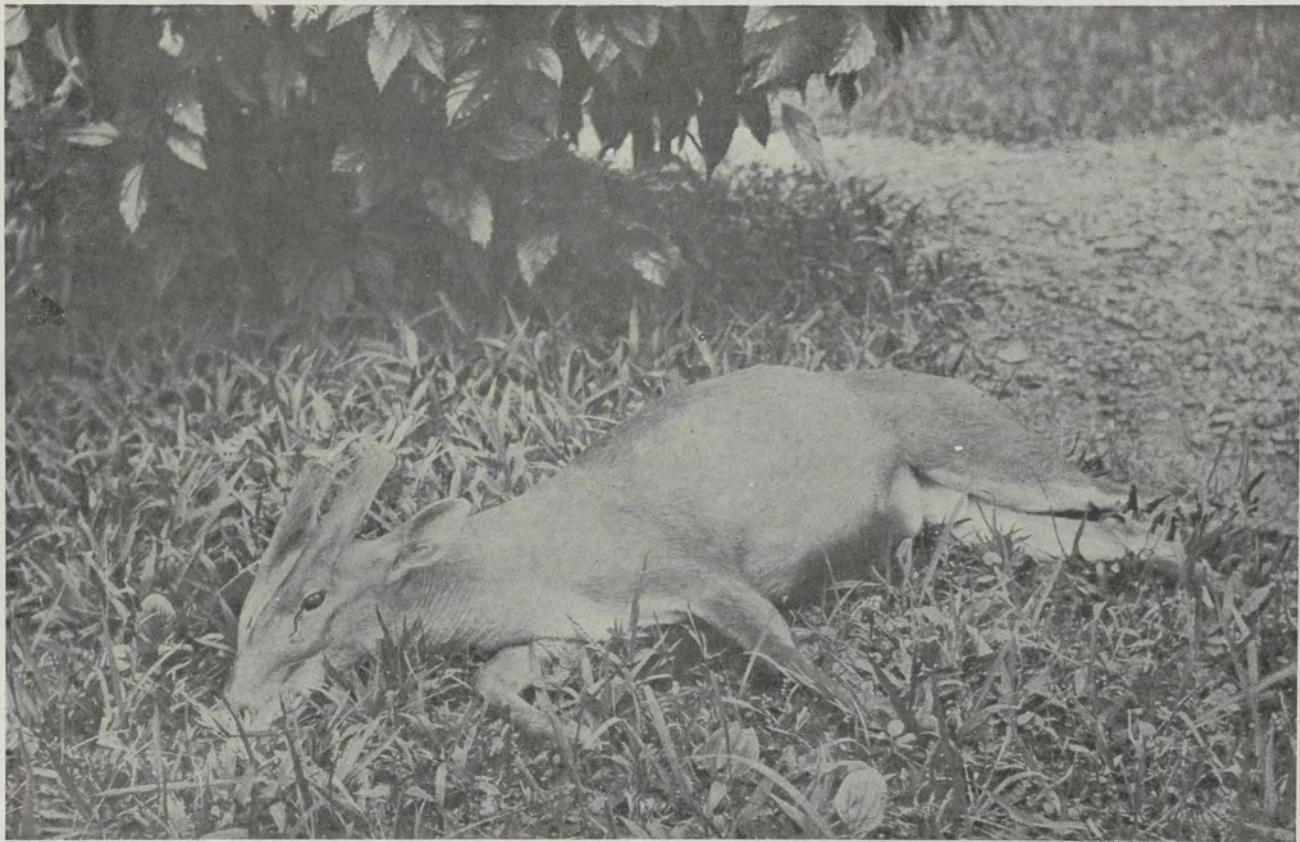


FIG. 1. — *Cervule Muntjac*.

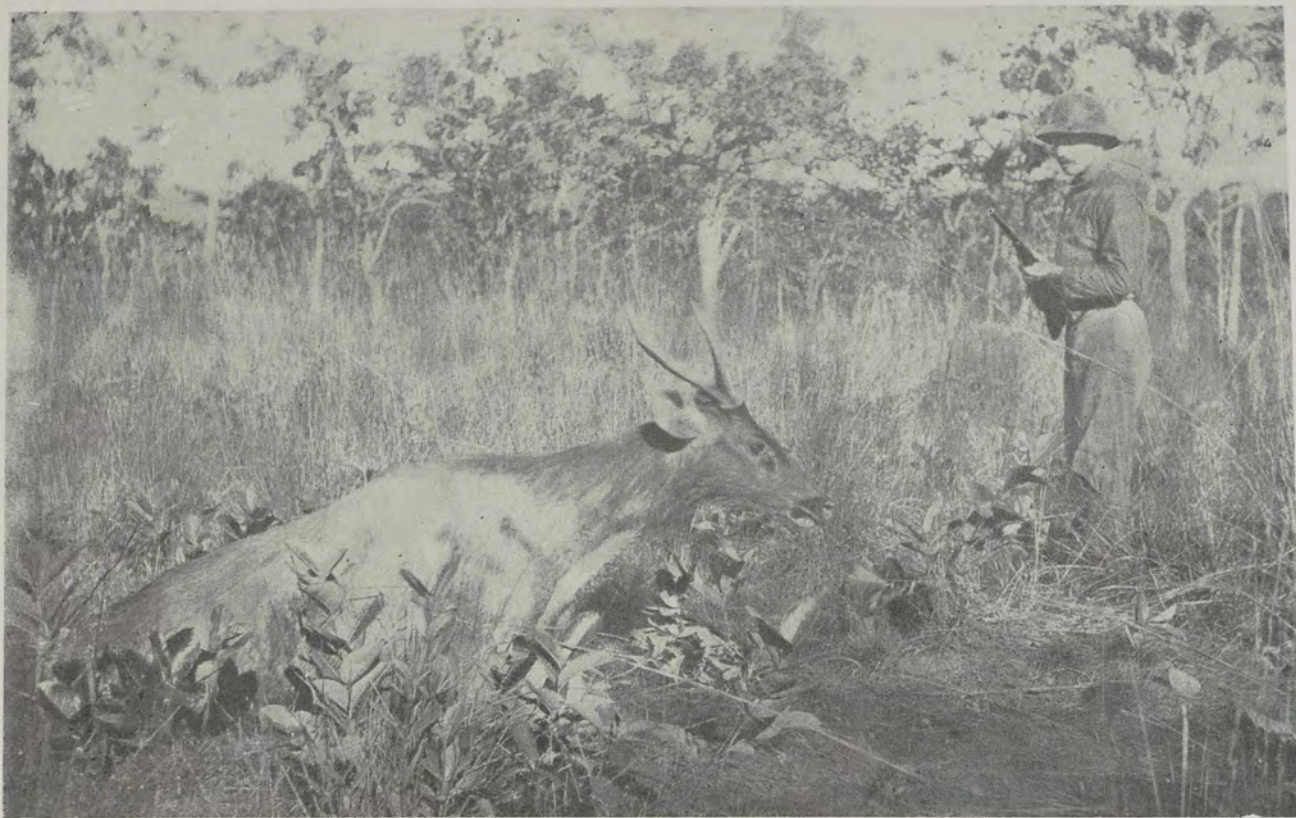


FIG. 2. — Cerf « con nai » blessé à mort.

CHAPITRE PREMIER

Généralités sur la Chasse.

Généralités sur la Chasse.

S'il aime tant soit peu les plaisirs de la chasse, le nouveau-venu en Indochine ne tarde pas, après quelques excursions dans la banlieue des villes, à ressentir le désir et la curiosité de contempler de près, tenus en main, certains exemplaires, inconnus de lui, de la faune ou de l'avifaune, qu'il a eu l'occasion d'apercevoir. De là à essayer son adresse sur un gibier nouveau, et même espérer quelque coup heureux sur les grands animaux, il n'y a qu'un pas. Il se figure aisément que les fauves se rencontrent partout dès qu'on s'éloigne des grands centres, et que si l'on s'enfonce en pleine brousse, on rencontre inévitablement tous les représentants de la grande faune.

La réalité est un peu différente : si l'on peut, à l'occasion d'une journée de liberté, se rendre, grâce aux moyens de transport actuels, sur des terrains de chasse, où il est possible de rencontrer petit ou moyen gibier ; pour le citadin qui veut se livrer à la grande chasse, il est absolument nécessaire d'aller se fixer, pour des jours ou des semaines dans les postes de l'intérieur ou, ce qui est mieux, camper en pleine brousse sur les vrais terrains de chasse. Il est arrivé plus d'une fois à des touristes ou des chasseurs novices de rencontrer, sur les voies de pénétration encore peu fréquentées, cerfs, panthères, tigres et même éléphants ; mais ce ne sont là que des hasards heureux sur lesquels il ne faut guère compter ; il est beaucoup plus probable que le bureaucrate, qui ne peut que se permettre une sortie hebdomadaire, restera trente ans et plus en Indochine sans voir jamais un tigre ; cet animal qui a toujours fait travailler l'imagination des profanes.

Mais revenons au petit gibier, dont le plus recherché a toujours été la bécassine. Je ne sais trop où devrait aller un Saigonnais, en l'an de grâce 1951, pour avoir en deux ou trois heures d'absence, la possibilité de brûler une trentaine de cartouches ; mais j'ai connu un temps, avant 1900, où la zone urbaine s'arrêtait après le Jardin de la Ville et vers la rue Richaud actuelle. Tout le quartier où s'élève la clinique Saint-Paul n'était que prairies et rizières ; là commençait le terrain à bécassines, qui se continuait des deux côtés de la route, jusqu'au Tombeau de l'Évêque d'Adran, dans des rizières sablonneuses faciles à parcourir. Les casernes n'existaient pas, non plus que toutes les habitations qui bordent aujourd'hui les deux côtés de la route. En un quart d'heure de pousse-pousse, on était sur le lieu de chasse. Ceux qui pouvaient disposer d'une demi-journée au moins allaient en tramway du côté de Govap, ou en voiture vers la montagne Blanchy ; les bécassines abondaient dans les rizières voisines, et, sur les collines qui s'en détachent, on trouvait encore des lièvres, des chevrotons et des poules sauvages, sans compter les singes.

A cette époque la chasse des grands animaux n'était possible que pour ceux que leur fonction ou leurs occupations privées obligeaient à résider dans les postes de l'intérieur et c'est un sport que beaucoup ne pratiquaient pas. Quant aux Saigonnais, ils n'avaient pour s'évader de la capitale que la voie fluviale : sampans à rames pour toutes les directions : chaloupes pour Baria, Biênhoa ou Tâyninh ; il fallait disposer de plusieurs jours pour aller tirer cerf ou sanglier.

Lorsque les autos firent leur apparition, des routes furent peu à peu aménagées, suivant souvent le tracé d'anciennes pistes ; mais c'est surtout l'ouverture au trafic de la voie ferrée de pénétration en Annam, à travers une région plus peuplée par la grande faune que par les humains, qui permit aux citoyens de faire la connaissance de la grande sylve et de la nature sauvage. Au début de l'autre Guerre, la voie ne dépassait pas Phanthiêt, mais toutes les stations intermédiaires étaient situées sur des territoires giboyeux, et, chaque semaine, les unes ou les autres voyaient débarquer un contingent variable de porteurs de fusils ; ils venaient d'accomplir en quelques heures un trajet, qui demandait aux

chasseurs d'autrefois des jours et des nuits, en charrette à bœufs, par des chemins impossibles.

Les excursions hebdomadaires ou occasionnelles ont parfois fourni l'occasion de beaux coups de fusil ; c'est affaire de chance. En réalité, la chasse des grands animaux n'est le plus souvent qu'une longue et sérieuse épreuve pour la patience, l'endurance, la persévérance du chasseur, et parfois sa santé. Pour trouver les grands animaux : bœufs, buffles, gaur, ou éléphants, il faut évidemment aller les chercher dans leur habitat préféré, qui varie suivant les régions et aussi les saisons, et se trouve presque toujours loin des lieux habités. Le chasseur doit donc emporter les articles de campement les plus indispensables ; des provisions pour lui et pour son personnel. Tous ces bagages augmentent avec la durée de l'expédition projetée, et, bien que nécessaires, sont une gêne réelle dans les déplacements, même si l'on dispose de charrettes et de chevaux. Et puis, ces chevaux et les bœufs de trait doivent avoir une nourriture suffisante assurée, or, c'est un problème en saison sèche, quand tout est brûlé, de trouver réunis des herbages, un point d'eau et quelques arbres assez feuillus pour protéger le campement. Pour l'agrément du chasseur, c'est cependant la saison sèche qui est à conseiller ; on peut coucher en plein air ; les moustiques sont rares ; la marche est aisée sur le sol dégagé et la vue porte au loin.

En saison des pluies, le terrain amolli permet de découvrir et de suivre les pistes avec une grande facilité ; les herbivores trouvant partout leur nourriture en abondance se déplacent moins ; le campement peut être installé n'importe où ; mais ces avantages s'accompagnent de nombreux inconvénients, conséquences même des pluies diluviennes. Le chasseur se voit obligé de renoncer à parcourir le pays à sa fantaisie, campant ici ce soir, ailleurs demain, car il n'est pas plus agréable, sous les rafales de vent et de pluie, de passer la nuit à l'abri d'une charrette que sous quelques feuilles de palmier hâtivement réunies. Les véhicules s'embourbent dans les terres détrempées ; tel cours d'eau, à sec les mois précédents, devient infranchissable grossi par les pluies. Si le chasseur ne veut pas chercher refuge dans quelque hameau forestier, il lui reste la ressource, après avoir choisi un

site d'où il pourra rayonner, de faire construire des cases pour lui-même, ses bagages et ses gens ; mais c'est un travail qu'on hésite à recommencer souvent, même si tous les matériaux se trouvent sur place. J'en ai fait l'expérience en 1922 ; profitant d'une année de congé, j'ai chassé huit mois consécutifs dans le Sud-Annam ; mon dernier campement : grande case avec dépendances, installé vers la pointe Est du Nui-Nhon, me servit de logement plus d'un mois et j'y aurais prolongé encore mon séjour, si les ennuis n'avaient commencé à devenir sérieux par suite de l'état sanitaire de mon personnel. Au cours des mois passés, j'en avais déjà renouvelé plus de la moitié par roulement ; après quelques semaines en forêt, les gens du pays me demandaient invariablement à retourner chez eux pour affaires de famille, raison de santé ou autre. En réalité, ce camping en pleine brousse ne leur plaisait nullement, bien qu'ils n'eussent aucun travail à faire, sauf les jours, plutôt rares, où il leur fallait procéder au dépeçage de quelque grosse pièce. Finalement, il ne me restait que cinq hommes, quand un soir d'octobre j'annonçai mon intention de lever le camp le lendemain définitivement. Dès l'aube, ils se mirent au déménagement et au chargement des charrettes sans se faire prier. Ceux qui m'avaient accompagné jusqu'à la fin étaient originaires du Centre-Annam, comme mon surveillant lui-même, qui les y avait recrutés ; ils avaient eu des accès de paludisme, malgré mes distributions quotidiennes de quinine ; mais n'avaient pas osé me quitter, parce que trop éloignés de leur pays d'origine. Quant à mon surveillant qui, pendant ces huit mois, m'avait suivi presque partout, à pied ou à cheval, menant la même vie active et fatigante que moi-même, il n'avait jamais eu non plus que moi, un jour d'indisposition. Et pourtant, nous avons bu l'eau de n'importe quelle mare ou rivière ; il nous était arrivé plus d'une fois de rester un jour et une nuit trempés comme des éponges, sans rien pour nous changer.

J'ai compris dès lors pourquoi des camarades, partis pleins d'entrain pour une expédition de quinze jours et plus, revenaient au bout d'une semaine, très souvent déçus. Autrefois, ces déplacements plus ou moins longs étaient une nécessité ; elle est moins absolue aujourd'hui avec les routes et les autos. Avant

l'occupation japonaise, j'ai fait en cinq heures d'auto un trajet, qui m'avait demandé trente ans plus tôt cinq jours ou nuits en charrettes à buffles.

De l'Équipement.

Sous un climat très chaud, qui tend à rendre pénible tout exercice violent, la tenue adoptée doit être aussi légère que possible. Il importe d'autre part que les diverses parties du vêtement soient de teintes différentes, car un homme vêtu de la tête aux pieds d'une couleur uniforme, est visible de fort loin : de centaines de mètres s'il se déplace. Un autre point essentiel est de choisir des chaussures qui rendent la marche aisée et surtout ne blessent pas les pieds ; elles doivent permettre une marche silencieuse, ne pas conserver l'eau, ni glisser sur les rochers. Les espadrilles à semelles de corde, renforcées et montantes, m'ont donné satisfaction depuis toujours, et restent, à mon avis, supérieures à toutes les chaussures modernes en cuir ou en caoutchouc. Que dire de la coiffure ? — La variété en est grande ; mais malgré cela, je n'en vois plus de parfaite pour l'agrément du chasseur. Il y a quarante ans on fabriquait à Singapore des casques en caoutchouc indéformables, intelligemment conçus ; c'est-à-dire comportant au sommet et sur le pourtour un aérifère, qui aéraient vraiment, ce qu'on ne trouve plus sur les casques actuels, qui sont chauds au soleil et se disloquent sous la pluie. Pour la chasse, il fallait choisir la forme basse évidemment, et non la cloche à melon, forme militaire d'autrefois, qui dépassait le crâne de vingt centimètres et eut interdit au chasseur, même courbé, l'approche du gibier. Depuis l'autre guerre, ces casques ont disparu des magasins, et, les chapeaux de paille mis à part, on ne trouve plus que des coiffures qui provoquent une transpiration désagréable du front et de la tête par temps sec et, sous la pluie, s'imbibent ou s'alourdissent. La couleur du chapeau est ce qui importe le moins ; quelle que soit sa teinte, on peut toujours camoufler le couvre-chef avec des brindilles, des feuillages ou des herbes, et c'est une précaution à ne pas négliger.

J'ai dit plus haut que la tenue de chasse devait être légère et peu visible ; après avoir essayé personnellement tous ces beaux costumes en gabardine ou autres tissus confectionnés spécialement pour les disciples de Saint Hubert ; utilisables en France, mais pas ici, je m'en suis tenu à un complet aussi pratique sous le soleil de Cochinchine que sous le crachin du Tonkin : pour le vêtement de corps, un vulgaire tricot de coton à manches longues, beige ou gris. Je spécifie « à manches longues », parce que le contact d'une arme contre le bras nu n'est pas agréable et que surtout il n'y a rien de tel que la transpiration ou la moiteur de la peau pour oxyder le canon des armes. Pour ce qui est de la teinte, je l'ai toujours améliorée, en versant gouttes à gouttes sur mon tricot gris ou beige, des teintures de couleur kaki, verte et grise ; le kaki dominant en saison sèche et le vert en saison des pluies naturellement. C'était, en plus figolé, une tenue parachutiste et, l'ayant inaugurée en 1912, je l'ai toujours préférée depuis pour les services qu'elle m'a rendus, tant pour approcher des animaux que pour les éviter.

Le pantalon, destiné à ouvrir le passage dans les herbes coupantes, les plantes épineuses de toutes sortes, doit être d'un tissu serré, qui ne s'accroche pas facilement, sans être épais au point que mouillé il devienne raide, gêne les mouvements et irrite la peau. Ce sera un pantalon long ; (on ne se promène pas en short dans la sylvie indochinoise) ; il sera serré sur les jambes par des bandes molletières ou des jambières épaisses, qui protégeront le tibia contre tout choc sur une souche ou un vieux tronc caché sous les herbes. Ce sera en même temps une protection contre la morsure, improbable, d'un serpent. J'ajouterai encore que pour se protéger des morsures de ces charmantes bestioles dites « sangsues des bois », on y parvient presque sûrement en mettant deux paires de chaussettes de laine et en glissant le bas du pantalon entre le haut des deux chaussettes. Le chasseur de gros gibier doit être un marcheur infatigable ; il lui faut donc prendre les précautions voulues pour éviter aux pieds comme aux jambes les moindres écorchures, qui dégènèrent si souvent en ulcérations longues à guérir, vulgairement dites « plaies annamites ».

De l'Armement.

Tous les chasseurs, qui s'intéressent au tir, ont lu comme moi des traités sur la balistique cynégétique et les armes rayées ; je n'ai donc pas l'intention de faire ici de la théorie ; je parlerai des armes et de leurs munitions au point de vue pratique, en rapportant les constatations que j'ai pu faire.

Pour ce qui est des fusils de chasse à canons lisses, dont l'emploi est général pour le petit gibier, je dirai seulement que, pour les chasseurs qui ne prévoient pas le tir d'animaux supérieurs au poids d'un cerf ou d'un gros sanglier, un cal. 12 à deux coups, chargés l'un à balle, l'autre à chevrotines, sera toujours d'un meilleur rendement ; c'est en réalité le fusil à tout faire. On a beaucoup discuté sur l'efficacité des chevrotines, leur faible pénétration, l'irrégularité de leur groupement ; pour un peu, on voudrait en interdire l'emploi, en France, dans les battues ; comme si le plomb à lièvres ou à perdrix ne causait pas chaque année de multiples accidents dans les campagnes. La vérité est que le tir à chevrotines aux longues distances, soit plus de 25 à 30 mètres est aléatoire à cause des écarts ; mais il faut ajouter qu'une seule petite chevrotine de 2 grammes, tirée à 50 mètres, garde une pénétration suffisante pour tuer un cerf de 150 kilos, atteint au poumon. Pour éviter une trop grande dispersion des chevrotines, on peut les lier ; c'est un procédé connu depuis longtemps, mais un travail fastidieux : il faut cinq minutes pour charger une cartouches. En revanche, les résultats sont excellents et la portée est plus que doublée pour un même groupement. Les chevrotines m'ayant donné le meilleur rendement en cal. 12 sont celles de 16 ou de 12 grains. Pour l'emploi, on commence par fendre les chevrotines à moitié, comme les plombs pour la pêche, puis on les dispose régulièrement autour d'un fil solide, ayant la circonférence d'une assiette, en refermant chaque plomb sur ce fil d'un léger coup de marteau.

On peut plus simplement compenser l'écart d'une charge, dans une certaine mesure, en utilisant des grains plus petits : 20 au lieu de 16 par exemple en cal. 12. Il est parfaitement

inutile, dans le chargement, de séparer chaque rang de grains par un carton mince, non plus que de les ranger soigneusement dans la douille ; le coup de feu n'en mettra pas moins le désordre à la sortie du canon. Ce qui importe beaucoup plus, c'est d'avoir une arme à canons assez longs ni choke ni 1/2 choke, 72 à 75 cm, et chambré pour les douilles longues, où une bourre épaisse trouve sa place, et les chevrotines aussi, sans gonfler le carton.

Quant à l'arme elle-même, à chacun suivant ses goûts. Si j'ai parlé de calibre 12 dans les lignes qui précèdent, c'est parce que je crois que c'est celui qui convient le mieux au colonial, à une époque où, sous prétexte de légèreté, on ne fabrique plus que des 12 tirant la charge d'un 16. Ce qui importe surtout, c'est la solidité du verrouillage et la bonne fabrication des organes intérieurs, pour une arme qui peut être appelée à servir 365 jours par an, et rester 10 ans sans une révision, ce qui fut le cas de beaucoup de mes armes. L'ornementation et les fioritures gravées sont un luxe inutile pour une arme exposée à des incidents de route dont les intempéries, un bain forcé, un entretien insuffisant sont les moindres.

D'autre part, un cal. 12 peut utiliser des tubes réducteurs de 12 ou 14 mm, ce qui dispense d'un deuxième fusil pour le tir du petit gibier. Le tube en métal léger, de 60 cm de long et démontable en deux parties, donne d'aussi bons résultats, avec les cartouches 14 mm, qu'une petite carabine ou une canne-fusil de même calibre ; et c'est intéressant, vu le prix actuel des munitions, pour qui veut tirer bécassines, cailles ou pigeons. Les chasseurs indochinois ne reverront plus cette époque, pas si lointaine, puisqu'elle remonte à la veille de la guerre, où les cartouches d'importation pour bécassines se vendaient à Saïgon 6 \$ 50 (= 65 fr.) le cent ; et ce n'étaient pas des charges réduites, mais bien des charges normales.

Un fusil double à canons lisses est une arme à tout faire ; les autochtones, auxquels un permis de détention d'arme rayée n'était délivré qu'à titre exceptionnel, tuaient à l'occasion avec des balles rondes des bœufs et même des éléphants. Les rhinocéros et les plus beaux porteurs d'ivoire ont été exterminés, au cours

de ces derniers siècles, par des fusils à piston de fabrication locale ; « pétoires » d'un calibre indéterminé, chargées jusqu'à éclatement parfois. Une balle de trente à quarante grammes, tirée à faible vitesse, peut causer, en abandonnant toute sa force vive dans le corps d'un animal, une blessure mortelle, que n'eût pas produite un projectile de petit calibre à grande vitesse, traversant le corps de part en part.

Il n'en est pas moins évident que, pour le chasseur de gros gibier, l'arme rayée est indispensable. Or, on fabrique actuellement une si grande variété de carabines, qu'il n'y a vraiment que l'embarras du choix. Des projectiles de 8 m/m à grande vitesse initiale, tirés par les armes modernes, peuvent tuer n'importe quel animal ; naturellement, le chasseur qui compte s'attaquer spécialement au gros gibier devra préférer un calibre un peu fort, avec balle de vingt grammes au moins ; mais l'arme importe moins que la façon de s'en servir. Elle doit être soigneusement réglée d'abord, et bien entretenu par la suite ; mais il faut surtout savoir faire un emploi judicieux, suivant le résultat cherché, des divers projectiles établis pour une même arme : blindés, demi-blindés, expansifs ou autres. Pour ce qui est de la pénétration, toutes les balles « torpédo » sont à rejeter sans hésiter ; mal équilibrées, elles avancent en oscillant autour de leur axe, en « papillonnant », comme disent les techniciens ; en frappant le but, la balle pénètre en biais suivant l'inclinaison de la pointe au moment de l'impact. Chacun peut s'en rendre compte en tirant dans une boîte à conserves vide : les trous, cylindriques à l'entrée, sont presque tous ovalisés à la sortie. Ces balles sont inutilisables pour le tir de l'éléphant au cerveau. Une bonne balle de chasse doit être cylindrique, arrondie et légèrement plus lourde de l'avant. Les balles 8 m/m Lebel d'autrefois, 1/2 blindées de chasse ou blindées de guerre à méplat étaient parfaites, ce qui n'est plus le cas des balles modernes. En choisissant une arme, il importe avant tout de savoir si l'on trouvera facilement des cartouches. C'est pourquoi, après avoir utilisé à mes débuts, et pendant une dizaine d'années, trois armes différentes, j'ai réduit l'essentiel de mon armement à deux carabines : une Rival 8 mm Lebel, pour laquelle j'étais sûr de trouver partout des cartouches, et une

Winchester 405, pour laquelle les munitions ne manquaient pas non plus. Cette carabine fut mon arme préférée à cause de sa rapidité de manœuvre, permettant de tirer sans désépauler les cinq cartouches en cinq secondes. En trente ans, j'ai tiré plus de trois mille cartouches, d'origine américaine, sans avoir jamais un enrayage, un long-feu ou un raté ; je savais en pressant la détente que la mort allait jaillir du canon. Or, pour le chasseur qui aborde des animaux dont les réactions peuvent être dangereuses, la confiance en son arme est la base de sa confiance en lui-même. C'est pourquoi je déconseillerai les armes automatiques, qui s'enrayent trop souvent quand il ne faudrait pas. C'était le cas, entre autres inconvénients, d'une Winchester 401 et d'une Browning que je n'ai d'ailleurs pas gardées longtemps. Le tir avec les armes à répétition est bien assez rapide et le chasseur peut en quelques secondes tirer ses cinq cartouches ; ce qui n'est pas une raison pour vider le magasin à chaque occasion. Les fusils trop chauds doivent se persuader que c'est la première balle qui compte, et qu'ils ont tout avantage, au lieu de foncer sur l'animal aperçu, à ruser autant que les circonstances le permettent ; le temps passé à une marche d'approche n'est pas du temps perdu ; il assure la réussite finale, en permettant un tir à distance normale, soit 80 mètres, 70 et même moins dans les cas favorables. Le tir au-delà de 100 mètres devient aléatoire ; on ne peut atteindre avec certitude un organe choisi, vu qu'on le distingue mal. A 200 mètres et plus, on tire « dans le tas » et le hasard seul assure le coup. C'est pourquoi, dans les colonies anglaises d'Afrique, il est question, si ce n'est déjà fait, d'interdire l'usage de hausses graduées pour plus de 250 mètres. Avec les facilités de transport actuelles, on y voit débarquer des groupes de pseudo-chasseurs qui, parcourant les savanes de compagnie, ouvrent un feu à répétition, à des centaines de mètres, non sur un animal, mais sur un troupeau de zèbres ou d'antilopes, comptant souvent des dizaines, sinon des centaines de têtes. Quand le troupeau défile, quelqu'éclaté reste parfois à la traîne ; on le suit alors pour l'achever ; mais combien de blessés n'ont pas accusé le coup, qui iront crever au loin pour le seul profit des fauves et des vautours.

Une autre interdiction, qui vise au même but, s'applique aux chasseurs de France, mais pourrait être universelle : celle d'employer pour la chasse des armes de petit calibre, comme la plupart des armes de guerre actuelles. Avec ou sans lunette-viseur, certains chasseurs en montagne n'hésitent pas à tirer à toutes distances et hors de portée des chamois, qu'ils ne retrouveront jamais s'ils ne sont morts sur place ; tandis que d'autres chasseurs plus expérimentés réussissent parfaitement dans la chasse des mêmes animaux en les tirant à chevrotines, et de plus près évidemment.

Les armes rayées à canon double sont de plus en plus abandonnées, qu'il s'agisse d'armes de chasse renforcées des calibres 16, 12, 10 ou 8 ou des fusils dits express de plus petit calibre, mais à munitions autrement puissantes. S'ils ont pour eux cette puissance de choc, ils ont divers inconvénients, en plus du prix élevé de l'arme et de ses munitions, qu'on ne se procure pas toujours facilement. D'abord leur poids ; que diraient nos chasseurs de France, qui trouvent lourd un fusil de 2 k. 900, s'il leur fallait porter un express de 5 kilos, dans la jungle et sous la chaleur ? — Pour ma part, je n'ai nulle envie de porter deux canons, qui ne mettent que deux coups à ma disposition, quand une carabine 404, 405, 10,75 ou du même genre, ne pèse avec ses cinq cartouches et sa bretelle guère plus de 4 kilos ; ce poids me suffit quand il me faut le promener pendant une journée de 8 heures ou plus par monts et par vaux, dans des terrains impossibles. Je dois dire que je n'ai jamais été le chasseur qui avance les mains dans les poches, suivi d'un porte-fusil quelconque ; mon arme ne me quitte pas, même sur le chemin du retour, et je conseillerai de faire de même à ceux qui ne veulent pas voir leur arme subir à leur insu quelque avarie : guidon faussé, hausse déplacée, chien cassé, canon bosselé, bretelle coupée, crosse fendue, etc...

Un express d'exécution soignée est très coûteux à réaliser et le réglage du tir est beaucoup plus délicat que pour une carabine. Malgré tous les soins apportés à sa fabrication, la bascule d'un express moderne à éjecteurs et chiens intérieurs, n'est qu'une boîte creuse ; or, c'est elle qui doit supporter les efforts

brutaux de chaque déflagration. Ces efforts s'exercent en même temps dans le sens vertical et horizontal ; ils tendent à disloquer l'arme, même si le chasseur s'astreint à tirer aussi souvent le coup droit que le coup gauche. Les express d'autrefois, à chiens extérieurs et simple extracteur, étaient beaucoup plus robustes. Dans la pratique, le jeu que prennent les express actuels, et qui nuit à leur précision, est sans grand inconvénient ; outre que les gros calibres ne sont pas faits pour tir à longue distance, la distance normale de tir, comme je l'ai dit précédemment, est de 80 mètres et même moins ; mais un jour arrive trop vite, où même à cette distance l'arme a perdu de sa précision ; il lui faut alors une remise en état ou la réforme. Pour une carabine, rien de semblable ; la fermeture est inébranlable et seule l'usure des rayures, à la longue, met fin à sa carrière ; elle garde jusqu'à ce moment sa précision initiale.

En 1913, un camarade m'avait donné une arme impressionnante, déjà passée en plusieurs mains et dont il n'avait que faire, en ajoutant ces mots : « vous qui chassez l'éléphant, cela pourra vous servir ; mais je vous préviens, c'est lourd et ça recule. » — C'était un calibre 4 à un canon rayé, d'une longueur démesurée, qui avait appartenu d'abord, vers la fin du siècle dernier, à M. de Verneville, résident supérieur au Cambodge. Il tirait des balles de 80 à 90 grammes, les unes à pointe d'acier, les autres contenant un explosif, de vrais petits obus ; la douille, longue d'un décimètre, contenait une charge de plus de 14 grammes de poudre noire gros grain. Cette arme me servit seulement, avant d'être mise au rebut, à quelques essais, de tir sur cible et de résistance... pour mon épaule, car aucune plaque d'amortissement n'en atténuait le recul. Elle pesait 7 kilos ; pour tenir en joue un tel poids, il fallait se cambrer en arrière ; mais pour résister au recul, il eût fallu se pencher en avant. Bref, au coup de feu, cet engin manquait d'échapper des mains, le tireur était rejeté deux pas en arrière, l'épaule, endolorie un moment, restait meurtrie par surcroît. C'était une arme utilisable peut-être comme fusil de rempart, mais nullement faite pour la chasse.

Quelques années plus tard, un calibre 8, à double canon rayé et balles à pointes d'acier, me fut encore confié par un ami,

qui me demandait de l'essayer sur les éléphants. Cette arme, de belle fabrication et à l'état de neuf, était bien plus légère que la précédente ; je m'abstins néanmoins de lui faire faire des promenades en forêt et me contentai de l'essayer sur cible ; une plaque d'épaulement en caoutchouc rendait le recul très supportable.

Depuis, j'ai eu en main des express modernes, dont le poids n'avait rien d'excessif ; mais qui ne m'ont pas donné l'envie de posséder moi-même leur pareil ; d'autant que j'ai vu trois fois de ces armes, toutes trois d'origine différente, refuser énergiquement de s'ouvrir après un doublé, obligeant leur possesseur à les renvoyer en réparation. Au reste, j'ai constaté que les chasseurs fidèles à l'express, le confiaient presque toujours à un porteur, tandis qu'ils gardaient en main une carabine moins lourde.

.....

Qu'est-ce que la chasse ? — C'est la recherche, la poursuite et la capture du gibier mort ou vif.

En ce qui concerne le gros gibier, n'est chasseur complet, « grand chasseur », comme on dit, que celui qui, bon tireur par surcroît, sait mener à bien ces trois opérations sans une aide étrangère, soit humaine, soit canine. Il faut avoir une expérience qui ne s'acquiert qu'après des années d'une pratique constante. Bien des chasseurs ayant toutes les dispositions naturelles et qui voudraient se spécialiser dans la grande chasse, en seront toujours empêchés, retenus qu'ils sont par leurs occupations professionnelles. Il leur reste la ressource de louer les services de ces auxiliaires que l'on appelle « pisteurs », et qui, sans être indispensables, sont précieux, s'ils connaissent leur métier. Malheureusement, beaucoup d'entre eux, en offrant leur concours, se soucient souvent bien plus de gagner quelque argent que de conduire le chasseur vers le gibier indiqué ; à celui qui voudrait voir des gours, ils feront voir des cerfs, avec l'espoir que le chasseur finira par se laisser aller à en tirer un, qui sera naturellement abandonné au pisteur.

Les volontaires qui s'offrent comme guides, ne valent souvent guère mieux ; ils connaissent bien le territoire qui entoure

leur village dans un rayon de 10 à 12 kilomètres ; mais au-delà, ils sont souvent dépaysés et s'avouent perdus. Il m'est arrivé plus d'une fois de ramener dans la bonne direction mon ou mes guides, qui avouaient ne plus savoir où ils étaient. Quand des montagnes se profilent dans la région, il y a toujours quelque sommet connu qui sert de point de repère ; mais sous la haute futaie, épaisse et sans fin, on risque fort de s'égarer, ou du moins d'errer inutilement, surtout si le soleil est caché. En pareil terrain, il est prudent d'avoir une boussole, et surtout de ne pas omettre de la consulter au départ, car elle ne saurait ramener à son point de départ celui qui ignore d'où il est parti.

On a écrit que le pisteur était aussi indispensable au chasseur étranger que le chien à celui qui parcourt les campagnes de France. C'est une bonne plaisanterie, car ce sont des hommes comme les autres ; ils n'ont pas l'odorat, l'ouïe et la vue supérieure à la moyenne des humains ; mais, « coureurs des bois » depuis leur enfance, pour assurer leur existence par la chasse, la pêche, la recherche des plantes, fruits ou tubercules comestibles, ils ont acquis une grande expérience de la vie sauvage, en suivant leurs parents. Par contre, leurs qualités d'observation, de déduction et de réflexion sont moins développées. De ce qui précède, il découle logiquement que c'est parmi les populations montagnardes ou forestières que l'on rencontre les meilleurs pisteurs, souvent chasseurs de profession eux-mêmes. Leurs services sont appréciables en bien des cas même pour un chasseur expérimenté ; par exemple pour la poursuite sous bois d'un éléphant solitaire : en la circonstance, le chasseur doit progresser sans bruit ; il est gêné par son arme dans la traversée des fourrés épineux, qui se sont refermés derrière l'animal ; il doit avancer le regard presque rivé au sol ; pour ne pas perdre la piste et cependant scruter l'épaisseur du sous-bois en avant et sur ses côtés ; car un éléphant, immobile et silencieux, reste invisible dans la pénombre à quelques mètres, qu'il soit debout ou couché. Il en résulte une tension nerveuse, qui devient très fatigante, si la poursuite dure des heures ; tous ceux qui ont pratiqué cette chasse le savent bien. C'est en pareil cas qu'un bon pisteur est précieux pour relayer le chasseur et partager le travail. Un seul

auxiliaire expérimenté suffit en la circonstance ; un groupe de deux ou trois est inutile et même parfois nuisible ; il se trouve toujours l'un d'eux pour ne pas obéir au premier geste, pour parler, tousser ou faire du bruit quand il ne le faudrait pas. Pour la chasse aux bovidés, qui se fait généralement en terrain plus dégagé, il n'est besoin de personne, si l'on connaît bien le terrain ; les chances de réussite à la chasse sont en raison inverse du nombre des acteurs. Il m'est arrivé plus d'une fois de manquer une approche par la faute d'un paysan qui avait demandé à me suivre pour se distraire ; plusieurs fois, ce fut l'approche d'un troupeau de bantengs, couchés en plein soleil au milieu d'une clairière, une autre fois, ce fut celle plus rare de trois grands tigres jouant dans une prairie, à 16 heures, et que je pouvais approcher à dix mètres, grâce aux obstacles naturels, si l'homme qui me suivait, resté à 100 mètres derrière moi sur mon ordre, ne s'était pas planté bien à découvert, pour mieux voir la scène. Mes plus beaux coups de carabine sur les grands animaux, les tigres et les éléphants particulièrement, n'ont pas eu de témoin ; j'étais seul et libre de manœuvrer à ma guise.

Je viens de dire que la réussite dans la chasse au gros gibier était en raison inverse du nombre des acteurs ; c'est encore plus vrai, si tous les participants sont porteurs d'une arme. Que l'on se rende en groupe de trois ou quatre sur le terrain, rien de mieux. Mais, dès l'entrée en action, il est tout indiqué que chacun prenne de son côté. Outre que les chasseurs en groupe ne font que se gêner, deux ou trois fusils ne sont pas nécessaires pour tuer un sanglier ni même un bœuf ; au contraire, en se séparant, ils multiplient leurs chances.

J'ai fait chasser des débutants, des adultes ou des jeunes, que je prenais plaisir à guider ou à conseiller, trouvant plus de satisfaction à les voir réussir un beau coup de fusil que si j'avais tiré moi-même. C'est ainsi que j'ai pu faire tuer à quelques amis leur premier bœuf ou leur premier éléphant et aussi à un jeune débutant, pendant ses vacances scolaires, d'abord tigre, banteng et buffle ; puis, plus tard, éléphant et gaur. Mais j'ai piloté aussi des chasseurs moins intéressants, qui, bien que n'en étant pas à leurs débuts, n'osaient se risquer seuls, même en forêt-clairière,

même accompagnés d'un guide ; il leur fallait près d'eux un fusil protecteur, comme si un danger les eût guettés à chaque pas. Ils me faisaient invariablement au départ la même recommandation : « vous tirerez en même temps que moi ! » J'acquiesçais évidemment ; mais, si l'occasion de tirer s'offrait par hasard, je les laissais tirer et regardais fuir l'animal ou le troupeau... « Pourquoi n'avez-vous pas tiré ? » me demandait aussitôt mon compagnon ; « Pour admirer la précision de votre tir, répondais-je tranquillement, c'est vous qui chassez, ce n'est pas moi ». — J'arrivais ainsi à m'en débarrasser.

J'ai fait chasser des amis, bons tireurs ceux-là, que je regardais abattre correctement banteng ou éléphant ; en fait, je n'ai jamais tiré sur l'animal mis en joue par un autre, me contentant de regarder, prêt à intervenir si besoin, de même que personne n'a jamais tiré en même temps que moi sur l'un quelconque des gibiers que j'ai tués.

Les dangers de la grande chasse sont minimes et ont toujours été exagérés à plaisir. Lorsqu'on a parcouru la jungle pendant des années, souvent sans arme, ce qui est le cas des indigènes ; qu'on y a rencontré toutes sortes d'animaux et en toutes circonstances, on ne peut que sourire aux manifestations de crainte injustifiée, qui entourent bien des départs pour la grande chasse en ce pays. J'ai eu bien des camarades, qui, à leur grand regret, renonçaient à la chasse, leur sport favori, sur les injonctions de leur charmante épouse, qui appréhendait pour eux les pires catastrophes.

Les attaques par des animaux qui n'ont pas été provoqués ne sont que de rarissimes exceptions ; mais tout animal peut devenir dangereux en proportion de sa taille, et se défend dans toute la mesure de ses moyens, qu'il soit gros ou petit, s'il est attaqué ou croit l'être ; encore plus s'il a été blessé. A la chasse, comme dans bien des sports, il est un minimum de prudence qu'il convient d'observer.

La légitime défense est toujours du côté de l'animal. Le danger, si l'on chasse de compagnie, ce qui est à déconseiller, provient le plus souvent du fusil du voisin et les accidents regrettables ne se comptent plus ; je répéterai, car je l'ai déjà écrit,



FIG. 3. — *Vieux sanglier.*

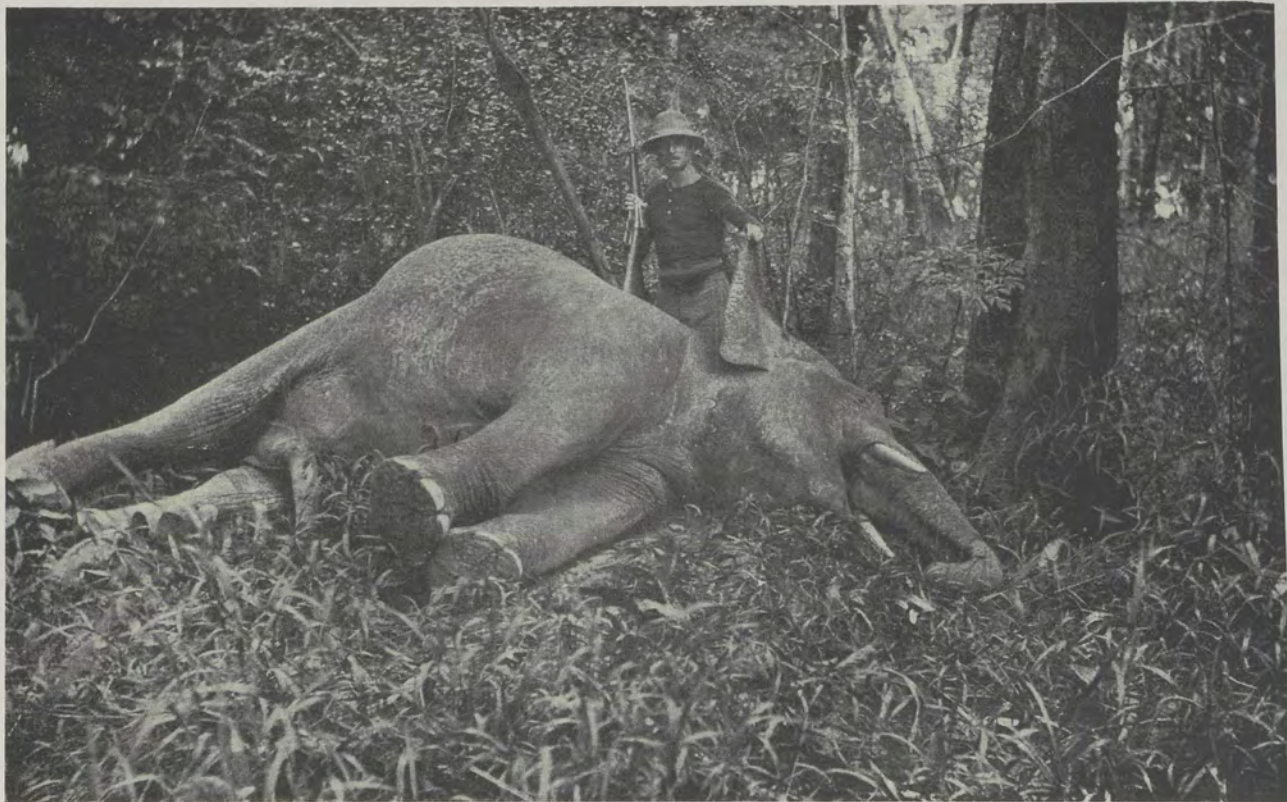


FIG. 4. — Mâle encore jeune.

que l'être le plus dangereux au monde, que tous les autres craignent et évitent d'instinct, s'ils n'ont appris à le connaître : c'est l'homme, même sans arme.

J'ai dit que le fusil du voisin était un danger et l'expérience l'a prouvé ; c'est que certains porteurs de fusil semblent ignorer les règles de prudence les plus élémentaires, que tout chasseur doit connaître, et comme je m'adresse ici aux chasseurs, je ne les exposerai pas ; je rappellerai seulement que celui qui tient en main une arme chargée, tient la mort entre ses mains.

Sans que la chasse ait rien à y voir, les morts accidentelles, causées par les fauves et les reptiles en Indochine, dont une statistique n'a d'ailleurs jamais été établie, sont négligeables en comparaison des seuls accidents de la circulation. Les sauriens seraient peut-être les plus dangereux, parce qu'invisibles sous l'eau ils peuvent attaquer à l'improviste. Les serpents ne mordent que si l'on met la main ou le pied dessus. Quant aux tigres, s'il leur arrive de saisir un humain, c'est un fait exceptionnel et dont on parle longtemps.

J'ai connu dans les villages de l'intérieur plusieurs cas de tigres, dégringolés la nuit, à travers la toiture, dans une case où ils tuaient ou blessaient plusieurs occupants. Toutes les fois où de tels accidents se sont produits, j'ai constaté que la case et sa courette, comme toutes celles des villages de la brousse, était entourée d'une haute palissade, et que sous les auvents de cette case se trouvaient d'étroits réduits à porcs. Le tigre, qui d'aventure rôde autour de la palissade, sent les porcs et entend leurs grognements ; il bondit par-dessus la palissade pour s'en saisir ; tombe sur la case, dont la toiture cède, et se voyant emprisonné, se livre à un massacre s'il ne peut en sortir, aussi vite qu'il y est entré, en crevant la cloison. C'est l'histoire du renard, qui, dans les campagnes de France, s'étant glissé dans un poulailler et n'en pouvant sortir, tue toutes les poules sans en manger aucune.

Il est des récits du même genre, qui périodiquement reviennent au jour après plus d'un demi-siècle pour témoigner de la férocité du tigre. L'un d'eux a trait à des enlèvements qui auraient eu lieu au Tonkin, dans un territoire militaire de la haute-région : chaque jour, une équipe de coolies escortée de tirailleurs

se rendait à quelques kilomètres du Poste pour travailler au tracé d'une route. Un soir en revenant du travail, l'homme qui fermait la marche fut enlevé par un tigre en un point où le chemin traversait une zone de brousse épaisse. Puis, tous les deux ou trois jours suivants des hommes disparurent encore ; toujours le dernier de la file ; il n'y avait plus de volontaires pour aller au travail. Le chef de Poste décida, pour ramener la confiance, que le dernier homme irait à cheval et que tout le monde chanterait à tue-tête en traversant la zone dangereuse ; ce qui fut fait au retour la fois suivante ; mais, quand le gradé qui marchait en tête du détachement se retourna, il s'aperçut avec effroi que cheval et cavalier avaient disparu ; les chants avaient empêché de rien entendre. Les travaux durent être suspendus... Au cours de mes séjours dans la haute-région de 1908 à 1911, je cherchai à obtenir des précisions sur cette histoire ; elle était connue ; on la plaçait ici ou là, à une date ou à une autre et sans pouvoir citer de témoins ; bref, c'était une légende. Il en existe d'autres du même genre ; j'en rappellerai deux seulement, qui viennent en tête pour le nombre des victimes : celle d'un tigre pénétrant dans un théâtre pendant la représentation et tuant plus de trente spectateurs. — On ne dit pas où ni quand. — Enfin celle d'un tigre grim pant la nuit au premier étage d'une école, — dans quelle ville ? — et massacrant une douzaine d'enfants endormis dans leurs lits ! Tout cela n'est rien et l'Inde nous offre encore mieux : il y a moins de deux siècles, la ville de Bhiwapour dut être évacuée par ses habitants, les tigres ayant en *très peu de temps* dévoré *quatre cents* d'entre eux, d'après les annales. Il est vrai que la chose se passait au pays de la non-violence et de l'apathie générale ; il est vrai aussi que les annales officielles, qui ne devraient recueillir que des faits historiques certains, contiennent en Asie pas mal de fables et de légendes.

J'avais autrefois un vieux bouquin, acquis dans une vente, qui était la traduction des relations d'un voyage, effectué par un arabe au XII^e siècle à travers les Indes. Quelques chapitres étaient consacrés aux bêtes féroces ou dangereuses et les faits extraordinaires relatés étaient dignes des *Mille et une Nuits*. Ce sont évidemment les récits, par trop agrémentés de fantaisie et d'exagé-

ration, qui sont à l'origine de ce dicton, qui ne date pas d'hier : « à beau mentir qui vient de loin ». Quelques explorateurs et navigateurs des siècles passés se sont complu à embellir leurs récits pour les rendre plus sensationnels ; mais à notre époque où des moyens de transport rapides raccourcissent les distances, bien des faits peuvent être contrôlés et l'invention ou l'exagération vite décelées. Elles ne sont cependant pas bannies de la littérature par certains romanciers d'aujourd'hui pour qui la vérité nue est sans charme ; ils croient la rendre plus attrayante en la fardant, parfois au point de la rendre méconnaissable. Je mettrai donc les chasseurs en garde contre la documentation fantaisiste des auteurs, romanciers ou touristes, qui n'ont parlé de la chasse et de la faune que pour corser leurs écrits, en choisissant le plus souvent des anecdotes non contrôlées, sinon inventées de toutes pièces. Ce qu'il y a de plus regrettable, c'est que, les plagiaires ne manquant, les inexactitudes et les légendes sont constamment rééditées.

On dit souvent « chasseur, blagueur » ; ce dicton est peut-être applicable à la légion des porteurs de fusil, qui se croient sacrés disciples de Saint-Hubert parce qu'ils promènent de temps à autre leur arme dans la nature ; mais il ne saurait s'appliquer aux chasseurs chevronnés, qui ont pu pratiquer leur sport favori des années durant. Les péripéties vécues par eux au cours d'innombrables sorties, dépasseront toujours en imprévu les créations nées de l'imagination d'un romancier en mal de copie. J'ai connu quelques grands chasseurs, entre autres Oderra, qui était mon aîné, et Defosse, mon contemporain, qui, aujourd'hui à Tan-linh, vit sur ses souvenirs. Ni l'un ni l'autre n'aimaient rappeler, sauf entre initiés, leurs aventures les plus sensationnelles, car ils savaient qu'entendus par des oreilles profanes, leurs récits seraient probablement si mal répétés et si bien déformés, que leur véracité pourrait être mise en doute.

S'il se trouve parmi les pseudo-chasseurs blancs des hâbleurs, que dire des indigènes, quels qu'ils soient, dès qu'on engage la conversation sur la faune locale ! Ils affirment comme véridiques les faits ou les rencontres à peine vraisemblables, qui feraient le délice des romanciers avides d'exotisme et de fantastique ; mais

qui n'apprennent rien à qui connaît les fables du folklore local. Aussi ne faut-il pas prendre à la lettre ces histoires qui se racontent le soir dans une case, au retour d'une journée de chasse. On y retrouve les pythons de 30 mètres de long, les rhinocéros à corne phosphorescente, les éléphants blancs à défenses rouges et aussi ces grands singes, que les uns ont vus roux comme des orangs-outangs, les autres noirs comme des chimpanzés ; mais que personne n'a jamais capturés, morts ou vifs.

Vers 1913, le bruit avait couru à Saigon et dans le Sud-Annam, qu'une « femme sauvage » avait été capturée dans la forêt près de Phanri ; elle avait de longs cheveux, poussait des cris rauques et cherchait à mordre ; on l'avait mise en cage et portée à la Résidence de Phanhiêt. C'est du moins ce que m'apprit, un jour un camarade de Saigon par ces mots : « vous qui habitez à Phanhiêt, vous l'avez vue la femme sauvage ? » Je ne pus que répondre par la négative, en ajoutant que cette capture était parfaitement ignorée dans la région. Cette histoire était simplement le produit d'une imagination fertile.

Autrefois, la rumeur m'a fait accomplir quelques exploits cynégétiques, dont les crocodiles ou les éléphants étaient les victimes ; mais dont personnellement j'étais bien innocent. C'est ainsi que j'appris un jour il y a une trentaine d'années, que j'avais tué deux rhinocéros au cours de chasses précédentes, moi qui n'ai jamais pu en tirer un ! Le premier récit qui me fut fait de mes chasses me surprit par ses précisions ; rien ne manquait à sa vraisemblance, sauf les deux rhinos. Plusieurs fois par la suite, je démentis cette histoire, sans autre résultat que de passer pour un cachottier, qui n'avoue pas la vérité par crainte de faire des jaloux. Je croyais cette histoire tombée dans l'oubli ; mais en 1946, elle fut encore resservie à des officiers.

J'ai toujours pensé qu'elle avait pris son origine dans le fait qu'errant un jour près de Cumi dans une épaisse forêt de rotins et autres épineux, j'avais découvert les ossements dispersés d'un gros rhinocéros mâle, crevé là depuis longtemps. J'aurais voulu rapporter les dents ; mais j'étais seul ; je pris seulement une molaire, quatre fois grosse comme celle d'un buffle, et la mis dans ma poche. Je revins le mois suivant, accompagné cette fois

d'un habitant du village voisin, muni d'un sac où il entassa, avec les dents pour moi, un tas d'ossements pour lui ; dans l'intention de les revendre au pharmacien chinois. Ces deux sorties se transformèrent en deux chasses, avec une victime chaque fois.

Depuis que je fus amené à écrire mon premier livre, en 1925, plusieurs ouvrages ont paru sur la chasse en Indochine et de nombreux articles ont été publiés par des périodiques. Je ne dirai rien des livres où le tourisme tient plus de place que la chasse ; mais ceux qui sont l'œuvre de chasseurs expérimentés sont bien documentés, d'une lecture attrayante et instructive ; bien que les appellations scientifiques de divers animaux soient parfois erronées. Un seul de ces ouvrages fait exception et se signale par la haute fantaisie qui a présidé à son élucubration. Il fourmille d'erreurs ! qui furent pour un quotidien de Saigon l'objet d'une critique humoristique à l'époque de sa parution ; et c'est dommage, car, comme présentation c'est la plus belle édition produite. Il est regrettable aussi que *La Chasse sportive au Cambodge*, par Marinetti, n'ait paru qu'en feuilleton ; il faut souhaiter qu'une édition de cette œuvre parfaitement documentée vienne un jour prochain compléter la série des ouvrages sur la chasse en Indochine.

En 1935, l'imprimerie de l'Union, à Saigon, a édité un ouvrage intitulé *Săn bản ở Đông-Pháp*, préparé en collaboration par deux chasseurs connus et avertis, l'un tonkinois, l'autre cochinchinois. On y trouve une quantité de renseignements intéressants, et instructifs pour les débutants. C'est le seul ouvrage que je connaisse écrit en vietnamien ; il convenait donc de le citer ; écrit dans un style simple, il peut être lu par quiconque connaît un peu la langue.

Convient-il de parler de la chasse à la lanterne, puisqu'elle est interdite hors des propriétés privées ; elle est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'indiquer les règles à suivre. C'est un tir plutôt qu'une chasse ; et un procédé de destruction, si l'on en fait abus ; c'est en tous cas une distraction extrêmement répandue depuis une trentaine d'années et appréciée surtout des citadins. Si l'on chasse en auto, il est évidemment très agréable de rouler sans fatigue à la fraîcheur de la nuit, et tel serait in-

capable de faire en terrain de chasse dix kilomètres à pied, qui en fera en une nuit des centaines sur les coussins de sa voiture, profitant de toutes les occasions de placer une balle. Il est heureusement des chasseurs raisonnables qui, après deux ou trois grosses pièces abattues, arrêtent le tir sans chercher à multiplier le nombre des victimes pour les abandonner sur place. C'est parmi les cervidés que se font les grandes hécatombes, et, dans les régions trop souvent parcourues, le gibier s'est fait plus rare et plus méfiant. Au voisinage des cultures, cette raréfaction est loin de déplaire aux cultivateurs pour qui les bêtes sauvages, du porc-épic à l'éléphant, sont des ennemis dont l'importance se mesure à l'appétit et ils souhaiteraient encore en voir diminuer le nombre.

La lueur réfléchie par l'œil des mammifères varie du rougeâtre au bleu-vert suivant l'angle de réflexion. C'est ainsi que l'œil d'un cerf qui marche apparaît rouge vu de profil ; lorsque l'animal tourne la tête et fixe le projecteur, ses yeux semblent verts. Comme il est impossible la nuit d'apprécier exactement la distance et le relief du terrain, ni la couleur des yeux, ni leur écartement, ni leur grosseur, ni leur hauteur au-dessus de terre ne permettent d'identifier sûrement, sauf de très près, l'animal découvert. Le chasseur ne peut avoir que des présomptions : tel qui croyait tirer un cerf, tue un tigre et inversement. Pour ma part, croyant tirer une nuit un cerf à une trentaine de mètres, j'ai tiré un gaur à 80 mètres. On tire donc sans trop savoir sur quoi, et l'on tue nombre de biches ou de faons que l'on n'eût pas tirés de jour.

Pour les fusils trop chauds, tout ce qui brille devient une cible ; on en a vu faire feu sur un ver-luisant, un morceau de métal, la braise d'un foyer, une lumière entrevue dans une case. Si beaucoup de méprises furent comiques, il y en eut aussi de tragiques, et ce sont les imprudences de certains qui, plus que les hécatombes inconsidérées, ont amené l'interdiction de la chasse de nuit à la lanterne, particulièrement sur les routes.

J'ai pratiqué cette chasse aux époques où, domicilié à proximité de la forêt, il m'était facile de faire une randonnée de quelques heures. Mon but était de tirer un de ces fauves, tigre ou

panthère, dont je voyais chaque matin les traces dans les sentiers. Or, il m'est arrivé de faire des dizaines de sorties sans en voir un ; je rencontrais quelques cervidés, beaucoup de chats et de civettes, dont je n'avais que faire. Comme j'avais le temps de me fatiguer à la chasse de jour, plus agréable, j'ai remis mon matériel d'éclairage varié et qui comprenait deux accus portatifs au ferro-nickel, inusables car ils m'ont servi plus de vingt ans. Pour la marche de nuit, une lampe accrochée à la poitrine ou à la ceinture éclaire mieux la route que la lampe de tête.

La lanterne de chasse doit cependant faire partie du bagage de celui qui entreprend une excursion de plusieurs jours ; sans qu'il s'en serve régulièrement, elle lui permettra à l'occasion de se procurer cerf ou biche, soit pour un affût au tigre, soit pour éviter la disette, si ses provisions viennent à manquer. Je me suis souvent rappelé une circonstance où la lampe de tête, que j'avais négligé d'emporter m'eût été bien utile, car elle m'eût permis de tuer quelques cerfs fort désirés par des équipes de coolies. C'était en 1920, j'avais été désigné par le résident supérieur en Annam pour servir de guide à M. N., ingénieur des travaux publics, chargé du tracé de la route coloniale n° 1, de Phanthiêt à la frontière de Cochinchine, distante de soixante-six kilomètres, dont soixante-trois en forêt inhabitée à cette époque. Nous étions arrivés aux approches du col de Damaï, où le tracé s'engageait dans un peuplement dense de ces grands palmiers, communément dits lataniers, mais qui sont en botanique des « raphis flabelliformis ». Leurs troncs énormes et élastiques étaient longs à couper et l'équipe des travailleurs se trouvait retardée en cet endroit, bien qu'ils fussent plus de deux cents. Leur ravitaillement arrivait régulièrement mais ne comprenait guère que riz et poisson sec ; un peu de viande leur faisait particulièrement plaisir et je me chargeais de la fournir. Or, il m'arriva de partir à cheval chaque matin pendant quatre jours, pour rentrer l'après-midi, sous une pluie battante car c'était en août, sans rien voir, dans une région où j'avais parfois rencontré quatre ou cinq troupeaux de bantengs dans une journée. Enfin, le cinquième jour, je réussis à approcher dans les hautes herbes un taureau solitaire, que je touchai à 50 mètres d'une

balle mortelle au poumon. J'avais traversé une de ces périodes de guigne que tous les chasseurs connaissent.

Que dire enfin de la chasse pratiquée par les autochtones ? — Pour les peuplades, qui vivent en forêt ou sur les montagnes, elle est moins une distraction qu'une nécessité de l'existence. Si le moi qui parcourt les bois presque chaque jour se contente souvent de maigres captures : tortues, varans ou écureuils, il est aussi des chasseurs de métier qui recherchent les animaux d'un meilleur rendement, cerfs ou sangliers, dont la chair sera partagée avec parents et amis, à charge de revanche. Dans ce cas, le chasseur se sert de flèches empoisonnées, qui entraînent la mort des animaux de taille moyenne en quelques minutes.

J'avais autrefois une brochure qui m'avait été offerte par son auteur, M. Holbé, ex-pharmacien principal des troupes coloniales, et contenait une étude savante et comparative de tous les poisons, utilisés dans le Sud-Est Asiatique et les îles de la Sonde, et qui sont en ces pays ce qu'est le curare en Amérique. En Indochine, le poison employé partout, qui se présente sous l'aspect semi-liquide de l'opium, est préparé avec les sucres extraits du « *strophantus giganteus* » et de « *l'antiaris toxicaria* ». Certains préparateurs y ajoutent la sève d'un « *strychnos* », du venin et divers ingrédients qui n'en augmentent pas plus l'efficacité que la bénédiction du sorcier. L'antiarine et la strophantine suffisent et ont une action identique. Introduites dans la circulation sanguine, même à très faible dose, elles arrêtent les mouvements du cœur en systole ventriculaire ; un milligramme tue un chien en quelques minutes et quelques centigrammes peuvent tuer le plus gros animal, à la condition — essentielle — que le poison atteigne des vaisseaux sanguins. Les moi plongent leurs flèches dans le poison au moment du tir. Ce poison semi-liquide garde assez longtemps son efficacité, conservé au frais, à l'abri de l'air, dans un tube de bambou bien bouché. Pour reconnaître si un poison ancien est encore actif, on casse la queue d'un lézard et dépose du poison sur le moignon ; le lézard doit mourir en quelques minutes.

Si les flèches empoisonnées ne sont pas un engin de destruction, bien qu'en pays moi chaque homme possède une ou

plusieurs arbalètes dans sa case, on n'en saurait dire autant des poisons employés dans des appâts et extraits le plus souvent de la noix vomique ; ils tuent sans discernement. Si, ayant repéré un arbre, dont les fruits tombés à terre attirent chaque nuit cerfs et bantengs, un coureur de brousse s'avise de les empoisonner, il peut en une fois faire plusieurs victimes, dont la plupart seront perdues pour tout le monde.

Du piégeage, je ne dirai rien ; les systèmes en usage se retrouvent dans tous les pays du monde, avec quelques variantes, et il faudrait un volume pour les décrire. Les populations forestières et montagnardes sont très habiles dans l'art du piégeage et réussissent à capturer des petits animaux, surtout des oiseaux rares et très sauvages, que l'homme n'aperçoit jamais ; le faisan de Rheinard et le grand coucou terrestre sont du nombre.

CHAPITRE II

Les grands quadrupèdes.

Les grands quadrupèdes.

La faune d'Indochine est relativement pauvre et peu variée en comparaison de celle de l'Afrique, où le chasseur peut, en certaines régions, rencontrer des dizaines d'espèces de moyenne et grande taille. On ne trouve pas, dans la presque île indochinoise, d'animal qui ne vive également en quelque autre région de l'Asie ; c'est sans doute la raison pour laquelle le nombre des touristes, venus uniquement pour chasser, a toujours été faible. Et cependant, les représentants les plus intéressants de la faune locale peuvent être chassés sans que soient nécessaires, comme en Afrique, l'organisation de véritables expéditions, ni l'accomplissement de formalités onéreuses, sinon vexatoires, pour l'introduction des armes et munitions, l'obtention d'un permis de chasse, le recrutement et l'équipement de nombreux porteurs, la désinfection des trophées expédiés en Europe, etc... Les facilités offertes ici aux chasseurs, après l'accomplissement de quelques formalités, sont sans doute encore peu connues du public.

L'Eléphant.

Pourquoi a-t-on dévolu la royauté du monde animal à un carnassier, que rien ne semblait désigner pour cette place d'honneur ? — Sans doute faut-il admettre que la crainte qu'il a inspirée dans l'antiquité, alors qu'il était répandu jusqu'en Grèce, n'a pas été étrangère à ce choix. C'est le même sentiment qui, aujourd'hui, fait donner au tigre des appellations respectueuses ou honorifiques par les indigènes des régions qu'il habite.

S'il existe un animal au monde qui n'en redoute aucun autre et que le lion lui-même évite, c'est assurément l'éléphant. Il lui est supérieur par l'intelligence et tous les dons physiques ; s'il n'a pas du lion la face grave et majestueuse, (quand tous les poils de sa crinière ne sont pas restés aux épines des buissons), il porte par contre des défenses, qui n'ont d'équivalent chez aucun autre animal, et dont l'ivoire constitue une des matières les plus précieuses. Au reste, si la royauté théorique ne lui appartient pas, il n'en demeure pas moins le maître incontesté de la jungle, et, confiant dans sa force, mène parmi ses habitants une existence débonnaire, n'en attaquant aucun, mais ne craignant personne, l'homme excepté, et encore pas toujours.

Je ne décrirai pas l'animal, que tout le monde connaît. Il n'y a en Indochine qu'une espèce d'éléphant, la même qui se rencontre dans l'Inde et les pays voisins. Sa couleur varie : de noirâtre chez les jeunes, elle devient gris-brun ou gris-cendré chez les adultes qui, à mesure qu'ils avancent en âge, portent des marbrures blanchâtres de plus en plus nombreuses aux oreilles, au front, sur les joues, le devant de la trompe et des pieds. Ces différences de teinte n'indiquent nullement des variétés comme certains chasseurs l'ont cru ou le prétendent ; on les trouve d'ailleurs réunies sur les individus d'un même troupeau.

Le nombre des ongles, ou sabots, aux pieds n'a pas plus de signification ; en général, le pied de devant en porte cinq et celui de derrière quatre ; mais beaucoup d'individus n'ont et n'auront jamais, quel que soit leur âge, que quatre ongles devant ; en ce cas, ceux qui manquent sont les ongles internes correspondant au pouce. Une seule fois, j'ai tué un mâle qui avait cinq ongles aux pattes de derrière comme à celles de devant ; c'est le seul que j'aie vu, sur des dizaines, présenter cette anomalie et j'en avais gardé les pieds. Chez les jeunes les ongles sont noirs ; ils sont blancs chez les adultes, les femelles du moins, car chez les mâles, ils restent souvent striés de noir.

On a dit que le pourtour d'un pied de devant donnait exactement la moitié de la hauteur de la bête ; je n'ai jamais constaté qu'une très vague relation entre ces deux dimensions. La hauteur, qu'elle soit prise au garrot ou au milieu du dos, est toujours

supérieure à deux fois la circonférence du pied. D'ailleurs, deux animaux de même taille n'ont pas toujours le même tour de pied, et chez un animal les deux pieds n'ont pas toujours le même pourtour.

On a dit aussi que, chez les mâles, le diamètre du pied de devant égalait la circonférence des défenses au sortir de la bouche ; c'est aussi inexact ; il n'existe aucune corrélation entre ces dimensions ; certains mâles d'ailleurs sont dépourvus de défenses.

Des auteurs ont écrit que l'éléphant d'Asie était « beaucoup plus petit » que son congénère d'Afrique. Outre que le qualificatif « petit » est au moins déplacé quand il s'agit d'une pareille masse, la vérité est que l'éléphant d'Asie, presque aussi gros que la grande espèce d'Afrique, est moins haut sur pattes. La taille des femelles adultes est de 2 m. 60 en moyenne ; celle des vieux mâles peut atteindre trois mètres ; il en a été tué de plus grands, mais c'étaient des exemplaires exceptionnels ; par contre, les grands mâles de trois mètres ne sont pas des exceptions ; ce sont simplement des anciens, presque centenaires souvent, et la plupart se rencontrent en captivité. Alors qu'il y a un siècle, l'éléphant d'Afrique parcourait encore ses immenses territoires en toute quiétude, celui d'Asie était massacré pour son ivoire depuis l'antiquité ; en ces temps modernes, bien rares sont les porteurs de défenses, ayant pu errer un demi-siècle par monts et par vaux sans recevoir le projectile fatal, balle ou flèche empoisonnée. Les deux plus grands mâles que j'ai tués mesuraient 3 m. 05 au moins ; or, ce n'étaient pas des vieillards ; le bord supérieur de leur oreille était replié de cinq centimètres à peine ; ayant défoncé les maxillaires pour extraire les molaires, pesant cinq kilos l'une, et loin d'être usées, je constatai, dans les cavités des os, des paquets de lamelles en réserve pour une future dentition, et ainsi des dizaines d'années d'existence pour l'animal. Quelques temps auparavant, j'avais tué une vieille femelle solitaire presque aussi grande ; mais, celle-là parvenue à son extrême vieillesse : les molaires en service étaient complètement usées et n'avaient plus de racine.

Bien que la tête soit bombée et proportionnellement plus volumineuse que dans l'espèce africaine, les alvéoles dentaires qui produisent les défenses sont moins développées. Alors qu'en Afrique les femelles portent généralement de petites défenses et les mâles de très belles, en Asie les mâles seuls en portent, et rarement de belles ; les femelles n'ont que des embryons d'incisives ne dépassant pas la lèvre. Cette incisive, conique par la racine, au lieu de grandir, s'atrophie avec l'âge et le chicot finit par être expulsé par les cellules osseuses, qui envahissent la cavité dentaire.

La denture de l'éléphant se réduit à quatre molaires, qui représentent plusieurs dents soudées et une surface masticatoire proportionnée à la taille de la bête, bien qu'à première vue ces dents donnent l'impression d'être insuffisantes. Le jeune éléphanton vient au monde avec quatre dents de lait, grosses comme les molaires d'un bœuf ; cette première dentition ne lui sert pas, et sera remplacée vers la première année par des dents plus sérieuses avec lesquelles il commencera à manger. Au cours de son existence, l'animal change de dents plusieurs fois ; elles s'éliminent lentement par l'avant, ainsi que l'os qui les porte, pour faire place à une nouvelle dent, qui se trouve en arrière dans une cavité du maxillaire, séparée de la dent en fonction par une mince cloison osseuse, et présente l'aspect de lamelles à peine accolées. Lorsque l'animal est parvenu à son extrême vieillesse, la dernière molaire occupe tout le maxillaire et l'on ne voit plus de lamelles en réserve. Les animaux qui présentent au moment où ils sont tués huit molaires, ou plus exactement quatre doubles molaires, car elles sont étroitement juxtaposées, ont été tués à une période de leur existence où ils changeaient de dents, et portent une partie de l'ancienne accolée à la nouvelle.

La peau de l'éléphant, très épaisse partout, sauf sous le ventre et la face interne des membres, est couverte de papilles cornées implantées verticalement, qui lui permettent de passer sans accrocs à travers n'importe quels fourrés d'épines. Il aime se couvrir de boue, terre, sable ou poussière, et à défaut, de feuilles sèches et de poignées d'herbe, qu'il se lance continuellement sur l'échine, dans un but mal défini ; je ne pense pas



FIG. 5. — *Taureau banteng.*



FIG. 6. — *Canard et tantes (Tonkin).*

que ce soit pour se débarrasser des parasites qui l'importunent ; il est trop bien cuirassé contre les attaques des tiques, des taons, même des sangsues ; quant aux myriades de moucheron qui en veulent à ses yeux, ses larges oreilles s'agitant comme des éventails, suffisent à les disperser ; il sait d'ailleurs fort bien cueillir un rameau feuillu pour s'émoucher tout le corps.

Il est cependant un parasite, que presque tous les éléphants portent, sans d'ailleurs en paraître gênés, ce sont des larves blanches, analogues à celles du hanneton, qui vivent sous la langue, baignant dans la salive ; on en trouve parfois des dizaines, de toutes tailles suivant le stade de leur développement. Je pense que ce sont des larves d'oestres, mais je n'ai pas trouvé leur détermination dans les traités d'entomologie ; non plus que celle de larves du même genre, qu'on trouve dans l'oreille des cerfs, qui en ont parfois le conduit auditif entièrement bouché.

Comment se fait-il que beaucoup d'éléphants adultes, surtout parmi les femelles, aient la queue écourtée, parfois même amputée presque complètement ? — Est-ce la conséquence de luttes et le résultat d'une morsure ? — Est-ce parce qu'en descendant les berges des fleuves ou les pentes des montagnes en troupe serrée, l'un a posé le pied sur l'appendice de l'autre ? — Ou bien parce que les jeunes ont l'habitude de saisir la queue maternelle pour se faire tirer dans les passages difficiles ? — En tout cas, ce n'est sûrement pas, comme me l'ont raconté des indigènes, parce que le tigre la leur a dévorée.

Hôtes de la grande jungle, les éléphants s'aventurent volontiers la nuit sur les terres cultivées pour prélever leur part des récoltes ; et leurs déprédations dans les rizières, les champs de maïs ou de cannes à sucre sont considérables. S'ils sont nombreux et reviennent plusieurs nuits de suite, ce qui est généralement le cas, il ne reste rien à récolter : tout est ravagé malgré les veilleurs, qui, hors d'atteinte dans des abris construits sur de grands arbres ou d'énormes monolithes, s'efforcent, mais en vain, de les effrayer par tout le vacarme possible, par des jets de pétards ou de torches enflammées. Si la table est bonne, les animaux ne la quittent que repus, et ce qu'ils n'ont pas mangé est écrasé ou arraché.

L'éléphant isolé est un animal silencieux, et, même en troupeau, les vieux ne font guère entendre de jour cris et barrissements sans motif. Ce sont surtout les jeunes, qui de jour comme de nuit font un vacarme inconsidéré, qui révèle de fort loin leur présence au chasseur ; ils trompètent, barètent et crient imprudemment, modulant sur différents tons des séries de sons flûtés, qu'une oreille non prévenue ne supposerait guère émis par eux.

Les indigènes, qui vivent dans les régions à éléphants, qu'il s'agisse des Annamites, des Tiams ou des Moïs, ont sur l'éléphant des croyances superstitieuses, variables avec les régions, transmises par la tradition, mais dont ils sont incapables d'expliquer clairement l'origine. Pour les habitants d'un village, la chair de cet animal est un aliment recherché ; dès que sa mort est connue, ils arrivent comme des vautours ; au bout de trois ou quatre heures, il ne reste plus que la carcasse, toute la viande a été prélevée pour être séchée et fumée. Mais dans un village voisin, personne ne consomme la viande, ni ne veut y toucher ; l'éléphant, auquel ils donnent des appellations respectueuses, étant considéré comme un de leurs ancêtres par ces adeptes inconscients de la métempycose. Et presque nulle part, les gens du pays n'aiment contribuer par les renseignements fournis, ou l'aide apportée au chasseur, à la mort d'un de ces géants, parce qu'ils craignent, comme pour le tigre, sa vengeance posthume ou celle de ses semblables.

La façon normale de chasser l'éléphant est de le suivre à la piste. Il arrive parfois qu'on rencontre en plein jour un troupeau cherchant sa nourriture à découvert ; surtout par temps pluvieux ; mais ces rencontres fortuites sont rares. D'habitude, les animaux, après leur randonnée nocturne en terrain varié, regagnent au lever du jour l'abri de la grande forêt, ou, à défaut, se réfugient au sein des plus épais fourrés, des bambous épineux par exemple. Les y suivre n'est pas toujours aisé ; mais les rattraper est encore moins facile ; il arrive qu'on suive leur piste pendant des heures sans gagner sur l'avance qu'ils ont prise, et que finalement l'heure ou l'éloignement oblige le chasseur à cesser la poursuite. C'est une déconvenue prévue au programme

et qui ne doit pas décourager ; on reprend la piste le lendemain, si c'est possible.

Généralement, les animaux rentrés à couvert, s'enfoncent lentement sous la futaie jusqu'au moment où la chaleur commence à se faire sentir. Le troupeau s'arrête alors ; parfois assez groupé, le plus souvent dispersé sans ordre, certains individus pouvant se trouver à cent mètres des autres ; l'histoire des sentinelles se promenant autour du troupeau pour assurer sa garde est une bonne plaisanterie ; c'est à l'heure de la sieste que le chasseur expérimenté, à la recherche d'un porteur d'ivoire, a le plus de chances de pouvoir passer en revue les membres d'un troupeau en les approchant de près. Les jeunes se couchent non loin de leur mère le plus souvent ; mais les plus grands s'étendent aussi très volontiers, quoiqu'on en dise ; s'ils sommeillent, le chasseur arrive dessus involontairement ; s'ils somnoient seulement, ils font en agitant leur oreille libre pour chasser les mouches assez de bruit pour que le chasseur aux aguets devine leur présence. J'ai rencontré maintes fois des éléphants couchés, le plus souvent à l'écart les uns des autres ; cependant une fois, sur le sommet des collines de Suôi-Van j'en ai vu cinq grands étendus tête à queue, en ligne, à se toucher.

Après quelques heures de repos, ils se déplacent et s'en vont furetant sous bois, arrachant une branche ici, une racine ailleurs, pour faire une nouvelle halte un peu plus loin, si la chaleur est forte. Et vers la fin de l'après-midi, ils reprennent lentement le chemin de sortie de la forêt.

Les troupes se composent d'une majorité de femelles de tous âges et de jeunes mâles ; mais il n'est pas rare d'y trouver quelque beau mâle adulte. Celui-ci n'est souvent que de passage, car les éléphants mâles n'attendent pas d'avoir atteint toute leur croissance pour faire montre d'indépendance et voyager seuls, se joignant à un troupeau ou à un autre au hasard des rencontres.

Lorsqu'on suit les traces d'un solitaire, il y a beaucoup de chances pour que ce soit un mâle ; mais s'il ne laisse pas trace de ses défenses dans la terre ou dans l'écorce des arbres, rien n'en donne l'assurance au chasseur, qui éprouve parfois la déception de rejoindre une femelle isolée, après une poursuite

longue et pénible. C'est que les empreintes laissées par les pieds sont absolument identiques pour les deux sexes et rien ne permet de les différencier. On va répétant que les pieds du mâle ont une forme allongée, et j'ai vu des pisteurs colporter cette assertion parfaitement fausse. En réalité, les pieds de devant sont arrondis et ceux de derrière ovales, quel que soit le sexe.

De tous les gros quadrupèdes, l'éléphant est le plus facile à approcher, pour le chasseur qui sait manœuvrer ; l'essentiel est de se placer à bon vent, car seul son odorat est bien développé. Ses autres sens le servent plutôt mal : il n'a pas l'acuité visuelle d'un cerf ou d'un bœuf ; quant à l'ouïe, elle ne peut le renseigner que s'il ne fait pas trop de bruit lui-même. Ayant éventé le chasseur, il ne se sauve pas toujours immédiatement ; il reste plus souvent immobile et silencieux, attendant le moment de reprendre confiance ou de s'en aller discrètement, ce qu'il sait faire sans plus de bruit qu'une souris.

En prenant les précautions voulues, on peut donc facilement l'approcher de très près, ce qui est d'ailleurs indispensable pour un tir efficace. Sous la forêt, le chasseur ne doit avancer vers l'animal, surtout s'il s'agit d'un solitaire, qu'avec circonspection et en scrutant attentivement du regard l'épaisseur des fourrés, car, pour gros qu'il soit, un éléphant est à peine visible dans l'ombre ; sa masse, de teinte terne, se confond avec les parties sombres du sous-bois. S'il s'agit d'un troupeau, on entend de côté et d'autre des animaux qui décèlent leur présence par des bris de branchages, des souffles, des claquements d'oreilles ; mais il en est aussi qui se reposent immobiles et silencieux, et l'on ne s'aperçoit de leur présence qu'à quelques pas seulement.

La bonne distance pour tirer l'éléphant est de 15 à 25 mètres ; il arrive même qu'on en approche à moins de dix, souvent sans le vouloir comme je viens de l'expliquer. Le chasseur surpris par ce brusque voisinage n'a pas à se troubler, car, à moins d'une maladresse rare, bien placer sa balle au cerveau à cette courte distance est un jeu, et une seule balle suffit quelle que soit la taille de l'animal. Il est toutefois prudent de doubler immédiatement l'animal à terre d'une balle dans l'oreille, précaution qui évite de le voir se relever soudain, s'il n'a été qu'étourdi par

un projectile mal placé, pour disparaître aux yeux du chasseur, ou se précipiter sur lui ; chose arrivée plus d'une fois.

Dans le tir au cerveau, la balle doit être dirigée de façon à traverser la tête suivant son grand axe, au niveau du conduit auditif, qui marque le centre de la boîte crânienne. Tout le sommet du crâne n'est qu'un bloc de cellules osseuses, où une balle pénètre sans produire d'effet meurtrier. Le chasseur non averti, trompé par les apparences de cet énorme crâne, est toujours tenté de tirer trop haut. Il faut placer sa balle : dans la nuque derrière l'oreille, si l'animal est approché par l'arrière ; dans le trou de l'oreille, s'il est de profil ; entre l'œil et l'oreille, s'il se présente trois quarts de face ; et sous la bosse du front à hauteur des yeux, s'il est bien de face. Enfin, si l'animal, qui fuit ou a été blessé s'avance sur le chasseur, tête haute, trompe repliée ou non, c'est au milieu de la ligne qui joint les défenses à leur sortie de la bouche, et plutôt en dessous qu'il faut viser ; mais comme je l'ai lu sous la plume d'un chasseur d'Afrique, c'est « un coup désespéré ». Aussi vaut-il mieux, quand les lieux s'y prêtent, éviter l'animal en pivotant derrière le gros arbre le plus proche et le laisser passer, prêt à faire feu naturellement s'il esquissait un geste d'attaque... Personnellement, il m'est arrivé seulement quatre fois en quarante ans d'être dans cette situation : trois fois, c'était dans la forêt épaisse ; la végétation me permit de m'éclipser au dernier moment, puis, l'animal m'ayant dépassé, je pris aussitôt la direction opposée à la sienne, avec une agilité de circonstance. La quatrième fois, c'était en terrain découvert dans des clairières au Nord du Tacou ; le seul abri possible à proximité était un tronc d'arbre moins gros que moi-même, et cinq animaux, (dont je venais de blesser l'un), arrivaient sur moi en ligne, le mâle au centre et me voyant parfaitement. A une quinzaine de pas, je compris qu'il était préférable de risquer le coup. La chute subite du mâle, qui roula foudroyé, fit dévier les autres ; ils passèrent affolés, la queue tendue, à quelques mètres seulement sur ma gauche.

Je ne conseillerai jamais le tir au cœur ou au poumon ; le premier organe est plus difficile à repérer que le cerveau ; une atteinte au second permet au blessé d'aller souvent trop loin ;

d'où poursuite risquée ou perte du gibier. Ces organes sont la cible de ceux qui n'osent pas approcher et qui espèrent qu'en envoyant « dans le tas » plusieurs projectiles successifs à une centaine de pas, ils tueront leur animal sans courir de risques. Cette façon d'agir fait surtout des blessés. En tirant au cerveau, on fait neuf fois sur dix des morts du premier coup de feu ; on est, en tous cas, immédiatement fixé sur le résultat.

Au bruit de la détonation, c'est ordinairement une débandade des membres du troupeau, qui fuient dans la direction de leur marche, s'ils étaient en mouvement ; mais s'ils étaient au repos, somnolant, dispersés ici et là, il arrive que l'alerte les surprend ; n'ayant pas vu leur camarade tomber et ne sachant d'où vient l'attaque, ils hésitent sur le parti à prendre : ils vont, viennent, écrasant les broussailles, tout en ronronnant d'une façon peu engageante. Cette indécision ne dure que quelques secondes et c'est ensuite la fuite éperdue ; mais il y a là un instant d'émotion pour le chasseur noyé dans la végétation et environné d'éléphants, qu'il entend et ne voit pas. Il m'est arrivé deux fois dans ces conditions d'abattre successivement, après l'animal que j'avais choisi, deux de ses camarades, sans avoir le temps de recharger, avant de mettre les autres en fuite ; toute tête qui émergeait près de moi de la végétation recevait aussitôt une balle. D'autres fois, le troupeau tardant à partir, c'est moi qui ai rétrogradé rapidement à quelque distance, pour attendre sa fuite et revenir alors près de ma victime ; mais, en ces derniers cas, je n'étais pas entouré, j'étais sur une aile du troupeau et n'avait pas la retraite coupée.

Les éléphants ont l'instinct de la solidarité ; quand l'un d'eux, tombé sous une balle, n'est que blessé, ses proches voisins l'aident à se relever et à fuir. Je ne les ai jamais vu s'attarder ou revenir près d'un mort, en groupe tout au moins ; les trois seules fois où j'ai constaté le fait, il s'agissait d'une vieille femelle revenue la nuit près du cadavre de son fils ou conjoint, et qui, après avoir cherché à le déplacer, montait la garde à côté de lui. En tous cas, ils ne sauraient emporter un mort, comme des indigènes prétendent qu'ils peuvent faire...

Lorsque l'éléphant vient d'être abattu, il faut penser au dépeçage prochain. S'il est couché sur le flanc, il est utile, avant que la rigidité cadavérique ait contracté les muscles, d'étendre pattes et trompe dans la meilleure position pour pouvoir ensuite les couper facilement ; c'est aussi le moment de prélever un morceau de la langue, car plus tard il faudra renoncer à desserrer les mâchoires. S'il est tombé à genoux, les membres repliés sous lui, il faut au moins les efforts d'une quinzaine d'hommes pour le renverser sur le côté ; encore n'y parvient-on souvent qu'après avoir désarticulé l'épaule d'un côté, afin de supprimer ce point d'appui.

Il y a dans l'énorme pièce que représente un éléphant bien des parties utilisables, dont le chasseur ne tire aucun parti, simplement parce qu'il est trop difficile pour lui de les prélever ; tandis que des indigènes tireront profit de l'animal entier. En tous cas, même quand on ne peut se faire aider que par une main-d'œuvre réduite, il est toujours possible de réunir assez de gens pour prélever les trophées habituels : pieds, queue, défenses, qui seront, si le chasseur ne tient pas à les conserver, des cadeaux bien accueillis par beaucoup de personnes. Il est de tradition de prendre un tronçon de la trompe ou un morceau de langue ; ces deux organes sont des muscles pleins, qui ne diffèrent en rien, comme consistance et comme goût de la langue de bœuf ; étant plus gros, ils demandent seulement à être cuits plus longtemps. La viande, prise dans la culotte ou ailleurs, donne un bouillon qui a le même goût que celui de bœuf, et on peut faire un excellent concentré, sans regarder à la dépense. Le filet donne une chair foncée, mais qui n'est pas dure ; c'est d'ailleurs, comme dans tous les mammifères, le morceau le plus tendre. La graisse peut remplacer le saindoux ; et un animal en donne des litres. Mais, comme aucun chasseur ne l'ignore, le filet est un muscle interne, accolé des deux côtés de la colonne vertébrale ; il faut donc pour l'atteindre vider entièrement l'animal. De même pour la graisse qui enrobe les intestins ; c'est là un travail rebutant et d'autant plus répugnant que les dépeçeurs ne manquent jamais de donner un coup de couteau maladroit dans les intestins, qui aspergent immédiatement les environs de leur contenu. Quelques

instants après avoir été éventré, l'animal gît dans une mare de sang, de débris alimentaires et d'eau provenant de l'estomac, ce dernier en contenant souvent des dizaines de litres. Le chasseur le moins dégoûté n'ose plus approcher ; tandis que les gens de la montagne, venus à la curée, s'en soucient fort peu ; ils pataugent dans cette fange et, pour extraire les viscères, pénètrent dans la cage thoracique d'où ils sortent barbouillés de sang.

Là où les volontaires viennent en foule au dépeçage, le chasseur agira prudemment en faisant prélever d'abord les morceaux qu'il se réserve, et que j'ai indiqués plus haut ; autrement, il risque d'être le dernier servi, si même il l'est jamais. Les hommes se ruent à la curée, travaillant du couteau à qui mieux mieux ; lancent par-dessus leur épaule les tranches de viande, que femmes et enfants attrapent au vol pour les empiler dans leurs hottes. J'ai vu dans les régions montagneuses de Phanrang et de Phanhiêt, des Tiams et des Moïs, venus on ne sait d'où s'abattre sur un éléphant au nombre d'une quarantaine d'hommes, et deux fois plus de femmes et d'enfants, si bien que trois à quatre heures plus tard, il ne restait d'un gros éléphant que le squelette bien nettoyé.

Pour ce qui est de la conservation des pieds et de l'extraction des défenses, j'indiquerai plus loin, au chapitre « préparation des trophées », la meilleure façon de procéder.

Quelle arme ai-je employée ? — Mes armes personnelles pour la grande chasse se sont finalement réduites à deux : un mousqueton Rival, qui m'a servi pendant trente ans ; et une carabine Winchester 405, que j'ai renouvelée trois fois en quarante ans. Avec la Rival, petite arme légère et précise, j'ai tué près de quarante éléphants ; mais je dois dire tout de suite que c'est en tirant uniquement les balles blindées cylindriques à méplat, étiquetées en 1914-1918 : « pour mitrailleuse ». Ces balles, tirées entre douze et quinze mètres, traversaient le crâne de part en part et ressortaient de l'autre côté, ce que ne font pas toujours les balles d'un plus fort calibre, qui s'arrêtent sous la peau du côté opposé à leur entrée. Depuis longtemps, on ne trouve plus de ces balles ; or, les balles torpédo, actuellement en service, pointues et mal équilibrées sur leur axe, avancent en oscillant, d'où une

déviations fréquentes de leur trajet dès le point d'impact. Frappant un crâne d'éléphant, elles dévient, font un parcours fantaisiste et sinueux, au lieu du trajet rectiligne de quarante centimètres au moins nécessaire pour perforer le cerveau.

Avec ma 405, j'ai tué deux fois plus d'éléphants qu'avec le Lebel ; mais sa balle d'à peine vingt grammes est, à mon avis, le plus petit projectile à employer pour la grande chasse ; si j'ai toujours eu une préférence pour cette arme, c'est à cause de sa rapidité de manœuvre, qui permet de tirer sans désépauler les cinq cartouches contenues dans le magasin.

— Avez-vous rencontré souvent des éléphants ? — Je serais bien incapable de donner un chiffre presque exact de mes rencontres ; je ne puis faire qu'une estimation : étant donné que j'ai eu à peine l'occasion de placer une balle sur six rencontres, pour tirer environ cent trente éléphants, j'ai dû en approcher six cents fois ; rarement des isolés, le plus souvent des troupeaux. Il m'est arrivé de rencontrer dans une semaine trois ou quatre troupeaux, qui n'étaient pas toujours les mêmes, et aussi, en une seule journée, deux ou trois groupes différents, sans qu'il s'y trouvât un mâle adulte, et donc l'occasion de tirer. C'est ainsi qu'en septembre et octobre 1940, j'ai rencontré plusieurs fois le même troupeau de trente-deux têtes, sur les collines du « Nui-Môt », au Nord du Tacou ; je suis resté en observation des heures, à courte distance, regardant leurs gestes et leurs évolutions, sans jamais voir un mâle dans ce grand troupeau. Quelque dix ans plus tôt, à sept kilomètres plus au Nord, au pied des collines du « Nui-Gian », par une journée d'août très pluvieuse, j'avais pu observer quarante-deux éléphants, avançant en ligne déployée, tout en pâturant, dans la forêt-clairière ; ayant gagné à bon vent la partie haute du terrain, je les accompagnai, marchant parallèlement à eux, et eus tout loisir, pendant trois quarts d'heure, de les passer en revue : aucun des colosses, et il y en avait de beaux, ne portait d'ivoire ; c'étaient tous des femelles. Il y avait seulement trois petits mâles aux pointes insignifiantes et deux de moyenne taille, à jolies défenses symétriques, et qui méritaient qu'on les laissât grandir encore. Quelques années plus tard, toujours au mois d'août, je rencontrais plusieurs

fois le même groupe de douze bêtes, comprenant un petit mâle et une vieille femelle brune à queue écourtée. La dernière rencontre eut lieu un matin sur les collines du Nui-Gian, qui dominent la voie ferrée. Cette fois, le groupe s'était accru de deux unités pendant la nuit : c'étaient deux grands mâles, et le plus beau avait des défenses de trente-deux kilos, longues d'un mètre soixante-quinze.

Mais alors, faut-il donc arpenter tout le pays, par monts et par vaux, pour finir par tuer un porteur d'ivoire ? — Pas toujours, mais bien souvent. Depuis longtemps, j'ai constaté pour ma part, que la mort d'un beau mâle représentait environ trois cents kilomètres parcourus à pied... Mais, qui veut la fin, veut les moyens ! Je crois que ce chiffre n'a rien d'extraordinaire, car j'ai lu qu'un chasseur d'Afrique l'évaluait à deux cents pour les régions où il opérait. Je parle d'un chasseur pistant lui-même, et non d'un de ces porteurs de fusil, qui tombent d'avion, sont pris en charge par un ou plusieurs guides spécialisés et conduits le jour suivant là où un éléphant les attend.

Le Rhinocéros.

L'existence en Indochine du rhinocéros indien, ou grand unicolore, n'a jamais été confirmée, malgré de prétendues rencontres ; comme il n'existe pas dans les pays voisins, il y a tout lieu de croire qu'il n'a jamais existé en ce pays. Son habitat est réduit à quelques rares régions de l'Inde, dont les vastes marais du delta du Gange, du Brahmapoutre, où la réserve de Kasiranga, en Assam, en renfermeraient encore deux à trois cents, chiffre qui représenterait, d'après les experts, plus de la moitié de ce qu'il en reste encore au monde, car c'est un animal en voie de disparition, malgré la protection tardive, dont il est l'objet. Jamais, en plus de cinquante ans je n'ai pu en voir une dépouille de provenance locale.

Quant au rhinocéros de Sumatra, dit rhinocéros bicorne, j'en ai vu une dépouille, provenant du Laos, c'était la peau de la tête où adhéraient encore les deux cornes. Des témoignages,

qui n'étaient pas suspects, m'ont confirmé son existence en d'autres régions montagneuses de l'Annam ; mais, il est certes rare partout. Ce n'est pas le monstre redoutable annoncé par certains ; c'est un animal au corps massif, qui n'a guère plus d'un mètre de haut, pour une longueur de deux.

L'espèce, qui fut assez abondante autrefois dans la péninsule indochinoise, est le petit unicorne, ou rhinocéros des îles de la Sonde. J'en ai vu plusieurs fois des dépouilles : cornes et peau, exportées en Chine ; mais, la plus belle corne que j'ai vue ne mesurait même pas trente centimètres de haut. Les mâles seuls portent une corne, rarement belle, plus souvent réduite à une simple protubérance, comme chez les femelles. C'est un piètre trophée, comparé aux cornes des rhinocéros d'Afrique, lesquelles dépassent souvent un mètre. C'est pourtant pour sa possession que les indigènes ont fait à cet animal une guerre exterminatrice, car la pharmacopée asiatique et les superstitions attribuent à cette corne des vertus surnaturelles. Au reste, dans cet animal, tout est valeur marchande : le sang, les os, la peau, l'urine et les organes internes possèdent aux yeux des Asiatiques des vertus rares et variées. En 1931, les commerçants de Cholon payaient la peau séchée, découpée en lanières, 500 \$ le picul de 68 kilos, et la corne sur la base de 450 \$ la livre chinoise ; ces prix seraient peut-être à multiplier par vingt aujourd'hui. On comprend dans ces conditions, que le rhinocéros ait toujours été traqué, même dans ses retraites les plus reculées ; comme il se reproduit peu, il se fait de plus en plus rare. C'est d'autant plus regrettable que cette fameuse corne, qui cause sa perte, a exactement la valeur de la « râclure d'ongle », comme l'a écrit le D^r Grommier, dans ses ouvrages remarquables, et que tous les chasseurs ont lus, sur l'Afrique et sa faune.

Le rhinocéros affectionne les régions mamelonnées ou montagneuses, pourvu qu'elles soient couvertes d'une brousse inextricable, où il se sent à l'abri, et qu'il s'y trouve des ravins marécageux, où il peut se vautrer. S'il sort pâturer en terrain dégagé, c'est seulement la nuit ; on ne risque pas de le rencontrer faisant sa sieste, comme son congénère d'Afrique, à l'ombre illusoire d'un acacia-parasol. Sa nourriture consiste en végétaux divers :

pousses tendres, tiges herbacées, rotins épineux, écorces, racines ; ses grosses molaires, aux arêtes vives et tranchantes broieraient des os. Il évite le voisinage de l'homme et des terres cultivées ; mais c'est un errant, qui fait parfois de longs voyages, et il arrive qu'on signale son passage, là où de mémoire d'homme on n'en avait vu. Son ouïe et son odorat le renseignent suffisamment ; mais sa vue semble médiocre. Ayant éventé le chasseur, il s'empresse de fuir ; ce qu'il ne sait pas faire discrètement comme l'éléphant, qui s'éloigne si souvent sans que le chasseur s'en doute ; le rhino fonce, en bousculant devant lui tout ce qui n'est pas obstacle infranchissable et se fait reconnaître au fracas qu'il déchaîne. L'espèce indochinoise n'est cependant pas énorme ; sa taille, bien loin d'atteindre deux mètres et plus, comme il est dit parfois, n'est guère supérieure à celle d'un buffle ; mais le corps moins ventru est plus allongé. Son cuir, de couleur grisâtre, parsemé de petites plaques cornées de même apparence qu'une peau de pomme-cannelle, est plus dense que celui de l'éléphant ; aussi, pour laisser aux membres leur liberté de mouvements, la nature l'a-t-elle pourvu d'énormes replis de peau au cou, à l'épaule, aux reins, aux jointures des quatre membres, ce qui compense le manque de souplesse de son épiderme.

On a rencontré parfois, ou vu les traces de trois bêtes ensemble ; ce n'étaient jamais des adultes ; mais une famille : un jeune et ses parents. Mais c'est exceptionnel, car l'animal erre généralement seul, même s'il en existe un couple dans la région. Les empreintes des pieds sur un sol meuble sont celles d'un gros sabot, encadré de deux petits, chaque pied portant trois doigts. En terrain sec, le gros sabot seul marque faiblement le sol, et la piste est d'autant plus malaisée à suivre que l'animal en progressant n'écrase pas la brousse à la façon de l'éléphant, mais marche tête baissée, soulevant épines, lianes et branchages, qui glissent sur son dos et retombent derrière lui. Cependant, suivre sa piste reste encore la meilleure façon de le trouver ; la battue ou l'affût étant rarement possibles.

Les indigènes ont sur le rhinocéros diverses croyances superstitieuses : les uns vous diront que pour le tuer, il faut une balle d'or pur ; d'autres, qu'il porte sur sa corne une pierre précieuse

lumineuse la nuit et vous affirmeront l'avoir aperçue. Beaucoup déconseilleront au chasseur de se lancer à la poursuite de cet être invulnérable, car protégé des Génies de la forêt. En un mot, c'est, pour les indigènes qui en ont bien entendu parler, mais ne l'ont jamais vu, un animal qui tient autant de la légende que de la réalité, tout comme la licorne, le phénix ou le dragon. Si l'on ajoute à ces considérations le fait que sa dépouille représente une fortune, on comprendra que personne ne se soucie de donner à l'euro péen, même contre forte récompense, les indications voulues pour tenter d'organiser une chasse au rhinocéros.

Sa vitalité ne dépasse pas celle d'un buffle, et le tir au cœur ou au poumon est le plus indiqué ; l'épaisseur de sa peau n'est qu'un mince obstacle à la pénétration des projectiles modernes, et une balle blindée à grande vitesse peut traverser un rhino de part en part. Le tir au cerveau est aléatoire, sauf de très près, par suite de l'exiguïté de la boîte crânienne, de forme triangulaire, surmontée d'une arête aiguë, et petite à proportion de l'animal ; elle est située tout en arrière des oreilles, tandis que l'œil semble au contraire placé trop en avant. Quant à la mâchoire, elle porte de fortes incisives, capables de causer de terribles blessures ; des chasseurs indigènes et français en ont également subi l'épreuve.

Quand la présence d'un rhino a été relevée dans une région où la traque est possible, les indigènes s'efforcent de s'adjuger sa dépouille par les balles, les flèches ou les pièges ; mais, c'est bien rarement qu'il devient leur victime ; aussi sa mort est-elle un événement dont on parle longtemps.

J'ai eu trois fois seulement au cours de mes chasses l'occasion de rencontrer des traces, et qui n'étaient d'ailleurs pas du jour : la première, c'était dans la région de Bau-Ca, à 61 kilomètres de Saïgon ; là, j'ai voulu suivre une piste de la veille ; mais après quelques kilomètres, j'ai renoncé. Bien qu'un Moï dégageât le passage pour lui-même comme pour moi, à grands coups de coupe-coupe, dans les rotins, les bambous et autres épineux impénétrables, nous faisions à peine un kilomètre à l'heure ; cette marche lente donnait tout le temps de nous agrip-

per aux tiques, aux fourmis rouges et aux innombrables sangsues des bois, embusquées dans le feuillage ou arpentant le sol.

Des deux côtés de la ligne idéale, qui forme frontière entre le Sud-Annam et la Cochinchine, il existe certainement encore des rhinocéros, car périodiquement on m'en signale des traces ; mais, le chasseur ne risque pas de les rencontrer en terrain découvert, le rhino cherche refuge pendant le jour au plus épais des fourrés inextricables ou dans des ravins marécageux, où l'homme enfonce dans la tourbe jusqu'aux genoux, tandis qu'une infinie variété de plantes, à l'ample et magnifique feuillage, forment un écran impénétrable et sans fin. Le rhino, qui ne quitte de tels refuges que la nuit, ne risque guère de rencontrer un chasseur.

En 1914, une femelle sans corne fut tuée à Cây-Tum, à la pointe Sud du Nui-Nhon, par un Annamite qui avait emprunté un fusil et qui me donna le crâne. Depuis cette époque déjà lointaine, des traces ont été parfois relevées dans cette même région. Les captures dont j'ai eu connaissance dans les années qui suivirent, furent celles d'un animal tué à quelques kilomètres en amont de la gare de Muong-man, et que j'aurais peut-être pu tirer, si l'informateur bienveillant, qui était venu me prévenir, ne m'avait annoncé la nouvelle en ces termes : « Monsieur, vous aimez la chasse ; je me fais un plaisir de vous avertir que je sais où il y a une « licorne » ; si vous venez, vous la verrez sûrement. » J'ai remercié, mais je ne me suis pas dérangé pour la « licorne »... Et trois jours plus tard, j'apprenais qu'elle avait été tuée !

Quelques mois après, j'appris qu'un rhino avait encore été tué du côté de Phanri et un autre dans les montagnes du cap Padaran par un chasseur de Nhatrang ; et je ne mentionne pas celui tué à Camranh, dont de Barthélémy a écrit l'histoire.

D'autres ont été signalés à diverses reprises dans les provinces de Binh-thuân et Khanh-hoa, où j'ai habité longtemps ; mais pour ma part, j'ai renoncé à voir un de ces animaux évoluant en liberté dans la sylvie indochinoise. Vers 1920, j'ai trouvé dans la région de Cumi le squelette disloqué d'un rhino venu crever *incognito* dans une forêt de rotins, je ramassai ses grosses mo-

lares, qui indiquaient un vieux et gros mâle. En 1930, j'ai vu, à Ninh-hoa, sur un camion chinois une tête fraîchement coupée apportée des Hauts-Plateaux... et depuis, je n'ai vu de rhino vivant que dans les parcs zoologiques.

Le Buffle.

Il existe dans certaines régions des buffles devenus sauvages ; animaux, ou descendants d'animaux domestiques, qui ont repris leur liberté ou ont été abandonnés par leurs propriétaires, comme il advient, lorsqu'en temps d'épidémie, les indigènes, pour diminuer la contagion, chassent et dispersent leurs troupeaux dans la brousse. Je ne parlerai pas de ces animaux, mais seulement des vrais buffles sauvages, ceux dont les ancêtres n'ont jamais connu le joug.

Je sais que quelques auteurs ont écrit que le buffle sauvage était issu du buffle domestique ; mais alors, ce buffle domestique, d'où est-il issu lui-même ? — De l'arche de Noé ?

D'ailleurs, pour ce qui est de l'origine des animaux domestiques, la discussion est close depuis longtemps : tous descendent de races sauvages. Dans cette partie du Sud de l'Asie, le buffle a donné le buffle ; le banteng a donné le bœuf que nous voyons chaque jour, et le coq sauvage, que nous connaissons tous : le « gallus ferrugineus ou coq de Bankiva », est l'ancêtre de toutes les races domestiques.

Revenons aux buffles : issus donc d'une même souche, domestiques et sauvages gardent entre eux une grande ressemblance ; cependant, la confusion n'est guère possible pour qui les a observés. Les buffles sauvages sont plus forts et semblent avoir le corps plus long ; ils n'ont pas le ventre traînant, l'allure nonchalante particulière à l'animal domestique ; tout dans leur comportement, surtout à la vue de l'homme, décèle la bête sauvage. Les poils du front sont bien noirs, alors qu'ils sont grisâtres chez les buffles domestiques ; enfin, on ne voit jamais dans les troupeaux sauvages d'albinos, comme il s'en trouve tant parmi les bêtes domestiques.

Le buffle sauvage est un habitant des grandes plaines marécageuses ou de la forêt humide ; l'ampleur de ses sabots indique bien un pied destiné à fouler un sol fangeux et mou. Il passe la plus grande partie du jour, surtout s'il fait chaud, couché dans l'eau ou vautré dans la vase, et conserve la couleur du dernier boubier où il s'est roulé.

Ses cornes, sensiblement aplaties et striées en dessus, sauf vers la pointe, sont d'une teinte noire uniforme. Elles atteignent un développement plus grand que chez aucun autre bovidé et celles d'un mètre cinquante suivant la courbure ne sont pas rares. Les massacres des buffles indochinois sont bien plus développés que ceux de leurs frères sauvages, les arnis de l'Inde ou de Ceylan. Il n'y a pas de différence sensible entre l'aspect des mâles et des femelles ; les cornes de celles-ci, bien qu'elles soient souvent aussi développées, sont moins massives que celles des mâles. Ces derniers vivent souvent en solitaires, et, à l'âge adulte, ne sont qu'en petit nombre dans les troupeaux, composés presque uniquement de bufflonnes et de buffletins.

Aller tirer le buffle au milieu des grandes plaines où il aime se tenir, est un sport qui ne va pas toujours sans quelque émotion ; il est rare que l'on puisse, dans l'herbe souvent très courte, approcher les animaux sans être vu ou senti ; alertés, ils ne fuient pas toujours, plus souvent ils font face et attendent l'adversaire, tous en ligne, la tête haute, les cornes couchées sur les épaules. Puis, quand la distance diminue et que le chasseur n'est plus qu'à quelque deux cents mètres, ils commencent à souffler et renifler, avançant de quelques pas, comme on le voit faire souvent aux buffles domestiques en présence de l'européen. Aux coups de feu et après quelques hésitations, tout le troupeau détale généralement, laissant ou non quelqu'un des siens sur le terrain ; parfois, il disparaît dans le lointain ; d'autres fois il va s'arrêter à quatre ou cinq cents mètres plus loin, et reste là, campé dans une attitude de défi, tant que l'ennemi est en vue.

En pareil terrain, où n'existe à des kilomètres à la ronde ni termitière, ni arbre, ni rocher qui puisse protéger contre la charge d'un animal, il est de la plus élémentaire prudence d'achever tout blessé avant de l'approcher. Il serait également

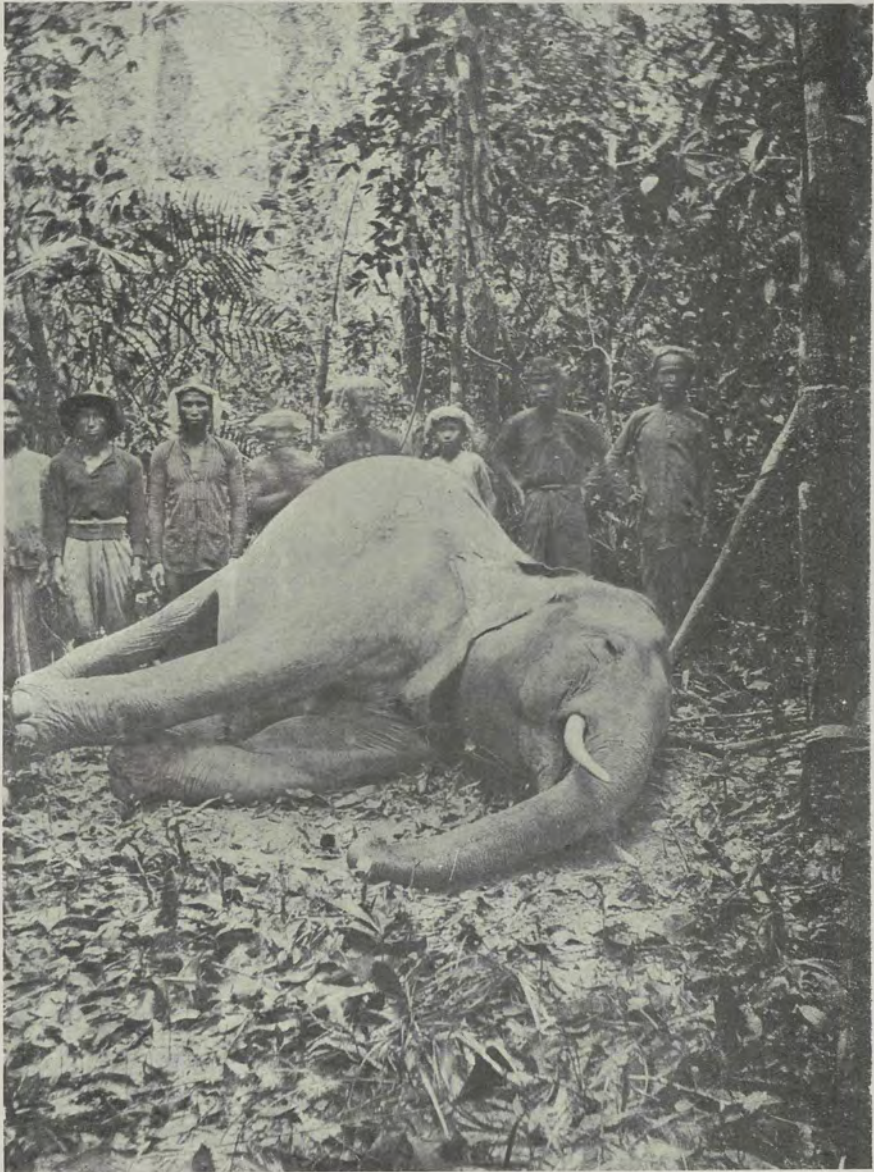


FIG. 7. — Au retour d'un festin nocturne dans les champs de maïs,
il trouva sa fin.



FIG. 8. — *Un bon chien de garde.*

dangereux de le suivre dans ces herbes, hautes de deux à quatre mètres, tellement denses que le chasseur n'y peut pénétrer, et difficilement encore, qu'en suivant les coulées déjà tracées par les hôtes de la jungle, alors que le buffle, écrasant tout, y évolue avec aisance. La poursuite d'un animal tel que tigre, buffle ou éléphant, qui se réfugie dans cet océan de verdure, doit être abandonnée, si décevant cela soit-il. En tout terrain où la végétation rend la poursuite possible, le chasseur ne doit avancer que prudemment et en silence ; il doit être fait à l'idée que d'un instant à l'autre, il peut se trouver face à face, à quelques pas seulement, avec son adversaire, qui aura fait demi-tour sur place avant de s'arrêter. Parfois un léger bruit, craquement de roseau ou froissement d'herbe avertit le chasseur de la proximité de l'animal ; mais il ne faut pas trop compter sur ce hasard. Plus souvent, rien ne décèle la présence de la bête, qui écoute silencieuse l'approche de son ennemi, ne perd rien de ses mouvements et se tient prête à foncer sur lui.

Quand on ne veut pas abandonner un animal que l'on a tout lieu de croire mortellement atteint, on peut remettre sa poursuite à plus tard ; un délai de quelques heures lui donne, s'il doit mourir, le temps d'expirer, et parfois un vol tournoyant de vautours indique l'emplacement où la bête est morte.

La chasse à pied dans ces grandes savanes herbeuses n'est guère possible qu'en fin de saison sèche, quand les incendies annuels ont nettoyé le sol de toute végétation, ou que l'herbe n'a repoussé que de quelques décimètres. Dès qu'elle atteint 1 m. 50, le chasseur, enfoui dans cette mer de verdure, n'avance que péniblement, sans voir des animaux d'une taille inférieure autre chose que le sillage de leur fuite. De loin, on ne distingue même plus l'échine des buffles, et on ne devine souvent leur présence qu'en apercevant des aigrettes ou des hérons blancs, qui semblent se promener sur la cime des hautes herbes ; en réalité, ils sont perchés sur le dos des ruminants et se font les auxiliaires du chasseur, pour un temps, car au moment de l'approche, ce sont eux qui donneront l'alerte aux buffles. C'est l'époque où l'emploi d'éléphants, si l'on en loue dans la région, permet aux pseudo-

chasseurs de faire des massacres, sans courir de risques, malgré la hauteur des herbes.

Ce que je viens d'écrire s'applique aux buffles des grandes plaines des vallées du Donai, du Mékong et de leurs affluents ; mais on trouve aussi des buffles dans des régions où la forêt-clairière domine, avec des hauteurs boisées et des prairies basses humides ; la chasse y présente peu de risques, puisque le premier arbre venu peut protéger le chasseur contre la charge éventuelle d'un blessé. C'est le cas de la vaste région, qui s'étend entre la route de Kratié et les Trois-Frontières. Mais, comme on y trouve aussi facilement gours, bœufs, kouprey, sangliers et toutes les variétés de cerfs, le buffle passe au second plan. Le chasseur ne retire rien de son coup de fusil sur le buffle, sauf le massacre, qui fera toujours plaisir à un ami, s'il ne le garde pour lui ; mais qui est bien ennuyeux à prélever et encombrant à rapporter. Les gens du village voisin, s'il en est un, prennent la peau pour la revendre, quelques morceaux de viande aussi, mais on peut dire que toute la bête est abandonnée aux vautours et aux fauves. Ce n'est pas que la chair du buffle soit immangeable ; mais, comme le chasseur choisit toujours sa victime parmi l'un des ancêtres du troupeau, il n'y a pas à s'étonner que cette chair soit coriace. Il en est de même pour les buffles domestiques ; ceux qui sont abattus pour la boucherie ou immolés lors des cérémonies, là où c'est l'usage, sont toujours des bêtes jeunes et choisies. Autrefois, dans les plaines de la Lagna, j'ai tué uniquement pour la viande, et à la demande des mois qui m'avaient loué leurs pirogues, un jeune buffle dont les cornes pointaient à peine ; je fis faire le lendemain un beefsteak pour moi au repas du matin et un rôti à celui du soir ; la chair avait l'aspect un peu foncé de celle du gaur, mais était aussi bonne.

Je viens de parler des buffles de la Lagna ; mais tout ce que j'en ai dit est aujourd'hui de l'histoire ancienne. Les buffles qui se comptaient par centaines, il y a encore trente ans, ont été anéantis jusqu'au dernier par la peste bovine. D'autre part, depuis l'époque de mes premières excursions dans les savanes, il y a près de quarante ans, les inondations annuelles, qui recouvrent toute

la vallée pendant des mois, ont apporté tellement de limon des montagnes lointaines, que le niveau du sol s'est exhaussé sensiblement. La plupart des mares se sont comblées et ne sont plus que des prairies en saison sèche. On ne voit plus un être vivant là où existait autrefois une nappe d'eau plus ou moins profonde, agrémentée de lotus et autres plantes aquatiques, peuplée de petits crocodiles, de sarcelles, plongeurs, poules d'eau, poules sultanes, aigrettes, hérons et tous les grands échassiers : jabirus, tantalets, cigognes, marabouts et bien d'autres oiseaux. Quelques-unes des plus grandes mares existent encore ; mais elles sont sans vie ; les vautours eux-mêmes semblent avoir émigré ; on ne les voit plus arriver par centaines tournoyer au-dessus de l'animal qui vient d'être abattu.

Si les buffles ont disparu, les cerfs des marais ont mieux résisté aux épidémies, bien que leur nombre ait diminué. Quant aux éléphants, la vallée de la Lagna et ses environs sont toujours un de leurs lieux de rendez-vous préférés. Des bantengs et des gaur, venus des montagnes voisines, ont en partie remplacé les buffles ; mais ils forment des petits groupes plutôt que des troupeaux. Reste à souhaiter que quelque épizootie exterminatrice ne vienne pas un jour les anéantir.

Le Gaur.

Ce grand bœuf sauvage peut être considéré comme le plus beau des bovidés, car un vieux taureau est un animal formidable, qui peut atteindre presque deux mètres au garrot ; je dis presque. Mais attribuer au gaur une taille de 2 m 20 à 2 m 40, comme je l'ai lu autrefois dans un rapport établi par un administrateur en tournée au Laos, c'est par trop exagéré ; c'est là la taille moyenne des éléphants femelles. Quant au poids, lui attribuer 1.200 kilos, comme je l'ai lu aussi, c'est encore exagéré ; l'avant-train de la bête est surélevé, mais sa croupe n'est pas plus haute que celle du banteng, soit environ 1 m 60 ; je n'ai jamais pesé un gaur entier ; mais j'en ai pesé souvent « en pièces détachées » sur les bascules des gares, ce qui suffit pour se faire une idée de l'en-

semble ; et je crois être près de la vérité en accordant 700 kilos à une bête adulte.

Beaucoup d'inexactitudes ont d'ailleurs été publiées à son sujet par des voyageurs, qui avaient pensé le découvrir, comme s'il n'avait déjà sa place bien distincte assignée dans la zoologie sous l'appellation de « bibos gaurus » ou « bos depressifrons », à cause de la dépression frontale qu'il présente entre l'arcade sourcilière et la base des cornes. Son chanfrein busqué lui donne un profil quelque peu étrange ; mais ses cornes massives, sa tête bien portée, sa haute taille et son pelage sombre, conservent à l'ensemble un aspect farouche et concourent à former un superbe animal ; lorsqu'une balle l'a couché à terre, sa vue ne donne pas, comme pour le banteng, l'impression au chasseur qu'il se trouve en présence d'une bête domestique.

Les vertèbres dorsales portent des apophyses très saillantes, qui manquent aux vertèbres lombaires, d'où cette taille plus haute à l'épaule. Le pelage, qui varie un peu suivant les régions, car le gaur se rencontre dans tous les pays depuis l'Assam, et aussi à Sumatra, est en Indochine d'un noir luisant, parce que l'épiderme de l'animal secrète une sorte de suint, qui s'étend sur la peau et les poils ; cette sécrétion accumulée forme un dépôt jaunâtre à odeur prononcée aux plis des membres, derrière les oreilles et les cornes.

Le corps du gaur est couvert de poils denses, mais courts ; sauf sous le cou et le ventre, où ils dépassent un décimètre. Son échine porte non pas une crinière, mais une bande, large d'un doigt, de poils ras légèrement plus clairs que ceux du corps et implantés à rebrousse-poil. Le front, ainsi que les membres, au-dessous du genou et du jarret, sont d'un gris jaunâtre, qui tranche sur la teinte sombre du pelage.

C'est un beau spectacle pour le chasseur à leur recherche aux premières heures du jour, que la vue d'un troupeau de ces grands animaux au pâturage : leur front, doré par les rayons du soleil levant, se détache sur la robe sombre de l'animal, dont la masse noire tranche elle-même sur le vert crû des prairies brillantes de rosée.

La robe des femelles est identique à celle des mâles, mais leur taille est légèrement inférieure et leurs cornes sont moins développées. Les jeunes veaux, pendant leurs premiers mois, sont d'une teinte uniforme gris-beige.

On peut chasser le gaur en suivant sa piste ; mais si celle-ci s'engage dans les halliers ou la forêt épaisse, où il aime se réfugier le jour, il est à peu près impossible d'arriver à portée, sans que son odorat ou son ouïe ne l'ait averti de l'approche du danger, qu'il s'empresse de fuir. Il vaut mieux, après avoir reconnu à leurs traces les habitudes des animaux d'une région, chasser à la rencontre, en parcourant de bon matin ou vers la fin du jour, les clairières et collines herbeuses, où ils sortent pâturer de préférence.

Le gaur est un montagnard agile, malgré son apparence massive, il affectionne les terrains accidentés et son pied ne craint pas le sol rocailleux. Aussi grimpe-t-il le plus souvent, en quittant les pâturages, vers les pentes boisées, où il se repose pendant la chaleur diurne dans les fourrés bien ombragés. Il n'y a guère qu'à la fin de la saison des pluies, quand les herbes ont atteint leur plus grand développement, qu'on le rencontre parfois couché en plein jour dans les roseaux ou les hautes herbes.

Le tir au poumon ou dans la région du cœur est à la fois aisé et efficace ; il vaut mieux prendre ces organes comme cible, que la tête ou le cou, à moins d'être très près. Un gaur abattu doit être approché prudemment ; et, s'il cherche à se relever, le coup de grâce est de rigueur ; car, s'il y parvient, ce sera pour disparaître, définitivement peut-être, ou se jeter sur le chasseur, qui se tiendrait trop près de lui. Le gaur, comme tous les bovidés, charge son ennemi tête haute, muffle levé ; le tir à la tête, dans cette position, atteint la mâchoire plutôt que le cerveau ; mieux vaut donc achever le blessé couché à terre. Je ne connais pas d'exemple d'un gaur ayant attaqué un chasseur spontanément ; mais j'ai connu pas mal d'accidents, dont certains mortels, toujours causés par des animaux blessés, et toujours provoqués par une imprudence du chasseur.

Sans rester vautré dans la fange, comme le buffle, le gaur se roule parfois dans les bourbiers, ce que ne fait jamais le bœuf sauvage ; il aime l'eau et boit régulièrement chaque jour, tandis que les bœufs, en saison sèche, ne se rendent aux points d'eau que tous les deux ou trois jours.

Les empreintes, laissées sur le sol par les sabots de devant d'un pied de gaur, sont plus grandes et plus rondes que celles du banteng, sans avoir l'ampleur de celles du buffle sauvage. Pour un chasseur un peu observateur, il n'est pas de confusion possible entre les pieds de ces trois bovidés.

Un vieux taureau représente l'un des plus beaux coups de fusil qu'un chasseur puisse faire actuellement à la surface du globe ; et cependant, je n'ai jamais pu contempler un de ces magnifiques animaux étendu sans vie, qu'avec le regret qu'il fut seulement possible de s'en emparer par la mort.

Le Bœuf sauvage.

Le bœuf sauvage fauve ou « banteng », qui semble un si proche parent du bœuf domestique, est répandu dans de nombreux districts de l'Inde, de la Malaisie et des îles de la Sonde. Le chasseur qui l'aperçoit pour la première fois hésite souvent à le tirer, craignant d'être en présence d'une bête domestique ; mais son attitude inquiète à la vue de l'homme, son allure rapide et soutenue dans la fuite, révèlent immédiatement l'animal sauvage. Il a conservé une harmonie des formes et une agilité, qui ne se retrouvent plus chez la bête domestique.

La robe du bœuf sauvage est d'un fauve brillant, légèrement plus clair sous le ventre ; la culotte est blanche et la moitié inférieure des quatre membres est d'une teinte dégradée gris-souris et blanche. Les vaches sont toutes d'un fauve uniforme ; mais il n'en est pas de même des vieux mâles. Certains sont d'une teinte plus claire, avec les épaules et le garrot teintés de gris ; d'autres, au contraire, sont plus foncés, d'un brun tirant sur la couleur du gaur ; mais tous sont d'une taille très supérieure à

celle des vaches et n'ont pas le front couvert des mêmes poils que le corps. L'os frontal est recouvert entre les cornes d'une peau rugueuse gris-clair, qui paraît blanchâtre de loin ; cette particularité, jointe à leur stature plus élevée, permet de les reconnaître immédiatement au milieu d'un troupeau.

Les cornes du taureau diffèrent de celles du gaur au point qu'on ne saurait confondre les massacres des deux animaux. Chez le gaur, les cornes s'élèvent verticalement, formant croissant au-dessus de la tête ; elles sont sensiblement aplaties à leur base, qui est jaunâtre, et deviennent cylindriques vers la pointe, qui est noire. A longueur égale, elles sont plus massives que celles du bœuf banteng. Chez celui-ci, les cornes à peu près cylindriques à la base, s'écartent au niveau du front, en arrière d'abord, puis se recourbent vers l'avant en se relevant légèrement. L'ampleur du massacre peut dépasser celle d'une tête de gaur, les cornes restant à proportion plus grêles. Leur couleur, toujours noire à la pointe, est souvent pour le reste de la corne d'une vive teinte orangée. Celles des vaches varient de forme, sont irrégulières, contournées parfois comme celles de certaines antilopes et toujours très peu développées.

Le banteng habite indistinctement la plaine ou la montagne, pourvu qu'il s'y trouve d'abondants pâturages ; et s'il se réfugie parfois dans la grande forêt, il lui préfère les régions de boqueteaux entrecoupés de clairières. Le banteng ne craint pas le soleil ; on rencontre même souvent aux heures les plus chaudes du jour des troupeaux couchés en plein soleil, sur l'herbe courte d'une vaste clairière. Peut-être choisissent-ils un endroit ainsi dégagé pour éviter les attaques par surprise des fauves ou de l'homme ; peut-être, plus simplement, pour fuir les piqûres des innombrables taons, qui, de mars à septembre, peuplent les frondaisons.

Le banteng, à cause de sa robe très voyante, est visible de loin ; mais sa vue est excellente, et bien souvent il apercevra le chasseur le premier, si celui-ci va de l'avant sans précautions ; il est bon de faire une courte halte tous les cent ou deux cents mètres pour explorer du regard les environs ; on verra parfois au loin une tache fauve, qui se déplace et que l'on n'eût pas

aperçue autrement. C'est alors le moment de combiner la manœuvre d'approche. Si les animaux sont nombreux, et inévitablement répartis sur un certain espace, il est fort difficile de se masquer, pour l'approche, aux regards de tous. Le plus souvent, les écrans naturels sont insuffisants pour cacher l'avance du chasseur. Celui-ci peut en tous cas fabriquer rapidement, avec une seule feuille de palmier ou quelques rameaux feuillus tenus à la main, un écran parfait ; cette ruse m'a servi bien des fois pour l'approche de toutes sortes d'animaux ; j'ai réussi à approcher des bœufs à une trentaine de mètres, et des sangliers, encore plus près. Inutile d'ajouter qu'il faut avoir la brise pour soi, car le gibier a l'odorat subtil et peut éventer l'homme à plus de deux cents mètres. Si, pendant l'approche quelques membres du troupeau dressent la tête et regardent fixement devant eux, même dans la direction du chasseur, ce n'est pas forcément l'indice qu'ils soupçonnent son voisinage ; ce geste leur est naturel et n'est que l'expression de la défiance instinctive, qui les porte à fréquemment inspecter du regard les alentours. Le chasseur n'a qu'à garder l'immobilité, jusqu'à ce que les animaux aient repris confiance ; alors, il reprend son avance.

A l'heure du repos, quand la plupart des individus d'un troupeau sont couchés et ruminent, souvent quelques vaches restent debout, qu'il s'agisse de gours, buffles ou bantengs, ce qui a fait croire que la garde du troupeau incombait plutôt aux femelles. J'ai pu constater que celles qui veillaient ainsi avaient toujours un petit et qu'elles restaient debout, simplement parce que cette position était la seule qui permit à ce petit de têter ; d'ailleurs, ces sentinelles remplissent le plus souvent très mal leur office. A ce propos, je dirai au sujet des femelles conductrices de troupeau, que le fait est réel pour une raison péremptoire : c'est que chez les bovidés, comme chez les éléphants, beaucoup de troupeaux sont uniquement composés de femelles ; et s'il s'y trouve un ou des mâles, ce sont des messieurs plutôt indépendants, qui se joignent à des troupeaux au hasard des rencontres ; ils les suivent et ne les conduisent pas. Souvent des exploitants forestiers m'ont rapporté avoir vu un petit groupe de bantengs,

tous des mâles ; je n'ai jamais douté de leurs déclarations, car, personnellement, il m'est arrivé plusieurs fois de rencontrer de vieux taureaux réunis ; mais jamais plus de cinq cependant. De même pour les éléphants j'ai connu trois compères, qui, toute la saison sèche 1948, restèrent cantonnés à la pointe est du Nui-Nhon ; la nuit, ils erraient le plus souvent isolément sur les rives du Song-Phan, à la recherche de leur provende, sans oublier mes rizières et mes bananiers ; puis, au jour naissant, ils rentraient par des chemins différents sous la haute fûtaie, et se retrouvaient toujours aux environs du Suôi-Sâu, dans le fouillis inextricable d'une zone restée fraîche, parce qu'un peu humide et très ombragée. Dans les mêmes temps, deux troupeaux de femelles, comprenant ensemble 32 têtes, ont fait quelques incursions dans les rizières ; ces mâles les ont rencontrées, comme les traces le prouvaient, mais ils ne les ont jamais suivies.

Quelques chasseurs de ma connaissance ont tenté d'utiliser des chiens pour la chasse aux bœufs, pensant que quelqu'individu du troupeau poursuivi ferait tête, et qu'il serait facile de le tirer ; mais ces essais ne furent pas couronnés de succès. J'ai tenté l'expérience moi-même, avec deux bleus d'Auvergne bons sur la plume et le poil, auxquels on adjoignait 4 ou 5 petits chiens mois ardents sur le poil. Cette meute hétéroclite, mise sur la piste fraîche et même amenée en vue du troupeau, s'en désintéressait aussi complètement, malgré tous les encouragements, que s'il se fut agi d'animaux domestiques. Elle ne songeait pas à leur courir après, alors que sur cerfs ou sangliers, on ne pouvait la retenir.

Comme tous les ruminants, les bantengs aiment venir lécher certaines terres contenant probablement des sels de soude ou de potasse, ainsi que les cendres végétales, et même les vieux ossements. J'ai connu de vieux squelettes d'éléphants en territoire giboyeux, qui chaque nuit furent visités pendant des années par des herbivores de la région. Cet appât inusité permet, si le terrain s'y prête, un affût de nuit ; il permet plus simplement, lors d'une visite matinale, d'y prendre une piste fraîche.

Certains groupements « tiams », à l'instar des Hindous, vénèrent le bœuf sauvage; ils ne le chassent pas; ne consomment pas sa chair et acceptent tout juste d'y toucher, pour aider au dépeçage et au transport; il trouve ainsi sur les territoires de ces villages, des cantonnements de tous repos; il y deviendrait même assez abondant, car le nombre des femelles est incomparablement plus grand que celui des mâles, s'il n'était, pour trop de chasseurs, la victime toute désignée d'hécatombes faciles.

Ailleurs, il a toujours été traqué par les populations autochtones, parce que sa chair, très appréciée à l'état frais, peut être rapidement séchée au soleil et se conserve ensuite pendant des mois; c'est un aliment précieux pour des gens qui ne vivent pas toujours dans l'abondance. Pour le chasseur blanc, elle ne le cède en rien à la meilleure viande de boucherie; et cela se conçoit aisément, puisque l'animal, sans jamais travailler, a pu toute sa vie se nourrir à son gré et manger à sa faim. C'est, si l'on peut dire, une fort belle pièce de gibier; un beau taureau adulte peut atteindre un poids de six cents kilos, pour une taille d'un mètre soixante à l'épaule. Les vaches sont bien moins fortes et ne dépassent guère la moitié de ce poids.

Le banteng est surtout répandu dans le sud indochinois, Cambodge compris; son habitat remonte moins loin le long de la chaîne annamitique que celui du gaur, et il n'existe pas, que je sache, au Tonkin. Dans certaines régions où les troupeaux n'étaient pas rares au début de ce siècle, il a totalement disparu, victime lui aussi de la peste bovine.

Le Kouprey.

Connu depuis les premières explorations du Cambodge, ce bœuf a reçu l'appellation de kouprey, qui est l'altération de « kos-prey », son nom cambodgien qui signifie « bœuf sauvage; le banteng ou bœuf fauve portant celui « d'ansong ».

Pour les étrangers, c'est le bœuf gris; car la teinte de sa robe tire sur cette couleur et jamais sur le fauve; les vieux taureaux sont d'une couleur plus foncée, rappelant celle du gaur et aussi

de quelques vieux bantengs. Ses caractéristiques les plus remarquables sont : la forme de ses cornes, qui se recourbent en avant pour se redresser ensuite, et dont la pointe, chez les vieux taureaux, s'effiloche en lanières et laisse croire de loin qu'elles sont terminées par un plumeau. D'autre part le fanon, quelconque chez le banteng, atteint chez le bœuf gris un développement exagéré. Pour classer le kouprey à sa place dans la grande famille des bovidés, il faudrait un examen anatomique de l'animal, et j'ignore s'il a jamais été fait. En 1937, le directeur du Zoo de Vincennes a pu ramener en France un jeune sujet, qui lui avait été procuré par le vétérinaire Sauvel, ce qui fit donner à ce bovidé, jusque là non dénommé, l'appellation scientifique de « bibos sauveli ».

L'espèce est localisée dans diverses parties du Cambodge et ne se rencontre guère vers l'Est au-delà des Trois-Frontières ; vivant en famille ou par groupes, plutôt qu'en troupeaux.

*
* *

Avant de clore le chapitre des grands animaux, un dernier mot sur leur chasse : « Quel plaisir éprouvez-vous donc à tirer sur ces monuments ? », demandent certaines personnes, en faisant allusion aux espèces qui précèdent, et à l'éléphant en particulier ; comme s'il suffisait de leur envoyer une balle, n'importe où en plein corps, pour que « ça tombe »...

A ceux qui ne sont que des porteurs de fusil, vagues disciples de St Hubert, je n'essaierai même pas de faire comprendre les sentiments et les émotions du chasseur de gros gibier ; mais à ceux qui ont le feu sacré, je répondrai simplement : « essayez, et vous verrez ».

Si la satisfaction ne se mesure pas uniquement au poids de la victime, celui-ci n'en demeure pas moins l'un des éléments qui concourent à former ce que l'on appelle « un beau coup de fusil ». Il n'y a évidemment pas plus de rapport entre la chasse du lièvre en France et celle de l'éléphant ici, qu'il ne peut y en avoir entre la pêche de la carpe et celle du requin. Le chasseur

de petit gibier des campagnes de France, qui éprouve tant de plaisir à voir le travail de son chien, auquel revient, en fin de compte, toute la peine et une bonne part du succès, n'éprouverait-il pas un plaisir encore plus vif, s'il pouvait lui-même remplacer cet auxiliaire, et ne devoir la réussite qu'à ses propres facultés ?

C'est précisément le cas dans la recherche et la poursuite des grands animaux, où le chasseur ne doit compter que sur lui-même de l'ouverture au final. Et puis, le décor où évoluent les acteurs est généralement digne de la scène, et suffit souvent à consoler de l'insuccès d'une chasse par la rareté du spectacle offert. Enfin, que reste-t-il d'un lièvre, d'une bécasse et des circonstances où on les tua ? — Pas même bien souvent un souvenir précis.

Pour celui qui a poursuivi les hôtes de la grande jungle dans leur habitat, sans même tenir compte des souvenirs matériels : trophées et photographies, il reste des pays parcourus, des émotions ressenties, de toutes les péripéties vécues au cours de ses chasses, assez de souvenirs vivaces pour permettre à son imagination de ressusciter le passé, quand l'âge aura pour lui sonné l'heure du repos.

CHAPITRE III

Fauves et Animaux
de moyenne taille.

Fauves et Animaux de moyenne taille.

Pour la chasse de ceux-ci, l'emploi d'une carabine n'est pas indispensable ; mais il est recommandable, puisqu'il permet un tir efficace aux distances où le coup de chevrotines devient aléatoire. Cependant, le tireur, après avoir manqué d'une balle cerf, tigre ou sanglier, se fait souvent cette réflexion : « si je l'avais tiré à chevrotines, je l'aurais eu certainement ». Et ce serait vrai dans bien des cas, car l'emploi d'un fusil lisse à deux coups, chargés, par exemple, l'un d'une balle, l'autre de chevrotines, donnera fréquemment de meilleurs résultats. Tout dépend des circonstances dans lesquelles le tir s'effectue.

Le Tigre.

Ce grand félin, dont la seule pensée fait travailler l'imagination de bien des chasseurs novices, est répandu dans une grande partie de l'Asie, de la Sibérie à l'extrême sud du continent. L'Histoire naturelle ne reconnaît qu'une espèce, communément appelée tigre royal ou tigre du Bengale, laquelle varie suivant le climat en force, taille et pelage. Les appellations de tigre de marais, tigre de montagne ou autres, ne sont que des désignations fantaisistes, qui n'indiquent même pas une variété. Les uns ont le poil jaune-paille, terne et d'un blanc sale, strié de maigres zébrures noires ; d'autres, qui donnent les plus belles dépouilles, ont le pelage d'un fauve ardent, le ventre bien blanc, le corps zébré de larges bandes d'un noir velouté ; mais entre ces extrêmes, il y a toutes les teintes intermédiaires, et, sur une douzaine de

peaux, on en trouve à peine deux qui se ressemblent. Les contrées naturellement froides, ou par l'altitude ou par la latitude, fournissent les plus beaux spécimens, et le tigre de Sibérie, moitié plus gros que celui d'Indochine, à fourrure épaisse de teinte pâle, représente le plus formidable félin actuellement existant.

Etant carnivore par nature, le tigre est évidemment cruel et sanguinaire ; mais la réputation de férocité qu'on lui a faite est très exagérée. Il ne répand pas le sang pour l'unique plaisir de le voir couler, et, comme le lion, ne tue généralement que s'il a faim. Pris jeune, il s'apprivoise bien, reste familier en grandissant ; et, s'il faut s'en défaire tôt ou tard, c'est qu'il devient difficile pour un particulier de le loger et de le nourrir.

A l'état sauvage, c'est un animal méfiant, de mœurs plutôt nocturnes, qui vit de gibier, et dont les campagnards ne redoutent pas trop le voisinage ; ils lui savent gré de dévorer bon nombre de cerfs, sangliers et autres destructeurs de récoltes.

Les enlèvements d'animaux domestiques, et surtout d'êtres humains, sont presque uniquement le fait d'un tigre auquel la vieillesse ou une infirmité résultant d'une blessure, enlève une partie de ses moyens pour terrasser les bêtes sauvages. Il arrive ; mais c'est l'exception, qu'un tigre dans toute la force de l'âge ayant constaté, après un premier essai, que l'homme est un sot gibier, et l'animal domestique une proie facile à saisir, sans ruse ni effort, profite de toute occasion de s'en emparer. Mais, entre l'animal et l'homme, dont il se méfie malgré tout, son choix est fait : il saisira un chien aux côtés de son maître, bondira sur un bœuf attelé et l'arrachera du joug malgré les cris du charretier ; enfin, s'il blesse ou tue un cavalier, c'est en voulant s'emparer de la monture.

Quand un tigre devient gênant pour un village, les habitants s'entendent pour mettre fin à ses exploits, par les armes, les pièges ou le poison. Ils n'aiment pas être contraints à cette extrémité ; ils considèrent ce fauve comme doué d'un pouvoir surnaturel, et une crainte superstitieuse, mêlée de respect, les porte à redouter l'âme errante de leur victime ou la vengeance de ses semblables. C'est pour le même motif qu'ils n'éprouvent qu'une

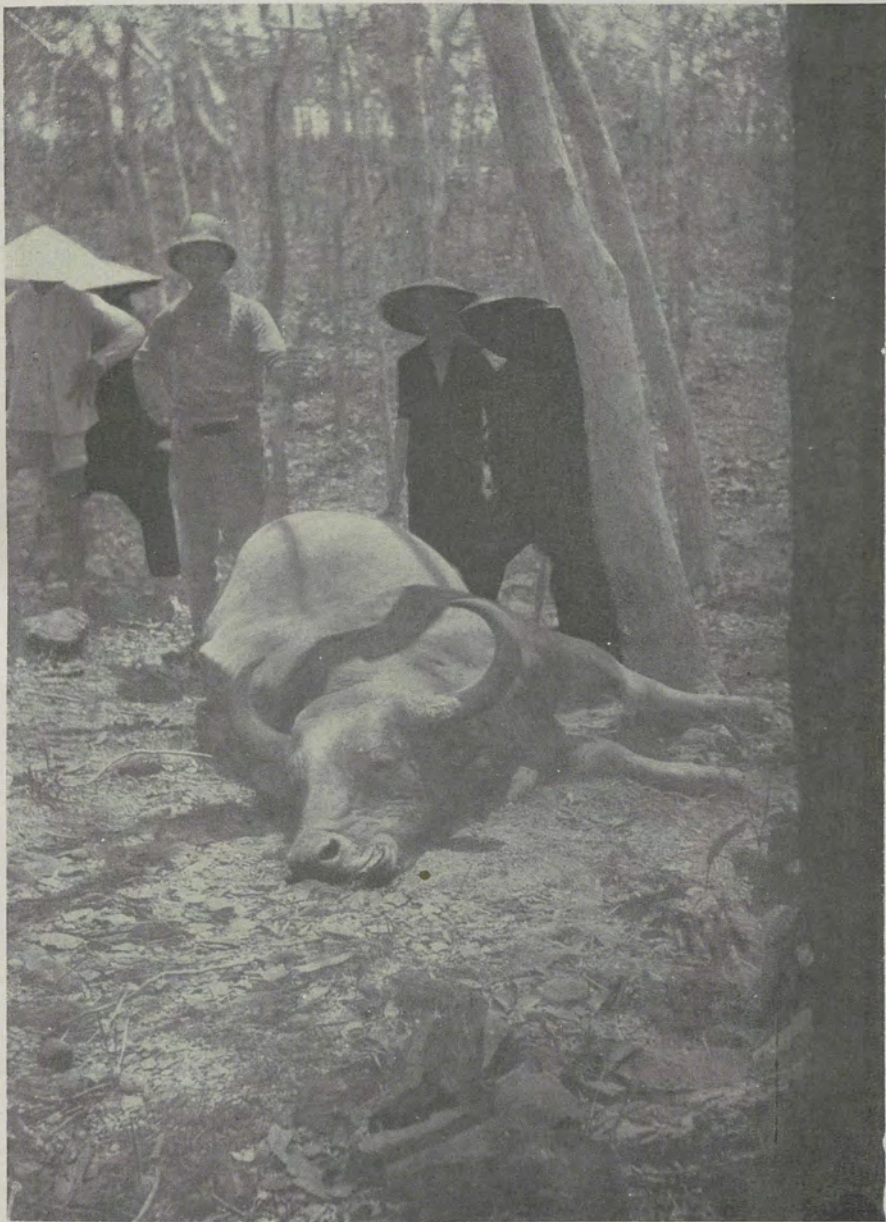


FIG. 9. — *Vieux banteng.*

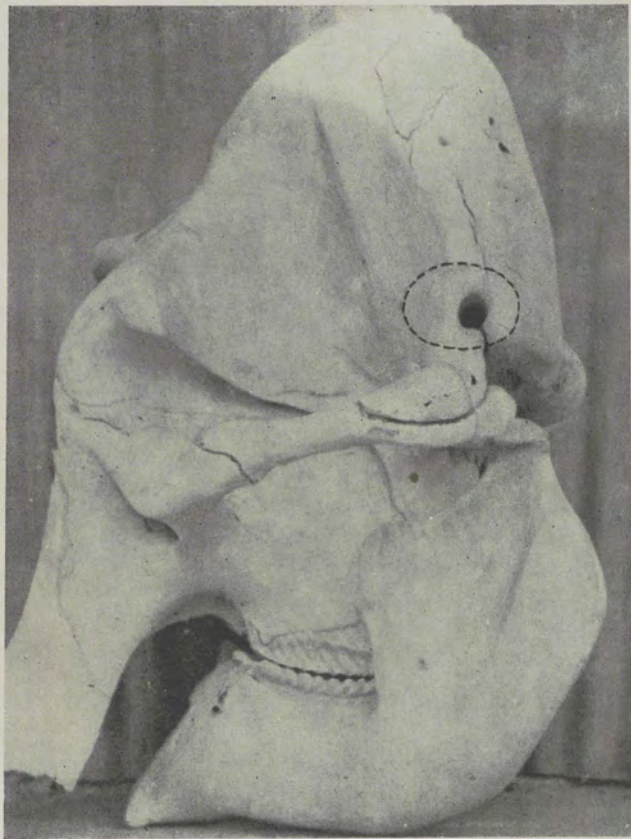


FIG. 10. — Crâne d'éléphant.
Le pointillé indique le cerveau.

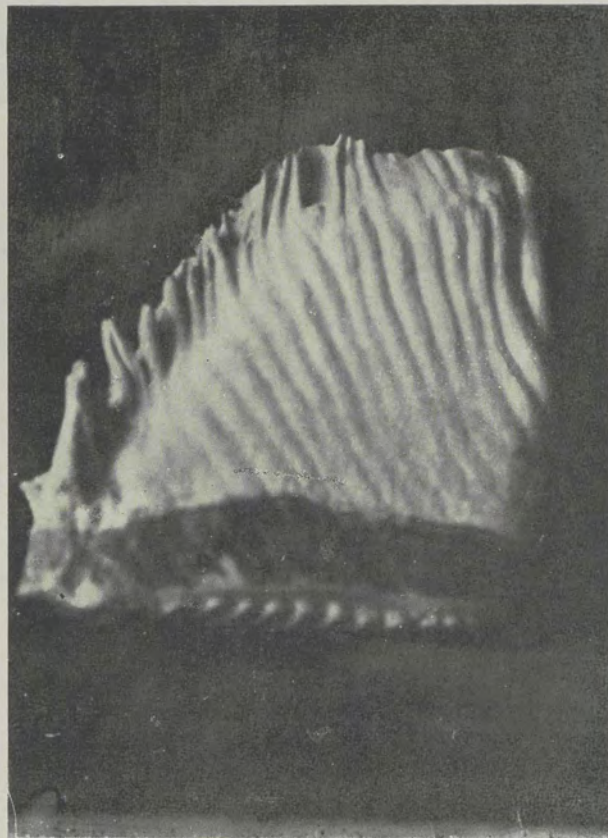


FIG. 11. — Molaire supérieure.
H. : 25 c/m, L. : 22 c/m. — Poids : 5 kilos.

médiocre satisfaction à voir le chasseur étranger venir détruire les tigres sur le territoire de leur village, et évitent, autant que possible, de participer en quelque façon à la mort de l'animal.

Lorsqu'un piéton aperçoit un tigre d'assez loin, il s'empresse de déguerpir ou de grimper sur un arbre, pendant que de son côté l'animal, s'il a vu l'homme, s'enfuit, ou, s'il ne l'a pas aperçu, continue sa route. Mais quand la rencontre se fait à trop courte distance pour que l'indigène puisse s'éclipser incognito, celui-ci, qu'il soit terrifié ou de sang-froid, pousse instinctivement un cri, qui met le tigre en fuite ; sinon, il lui fait des salutations de politesse. Il est exceptionnel que le fauve saute sur l'homme ; surpris autant que lui, il n'attend pas la fin des salutations pour disparaître, et l'indigène se redresse bien convaincu de l'efficacité de son geste.

Et cependant, il en est qui se vantent d'avoir lutté avec succès contre un tigre, grâce aux passes qu'enseigne la boxe annamite. Elle permet aux initiés de prévoir les attaques du fauve d'après les mouvements de sa queue, de les éviter, de le fatiguer et finalement de le dominer ; le boxeur, profitant d'un moment où le tigre se dresse, lui saisit les poignets, et, appuyant fortement sa tête sous le menton du fauve, l'immobilise et l'emmène où il veut... Malgré leur invraisemblance, ces hâbleries trouvent dans la masse populaire nombre de gens assez crédules pour les croire et les colporter.

Dans la brousse, les habitants hésitent à nommer le tigre par son nom, car une croyance très répandue lui attribue le pouvoir d'entendre ce qu'on dit de lui ; aussi emploient-ils pour le désigner des circonlocutions ou des termes respectueux. C'est ainsi qu'il reçoit, dans certains villages du Haut-Tonkin, l'appellation de « Ong-ba-muoi », c'est-à-dire Monsieur Trente, parce qu'après avoir parcouru trente pas, il est censé oublier la conversation surprise par lui.

Une autre croyance non moins répandue, et d'autant mieux acceptée que l'histoire naturelle est pour les autochtones une science inexistante, c'est que dans une portée de tigres, l'aîné est un tigre et le cadet une panthère. Une variante de cette croyance

est que, dans la portée, un seul des petits doive devenir tigre ; le sort des autres étant de rester loup, fouine ou renard. Pour reconnaître quel est son digne héritier, la tigresse dépose ses petits au milieu d'une clairière : ; puis elle disparaît dans la brousse voisine. Après un moment, elle revient en cachette et bondit subitement dans la clairière, en poussant un rugissement formidable. Un seul des petits n'a pas tremblé : c'est son fils qu'elle élèvera ; tandis que les autres, pris de panique, se sont enfuis dans la brousse, où ils continueront d'errer sous forme de petits carnassiers.

Lorsqu'un tigre s'est fait prendre au piège, le premier soin des indigènes, après avoir bien lardé son cadavre de coups de lance, est de brûler les grands poils des moustaches. Cette précaution est dictée par la croyance que ces poils peuvent être utilisés par une personne mal intentionnée, pour empoisonner ses semblables de la façon suivante : un poil est enfoncé dans une pousse tendre de bambou ; il donne naissance à une larve, qui grandit en même temps que la pousse qu'elle dévore, et finit par se métamorphoser en une sorte de gros rongeur. Cette bête étrange, élevée en secret, permet à celui qui l'a fait naître, d'empoisonner les gens sans laisser de traces, en diluant simplement dans leur boisson une minime quantité des excréments de la bête. Chez celui qui a commis un premier crime, le besoin d'empoisonner devient chronique ; il s'en prend d'abord aux étrangers, puis ensuite aux membres de sa propre famille. C'est pour éviter pareille calamité, que la tête du tigre tué est toujours flambée par les indigènes, qui achèvent ainsi de rendre inutilisable une dépouille déjà fort dépréciée par de multiples blessures et la façon maladroite dont la peau est enlevée.

Les os du tigre, en particulier l'osselet qui se trouve dans le muscle de l'épaule, sont considérés comme doués de rares vertus et recherchés des médecastres asiatiques. Ses dents et ses griffes servent d'amulettes ; ses yeux, mis à macérer dans l'alcool, fournissent un breuvage, qui communique à l'œil de celui qui l'absorbe le regard pénétrant du tigre. Un mandarin en use pour faire trembler les malfaiteurs comparus devant lui. Ces mêmes yeux

desséchés deviennent pour les voleurs de chevaux une amulette, qui leur permet d'emmener les animaux sans résistance de leur part.

Le folklore indochinois est trop riche pour que j'essaie de rapporter tout ce qui a trait au tigre ; j'ajouterai seulement que la tradition attribue au tigre un ennemi : c'est le chien sauvage fauve ; celui dont parle R. Kipling dans son « Livre de la Jungle » ; le tigre redouterait même son voisinage, car ces chiens peuvent l'aveugler, non seulement en leur lançant aux yeux un jet d'urine ; mais encore par les émanations qui se dégagent des endroits où ils se sont soulagés.

Il est à remarquer qu'une croyance identique existe au sujet de la loutre et du crocodile ; elle explique que l'on voit des bandes de loutres évoluer sans accident dans les eaux contenant des sauriens.

Il va de soi que ces histoires, jamais contrôlées, ne reposent sur aucun fondement. Les chiens sauvages évitent le tigre qui, attaqué, en ferait un massacre à coups de pattes ; de son côté, le tigre les dédaigne, leur chair n'étant pas à son goût ; ni le tigre, ni la panthère ne mangent la chair des petits fauves : chats, chiens, civettes, fouines ou loutres ; non plus que celle des oiseaux de proie, des oiseaux d'eau ou des serpents. Même affamés, cette chair leur répugne ; et cependant, comme j'ai pu le constater, ils ne dédaignent pas les poissons, les crocodiles et les grosses tortues de mer, qui deviennent souvent leur proie, quand elles viennent pondre la nuit sur le rivage.

Lorsque le tigre n'a pu faire une nouvelle victime, et cela lui arrive souvent, il revient volontiers vers les reliefs d'un précédent repas. Son estomac n'a d'égal que celui du vautour, et comme lui, il ingurgite sans souci des toxines des chairs corrompues arrivées au dernier degré de la putréfaction. Il se gorge de nourriture, quand il peut, prêt à supporter ensuite allègrement un jeûne de plusieurs jours. Et, quand une belle pièce ne tombe pas sous sa griffe, il sait se contenter, pour tromper sa faim, des proies les plus infimes : gros scarabées ou crabes de rizières, dont les débris se voient dans ses excréments.

On y voit aussi des brins d'herbe, des piquants de porc-épic, du poil de ses victimes ; mais je n'y ai jamais vu trace de plumes. On entend dire souvent que « là où il y a du paon, il y a du tigre », c'est un dicton qui marque simplement que l'habitat du paon peut être aussi celui du tigre ; mais non pas que ce dernier recherche le paon comme victime préférée. Cet oiseau est bien trop vigilant pour se laisser surprendre de jour par un tigre, et, la nuit il dort branché au plus haut des arbres, sans se soucier des fauves qui rôdent à terre.

Le tigre est beaucoup plus répandu qu'on ne le suppose, car il ne se montre de jour pour ainsi dire jamais. Il va seul le plus souvent ; mais à la saison des amours, on peut rencontrer des couples, et, plus tard, des familles de trois à cinq individus, tant que les jeunes restent avec leurs parents.

C'est un animal qui n'a pas le flair du chien et son odorat ne lui permet pas de suivre une piste ; il chasse à vue et par surprise ; en la circonstance, il se garde bien de proclamer sa présence à tous les échos et opère en silence, n'en déplaie à ceux qui prétendent avoir entendu le « cri de chasse » du tigre. Se glissant à bon vent entre fourrés et hautes herbes, il approche en rampant de la bête qu'il convoite, et, ce n'est qu'à six ou sept mètres, qu'il se détend toutes griffes dehors, et qu'en deux ou trois bonds, il la terrasse ou... la manque. Dans ce dernier cas, il se livre rarement à une poursuite qu'il sait presque inutile ; et c'est alors qu'il pousse quelques brefs rugissements, de dépit sans doute.

Si la victime choisie est de forte taille, soit un bœuf par exemple, il l'arrête d'un coup de patte au flanc ou au jarret, et la tue avec ses crocs, en brisant les vertèbres cervicales ou en l'étranglant.

Un bœuf, un buffle, même un sanglier, qui prévient l'attaque par surprise, en éventant le fauve à temps, n'hésite pas à faire tête, et, acculé à quelque obstacle naturel, soutient parfois la lutte avec succès comme l'attestent les cicatrices de certains animaux, les oreilles arrachées de quelques gros sangliers. Mais le plus grand cerf, la tête armée de six dagues acérées, n'a jamais

cherché, que je sache, à se défendre; il tourne le dos pour fuir; or en deux secondes, le tigre l'atteint et le tue sans peine, l'encolure du cerf se présentant juste à hauteur de sa gueule.

Maître de sa proie, le fauve l'entraîne, pour la dévorer en paix, sous la forêt ou les broussailles, en quelque endroit caché aux regards des hommes et des vautours. Il peut traîner un buffle en terrain difficile à une centaine de mètres, mais il serait incapable de sauter une palissade, seulement haute comme lui, avec un fardeau moitié moindre dans la gueule. Lorsqu'il emporte un gros cerf, il le prend à pleine gueule, par n'importe quelle partie du corps, cuisse ou encolure, et s'en va tête haute, le corps de sa victime traînant près de lui. A travers broussailles et rochers, son avance n'est pas toujours facile; il s'arrête de temps en temps pour se reposer, tandis que sa respiration haletante indique que l'acte ne va pas pour lui sans effort.

Des chasseurs, au retour d'une sortie, déclarent être passés près d'un fauve ou de l'endroit qu'il venait de quitter, car on en sentait encore l'odeur... La chose est plaisante; ni le tigre, ni la panthère n'émettent de fumet perceptible, pour le nez humain tout au moins, et notre organe est bien incapable d'en reconnaître dans l'air les émanations; il suffit pour s'en assurer de mettre le nez sur le tigre que l'on vient de tuer.

S'il dégageait une odeur forte, bien peu des bêtes, dont il fait sa nourriture habituelle, et qui ont le sens olfactif très développé, deviendraient ses victimes. Quant à l'homme, il n'y a que quelques animaux, dont il lui soit possible de percevoir l'odeur propre à distance, et seulement dans des conditions favorables; ce sont: l'éléphant, les bovidés et le sanglier.

Comme je l'ai dit plus haut, le tigre est un animal silencieux, lorsqu'il est à la recherche d'une proie; cependant, s'il est des chasseurs qui sentent les tigres, il en est d'autres qui les entendent partout. De jour comme de nuit, quelque cri étrange trouble-t-il le silence de la forêt; il est aussitôt attribué au tigre; les habitants des villages forestiers, qui devraient connaître les cris d'animaux qu'ils entendent souvent, sont rarement capables de les différencier, et sont les premiers à propager l'erreur, en attribuant à des fauves tous les appels des cerfs et des biches.

J'ai vu bien des fauves en captivité, pris au piège ou errant en liberté ; mais, depuis plus de cinquante ans, j'attends l'occasion, rare il faut le croire, de « voir » ce fauve émettre un son qui puisse être qualifié de cri ; et particulièrement un de ces « cop », « beo », « klâ » ou « kliou », que l'on affirme ici ou là être le cri du tigre. Le porc que l'on égorge, crie ; de même le sanglier, qui reçoit une balle dans les côtes, ou le chien dont on piétine la queue. Non seulement je n'ai pas entendu le cri du tigre ; mais je crois que la conformation de son gosier ne lui permet pas plus de crier que de hennir ou d'aboyer.

Chassant de nuit à la lanterne, il m'est arrivé quatre fois de me rendre à l'appel d'un animal dont le cri me semblait étrange, et devait invariablement être, d'après les indigènes qui m'accompagnaient, celui d'un fauve. De fait, j'ai trouvé un tigre ; mais... ce n'était pas lui qui criait, c'était une biche, prise en chasse.

Dans les montagnes du Quang-Ngai, j'ai eu aussi deux fois l'occasion rare de voir un tigre chasser en plein jour ; chaque fois, il était silencieux ; les cris provenaient du cerf ou de la biche, pisté par le fauve, et qui les poussait par intervalles tout en surveillant l'approche de son ennemi. Celui-ci, rampant dans les herbes, se faulant derrière les buissons, s'efforçait d'approcher de sa proie sans être vu ; mais, c'était en vain, dès que la distance était réduite à une quarantaine de mètres, l'animal chassé reprenait de l'avance par quelques temps de galop ; puis s'arrêtait de nouveau pour épier le fauve, sans paraître autrement effrayé.

Hormis une sorte de miaulement bref et trop faible pour être entendu au-delà d'une trentaine de mètres, je n'ai jamais entendu pousser par tigres et panthères que des souffles, rugissements, grognements, reniflements, dont le ton et la force varient avec les sentiments qu'ils expriment ; mais qui n'ont rien à faire avec un cri. L'appel habituel du tigre, que l'on entend certaines nuits à intervalles réguliers pendant des heures entières, se compose d'une série de huit ou neuf rugissements profonds, poussés, les quatre ou cinq premiers à pleine gorge, les autres en décroissant pour finir dans un souffle. Le cri des petits ap-

pelant leur mère comprend deux syllabes, et rappellent, à s'y méprendre, le murmure que font entendre les guenons se promenant en bandes dans les fourrés.

Même à jeun, le tigre hésite toujours à attaquer l'homme ; les accidents qui arrivent à des exploitants forestiers appelés par leur travail à errer en forêt, ont toujours une cause qui souvent passe inaperçue. Si un tigre les a attaqués, c'est qu'ils sont passés près du repaire où étaient ses petits, ou de l'endroit où il dévorait une proie ; ou encore parce que les roquets, qui accompagnent toujours les gens, sont venus l'exciter par leurs aboiements. En ce cas, il lâche les chiens pour foncer sur l'homme ; mais, s'il le blesse ou même le tue, il ne l'emporte pas. Tout compte fait, on risque beaucoup moins d'être attaqué par un fauve dans la brousse indochinoise, que d'être écrasé par une voiture dans les grandes artères de Paris.

Tout le monde ne peut pas chasser le tigre comme un prince hindou, à grand renfort de rabatteurs et d'éléphants ; le vrai chasseur, qui préfère voir tomber l'animal sous sa propre balle que sous un feu de salve, n'a pas à le regretter. On peut d'ailleurs, avec un peu de chance, de la patience et beaucoup d'expérience, réaliser en quelques jours un tableau, digne d'une chasse princière. Les exemples ne sont pas rares de touristes étrangers ayant réussi, sous la conduite de guides expérimentés, à tirer cinq ou six tigres et plus, en une à deux semaines.

La rencontre fortuite d'un tigre, de jour surtout, n'est guère à escompter ; c'est en l'attirant par des appâts judicieusement placés, qu'on fait naître l'occasion de le tirer à l'affût. Un appât vivant, bœuf ou buffle acheté au village voisin peut être utilisé ; mais un appât mort donne de meilleurs résultats ; c'est même quand la putréfaction est commencée, qu'il exerce son attrait, en prévenant le fauve d'assez loin par les émanations qu'il dégage.

Loin des lieux habités, le tigre peut venir, même en plein jour, visiter l'appât qu'il a déjà touché ; c'est néanmoins l'affût de nuit, qui donne les résultats les plus sûrs. Pour entreprendre une série d'affûts, il est préférable de choisir la pleine saison sèche, à l'époque des pluies, les appâts sont trop rapidement détruits sous la double action des eaux et d'innombrables mouches ;

en quatre jours, il ne reste parfois plus rien d'un buffle, qui, en saison sèche, se fut presque desséché sur place, et eût servi d'appât une semaine et plus.

D'autre part, il est dépourvu de charme pour le chasseur, d'être dehors toute une nuit, sous une pluie diluvienne, qui empêche de rien entendre, et dans une obscurité opaque, qui empêche de rien voir. A ces désagréments s'ajoute la présence des moustiques, dont le harcèlement devient un supplice, si l'on a omis de se munir d'essence de citronnelle pour se frictionner.

Tigres et panthères suivent volontiers les sentiers tracés par l'homme, ainsi que les grandes routes et les voies ferrées, qui leur permettent de cheminer sans bruit, tout en explorant les environs du regard ; ils longent aussi en terrain dégagé la lisière de la grande forêt. C'est à proximité de tels endroits, que l'on a reconnus ou que l'on suppose fréquentés des fauves, qu'il faut constituer des charniers, faits de quartiers de gros gibier à défaut de bête entière. Il est rare, si l'endroit est bien choisi, qu'une semaine s'écoule sans que le garde-manger n'ait été visité. C'est alors qu'il faut entretenir l'approvisionnement. Si les proies offertes sont petites, tel le quartier d'un gros cerf, que le tigre pourrait emporter au loin sans laisser de trace, il faut y attacher quelque objet mobile : grosse branche ou fagot, qui traîné sur le sol laissera une trace visible, tout en empêchant le tigre, gêné par cette remorque, d'aller dévorer sa proie trop loin. Il importe en effet de ramener tous les jours au charnier les débris dispersés, afin que le rendez-vous soit en un seul et même point, jusqu'au jour de l'affût, pour le ou les fauves, qui le connaissent déjà.

Aussi bien pour sa sécurité que pour sa réussite, le chasseur a tout intérêt à s'installer sur une plate-forme construite à au moins deux mètres cinquante du sol. Il est rare de trouver sur place un gros arbre ayant des branches, qui se prêtent à cette installation ; mais il suffit de disposer d'un fort baliveau, qui servira de point fixe pour donner à l'ensemble une solidité suffisante ; il ne faut pas qu'au moindre mouvement l'édifice craque et oscille. Suivant que l'on décide d'établir une plate-forme triangulaire ou carrée, on fait couper trois ou quatre grandes perches, fourchues si possible ; assez fortes en tous cas pour supporter le

poids du plancher et de son occupant. L'une de ces perches sera liée solidement au baliveau, choisi comme point d'appui ; les autres seront plantées en terre et solidement liées à des perches transversales, qui supporteront le plancher, fait de bois plus minces.

On masque cette installation par des écrans de feuillage disposés tout autour, de façon à rendre invisibles du sol aussi bien le guetteur que son poste de veille ; sans ces précautions, le fauve n'approchera pas. De son côté, le chasseur, certain de n'être ni vu ni éventé, peut somnoler si la veille se prolonge ; et quand le fauve se présente, rien ne le presse de tirer, il peut attendre que la bête s'offre en bonne position pour un coup mortel.

L'approche de l'animal est parfois signalée par un bruit de pas sur les feuilles sèches ou un léger frôlement des broussailles ; mais elle se fait plus souvent silencieusement ; arrivé sur sa proie, le tigre pousse un ou deux souffles puissants, qui renseignent immédiatement le guetteur sur l'identité du visiteur ; d'autres fois, il la saisit brutalement sans préavis pour l'emporter ; et, si l'appât est mal attaché, il disparaît avec le tigre, avant que le chasseur ait bien réalisé ce qui se passe. Une oreille attentive a bientôt appris à discerner l'approche du tigre de tous les autres bruits produits par les petites bêtes de rapine, qui ne se font pas faute, elles aussi, de venir dans l'obscurité visiter un appât.

Avec ou sans lune, que l'on se serve ou non d'une lampe électrique pour éclairer la scène au moment du tir, il est toujours bon, pour faciliter la visée, d'entourer le guidon d'une mince bande d'étoffe blanche, liée au bout du canon.

Si le tir doit être effectué à plus de dix mètres, l'emploi d'une carabine est préférable ; mais, à cinq ou six mètres, et même moins, comme c'est généralement le cas à l'affût de nuit, il y a avantage, surtout si l'on doit agir dans l'obscurité, à se servir d'un fusil de chasse, chargé à chevrotines.

Un tigre, cloué au sol par le coup de feu, même s'il paraît hors de combat, doit être achevé, sans que la vaine crainte de trouer sa fourrure soit la cause d'une hésitation. Si l'on est à terre, il est prudent de ne se montrer ni au moment du tir, ni après. Un tigre touché, qui n'a pas vu d'où venait l'attaque, fuit

droit devant lui, ou charge au hasard dans la direction du coup. J'en ai vu ainsi, accompagnant leurs foulées de rugissements de rage, passer à me toucher, quand j'étais à terre ; et d'autres aussi passer juste sous moi, lorsque j'étais sur un affût ; chaque fois, je me sentais bien aise d'être resté inaperçu.

Le tigre qui se jette sur un chasseur ou un rabatteur, s'acharne rarement sur sa victime ; il la blesse en passant, pour ainsi dire ; mais, l'espace d'une seconde lui a suffi pour donner un coup de griffes et un coup de dents, auxquels on ne survit pas toujours. Aussi, hors d'un terrain dégagé, suivre l'animal blessé est-il très risqué ; dans les herbes comme sous la brousse, le tigre immobile demeure invisible, sa robe se confondant avec les tiges sèches, les zones d'ombre et de lumière filtrant à travers le feuillage ; on arrive dessus sans le voir ; et alors, c'est l'attaque brusquée ; on n'a parfois pas le temps d'épauler, mais seulement de tirer, le fusil tenu comme une lance. Mieux vaut pour le chasseur perdre la peau d'un tigre, que risquer la sienne propre.

Les Panthères.

Les différentes espèces de panthères ayant sensiblement les mêmes mœurs, ce qui suit s'applique à toutes.

Bien que proches parentes du tigre, leurs mœurs sont tout autres. Tandis que ce dernier aime, aux heures chaudes du jour, se plonger dans l'eau et même se vautrer dans la boue à la manière des sangliers, la panthère, au contraire, craint l'eau comme le chat et évite, s'il se peut, de se mouiller les pattes sans nécessité. Elle grimpe fort bien aux arbres, ce que le tigre est incapable de faire ; elle y grimpe pour son seul plaisir, choisissant quelque basse branche, assez large pour s'y étendre et somnoler. C'est un observatoire d'où elle peut aussi bien épier l'approche d'un ennemi que celle d'une proie éventuelle. Peut-être n'ignore-t-elle pas que les quadrupèdes surveillent attentivement le voisinage du sol, sans s'inquiéter de ce qui se passe en l'air. Quant à surprendre, comme je l'ai lu, des oiseaux ou des singes endormis, elle n'y saurait songer : le bruit qu'elle fait, les se-

cousses qu'elle imprime aux branches pendant cette gymnastique le lui interdisent parfaitement.

J'ai gardé pendant plus de sept ans une panthère que j'avais élevée, et qui, devenue adulte, restait toujours à l'attache. Quand, sous ma surveillance, je la lâchais dans le jardin, son plus grand plaisir était de grimper successivement dans tous les arbres; pour atteindre les premières branches, elle escaladait la partie lisse du tronc, en l'embrassant avec les pattes de devant, tandis que celles de derrière poussaient par saccades, à la façon des chats; puis, elle explorait toutes les branches, allant jusque sur des rameaux qui cédaient sous son poids et d'où elle ne pouvait descendre, qu'en sautant ou en se laissant choir sur une branche inférieure.

La chasse de nuit à la lanterne procure fréquemment l'occasion de tirer une panthère branchée; j'ai même connu trois exemples de deux bêtes tirées sur un même arbre. Qu'elle soit sur un arbre ou à terre, elle est moins méfiante que le tigre, considère plus longuement le faisceau lumineux qui l'intrigue et cette curiosité lui devient fatale.

On peut l'attirer par des appâts, disposés comme pour le tigre; mais alors, ils doivent être souvent renouvelés, car la panthère n'aime pas les chairs corrompues, et passe souvent près d'un cadavre trop faisandé, sans dévier de son chemin, comme l'indiquent ses traces sur le sable ou la poussière. Si par hasard elle y goûte, il est douteux qu'elle y revienne, alors qu'un tigre eût à sa place trouvé là l'élément de plusieurs festins.

L'Indochine comprend, comme les pays voisins, cinq variétés de panthères, qui se ramènent à trois espèces, au point de vue scientifique :

1° La grosse panthère ou léopard, superbe félin à la fourrure plus moëlleuse et fourrée que celle du tigre; la teinte du fond du pelage est fauve clair et jaune crème sur le dos et les flancs, elle devient blanche sous le ventre. Les taches noires de la tête sont larges mais espacées; celles du corps ont leur centre clair, en sorte que sur une dépouille, la superficie totale, couverte par les poils clairs, est plus grande que celle occupée par les poils noirs des taches.

2° Chez la panthère ordinaire, de taille plus petite, et qui n'est qu'une variété de la précédente, c'est le contraire : la superficie totale occupée par les poils noirs l'emporte ; la robe a un aspect plus foncé, presque noir sur le dos, vu à quelque distance. Les taches de la tête sont serrées et petites ; celles du dos ne sont pas formées d'une zone claire, entourée de taches noires concentriques ; bref, la dépouille est moins belle ; mais a néanmoins plus de valeur que celle de la petite panthère des sables des côtes de la Mer Rouge.

3° La panthère noire, à taches noires faiblement marquées sur un fond couleur de suie. Elle n'est qu'un cas de mélanisme de l'espèce précédente, et naturellement assez rare ; le fait n'est plus douteux depuis qu'il a été trouvé en Indonésie et ailleurs des portées de deux ou trois petits, dont un noir. Ses habitudes sont les mêmes que celles de ses congénères, et il en a été tué ou capturé en Cochinchine comme au Tonkin.

4° L'once. — Ce félin paraît cantonné dans le Nord de l'Indochine ; et je n'en ai vu qu'au Tonkin, où quelques couples se sont d'ailleurs succédés autrefois dans les cages du Jardin d'Hanoi. Sa taille est celle d'une panthère ordinaire ; mais sa fourrure est d'un gris uniforme tacheté de noir ; le poil est doux et bien fourni, la queue presque aussi longue que le corps, et l'animal la fait sans cesse onduler gracieusement.

5° La panthère marbrée ou panthère du Siam, dite aussi panthère nébuleuse. Elle n'atteint pas la taille des précédentes ; mais sa robe, unique en son genre, fait de sa peau une dépouille recherchée. Son pelage est dense et fourni ; sa queue longue et soyeuse. La teinte générale est gris-jaunâtre, avec sur les flancs quelques larges taches moirées, où se fondent en teintes dégradées, le gris, le jaune et le noir. On peut la rencontrer de la Cochinchine au Tonkin ; mais elle est assez rare, et l'on n'en tue chaque année que quelques exemplaires.

Le rugissement d'appel de toutes les panthères est identique : il consiste en dix à douze rugissements successifs, alternés sur deux tons, tel le va-et-vient d'une scie dans une pièce de bois, et qui semblent émis, l'un en aspirant, l'autre en expirant. La bête les pousse, la gueule entr'ouverte et la tête penchée vers

la terre. Mais, la panthère se fait très rarement entendre la nuit ; elle n'est pas comme le tigre, qui, aux époques où il cherche un conjoint, pousse, sans paraître changer de place, et à intervalles réguliers, des rugissements à pleine gorge pendant une nuit entière : il m'est arrivé plusieurs fois d'entendre, des premières heures de la nuit au chant du coq, un tigre rugir ainsi plus de quarante fois, non loin de l'endroit où je couchais.

La corpulence des panthères adultes étant très variable, leur poids l'est évidemment dans les mêmes proportions ; il est d'une vingtaine de kilos pour une panthère marbrée, d'une trentaine pour les autres et peut atteindre près de cinquante pour un beau léopard ; ce qui ne les empêche pas d'attaquer des animaux beaucoup plus forts, tels que cerfs, bœufs ou chevaux ; c'est cependant le moyen ou le petit gibier : chevreuils, lièvres, pangolins, porcs-épics, singes, et tous les gallinacés ou oiseaux nichant à terre, qui leur paient le plus lourd tribut.

Les Ours.

Si l'on s'en réfère aux noms donnés par les autochtones aux ours vivant en Indochine, il y aurait trois espèces : 1° l'ours-cheval (gấu ngựa), ainsi nommé par exagération, mais le plus gros des trois ; 2° l'ours-cochon (gấu heo), moins fort que le précédent et qui doit son nom à sa façon de tordre son museau de droite et de gauche, comme le porc son groin ; 3° l'ours-chien (gấu chó), qui lance son rugissement comme un aboiement.

Je parlerai d'abord de ce dernier, car c'est le plus répandu, si ce n'est pas le plus intéressant. Tout le monde l'a vu en captivité, même chez des particuliers ; c'est un animal trapu, gras et court sur pattes ; mais qui ne dépasse pas soixante kilos, soit le poids d'un sanglier moyen ; et debout sur ses pattes de derrière, il fait à peine un mètre-vingt. Son corps est entièrement couvert de poils courts et luisants d'un noir de jais, sauf le museau lavé de beige et le croissant qu'il porte, comme tous les ours, entre les clavicules, et qui est jaune. Son œil est très petit, ses oreilles à peine indiquées et sa queue encore bien moins. Il habite les

régions d'épaisses forêts, que ce soit en plaine ou en montagne ; mais, s'il y a des cultures au voisinage, il n'hésite pas à s'y rendre nuitamment, pour prélever sa part de maïs, de concombres ou de fruits dans les vergers.

Bien que classé parmi les carnivores, ce petit ours, non plus que ses congénères d'Indochine, n'est un carnassier ; c'est un omnivore, un herbivore, mais surtout un frugivore-insectivore. On le dénomme parfois « ours à miel » ; cela ne précise rien, car tous les ours aiment dévaster les ruches, non seulement pour le miel, qui n'y est qu'en certaines saisons ; mais surtout pour les larves d'abeilles, dont ils sont friands en tant qu'insectivores ; l'appellation « ours des cocotiers » est encore plus fantaisiste ; les ours ne s'intéressant ni aux cocos, ni aux cocotiers. Le nom propre de ce petit plantigrade, qui se rencontre dans toutes les régions du Sud-Est Asiatique est « ours malais », nom moins rébarbatif que « helarcte eurysipile », son nom scientifique.

Si le précédent est plutôt un animal cantonné dans la zone tropicale ; il en va différemment des deux espèces suivantes : le « *melursus ursinus* » et le « *ursus thibetanus* », que j'ai vus étiquetés sous ces noms, dans divers muséums. Considérant que l'« ours du Thibet » a été rencontré dans toute l'Asie centrale et les pays voisins, de l'Afghanistan à la Corée, par les explorateurs et les voyageurs des deux siècles derniers, il y a lieu de supposer que l'ours de taille moyenne, dit « *gǎu heo* », n'est qu'une variété du précédent, dont les caractéristiques se sont modifiées en émigrant vers le Sud ; le cas est connu pour d'autres animaux.

Quoiqu'il en soit, et différence de taille mise à part, ces deux ours sont semblables, comme pelage, allure et comportement. Ils se différencient de l'ours malais, au premier coup d'œil, par la longueur des poils, qui, autour du cou, forment une véritable crinière, et des oreilles pointues terminées par un pinceau de poils ; quant à la cravate, franchement jaune chez l'ours malais, elle est plutôt d'un blanc sale chez l'ours du Thibet.

Au Tonkin, j'ai eu autrefois l'occasion de voir des dépouilles de ce grand ours, car je n'en n'ai jamais rencontré moi-même ; elles provenaient de la Haute-Région et l'animal, qui les avait

fournies, devait bien peser deux cents kilos. L'ours moyen pèse moitié moins, mais se rencontre un peu partout, depuis Djiring jusqu'en Chine.

Les empreintes des plantigrades, bien reconnaissables à leur forme, se voient rarement sur le sol, car, au contraire des félins, ils évitent de suivre les chemins battus. Mais on reconnaît que des ours fréquentent une région, à deux choses entr'autres : d'abord, dans les clairières, où le sol est jonché de blocs de rochers, on remarque qu'un grand nombre ont été retournés. S'il s'agit de blocs assez légers, ce peut être le fait de sangliers qui les ont déplacés pour vermiller ; mais si ces blocs pèsent vingt kilos et plus, ils ne peuvent avoir été retournés que par un ours, qui a cherché dessous vers, larves ou insectes. La deuxième preuve certaine de leur passage, ce sont les traces laissées aux arbres, dont le tronc creux recelait une ruche. Pour pouvoir passer une patte et râfler l'essaim, l'ours est obligé d'agrandir l'orifice d'entrée, généralement très petit. Arc-bouté sur ses pattes de derrière, il embrasse le tronc avec celles de devant, et, solidement cramponné par ses griffes longues et acérées, déchiquète le tronc avec ses crocs. L'amas de débris tombés à terre, les éclats de bois pendant au long du tronc, sont un témoignage de la force de ses muscles et de sa patience, car ce travail peut demander des heures. S'il n'est pas terminé au lever du jour, l'ours s'attarde et cela peut causer sa perte ; quand il évente le chasseur à temps, il se laisse glisser d'un trait ; freinant avec ses griffes qui, arrachent l'écorce du tronc ; puis, disparaît au plus vite.

Un onze novembre de... je ne sais plus quelle année, parcourant les collines de Nui-Gian vers huit heures du matin, je fus attiré par des rugissements répétés, provenant d'un ravin aux arbres espacés. Je pensai à une bataille entre tigres ; mais, arrivé à une centaine de mètres, je vis qu'il s'agissait d'une dispute entre deux ours : l'un, agrippé à six mètres du sol, dévalisait une ruche, et l'autre voulait lui prendre sa place. Ayant réussi à m'approcher, sans être vu, à une cinquantaine de pas, je pus régler l'affaire en deux coups de 405 ; ce fut d'ailleurs le seul doublé que j'aie jamais fait sur des ours.

Indépendamment des rugissements de colère, comme j'en entendis ce jour-là, et qui rappellent ceux du tigre, l'ours a toute une gamme de grognements pour exprimer ses sentiments; son appel, que l'on entend parfois en forêt, est une succession de huit à douze rugissements étouffés, poussés sur un ton plaintif, qui ne peuvent être confondus avec ceux d'un félin.

Pris jeune, il s'apprivoise facilement; mais c'est un animal peu intelligent et malpropre, souvent sournois en grandissant, qui n'est pas caressant comme le tigre ou la panthère, ne peut faire comme eux « patte de velours » et risque même de blesser involontairement avec ses longues griffes, sales et toujours sorties, puisque non rétractiles.

La fourrure des ours des régions chaudes a peu de valeur; mais certaines parties du corps sont recherchées par la pharmacopée asiatique; la graisse, le fiel surtout, qui servent à préparer onguents, potions ou pilules, dont l'action tonique est réputée merveilleuse sur l'activité des glandes internes. Ses canines servent d'amulettes et ses griffes sont des talismans possédant le pouvoir mystérieux d'aider à la réussite de toute affaire entreprise.

Le Tapir.

Le tapir peut-il être mentionné parmi les animaux vivant actuellement sur le territoire de l'Indochine? Il serait peut-être plus prudent de ne le citer que pour mémoire. Depuis l'exemplaire tué par M. Roussel, en Cochinchine, il y a plus de cinquante ans, personne n'en a rencontré. Et encore, la véracité du récit fait par M. Roussel fut-elle contestée plus tard; mais je ne vois aucune raison de la mettre en doute, car la mort de l'animal eut assez de témoins. Par contre, je n'accorde aucune créance à toutes ces histoires de tapirs rencontrés inopinément, dans des circonstances et les endroits les plus invraisemblables, par des personnes non averties; alors surtout que des chasseurs professionnels, blancs ou indigènes, n'ont jamais eu la chance d'en voir une trace dans les jungles les plus épaisses, qui pourraient être le dernier refuge de l'espèce. Il y a l'histoire de M^{me} F., à Dalat, rentrant au Langbian-Palace « bouleversée », parce qu'elle avait aperçu



FIG. 12. — Un « dur à cuire » (voir page 329).

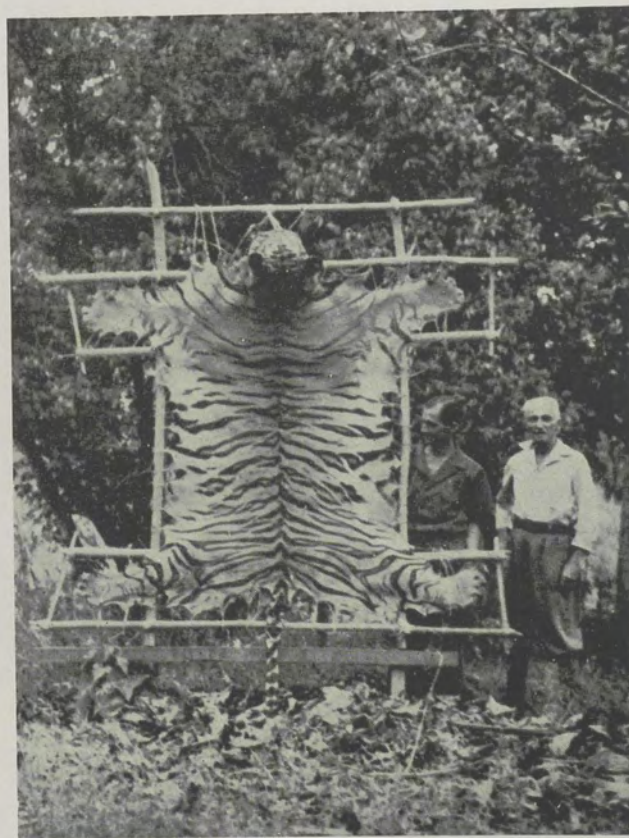


FIG. 13. — Peau tendue à sécher sur un cadre.

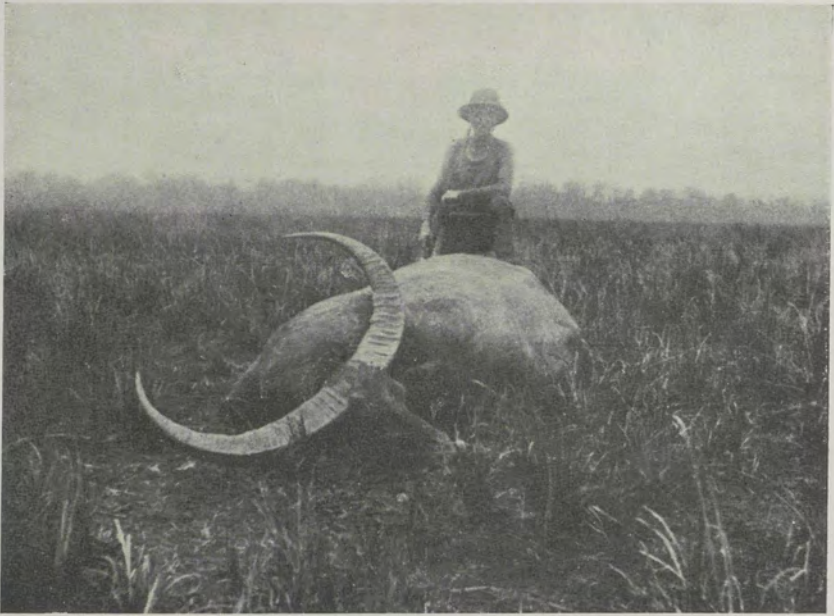


FIG. 14. — *Vieux buffle des savanes de la Lagna.*



FIG. 15. — *La fin d'un mangeur de bétail.*

au Tour-de-Chasse une bête « fantastique », qui ne pouvait être qu'un tapir ! Mais il y a mieux : un automobiliste, M. B., venant de Saïgon, s'arrête un jour à ma plantation de Tamon pour blaguer un instant, et ses premières paroles sont pour m'annoncer qu'il vient de faire une rencontre surprenante : il a vu cinq tapirs traverser la route devant son auto. Cette rencontre avait eu lieu environ cinquante kilomètres avant Phanhiêt ; c'est-à-dire dans une région où n'existent ni marais ni rivière, et qui manque d'eau en saison sèche ! Je ne pus m'empêcher de rire, et voulus lui faire admettre qu'il avait simplement vu passer cinq gros sangliers, le dos couvert de boue séchée, ce qui est fréquent. Rien à faire ! Il avait bien reconnu des tapirs : dos blanc, nez allongé, etc... Et, avant de me quitter, il me conseilla aimablement, puisque j'étais chasseur, d'aller faire un tour par là.

Le tapir est une bête inoffensive, timide et sans défense. Pour échapper à ses ennemis, sa seule ressource est de s'enfoncer sous l'eau ; il laisse sa petite trompe émerger invisible au milieu des herbes aquatiques pour respirer et capter les effluves. Dans les rares régions du Cambodge, qui pourraient encore lui convenir, on n'a jamais signalé sa présence ; et, comme ce n'est pas un migrateur, on peut le considérer comme inexistant.

Cela n'a pas empêché le périodique « Sciences et Avenir » de publier dans le n° 42 du mois d'août 1950, page 383, sous la signature d'un protecteur de la nature, qu'en Indochine, « *on continue à massacrer furieusement le tapir...* » ; suit une énumération d'une douzaine d'espèces, dont aucune, sauf le rhinocéros, n'a jamais fait l'objet d'une destruction systématique, ni même d'une chasse spéciale, si ce n'est pour les collections scientifiques. Si l'auteur de l'article n'en a pas encore été informé, je lui dirai pour le rassurer que depuis plus de six ans, en Indochine, ce sont les bipèdes qui se détruisent furieusement.

Le Sanglier.

Le sanglier, que l'on rencontre du sud au nord de l'Indochine, est le sanglier à joues blanches, « sus leucomystax ». Il n'existe pas de cochons sauvages, comme on l'a écrit ; mais des

cochons devenus sauvages, qui ne sont autres que des animaux ou descendants d'animaux domestiques, égarés, abandonnés, ou qui ont repris leur liberté. Le cas est fréquent pour les animaux livrés à eux-mêmes, comme ceux des villages forestiers et des peuplades montagnardes, qui les laissent errer tout le jour, plus ou moins loin dans la brousse.

Au Tonkin, ils sont nombreux dans la vallée du Fleuve Rouge qui, chaque année à l'époque des crues, entraîne nombre de ces étables flottantes, attenantes à des cases construites sur radeaux. D'ailleurs, bien des porcs de race thô ou muong, à l'échine couverte de longues soies, plats et hauts sur pattes, rappellent beaucoup plus le sanglier que le porc domestique au ventre traînant. Un examen superficiel suffit cependant pour les différencier ; en outre, ces porcs ont une denture plus faible que le sanglier et n'ont jamais de défenses.

Le sanglier à joues blanches atteint une taille supérieure à celle de tous les porcs asiatiques, tout en étant plus efflanqué ; j'en ai mesuré ayant sensiblement un mètre à l'épaule ; quant au poids, je crois qu'il peut atteindre cent quatre-vingts kilos, ayant tué moi-même, et fait peser, un solitaire de cent soixante-et-un kilos et une laie de cent quarante kilos. J'avais fait rapporter ces bêtes pour les peser, car elles étaient plus fortes que toutes celles tuées par moi jusqu'alors ; mais depuis, j'ai vu mieux, sans pouvoir me les offrir.

Moins massif que son congénère d'Europe, il a le corps couvert de soies beaucoup plus clairsemées ; elles sont striées de noir, de blanc, de jaune ; mais les poils jaunes, nombreux dans la livrée des jeunes, se font plus rares avec l'âge, et les vieux solitaires sont d'un noir grisâtre, avec deux larges bandes de soies blanches, qui s'étendent de la hure aux joues.

La laie est très prolifique ; j'en ai vu de jeunes, dans les soixante kilos, suivies de sept ou huit petits, et aussi des vieilles de plus de cent kilos avec seize ou dix-sept marcassins. Ces animaux deviendraient vite un fléau pour les cultures voisines, s'ils n'étaient dans leur jeune âge une proie facile pour carnassiers petits et gros. Trop faibles pour fuir, ils ne savent, devant

un danger imminent, que s'égailler sous les broussailles pour s'y figer dans la plus complète immobilité, à la façon des poussins, qui sous une touffe d'herbe, qui sous des feuilles mortes. Ils se laissent saisir à la main sans même réagir. Avant qu'ils n'aient atteint l'âge de bêtes de compagnie, leurs rangs sont déjà éclaircis.

A l'époque de la mise bas la laie prépare en pleine brousse, en un lieu qu'elle suppose à l'abri des fauves, un nid fait de tiges, de rameaux et d'herbages coupés alentour ; elle les rassemble en un gros tas ovale d'environ deux mètres de long sur huit décimètres de large. Quand le monceau de verdure lui paraît suffisant, elle y aménage en se glissant dessous un abri central et deux passages opposés pour l'entrée et la sortie. C'est là que naissent les petits ; mais, dès le deuxième ou le troisième jour, ils en sortent pour n'y plus revenir.

Les sangliers sont de grands destructeurs de cultures ; dès que les moissons commencent à mûrir, ils viennent chaque nuit prélever leur part jusqu'à l'époque de la récolte ; comme les bandes d'une trentaine de bêtes ne sont pas rares, (j'en ai fait sortir un soir trente-quatre du même champ de maïs), on se rend compte des dégâts qu'ils peuvent commettre en quelques jours. Pour rechercher les premiers tubercules à peine formés, ils labourent à coups de boutoir tout un champ de patates ; dans les cannes à sucre, ils coupent successivement des dizaines de tiges, ne croquant de chacune qu'un peu de la base, qui est la plus sucrée.

Atteint de quelques chevrotines, un gros sanglier porte bien le coup, et, s'il gagne des fourrés inextricables, il n'est pas toujours possible de l'avoir. Si la distance de tir dépasse vingt-cinq mètres, mieux vaut le tirer à balle que ce soit avec une arme rayée ou non. Son cuir, épais sur le dos et les épaules, est d'une contexture particulière, qui le fait souvent éclater comme une vitre à la sortie de la balle.

Il faut se méfier du sanglier blessé, qui cherche à se relever ; même de petite taille, il n'hésite pas à se jeter sur l'homme qui le serre de trop près. De même, le sanglier au ferme, acculé contre un rocher ou un fourré épineux par un ou deux chiens

seulement, les bouscule pour foncer sur le chasseur dès qu'il approche. Il m'est arrivé deux fois dans ces conditions, en venant au secours de mon chien maltraité à coups de bouterolle, d'être chargé de si près par le sanglier, invisible dans le fourré, que je n'eus pas le temps d'épauler et, à bout portant, lui enlevai la moitié de la tête d'un coup de chevrotines.

J'ai dit qu'il n'y avait qu'une espèce de sanglier en Indochine ; j'ajouterai que le pécari n'y existe pas. En 1908, j'ai rencontré à Laokay un Français, qui se disait correspondant du Muséum de Paris, et m'affirmait avoir vu au Cambodge des pécaries en forêt, et des hippopotames dans le Mékong. Je n'avais à l'époque qu'une dizaine d'années de colonie, et m'en laissais encore conter ; cependant, je n'avais pas cru aux hippos. Depuis, j'ai encore vu au cours des ans les pécaries faire les frais de discussions ; quelques lignes leur ont même été consacrées dans *Mon vieil Annam*, or, les nombreuses missions scientifiques, françaises ou étrangères, qui ont parcouru le pays ces trente dernières années, n'ont jamais vu un pécari...

Les Cervidés.

La péninsule indochinoise compte cinq espèces de cervidés :

- le cerf d'Aristote : *cervus aristotelis* ou *rusa unicolor* ;
- le cerf d'Eld : *cervus panolia eldi* ;
- le cerf Axis : *cervus sika pseudaxis* ;
- le cerf des marais : *cervus porcinus* ;
- le cerf Muntjac : *cervulus muntjacus*.

Le Cerf d'Aristote.

C'est un cervidé de grande taille, presque aussi fort que le cerf d'Europe, très répandu du Sud au Nord de l'Indochine, ainsi qu'aux Indes, où on le dénomme « sambhar ». Son pelage, formé de poils rudes et cassants, varie du gris-fauve au brun foncé, suivant l'habitat, l'âge ou les saisons ; on tue des cerfs dont le pelage est en voie de passer d'une teinte à l'autre. Ces variations

d'aspect lui ont valu d'être dénommé par les profanes et les chasseurs novices, pour qui la réalité ne suffit pas : cerf-buffle ou cerf-cheval. La première appellation est un peu exagérée, car un buffle est cinq fois plus volumineux ; la deuxième n'est pas flatteuse, car un beau mâle l'emporte sur la moyenne des petits chevaux locaux ; il est d'une taille un peu plus haute et atteint un poids de cent soixante à cent soixante-dix kilos. Cependant, ses bois ne sont pas proportionnés à sa taille et ne fournissent qu'un trophée médiocre ; chaque bois n'a jamais plus de trois pointes, ce qui équivaut, en terme de vénerie, à une troisième tête ; et donc, les chasseurs, qui affirment avoir tué un dix-cors, s'exposent à faire rire d'eux par des camarades plus avertis.

Ce grand cerf porte une queue courte, bien fournie de longs poils ondulés, plus fins que ceux du corps ; mais la partie antérieure de son corps manque de protection contre les épines et les ronces des fourrés, où il doit constamment se frayer passage ; il en résulte que la peau, usée, à la base du cou, fait place à une large plaie suppurante, qui pourrait laisser croire à une blessure antérieure. Nulle plaie semblable n'afflige les animaux vivant en captivité ou dans les hautes herbes.

Dans une harde, on peut reconnaître les mâles, même si leurs bois sont tombés, à leur pelage de teinte uniforme et plus sombre ; tandis que les biches sont, surtout aux cuisses et à la culotte, d'une teinte plus claire fauve ou jaunâtre.

Les cerfs refont généralement leur tête de juillet à septembre ; les bois nouveaux en cours de formation, c'est-à-dire quand ils sont encore flexibles et couverts de leur peau, ont une grande valeur pour la pharmacopée chinoise ; mais à ce stade de leur évolution, ils ne peuvent se conserver sans une préparation spéciale. D'abord, ils semblent bien se dessécher ; mais ce n'est qu'une apparence ; la décomposition se fait lentement, et, une fois commencée, rien ne l'arrête ; au bout de quelques jours, il s'en dégage une puanteur infecte. Le procédé couramment employé pour les dessécher, en leur conservant leur valeur commerciale, est le suivant : on les entoure de bandelettes de papier chinois imbibées d'alcool de riz, puis on les plonge dans un bain de sable sec et très chaud, contenu dans une caisse.

Lorsque la dessication a produit un retrait sensible, on resserre les bandelettes, les imbibe d'alcool à nouveau et remet le tout dans un bain de sable chaud. Celui-ci doit être renouvelé constamment, et l'opération se poursuit sans interruption, jusqu'à ce que les bois soient bien secs sur toute leur longueur, ce qui se reconnaît au toucher et peut demander plusieurs jours.

Le faon du « con-nai », pour donner à ce grand cerf son nom annamite, offre une particularité, rare dans la famille des cervidés, c'est que son petit naît couvert d'une livrée uniforme ; il n'est ni strié, ni ponctué de jaune ou de blanc comme les faons des autres espèces ; d'où le nom scientifique de « *rusa unicolor* », qui lui a été donné conjointement avec celui de « *cervus aristotelis* ». Le cri du jeune est une sorte de petit sifflement bref et discret, qui ne s'entend pas loin. Il ne ressemble en rien à celui que certains chasseurs indigènes produisent avec un appeau, pour attirer les biches ; cet appel qu'on rend, d'une façon qui ne peut s'indiquer que par l'exemple, avec deux feuilles vertes, souples et choisies, ressemble aux cris de détresse d'une bête que l'on achève. Or, ces cris poussés par une bête à l'agonie, font immédiatement tout fuir alentour ; pourquoi l'appeau attire-t-il au contraire ? — Je constate, sans expliquer. D'ailleurs, il y a plusieurs façons d'appeler, qui donnent les mêmes bons résultats ; la façon de moduler le cri qui m'a été enseignée par un moi, n'est pas conforme à celle des chasseurs annamites, que j'ai rencontrés, qui ne produisaient pas tous le même cri. Et puis, d'autres animaux sont aussi attirés par l'appeau : chevreuils, fauves, civettes, grands calaos. Ils y viennent sans doute par simple curiosité ; mais jamais en tous cas avec l'impétuosité des biches, qui manquent parfois de bousculer l'appelant.

Le con-nai se plaît en tous terrains de plaine ou de montagne, où dominant la forêt et la brousse épaisse. Il se nourrit d'herbe, de baies, mais surtout des feuilles et des pousses tendres de certains arbustes. Les diverses cultures sont pour lui pleines d'attrait et il vient régulièrement la nuit sur les terres habitées, sans souci des épouvantails, du bruit des veilleurs ou des chiens, pour prélever sa ration de riz, maïs, haricots, tabac, dont il est également

friand. En une nuit, il consomme autant de nourriture qu'une vache domestique, et les cultivateurs aux dépens desquels il s'engraisse, le voient toujours avec plaisir tomber sous le plomb du chasseur ; d'autant qu'ils apprécient fort sa chair, aussi bien fraîche que séchée.

La chasse du « con-nai » se pratique généralement à la rencontre ; en pleine brousse, loin des habitations, on peut le trouver à toute heure à condition de connaître ses mœurs. De bonne heure le matin et vers la fin de l'après-midi, on peut le voir au gagnage en terrain découvert ; par pluie d'orage aussi ; préfère-t-il recevoir l'arrosage régulier venant du ciel que les ruisselets tombant de la haute fûtaie ? Ou craint-il d'être surpris par un ennemi que le bruit de la pluie l'empêcherait d'entendre ? En tous cas, il n'est pas le seul à sortir par temps de pluie : sangliers, bovidés, éléphants en font autant... seul le chasseur hésite souvent. A l'heure de la méridienne, biches et cerfs se rembûchent volontiers sous les touffes de bambous et les fourrés ombreux ; cependant, il m'est arrivé souvent, par les journées d'été les plus ensoleillées, de surprendre en pleine chaleur un couple ou un groupe de « con-nai », couché dans l'eau ou broutant négligemment des plantes aquatiques ; la mare pouvait être la raison de leur présence ; mais je crois aussi qu'en venant au soleil, ils cherchaient à éviter les innombrables taons qui pullulent, en cette saison à l'ombre des frondaisons et harcèlent sans répit tous les animaux.

La chasse avec des chiens est rarement possible ; si la bête poursuivie les entraîne dans la forêt sans fin, ils risquent de s'y perdre et de devenir la proie d'un fauve, avant d'avoir retrouvé leur chemin. On peut utiliser des chiens, quand on opère sur une colline isolée, une presqu'île, un boqueteau entouré de cultures, bref, lorsque le terrain permet de suivre le cours de la chasse et de rompre les chiens, s'il le faut. Autrefois, dans les provinces de Phu-Yên, Binh-Dinh, Quang-Ngai, les gens de certains villages au pied des montagnes avaient des petits chiens de race locale parfaits pour ce genre de chasse et supérieurs à la plupart des chiens d'importation, que j'ai vus à l'œuvre, y compris les

miens. Les habitants se réunissaient au nombre d'une quarantaine, armés de lances ; la meute se composait d'une quinzaine de chiens, et le terrain choisi était généralement un ravin, descendant de la montagne et long de deux ou trois kilomètres. Les chasseurs se répartissaient en amont sur les deux pentes, les rabatteurs et leurs chiens au débouché du ravin, et la battue commençait. Les hurlements des chiens et des rabatteurs combinés avaient vite fait de mettre sur pied toute la faune de l'enceinte attaquée. Les chasseurs postés plus haut suivaient du regard la marche des opérations, et cherchaient, dissimulés derrière des buissons à prévoir le point de passage d'une des bêtes poursuivies pour la larder au passage d'un coup de lance. L'animal recevait plusieurs coups avant de succomber, même si la lance était abandonnée dans le corps. A cette chasse, il n'y avait jamais de bredouille et une séance pouvait rapporter trois ou quatre grands cerfs. J'ai parfois joué un rôle d'acteur en envoyant une balle à un animal en voie de se dérober ; mais je trouvais plus intéressant de regarder.

Cervus panolia eldi.

Le cerf d'Eld, baptisé daim par des chasseurs qui ont bien remarqué sa ressemblance, comme pelage et forme du massacre, avec celui de France, est d'une taille inférieure à celle du cerf d'Aristote ; un bel exemplaire ne dépasse pas cent-vingt kilos. C'est lui que l'on entend parfois dénommer élan, bien qu'en comparaison de ce dernier, qui reste cantonné dans l'extrême nord des deux continents, il ne soit qu'un nain.

Son pelage est d'un gris jaunâtre, plus foncé chez le mâle et ponctué de points blancs. Quand il vient de refaire sa tête, le cerf a le cou enveloppé de longs poils mélangés de gris, de fauve, de marron, qui forment à sa base une élégante crinière. C'est un animal peu méfiant, victime toute désignée pour les amateurs d'hécatombes faciles ; à l'époque où il n'avait pas encore été décimé, on pouvait rencontrer des hardes de 30 à 40 têtes là où aujourd'hui on ne rencontre que de petits groupes. Il recherche les vastes étendues de hautes herbes plutôt que la jungle épaisse,

et se rencontre sur les hauts plateaux des régions montagneuses et dans les vastes plaines du Cambodge.

Cervus sika pseudaxis.

Ce cervidé ne se rencontre guère qu'au Tonkin ; c'est une forme de l'axis indien ; mais sa taille est moins forte et ses bois sont plus faibles, bien que chez l'adulte ils comptent un andouiller de plus que ceux du cerf d'Aristote. C'est un animal gracieux, de la même taille que le cerf d'Eld, de teinte fauve aussi, mais plus nettement ponctué de blanc. Comme lui, il affectionne les régions peu boisées, où les hautes herbes couvrent de grandes étendues sur les pentes des montagnes ; ils étaient nombreux autrefois sur les montagnes du Dông-Triêu et celles qui bordent la baie d'Along ; j'en ai vu des petits groupes et des hardes d'une quinzaine de têtes sur les collines de Uông-Bi, qui dominent les installations de captage d'eau potable pour la ville d'Haiphong.

Les Tonkinois le désignent sous le nom de « con-huou », nom réservé en Cochinchine, où l'axis n'existe pas, au petit cerf des marais ; ceci dit pour éviter toute confusion aux chasseurs passant d'un pays à l'autre. Sa chasse se pratique à la rencontre, comme celle des autres cerfs, soir ou matin, on peut trouver l'axis au pâturage, et sa robe voyante se détache de loin sur le vert des prairies ; aux heures du repos, il se couche dans les hautes herbes ; on ne le découvre que si l'on domine son gîte du haut de quelque paroi à pic.

Le Cerf des marais.

« *Cervus porcinus* ou cerf-cochon ». — Pourquoi ce vilain nom à cet élégant animal ? — Peut-être parce qu'il se faufile et disparaît dans les herbes comme un sanglier... C'est un petit cerf aux formes trapues, qui peut atteindre quarante kilos ; son pelage rappelle celui du chevreuil de France ; mais il porte une petite queue bien fournie et des bois d'un grand développement étant donné sa taille ; ils n'ont que deux andouillers, à pointes

acérées, mais peuvent atteindre, tout en restant plus grêles, des dimensions aussi grandes que la moyenne des bois du cerf d'Aristote. Ces bois tombent chaque année en janvier-mars, et repoussent aussitôt; ils sont alors couverts d'un véritable velours, comme ceux du chevreuil d'Europe, tandis que ceux du cerf d'Aristote sont couverts d'une peau glabre ressemblant à du cuir.

Ce cervidé affectionne particulièrement les grandes étendues d'herbes et de roseaux, lesquelles sont souvent marécageuses en saison des pluies d'où son nom; mais on le rencontre aussi bien en terrain élevé et accidenté, s'il est en nature de forêt-clairière, avec des étendues de hautes herbes.

Pendant les heures chaudes, il se gîte sous ces herbes, et tient comme un lièvre; il faut littéralement marcher dessus pour le faire lever. Il va au gagnage dès avant le coucher du soleil, brouter l'herbe tendre nouvellement repoussée, après les incendies annuels; on peut voir alors des isolés ou des familles, là où l'espèce est peu représentée; mais, dans les lieux où elle abonde, les hardes peuvent compter une trentaine de têtes. Son cri est un sifflement doux, un « hou » dont son nom est l'onomatopée; il le pousse au déboulé devant le chasseur et aussi pendant ses promenades nocturnes.

De tous les cerfs de ce pays, c'est celui qui fournit incontestablement la chair la meilleure; très fine chez les jeunes, elle reste, chez les vieux sujets, blanche, tendre et savoureuse.

Le Cervule muntjac.

Le « muntjac ou cerf-aboyeur », à cause de son brame, relativement fort, qu'il lance comme un aboiement, est le plus petit des cervidés indochinois et aussi le plus répandu, car il s'accommode de tous les terrains. C'est lui que l'on dénomme communément chevreuil-roux, appellation impropre, mais qui indique bien ce qu'elle veut dire et ne prête pas à confusion. Le muntjac n'appartient pas à la famille « capreolus »; mais, par son allure et sa taille, il s'en rapproche, et le baptiser « chevreuil », n'est qu'une hérésie mineure.

Son pelage est entièrement de teinte fauve, plus ou moins vive suivant les individus et les régions, lavée de blanc sous le ventre et l'arrière-train. Sa queue est celle d'une chèvre ; ses bois sont portés par un prolongement de l'os du crâne, s'écartant en forme de V du chanfrein, et presque aussi long que la corne elle-même. Ils dépassent rarement quinze centimètres et consistent en une fourche, dont la pointe avant est à peine marquée, tandis que l'autre branche, mieux développée, se recourbe à la pointe comme une corne de chamois. Chaque année, ces bois tombent en juillet-août et repoussent aussitôt. Le mâle porte aussi aux gencives supérieures deux canines acérées, légèrement mobiles, recourbées en arrière et débordant la lèvre ; bien que longues à peine de quatre centimètres, ce sont des armes de défense avec lesquelles le muntjac découd un chien, aussi bien que le ferait le sanglier.

Assez abondant et peu sauvage, là où il n'est pas constamment harcelé, c'est la victime de luxe des chasseurs débutants ; c'est un gibier qui fournit d'aussi bons morceaux que le chevreau domestique, à condition évidemment d'être préparé, comme tout gibier d'ailleurs, par un « cuisinier » et non par un « gâte-sauce ».

Sur certains hauts sommets de la Chaîne Annamitique vit une variété de Muntjac moitié plus grosse que l'espèce commune et dont les bois, naturellement plus développés, diffèrent par la forme de la branche principale, qui ne se recourbe pas à son extrémité ; c'est le « Muntjac grandicornis » dont un massacre est représenté page 72 de la 8^e édition du *Rowland Ward's record of big game* ; il est plus localisé et moins répandu.

Le Goral.

La famille des antilopes est représentée en Indochine par le « *nemorædus goral* », qui habite du Nord au Sud la zone montagneuse de l'Annam ; particulièrement la région côtière et les îles de la baie d'Along ; je pense qu'il s'y rend à la nage, ayant tué moi-même deux de ces animaux, en 1907, dans une île située à l'entrée de la baie de Tourane, près du Col des Nuages et dé-

nommée à l'époque « l'île aux moufflons ». C'est ainsi qu'on le désignait partout, bien à tort, puisque le moufflon est le mouton sauvage, qui n'a ni parenté, ni ressemblance avec cette antilope, laquelle est ici l'équivalent de notre chamois en France.

Le goral est un animal très agile, malgré son corps massif, qui chez les vieux mâles peut atteindre soixante kilos. Il se déplace annuellement au début des pluies, pour venir sur les pentes rocheuses, qui dominent la mer, brouter l'herbe tendre nouvellement repoussée ; c'est alors que les pêcheurs peuvent de leurs barques en apercevoir rôdant sur les falaises. C'est aussi l'époque où les chasseurs trouvent plus facilement l'occasion d'abattre quelque spécimen, s'ils veulent consentir l'effort nécessaire, car c'est un de ces animaux, que pourront dire « rarissime », ceux qui comptent le voir devant les phares de leur auto.

Le pelage, rude mais long et fourni, est entièrement noir, sauf la partie inférieure des quatre membres, qui est d'un gris jaunâtre ; les cornes pour les deux sexes sont semblables, noires, recourbées en arrière, et annelées jusque vers la pointe, qui est lisse ; elles restent peu développées, et, celles qui dépassent trente centimètres sont rares. De la nuque à l'échine s'étend une crinière de longs poils rigides, qui augmentent le volume apparent de l'encolure, et donnent au goral, vu de loin, l'aspect de quelque gros sanglier.

Cette antilope se rencontre soit isolée, soit en famille ; son cri est une sorte de brame qui se pousse par intervalles, surtout quand elle est alertée, le chasseur peut, sans trop de peine, l'approcher à distance de tir ; mais, lorsqu'elle n'est que blessée, il est souvent malaisé de la rejoindre ; même avec un membre brisé, elle conserve assez d'agilité, pour traverser des éboulis de rochers et parcourir des pentes escarpées, où l'homme, pour progresser, doit s'aider des mains.

La même antilope ou des variétés, dont une à crinière blanche, habitent tous les pays voisins de l'Indochine au Thibet, ainsi que Sumatra.

CHAPITRE IV

Petit gibier et Animaux divers.

Petit gibier et Animaux divers.

P o i l .

Peut-on qualifier « gibier » la grande variété des petits animaux exposés à tomber sous le plomb du chasseur au cours de ses randonnées dans les campagnes indochinoises ?

Il serait permis d'hésiter, si l'on se place au seul point de vue cynégétique, en ne considérant comme gibier que les animaux qui peuvent être l'objet d'une chasse spéciale ou conforme aux règles traditionnelles de la vénerie. Ce serait donner au terme « gibier » son sens exact, mais un peu restreint ; nous le conserverons néanmoins pour tous les animaux qui peuvent, soit fournir une dépouille intéressante, soit figurer dignement sur le menu d'un gourmet.

Voyons quels sont les petits animaux qui peuvent avoir les honneurs d'une cartouche, même par simple curiosité de la part du chasseur, qui désire examiner une bête qu'il n'a jamais eue en mains.

Le poil est rare dans les terres basses, rizières et marécages, d'où émergent seulement quelques zones surélevées de terrains secs et broussailleux. On y peut rencontrer civettes ou mangoustes, des chats-pêcheurs ; mais c'est surtout le domaine des loutres.

La loutre est d'ailleurs répandue partout où se rencontre le moindre filet d'eau ; elle remonte en montagne le long des petits torrents, fréquente le bord de la mer et les îles du littoral ; quant aux grands cours d'eau, ils en recèlent des bandes innombrables. Il y a quelques années, un matin de la saison sèche, j'étais à

l'affût, bien dissimulé dans les fourrés de la rive, sur le bord du Songphan, modeste rivière sous forêt, de vingt-cinq mètres de large à cet endroit. J'avais devant moi une large plaque rocheuse, formant barrage en travers du lit et guettait un crocodile, qui aimait venir là se chauffer au soleil. Tout à coup, en aval, petits cris, remous dans la rivière : c'est une bande de je ne sais combien de loutres, qui viennent évoluer devant moi. J'admire la rapidité avec laquelle elles opèrent : c'est trois ou quatre poissons, et pas des petits, qu'elles sortent par minute. Naturellement, la plaque rocheuse devant moi sert de table, et ce sont cris et disputes autour de celle qui veut défendre son bien. Puis, d'un commun accord, toutes plongent ensemble, et tour à tour reviennent sur le rocher, beaucoup une prise entre les dents, les autres bredouilles ; alors, les disputes recommencent. A la dernière séance, elles étaient douze à quinze réunies, et toutes n'étaient pas là. « Si elles reviennent encore une fois, je tire ! » Et je glisse une cartouche de quatre dans mon calibre douze... Une minute ne s'est pas écoulée, que le coup part ! Il y a eu des blessées ; mais cinq sont restées inertes sur le carreau.

Quand les loutres pêchent de conserve, elles agissent avec une entente parfaite pour cerner le poisson et explorer tous ses refuges possibles sous les rochers, les racines, les souches immergées, les excavations des berges ; pas un recoin n'est oublié. Elles démolissent nasses, filets et tous pièges à poissons ; il faut vraiment que les rivières soient bien poissonneuses pour ne pas se ressentir de leurs ravages quotidiens. Leur activité s'exerce à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, là où elles savent n'avoir rien à craindre de l'homme ; j'en ai vu aux heures chaudes, sur les bords du Songphan également, qui ne se croyant pas observées, jouaient sur un banc de sable, s'allongeaient sur le dos le ventre au soleil où se roulaient dans le sable fin et sec. Mais près des lieux habités ou des rivières navigables, elles se cachent dans quelque terrier, ou de préférence sous d'épais fourrés afin de somnoler le jour en toute tranquillité.

Par l'aspect extérieur : taille, forme et couleur, la loutre indochinoise ressemble fort à celle d'Europe ; mais sa fourrure, quoique formée d'un poil fin et serré, n'est pas aussi fournie et



FIG. 16. — *Un jeune chasseur et son premier tigre, tué de nuit, à 4 m. 50, d'un coup de cal. 20, chargé de gros plomb.*

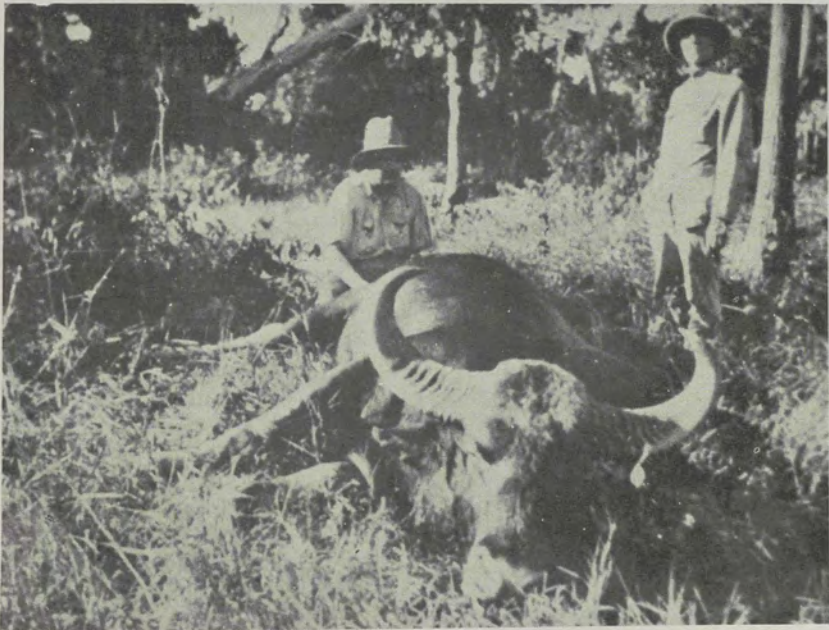


FIG. 17. — *Les plissements de la base des cornes, plus de dix, marquent l'âge avancé de ce gaur, dont le massacre (1 m. 02), figura à l'Exposition de San-Francisco.*



FIG. 18. — *Vieux banteng et jeune chasseur.*

donc moins appréciée. Elle vaut cependant d'être conservée ; mais il faut pour cela se donner la peine de râcler à fond la couche de graisse, qui adhère fortement sous la peau.

Si l'on quitte les terres basses pour gagner des terrains plus élevés, secs au moins une partie de l'année, entrecoupés de brousse et de cultures, on commence à rencontrer le lièvre, là où il n'a pas encore été exterminé par le piégeage ; c'est un animal sédentaire et par là-même très inégalement réparti.

Le lièvre indochinois, qui reste toujours d'une taille de moitié inférieure à celle du lièvre de France, ne se rencontre jamais dans la sylvie épaisse et profonde. Il préfère la forêt clairsemée, les champs incultes, les plaines arides ou les dunes broussailleuses. Il s'établit volontiers au voisinage des cultures, et cause dans les champs de paddy et ceux d'arachides, des dégâts en disproportion avec sa petite taille.

Lorsqu'il vient la nuit prendre ses ébats sur les grandes routes, il devient la victime facile des automobilistes, qui peuvent parfois en tirer une douzaine en une nuit. On m'a cité un massacreur qui, entre Nhatrang et Phanrang, en tua 42 en une nuit, à l'époque où la route coloniale n° 1 venait d'être ouverte à la circulation. Ces hécatombes entraînent une rapide raréfaction de l'espèce sur les voies très fréquentées ; mais il suffit de s'en écarter pour constater qu'elle n'est pas près de disparaître, malgré ses nombreux ennemis naturels : serpents, rapaces et petits carnassiers, autrement dangereux que les chasseurs, car ces bêtes de rapine sont de rusés braconniers, qui ne chôment jamais.

Pour capturer les lièvres, les indigènes se servent généralement de bourses ; c'est un filet à larges mailles peu visibles, qui coulisse sur un nœud coulant ; il est tendu sur un bambou flexible, plié en arc de cercle, et dont les deux bouts pointus sont fichés en terre, l'ensemble formant un pont sous lequel le lièvre doit passer. Pour l'y obliger, on confectionne avec des rameaux feuillus et des broussailles épineuses une haie basse, mais longue de plusieurs centaines de mètres, à travers les champs ou les clairières fréquentés de nuit par les lièvres ; de distance en distance des passages sont réservés dans cette clôture, et, à la nuit tombante, on y place les bourses. Dès l'aube, il faut aller retirer les

captures, qui deviendraient vite la proie des rapaces diurnes, si déjà elles n'ont été enlevées au cours de la nuit par quelque petit carnassier en maraude.

Le même procédé de capture est employé de jour, dans les endroits naturellement couverts d'une brousse épineuse et dense ; on y ferme par des bourses disposées comme précédemment toutes les issues d'une enceinte choisie. Puis les gens y pénètrent et battent les fourrés à coups de trique. Les lièvres affolés, et aussi les chats sauvages ou civettes qui pouvaient se trouver là, s'engouffrent dans leur fuite au fond des filets.

Pour la chasse à tir, l'emploi d'un bon chien peut être des plus utiles ; car le lièvre reste gîté au point qu'il faut presque marcher dessus pour le déloger ; le chasseur passe donc à côté sans même soupçonner sa présence ; il en est autrement si un chien l'accompagne. Par contre, ce petit lièvre ne saurait être une bête de chasse à courre, car il manque de fond ; conduit à vive allure, en un quart d'heure il est forcé.

Le Porc-épic, son parent dans la famille des rongeurs, est un sédentaire lui aussi ; il affectionne les terrains secs, accidentés et broussailleux, où il peut se creuser des terriers ou se cacher pendant le jour au plus épais des fourrés épineux ; il n'en sort que la nuit et ne s'attarde pas le matin en terrain trop découvert ; aussi le chasseur ne le rencontre-t-il que rarement. Quand il court, ses piquants plaqués au corps, il rappelle le blaireau de France. C'est seulement lorsqu'il se met sur la défensive, qu'il hérissé tous ses piquants, comme on a coutume de le représenter sur les gravures ; en cas d'alerte, il pousse des grognements saccadés et secoue sa queue, couverte de tubes cornés qui font un bruit particulier. Si c'est la nuit et qu'il y a plusieurs animaux ensemble, qu'on ne voit pas, on se demande quel gros animal peut bien causer tout ce vacarme. C'est un fléau pour les cultures, qu'il vient visiter au cours de ces randonnées nocturnes ; rien ne résiste à ses redoutables incisives : il coupe une grande canne à sucre pour n'en ronger que la base ; non content de croquer les ananas, il en arrache les plants pour manger la tige ; il ronge le pied des cocotiers, même déjà grands, et ravage

les jeunes plantations en déterrants la noix, qui nourrit le plant jusqu'au jour où il sera enraciné, soit au bout de deux ans.

La chair du porc-épic est blanche et tendre; même un vieux de sept à huit kilos peut fournir un excellent rôti.

On peut en dire autant de celle du chevrotin (ou chevrotain), cette miniature de petit chevreuil, en apparence du moins, car ce n'est pas un cervidé, mais un tragulidé. C'est ce charmant petit animal, qui vit très bien en captivité, que l'on entend constamment qualifier « d'agouti », bien à tort, puisque « l'agouti » est un rongeur d'Amérique, une sorte de gros cobaye.

Le Tragule, pour l'appeler une fois par son nom, est très répandu de la Cochinchine au Tonkin; il se plaît dans les grandes forêts, de même que dans la brousse épineuse, habitat préféré de l'euplocame, de l'éperonnier et des perdrix des bois. Ces forêts sont souvent infestées de sangsues des bois, et je me suis toujours demandé comment il pouvait bien n'être pas leur victime. Peut-être jouit-il d'une immunité, la même qui fait que les tiques l'épargnent, alors que cerfs, sangliers, fauves et mêmes les oiseaux en portent en si grand nombre, et de toutes grosseurs.

Le chevrotain n'est pas d'un naturel sauvage; immobile et se confondant par sa teinte générale avec le sol et les feuilles mortes, il regarde passer le chasseur, et, s'il se sauve, il s'arrête après quelques petits bonds. Pour le découvrir, il faut donc « avoir l'œil » et scruter le sous-bois; ce faisant, il m'est arrivé, dans les forêts de Trang-bom, Bau-ca et aussi plus au Nord, d'en voir une dizaine dans une matinée, sans en tirer aucun, car j'avais une carabine en mains; armé d'un fusil, il m'est arrivé d'en tuer un pour me procurer rôti et civet; mais j'avais un remords en ramassant ce petit être charmant, aux os fragiles, qu'un coup de petit plomb venait de transformer en une loque brisée et pantelante... Il est encore plus facile de le massacrer la nuit à la lanterne; un chasseur m'a dit en avoir tué 13 une même nuit dans la région de Thu-dau-môt!

Les vides imputables aux chasseurs dans les rangs de la gent tragule ne sont qu'occasionnels; ils ne sauraient être comparés à ceux créés par des ennemis naturels, dont il doit se protéger jour et nuit. Serpents, civettes, chats sauvages et chiens rouges

sont ligués contre lui ; si sa petitesse lui permet d'échapper à ces derniers en se faufilant dans les fourrés épineux les plus denses, où le chien ne peut passer, il lui est plus difficile de distancer les autres, les pythons surtout.

Cette engance des petits carnassiers et bêtes puantes ne mérite aucune pitié de la part du chasseur, qui devrait les exécuter sans hésitation ; malheureusement, en cas de rencontre d'un de ces individus, il se trouve toujours quelque raison qui l'empêche de tirer : carabine en mains, alors qu'il faudrait un fusil ; crainte de faire du bruit ; désir de réserver sa cartouche pour une pièce plus intéressante ; et le brigand a la vie sauve. Oh ! Je sais bien que ces petits fauves se nourrissent volontiers de grenouilles, de rats, de poissons et bestioles les plus petites ; mais c'est quand ils ne peuvent trouver mieux, et un lapereau, une perdrix, des œufs ou des poussins auront toujours leur préférence. A la seule mangouste j'accorderai les circonstances atténuantes, parce qu'elle est vraiment destructrice de serpents, et de serpents venimeux. J'ignore son degré d'immunité ; je sais que des combats en champ clos ont été organisés entre cobra et mangouste ; dans la nature, je n'ai jamais eu la chance d'être témoin d'un de ces combats ; mais j'ai surpris plusieurs fois une mangouste attablée, dégustant le cou et la tête d'un serpent de plus de deux mètres, et j'ai toujours pensé que, pour venir à bout de pareil adversaire, elle l'avait surpris pendant son sommeil.

Un autre carnivore, qui, malgré sa petite taille, rivalise avec les grands fauves par ses destructions, parce qu'il chasse en bande : c'est le chien sauvage rouge. Je n'ai jamais ouï dire qu'il ait attaqué des animaux domestiques, bien que la présence de l'homme ne l'effraie nullement ; mais, à quatre ou cinq seulement, ces petits chiens viennent facilement à bout d'une biche de 140 kilos. Ils courent parallèlement à l'animal pris en chasse et lui déchirent la peau du ventre ; dès qu'un bout d'intestin sort par la déchirure, c'est la fin. Ils chassent à vue l'animal qu'ils ont levé et ne le lâchent plus. Un matin, je débouchais à cheval dans une grande clairière, vers le milieu de la presqu'île de Kéga, quand je vis un « muntjac » sortir des fourrés sur ma gauche, traverser devant moi cent mètres de terrain découvert

à toute allure, pour gagner les fourrés sur ma droite. Presqu'aussitôt apparut une bande de dix ou douze chiens, qui s'arrêtèrent en me voyant. Je galopai vers eux pour les effrayer ; mais sans réussir à les faire rentrer au fourré, ils s'écartaient de moi d'un air surpris, et je suis bien certain qu'ils reprirent leur poursuite, dès que j'eus disparu. Quand ces chiens s'installent dans une région, le gibier émigre aussitôt. J'ai parfois rencontré un chien isolé ; mais plus souvent un groupe de quatre ou cinq, et exceptionnellement des bandes d'une vingtaine.

Passons maintenant en revue la faune arboricole ; elle est représentée en Indochine d'abord par la gent simiesque : gibbons, semnopithèques, guenons et macaques de plusieurs espèces.

Les guenons et les macaques vivent autant à terre que dans les frondaisons ; leur aire de répartition est de ce fait très étendue et on les rencontre loin de toute forêt, pourvu qu'ils aient à proximité des collines rocailleuses, couverte d'une brousse assez épaisse pour y trouver refuge. Ils aiment se tenir au voisinage des cultures et vivent surtout du produit de leurs larcins ; tout leur est bon : riz, maïs, café, et naturellement tous les fruits d'un verger. A l'approche de l'homme, ils dégringolent précipitamment des arbres pour fuir par terre.

Les semnopithèques, et surtout les gibbons, ne s'éloignent jamais de la grande forêt ; leur existence se passe sur les plus grands arbres, où ils se nourrissent de baies et de feuilles tendres. Ils n'en descendent que pour boire, car leur démarche à terre est très embarrassée ; en cas d'alerte, ils fuient rapidement en passant de branche en branche au sommet de la futaie.

Les gibbons, singes anthropoïdes, n'ont pas de queue ; ce sont des gymnastes accomplis, qui évoluent le plus souvent pendus aux branches par leurs bras démesurés ; mais ils peuvent aussi bien parcourir plusieurs mètres sur une branche horizontale, en se servant de leurs seuls membres inférieurs, les deux bras à demi-relevés de chaque côté du corps, servant de balanciers. On leur donne aussi le nom de singes hurleurs, car ils ont l'habitude de saluer le lever et le coucher du soleil par un chant qui s'entend de fort loin ; c'est un sifflement doux assez

harmonieux, composé de huit à dix notes sur une gamme montante et terminé par une sorte de rire ou de roucoulement.

Les semnopithèques ont une queue très longue, et c'est elle qui leur sert de balancier dans leurs acrobaties. Des cinq ou six espèces, qui se rencontrent dans les montagnes de la chaîne annamitique, la plus remarquable est celle dite « singe à culotte rouge », à cause de la teinte rouge-marron du bas du dos et des cuisses ; le reste du pelage offre des teintes agréablement variées, d'où l'appellation en annamite de « con-va » = « le rapiécé ». Cette espèce paraît localisée, elle se rencontre particulièrement dans la région de Tourane, aussi bien côté du Col-des-Nuages que presqu'île de Tiên-cha ; j'ai vu vendre parfois des exemplaires capturés vivants ; mais, jeunes ou vieux, ils ne vivent pas longtemps en captivité.

Tous les singes qui précèdent sont des animaux diurnes ; mais ils ont un parent, lequel dort tout le jour, pour reprendre son activité seulement pendant la nuit. C'est le « loris paresseux », dit « singe-dormeur » ; il est de la grosseur des deux poings, le corps sans queue couvert d'un poil laineux agréablement teinté de gris, de roux, de jaune ; son visage fin et ses deux gros yeux rapprochés paraissent dépourvus d'expression, au contraire de la plupart des autres singes, qui ne cessent de faire des grimaces. D'un naturel doux, il se laisse manipuler comme un jouet ; mais, quand il mord, il mord bien.

Un autre animal, nocturne et arboricole, mais assez rare, c'est le « galéopithèque », insectivore proche parent des lémuuriens. Comme eux, il se déplace de branche en branche ; mais il peut aussi franchir en vol plané d'assez longues distances, à la façon de l'écureuil volant, car il possède comme lui une membrane parachute de chaque côté du corps. Il en diffère cependant complètement par ses mœurs, son aspect et la teinte du pelage. C'est un habitant des plus profondes forêts, qui reste caché tout le jour dans le creux d'un tronc d'arbre et n'en sort que la nuit ; aussi est-ce l'un de ces animaux réputés rares, surtout parce qu'on ne les voit jamais. La femelle, dans ses déplacements, porte son petit cramponné à la poitrine, comme les chauves-souris.

Parmi ces dernières, représentées en Indochine par d'innombrables espèces, une seule se fait remarquer par sa grande taille, qui peut atteindre un mètre cinquante d'envergure : c'est la « roussette ». Uniquement frugivore, elle fait entendre la nuit ses cris désagréables, lorsqu'elle se dispute avec ses congénères dans les frondaisons d'un arbre chargé de fruits. Très répandue en Cochinchine, et jusque dans Saigon, elle m'a paru beaucoup plus rare en Annam et au Tonkin.

Un autre animal enfin, nocturne et frugivore aussi, qui mérite d'être cité, c'est « l'écureuil volant ». Comme tous les écureuils, c'est un rongeur ; mais il se distingue de ses congénères, non seulement parce qu'on ne le voit jamais de jour ; mais aussi par les membranes-parachutes qui entourent son corps. Au repos sur une branche, ses membranes repliées, ce n'est à première vue qu'un gros écureuil ; mais, si la fuite de branche en branche lui paraît trop lente, il s'élance d'un point élevé et, dépliant ses ailes, se transforme instantanément en une sorte de gros oiseau de proie, qui descend sans un autre mouvement, suivant une courbe régulière en vol plané, se plaquer au pied d'un tronc d'arbre, cinquante à soixante mètres plus loin. Ses pattes sont armées de griffes qui lui permettent de grimper ; mais le petit doigt de chaque patte de devant est modifié pour remplir son usage, qui est de soutenir la membrane en lui donnant un développement suffisant. Ce doigt est devenu un os presque aussi long que l'avant-bras ; la membrane qui part de son extrémité joint la patte arrière, reliée elle-même du jarret à la queue par une autre membrane triangulaire. Je ne sais quelles sont les possibilités de l'animal, mais il m'a semblé pouvoir parcourir horizontalement une distance plus de trois fois égale à la hauteur d'où il s'est élancé. Comme tous les animaux qui ne sortent qu'à la tombée de la nuit, pour rentrer avant le lever du jour, ce qui fait qu'on ne les voit jamais, il pourrait passer pour rare ; mais il a un cri, sorte de « ouin », poussé sur un ton traînard et plaintif, et qui s'entend de loin en forêt pendant les nuits calmes ; ces appels permettent de se rendre compte que ces écureuils sont assez nombreux dans certains massifs forestiers.

La taille de l'animal peut dépasser un mètre du bout du nez à celui de la queue, celle-ci entrant pour moitié dans cette longueur. Le ventre est marron-clair ; le dos porte une fourrure douce et fournie de couleur noisette foncée, mêlée de poils argentés d'un très joli effet.

Un autre écureuil, diurne celui-ci, bien que d'une taille inférieure au précédent, mérite aussi d'être mentionné ; c'est le grand écureuil noir. Confiné dans les grandes forêts, où on le rencontre par couples ou familles de trois ou quatre individus, il paraît plus rare que les autres espèces. Son pelage est d'un noir uniforme, sauf sous le ventre qui est jaune crème.

Tous les autres écureuils, et il y en a une dizaine de variétés, de la taille de celui de France à celle d'une souris, s'ils sont intéressants pour les naturalistes, ne le sont en rien pour les chasseurs, et il suffit ici d'en avoir mentionné l'existence.

Plume.

Parmi les animaux précédemment cités, il en est peu pouvant être l'objet d'une chasse spéciale et considérés comme gibier, exception faite pour le lièvre, bien entendu. Aussi, lorsqu'en Indochine on parle de petite chasse ; est-ce au gibier à plume que l'on fait allusion. La faune ailée est riche, varie suivant terrains et saisons, et, à toute époque de l'année, il est des oiseaux qui peuvent être l'objet d'une chasse intéressante.

Ce sont d'abord les gallinacés : paons, coqs et poules de jungle, faisans, francolins, perdrix, cailles, et, exceptionnellement, la bécasse. Sauf cette dernière, ils sont tous sédentaires en ce sens qu'ils ne se livrent pas à de grands déplacements. De même qu'en France la perdrix constitue le gibier de fond dans le tir de la plume ; ici, coqs et poules de jungle tiennent la première place, parce que très répandus partout même sur les routes. Le « coq sauvage indochinois » ou « coq de Bankiva » est l'ancêtre de toutes les races domestiques et son plumage se retrouve souvent chez le coq de nos campagnes de France. En saison sèche, on le rencontre dans tous les terrains en friche après culture,

les rizières surtout, pourvu qu'ils soient au voisinage de la brousse ou de la forêt ; il aime aussi les abords des cours d'eau sous bois, dont le lit, desséché à cette époque, conserve encore assez d'humidité pour que les feuilles mortes et autres détritiques, laissés par le retrait des eaux, soient le refuge de myriades d'insectes, dont tous les oiseaux sont friands.

En saison des pluies, il se retire dans les bois et sur les hauteurs, on ne l'entend plus chanter ; il a perdu son élégant camail de plumes lancéolées mordorées, rouges et jaune d'or ; il est, comme disent les naturalistes, en plumage « d'éclipse ». Son plumage est celui d'un coquelet de l'année ; mais il s'en distingue par la longueur de ses ergots.

La poule pond quatre à six œufs seulement, sur un lit de feuilles mortes, et doit faire de février à mai deux ou trois couvées. Dès le cinquième jour après leur naissance, les poussins ont les rémiges assez développées pour s'enlever à hauteur des basses branches des arbustes, où désormais ils passeront la nuit. Mais avant ce moment, combien de jeunes et de nichées entières ne sont-ils pas devenus la proie des bêtes de rapine de toutes sortes.

En chassant les coqs de jungle, on rencontre aussi le paon ; mais il s'éloigne moins de la forêt ou de la grande brousse. S'il vient aussi prélever sa dîme sur les terres cultivées, il affectionne plutôt les bois entrecoupés de clairières, le voisinage des rivières bordées de bancs de sable ; mais on ne le trouve jamais dans les grands marais ou la forêt épaisse et sans fin.

L'espèce indochinoise est le paon « spicifère », d'une taille bien supérieure à celle du paon des Indes, répandu en Occident depuis la plus haute antiquité. Son plumage, unique en son genre, semble peut-être, de près, un peu trop éblouissant ; mais il s'harmonise parfaitement avec la végétation verdoyante, où l'oiseau disparaît en courant.

La femelle pond quatre ou cinq œufs dans un nid grossier, caché dans un petit fourré ou quelque touffe d'herbes, au milieu d'une clairière ou même en bordure d'un chemin fréquenté ; si l'on n'est pas accompagné d'un chien, qui déloge la couveuse, on passe à côté sans se douter de sa présence.

Il est un dicton, inventé par nous certainement, qui dit que « là où il y a du paon, il y a du tigre ». En parlant du tigre, j'ai déjà dit ce que je pensais de ce dicton, qui indique seulement une coexistence probable ; ces deux animaux existent parfaitement l'un sans l'autre, et leur seul point commun est d'aimer également la grande jungle.

Le genre perdrix fournit aussi des oiseaux de chasse très appréciés ; il est représenté en ce pays par cinq ou six espèces, qui n'ont rien de commun avec nos oiseaux de France. L'espèce la plus connue, parce que la plus répandue, n'est d'ailleurs pas une perdrix ; c'est le « francolin de Chine », qu'on rencontre un peu partout, sauf dans la grande forêt. Il vit par couples, n'a jamais que quatre ou cinq petits, qui se séparent des parents avant d'être adultes, en sorte qu'on ne rencontre jamais de compagnie, au plus une famille. Le mâle a l'habitude de chanter le matin, à midi et le soir, pendant un bon moment, perché sur un arbre ou une termitière ; ce chant n'est autre que la syllabe « da-da » plusieurs fois répétée, d'où son nom annamite, qui en est l'onomatopée.

Les vraies espèces de perdrix sont moins connues, parce qu'elles vivent retirées dans les hautes herbes et surtout les grandes forêts. Elles y vivent par paires ou petits groupes, car la ponte n'est jamais que de quatre ou cinq œufs. Peu craintives, elles s'éloignent de l'homme quand il n'est plus qu'à quelques pas ; on les entend alors piéter sur les feuilles sèches, car elles se décident rarement à prendre leur essor. Leur plumage est assez terne, un peu comme celui d'une grosse caille, dont leur chair, particulièrement blanche et tendre, a toute la délicatesse.

C'est aussi dans les grands bois et la brousse épaisse que l'on rencontre les faisans. Le plus répandu, du Nord au Sud, est « l'euplocame-prélat », qui n'est d'ailleurs qu'un parent des vrais faisans, ceux-ci ont les rectrices de la queue rectiligne, alors que les siennes sont arquées comme celles de la queue d'un coq sauvage ; les faisans vrais ne se rencontrent que du Centre-Annam au Tonkin.

Un autre proche parent des faisans, qui vit plutôt dans le Sud, toujours dans les épaisses forêts, c'est « l'éperonnier » dé-

nommé à tort « petit argus » ; les stries et les ocelles qui ornent son plumage sombre ne se voient pas sous bois, et le chasseur ne le distingue qu'à l'instant où il se sauve, pour disparaître aussitôt.

Le plus beau représentant de l'espèce est le « faisan de Rheinart », de la grosseur d'un jeune paon ; sa queue est formée de trois paires de rectrices, dont la plus longue mesure deux mètres, soit une longueur supérieure à celle de la traîne du paon. C'est un oiseau superbe, qui vit dans le sous-bois obscur des plus profondes forêts du Centre et du Nord de l'Annam ; j'en ai trouvé des plumes tombées à terre sans voir jamais l'oiseau, bien trop méfiant ; mais les Moïs sont habiles à le prendre au piège. Bien que fréquemment qualifié « argus », il n'est pas comparable, pour la beauté du plumage, à l'argus véritable des îles de la Sonde.

Les cailles, de quatre ou cinq espèces différentes, sont aussi fort répandues ; mais toutes sont d'une taille inférieure à celle de la caille de France, sauf la caille migratrice, qui apparaît l'hiver au Tonkin. Comme elles partent à regret et toujours de très près, le coup de fusil les broie, si l'on ne se sert d'un petit calibre et de charges réduites.

Pour la chasse de tous ces oiseaux, et du lièvre, le chien d'arrêt et de rapport peut être assez utile ; encore faut-il que ce soit un chien vraiment dressé et non l'un de ces roquets, simplement fureteurs et désobéissants, comme j'en ai tant vu, qui font voir du gibier, mais empêchent de le tirer. D'ailleurs, en ce pays, les chiens de race vivent peu : six à sept ans est la durée de leur carrière effective.

*

* *

Si l'on passe en revue tous les oiseaux qui composent la « sauvagine », la variété est encore plus grande, surtout dans le Nord et l'hiver. Ce n'est pas l'oiseau le plus gros qui tient ici la première place, car elle revient certes à la bécassine. En fin de saison des pluies, vers septembre, époque des passages, on en rencontre des quantités sur les sols qui lui conviennent : jeunes rizières, prairies, champs cultivés, terres labourées. Dans les bons

endroits, on peut en lever, sans chien, une centaine dans une matinée. C'est un tir amusant et facile, car elle part d'assez près, sauf les jours de grand vent. Toutes ces bécassines appartiennent à deux variétés, qui ne diffèrent que par des détails du plumage, sans intérêt pour le chasseur.

Une troisième espèce, dite « bécassine royale », se rencontre parfois dans les mêmes terrains ; c'est la « rhynchée du Cap » ; ce n'est pas une bécassine, malgré son apparence. Le mâle a le bec rouge, les sourcils blancs et ses ailes sont tachetées d'ocelles dorées d'un joli effet.

Des vols innombrables de palmipèdes viennent hiverner d'octobre à février au Tonkin et dans le Nord-Annam ; les oies et les grosses espèces de canards y séjournent ; mais les petites espèces et les sarcelles descendent jusqu'en Cochinchine, en nombre restreint toutefois.

Sur les bancs de sable ou de vase aux estuaires des grands fleuves du Tonkin, j'ai vu le jour des bandes innombrables, comptant des milliers de palmipèdes réunis, de toutes les espèces de passage à l'époque. Il est inutile de chercher à les approcher à portée de fusil ; elles prennent leur vol à trois cents mètres ; au départ et à chaque virage, le bruit des ailes semble un roulement de tonnerre.

A la nuit tombante, les bandes se disloquent, par espèces et par petits groupes, pour aller chercher leur vie à cent ou deux cents kilomètres dans l'intérieur des terres. Le retour a lieu avant l'aube par le même chemin ; en sorte que le chasseur déjà posté entend le sifflement du passage des oiseaux sans pouvoir tirer. Le voyage aller et retour a lieu à quelques mètres du sol, et nombreux sont les oiseaux qui se tuent chaque nuit, lancés comme des flèches, sur les fils télégraphiques des lignes bordant les routes.

Pour approcher les oies et les canards sur un étang, une mare ou quelque rizière, il faut user de ruses d'Apache afin de les surprendre. Les sarcelles sont beaucoup moins méfiantes ; elles ont en outre l'habitude, qui leur est fatale, de revenir après le coup de fusil passer une ou deux fois en un vol tournoyant au-dessus des morts et des blessés.

C'est l'oie cendrée qui visite le Nord de l'Indochine, la même qui se rencontre en France l'hiver ; elle arrive à l'époque de la maturité du riz ; grasse à point, c'est une pièce de quatre à cinq kilos, qui ne le cède en rien comme rôti à sa congénère domestique ; elle est en tous cas bien supérieure à ces oies étiques, que l'on tue en France l'hiver, ainsi qu'aux oies domestiques, élevées en liberté dans certains marais, et dont je n'ai pas oublié le goût détestable. Les divers canards et sarcelles, n'ayant souffert ni du froid ni de la faim, n'ont jamais ce relent d'oiseau de mer, trop fréquent chez les migrateurs de l'Ouest de l'Ancien Continent.

De son côté, le chasseur de sauvagine n'est pas obligé ici, pour pratiquer son sport, d'affronter un « froid de canard », et de patauger dans l'eau glacée. S'il lui faut passer dans l'eau, même à mi-corps, il n'hésite pas devant un bain, désagréable peut-être, mais presque inévitable, car tous les marais sont sillonnés de canaux naturels et de fossés plus ou moins profonds.

Les foulques, divers râles, les poules d'eau et les poules sultanes se rencontrent aussi bien dans les rizières et les marais, que sur les lagunes et les étangs. On y trouve des vols de pélicans ; mais les grands échassiers : grues, marabouts, tantales, ibis, jabirus et autres cigognes ne vivent pas uniquement dans les marécages ; on les voit fréquemment dans les grandes plaines, où quelques mares seulement conservent un peu d'eau ; leur nourriture ne se compose pas exclusivement de poissons ou d'animaux aquatiques ; ils recherchent également les sauterelles, les insectes, les baies, les graines et la verdure, tout comme nos oies domestiques.

Quant au marabout, c'est un mangeur de charogne à l'égal des vautours. Il est amusant de voir ce grand échassier déambuler lentement autour de la carcasse d'un buffle, la tête rentrée dans les épaules ; il passe, l'air insouciant, dans les rangs serrés des rapaces, dont il semble être le chef ; de temps en temps son cou se détend brusquement et il enlève du bec d'un vautour le morceau que celui-ci venait d'arracher non sans peine.

*
* * *

Pour terminer, je mentionnerai quelques animaux, qui ne sont ni poil ni plume ; mais qu'il peut être agréable au chasseur de pouvoir identifier, s'il lui arrivait de les rencontrer. De ce nombre sont tous les reptiles : sauriens, ophidiens et cheloniens ; et aussi le « dugong » qui mérite une mention à part.

Le « dugong » est un mammifère marin, ayant les apparences d'un phoque ; il est assez rare et localisé dans certaines baies des côtes de l'Indochine, là où il existe des herbiers marins, qu'il vient pâturer régulièrement chaque jour. Sa teinte est couleur brique foncée ; son muffle rappelle celui d'un bœuf et il le sort en surface toutes les trois ou quatre minutes pour respirer. J'en ai vu souvent dans la baie de Vung-lâm et aussi dans celle de Cam-ranh (Annam).

Dans la famille des cheloniens, ce sont les tortues de mer qui se font remarquer par leur taille. La moins grande, mais aussi la plus recherchée, est le « caret », tortue que tout le monde connaît par son écaille, utilisée dans la tabletterie de luxe.

Ses écailles assez épaisses pour être travaillées, sont imbriquées, alors que celles de toutes les autres espèces sont juxtaposées. Cette tortue est localisée au voisinage des îles et des fonds rocheux : golfe du Siam, îles de Poulo-Condor, baie d'Along. Sa carapace n'atteint jamais un mètre, longueur souvent dépassée par celle des deux espèces suivantes.

La tortue « mydas », la plus grande des trois espèces, porte des plaques d'écaille très larges et agréablement teintées ; mais trop minces pour être utilisées industriellement. Elle est assez rare et ne représente pas 1 % de l'ensemble des tortues qui viennent pondre sur les plages.

Enfin, la tortue vulgaire, d'un mètre en moyenne, dont la carapace osseuse est couverte d'une simple pellicule colorée sans valeur. C'est par milliers que les représentants de l'espèce viennent sur les plages sablonneuses à l'époque de la ponte et les habitants des villages côtiers font la rafle des œufs pour les expédier sur les marchés de l'intérieur.

Les tortues fluviatiles comptent plusieurs espèces de trionyx, dont la carapace souple ressemble à un cuir épais, noirâtres chez celles de petite taille, qui fréquentent les marais et les moindres

cours d'eau et ne dépassent pas le poids de douze à quinze kilos. La grande espèce, qui vit dans les fleuves et les rivières profondes, a le cuir marbré de jaune et de verdâtre ; elle peut atteindre un poids de 50 à 60 kilos. On la dit dangereuse pour les baigneurs, ce que je ne saurais confirmer. Autrefois, j'en ai vu pêcher souvent à Laokay dans le Fleuve Rouge ; elles étaient nombreuses en aval de l'abattoir, là où étaient jetés à l'eau tous les déchets ; quand elles sortaient la tête pour respirer, on eût dit une tête de panthère émergeant de l'eau. Naturellement, ces tortues ont les pattes entièrement palmées et munies de griffes ; leurs mandibules sont armées d'un bec corné, qui couperait facilement un doigt, d'autant qu'elles sont agressives : retournées sur le dos et ligotées, elles tordent leur long cou en tous sens pour chercher à mordre.

Je ne dirai rien des tortues terrestres, d'espèces très variées, qui se rencontrent partout en saison des pluies.

... Et maintenant, passons à un autre habitant des eaux, que beaucoup d'auteurs, qui l'ont vu à l'œuvre en Afrique comme en Asie, ont qualifié de « sale bête » ; j'ai nommé le crocodile ! De tous les animaux, c'est le seul capable d'attaquer sans avoir été provoqué. A terre, il n'est pas à craindre ; en cas d'alerte, il s'enfuit au plus vite vers l'eau, dont il ne s'éloigne jamais beaucoup, surtout de jour. Point n'est besoin, comme je l'ai lu dans certaines relations de voyage, de courir en cercle pour lui échapper. (L'auteur oubliait d'ailleurs d'indiquer combien de temps devait durer la ronde). C'est dans son élément qu'il est redoutable, car il agit toujours par surprise, alors que rien n'a laissé deviner sa présence.

Il se déplace surtout la nuit, allant par mer d'une embouchure à une autre, parcourant à travers des dunes broussailleuses trois kilomètres et plus en une nuit, pour aller des lagunes côtières à une mare en forêt ; il arrive donc qu'on risque de le rencontrer, dans une mare ou un bras de rivière à demi-sec, là où depuis des semaines aucun crocodile n'avait été signalé. Les cours d'eau qui se jettent à la mer au nord de Phan-thiêt ne recèlent pas de sauriens ; mais il y en a dans tous les petits fleuves côtiers du Sud, jusqu'au Cap Saint-Jacques et au-delà.

Ils n'y sont pas nombreux, aussi les riverains négligent-ils de prendre des précautions, bien persuadés que « le crocodile », que tout le village connaît, est ailleurs aujourd'hui ; or il est là... et c'est l'accident ! Dans cette région, pendant la période entre les deux guerres, les victimes des crocos ont été plus nombreuses, à ma connaissance, que celles des tigres.

En zoologie, on distingue deux variétés de crocodile : celui des marais et celui des estuaires. Ce dernier atteint les plus fortes dimensions ; ce sont des individus de cette espèce qu'on voit parfois en mer, hors des bouches du Mékong, se laissant flotter la tête appuyée sur une épave quelconque. Mais le crocodile des marais prend parfaitement la mer pour se rendre de l'embouchure d'une rivière à une autre ; deux fois j'en ai vu tirer sur la plage, pris dans des filets à poissons qu'ils avaient mis en triste état.

Quant aux dimensions, elles ont toujours été exagérées à plaisir. S'il existe des sauriens de très grande taille dans les immenses fleuves d'Afrique, ceux du Mékong et des rivières indochinoises sont de dimensions plus modestes : un exemplaire de cinq mètres cinquante peut être considéré comme un spécimen sortant de l'ordinaire. Les sauriens ne s'étirent pas indéfiniment en longueur avec l'âge ; ils grossissent surtout, et, de deux crocos de cinq mètres, l'un peut être deux fois plus corpulent que l'autre et ressembler, suivant la comparaison adoptée, à une barque retournée.

Le cerveau est minuscule ; gros comme celui d'une oie chez un crocodile de trois mètres ; c'est cependant là qu'il faut l'atteindre, si l'on veut qu'il reste sur place. Les os du crâne sont aussi durs que du ciment, et la même balle blindée, qui traverse de part en part sans presque se déformer une tête d'éléphant, s'écrase en même temps qu'elle brise un crâne de crocodile.

Les femelles pondent chaque année pendant la saison sèche. Le nid est généralement placé sous des fourrés épais, sur une berge hors d'atteinte des inondations, à quelques mètres de la rive. Il est constitué par un tas de feuilles mortes et de débris végétaux, d'environ huit décimètres de long sur cinq de haut. Les quelques nids que j'ai eu l'occasion de trouver, contenaient

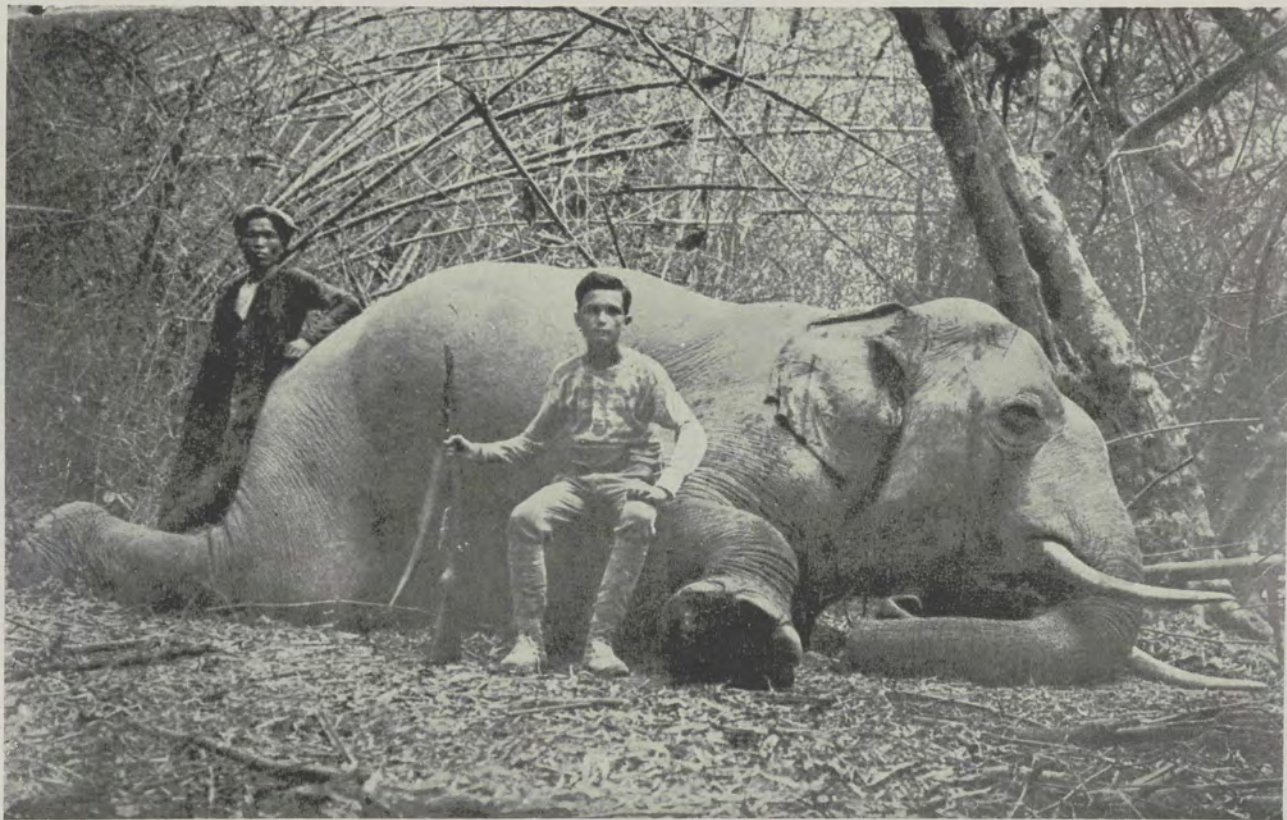


FIG. 19. — *Les débuts d'un jeune chasseur (suite).
Son premier éléphant.*



FIG. 20. — *Gaur* — *Vieille femelle* (voir page 203).
L'entrée de la dernière balle se voit nettement au-dessus du muflle.

15 à 22 œufs, de la grosseur de ceux d'une oie. C'est la chaleur dégagée par le tas d'humus, sous lequel ils sont enfouis, qui les fait éclore ; et la mère monte une garde vigilante jusqu'à l'éclosion, pour protéger sa nichée contre les bêtes de rapine.

Les serpents comptent plus de 60 espèces, dont environ 20 venimeuses. Je ne parlerai que de ceux qui se font remarquer par leur grande taille, laissant de côté les serpents venimeux, bien que le « king cobra » puisse atteindre la taille des pythons, tout en restant plus mince ; j'en ai tué un de 4 m. 22, mais je sais qu'il en a été tué de plus grands. C'est un serpent à détruire à chaque occasion. Quant aux pythons, qui peuvent atteindre les dimensions des grands boas de l'Amérique du Sud, ce sont des ophidiens d'une taille impressionnante, bien que ceux de plus de sept mètres soient exceptionnels. Les pythons de dix-huit, quinze et même douze mètres n'ont existé que dans l'imagination, aussi développée que ces serpents, de certains voyageurs ; à moins qu'ils n'aient été mesurés avec des mètres asiatiques de 42 centimètres. En 1900, j'avais acheté à Cholon, pour une piastre cinquante, une peau séchée, sans tête ni queue, mesurant plus de six mètres sur quatre-vingts centimètres de large, ce qui, compte tenu que la peau de serpent est très extensible, représentait néanmoins un bel animal. Quelque temps plus tard, un camarade rentrant en congé me demandait cette peau ; je la lui donnai d'autant plus volontiers que je pensais bien avoir l'occasion un jour de trouver aussi bien, sinon mieux ; et depuis cinquante ans, j'attends !... Ce qui me console ; c'est que des chasseurs anglais et français, ayant parcouru les Indes, n'ont pas été plus heureux que moi. J'ai cependant vu des milliers de pythons ; je ne parle pas des quelques exemplaires, que j'ai tués ou capturés, ni de ceux qui m'ont été apportés ; mais des stocks expédiés à l'exportation ; or, les peaux dépassant cinq mètres sont rares. L'an dernier, j'ai profité d'un séjour à Phnom-Penh pour aller visiter les magasins chinois spécialisés dans le commerce de ces peaux, sur les quais et près du marché, là où presque chaque matin des gens de l'intérieur apportaient aux Chinois des pythons vivants. J'ai vu des piles de dépouilles, entassées à hauteur du premier étage ; mais

aucune ne sortait de l'ordinaire. Quand je demandais au commerçant s'il n'avait pas mieux, sa réponse était toujours négative.

Il en est des pythons comme des crocodiles : ils ne s'allongent pas indéfiniment en vieillissant ; ils grossissent surtout. Je me souviens avoir pesé à Nhatrang un python, tué aux environs, et mesurant environ 4 m. 50 ; son poids était de 22 kilos. Quelques jours plus tard, on m'en apportait un autre de même taille, mais qui pesait 40 kilos ; c'est-à-dire qu'il était presque deux fois plus gros que le précédent.

Quelle que soit sa taille, c'est un animal inoffensif pour l'homme ; on ne peut guère le capturer que s'il est surpris dans son sommeil, surtout après un copieux repas ; autrement, s'il se voit menacé, il file avec une vélocité surprenante, comme tous les serpents d'ailleurs. S'il prenait à ces animaux la fantaisie de poursuivre les humains à la même allure, personne ne pourrait leur échapper ; même en suivant ce conseil, que je lisais dernièrement : « si vous êtes attaqué par un gros serpent, — et le python poursuit sa victime pendant des kilomètres, — levez toujours les bras en l'air, comme si vous faisiez » : Haut les mains ! « Puis courez en zigzaguant »... J'aurais été curieux de voir l'auteur du conseil le mettre en pratique !

Les Moïs qui parcourent la forêt avec leurs petits chiens à la recherche des tortues, des varans et des pythons à l'occasion, ont une façon très simple de les capturer : ils coupent une perche de deux mètres terminée par une fourche dans laquelle ils coincent le cou du python, dont la réaction immédiate est de s'entortiller autour du bâton ; il ne reste plus qu'à le ligoter ; ce qui est vite fait, car un ou deux assistants, hommes ou femmes prêtent main-forte à l'acteur principal. Pour un homme seul, il est plus difficile de maîtriser un python de 25 à 30 kilos ; j'en ai fait quatre fois l'expérience personnelle ; si l'on a saisi le serpent par la moitié arrière du corps, il vous entraîne en même temps qu'il vous glisse entre les mains. Il faut réussir à le saisir à la nuque, sans se faire mordre, car ses innombrables petites dents recourbées en arrière pénètrent dans la chair comme des aiguilles. Une fois pris au collet, il s'enroule autour des jambes par la partie du corps qui traîne, se déroule pour s'entortiller

au premier objet rencontré ; bref, il paralyse les mouvements par son poids et ses contorsions. Il en résulte que si personne ne vient à l'aide, on est tenté de libérer le prisonnier ; et je l'aurais bien fait pour mes deux dernières captures, si elles n'avaient eu lieu à proximité de mon logis, et pour être expédiées au Zoo de Vincennes.

Il existe aussi de grands lézards : les « varans » souvent dénommés « iguanes », à tort. Une variété vit en terrain sec, l'autre au bord de l'eau ; cette dernière peut atteindre près de deux mètres. Ce sont des animaux inoffensifs, recherchés pour leur peau ; comme ils fuient toujours bruyamment, ils ne passent pas inaperçus.

CHAPITRE V

Nomenclature partielle
de la Faune d'Indochine.

Nomenclature partielle de la Faune d'Indochine.

Comme l'indique ce titre, les pages suivantes ne donneront qu'une énumération très incomplète des animaux qui peuvent tomber sous le plomb du chasseur, surtout en ce qui concerne les oiseaux et les petits mammifères, dont les espèces sont trop nombreuses en Indochine pour que j'aie la prétention d'en donner une liste détaillée.

Aux lecteurs, que l'Histoire Naturelle intéresse, je conseillerai de consulter, s'ils ne sont pas devenus introuvables, les ouvrages suivants sur la faune d'Indochine : « Les Serpents », en deux volumes, par Bourret ; « Les Tortues », en un volume, par Bourret et « Les Oiseaux », en quatre volumes, par Jabouille et Delacour. Ils sont ce qu'il y a de plus moderne et de plus complet actuellement.

Suivant la classification adoptée, qui n'est pas identique pour toutes les collections, ni même pour toutes les pièces d'une même collection, le nom scientifique peut varier : un animal peut avoir plusieurs noms latins ; mais un même nom n'est pas donné à deux animaux différents. Cette pluralité de noms prend son origine dans ce fait que les explorateurs, qui ont successivement découvert tel animal, lui ont donné un nom, alors que les naturalistes des pays où il vit, lui en ont donné un autre ; un exemple est celui de l'ours brun, que tout le monde connaît ; il se rencontre d'un bout à l'autre de l'Ancien Continent ; des montagnes d'Espagne à celles de Sibérie ; dénommé par Linné « *Ursus arctos* », il porte encore une douzaine d'autres noms. J'ai donc

indiqué le nom le plus couramment employé, après en avoir contrôlé la concordance dans les Muséums de Singapore, Colombo, Londres, Paris et quelques-uns de province.

Mon but n'est pas d'apporter une contribution quelconque à l'Histoire Naturelle ; mais seulement d'aider les chasseurs qui ont, comme il se doit, la curiosité légitime d'identifier une victime entre leurs mains pour la première fois. Quant aux profanes, comme j'en ai vu, qui prennent les crabiers pour des bécasses ou les hérons cendrés pour des oies, ils pourront, en consultant les pages suivantes, éviter d'être la risée de leurs camarades mieux avertis.

Pour ce qui est du nom annamite, je ne l'ai cité que lorsqu'il constituait vraiment une dénomination spécifique. Les indigènes ne se sont jamais souciés d'une classification scientifique ; ils donnent un nom générique à des espèces distinctes, simplement à cause d'une ressemblance apparente. Pour les oiseaux, le nom n'est parfois qu'une onomatopée, aussi le voit-on varier suivant les gens et les régions, surtout s'il s'agit d'une espèce peu connue. Le populaire range le crocodile et la baleine parmi les poissons ; il n'a jamais songé à donner un nom à de petits oiseaux, qui ne l'intéressent en rien.

Mammifères.

Elephas indicus, E. maximus. — Eléphant d'Asie (Ann. : con voi, ông bò, trọng, ông lớn, ông cao).

Rhinocéros sondaïcus. — Rhinocéros des îles de la Sonde, rhin. unicolore (Ann. : còn tây, té ngu).

Rhinocéros sumatrensis. — Rhinocéros bicorne, R. de Sumatra (con tây).

Tapir indicus. — Tapir indien (con heo vòi).

Bubalus bubalus, bubal seleniceros, bos arni. — Buffle (à cornes en croissant) : (con trâu rừng).

Bos ou bibos gaurus, bos depressifrons. — Gaur (con min, con gin, con vin).

Bos banteng ou bibos, sondaïcus. — Bœuf sauvage à pelage fauve (con bò rừng, con bò tót, con bò dầy).

- Bos ou bibos sauveli.** — Kouprey, bœuf sauvage à pelage grisâtre, qui se rencontre surtout au Cambodge.
- Cervus aristotelis, rusa unicolor.** — Cerf d'Aristote, espèce commune répandue dans toute l'Indochine (con nai).
- Sika pseudaxis.** — Cerf axis, variété de l'axis indien, en diffère par la forme de ses bois (tonkinois : con hrour sao).
- Panolia Eldi.** — Cerf d'Eld, dont les bois rappellent par leur forme ceux du daim de France (con cà tong).
- Cervus porcinus annamensis.** — Cerf des marais dit cerf-cochon (con hrour).
- Cervus Muntjacus.** — Cerf ou chevreuil Muntjac (con mang, con đõ).
- Nemorhœdus sumatrensis, N. maritimus, N. goral.** — Antilope Goral ou bouquetin du Népaül, dit aussi cervicapre (con đuong, son-đuong).
- Sus leucomystax.** — Sanglier à joues blanches (con heo rùng).
- Ursus Malayanus, ursus helarctos eurysipilus.** — Ours malais de petite taille à poil ras (con gấu chó).
- Melursus ursinus.** — Ours noir de taille moyenne à long poil (con gấu heo).
- Ursus thibetanus.** — Ours noir de grande taille à long poil (con gấu ngựa).
- Felis tigris.** — Tigre royal, tigre du Bengale (con cõp, con hùm, hổ).
- Felis pardus, leopardus.** — Dit léopard pour les variétés de forte taille, panthère pour les autres (con cõp gãm, con hãm, con hùm, con beo).
- Felis pardus melas.** — Panthère noire (con cõp mun) variété de la précédente, qui n'est qu'un cas de mélanisme.
- Felis uncia, variété Fontanieri.** — Once, panthère au pelage gris, ocelé de noir (con beo).
- Felis nebulosus, felis Diardi.** — Panthère nébuleuse, P. marbrée, P. du Siam (con gãm mõi).
- Felis viverrina.** — Très gros chat sauvage au pelage analogue à celui des civettes, dit aussi chat-pêcheur (con mèo rùng) appellation commune à toutes les espèces ci-après).
- Felis Temmincki.** — Chat de Temminck, dit par exagération panthère dorée, aussi gros, mais plus svelte que le précédent.
- Felis tigrina.** — Chat tigre, taille moyenne, pelage grisâtre, non pas tigré, mais tacheté de noir.

Felis marmorata. — Chat marbré, joli pelage sombre marbré de roux ; longue queue soyeuse ; aime grimper aux arbres.

Felis bengalensis. — Petit chat sauvage au pelage lavé de jaune et tacheté de brun. Miniature de panthère.

Felis minuta. — Le plus petit des chats sauvages. Analogue comme pelage au précédent.

Canis aureus. — Chacal. — Pelage formé de longs poils gris et fauves mélangés ; queue touffue (con chó rìng, con chó ðòng).

Canis primævus, cyon rutilans. — Chien sauvage de l'Inde ; poil ras, fauve vif, extrémité de la queue noire (con chó sói).

Lutra sumatrana. — Loutre, répandue dans toute l'Indochine (con rái).

Artictis ater. — Binturong. Animal aux formes trapues d'ursidé ; taille d'un blaireau ; fourrure épaisse entièrement noir jais, longue queue soyeuse, moustaches blanches (con chòn mực).

Ailurus fulgens. — Carnivore plantigrade de la taille d'un renard, pelage joliment marqué de roux vif et de noir, museau et favoris blancs, queue très touffue annelée de noir et de roux (tonkin : con cáo).

Mydaus meliceps ; mephitis javanensis. — Télagon. — Sorte de gros blaireau à museau en forme de groin ; pelage rude mêlé de gris et de fauve ; odeur forte et désagréable (con chòn heo).

Les trois espèces qui précèdent ne se rencontrent que rarement étant essentiellement nocturnes.

Hystrix cristata, H. leucura. — Porc-épic, semblable à celui d'Europe (con nhím).

Manis crassicaudata. — Pangolin. Edenté au corps couvert de plaques écailleuses constituées par des touffes de poils agglomérés (con trùc, con te te).

Tragulus javanicus, tr. pygmeus. — Chevrotain pygmée, miniature de petit chevreuil sans cornes dénommé à tort « agouti ».

Lepus cocensinensis, lepus indicus. — Lièvre d'Indochine, répandu du nord au sud, mais moitié moins gros que celui de France (con thỏ).

Moschus moschiferus. — Chevrotain musc, à peu près de la taille du Muntjac, pelage terne, pas de bois chez le mâle ; mais deux canines recourbées à la mâchoire supérieure. Ne se rencontre que dans le Haut-Tonkin et le Yunnan (con xạ).

- Halicore indicus.** — Dugong. — Mammifère marin, de couleur brunâtre, ressemblant à un phoque, fréquente les baies des côtes du Sud de l'Indochine, où il vit d'herbes marines poussant sur les hauts-fonds (cá nước — nom donné aux marsouins — cá nghè).
- Paradoxurus indicus, P. Pallasii.** — Paradoxure — Sorte de fouine à la fourrure moëlleuse grise, ponctuée de noir ; aime grimper aux arbres (con chồn ngận hương).
- Viverra zibetha.** — Zibeth. — Grande civette grisâtre ponctuée de larges taches noires ; crinière noire de poils rudes ; queue annelée de blanc et de noir (con chồn gáy).
- Viverra Ashtoni.** — Civette semblable à la précédente, mais striée de noir (con chồn gáy).
- Viverricula malaccensis.** — Genette au pelage gris jaunâtre, marqué de taches plus foncées (con chồn mướp).
- Herpestes griseus.** — Mangouste grisâtre, poil rude. Comme les suivantes, elle détruit spécialement les serpents (con chồn đên).
- Herpestes javanicus.** — Mangouste de taille plus petite, pelage fauve pointillé de blanc (con chồn đên).
- Mungos flavidens.** — Petite mangouste de teinte plus vive que la précédente, poils brun-roux lustrés à reflets violacés (con chồn đên).
- Pteropus giganteus, pt. edulis.** — Grande roussette. — Chauve-souris frugivore atteignant 1 m 50 d'envergure (con doi quạ).
- Nycticebus tardigradus.** — Dormeur ou lori paresseux. — Petit singe nocturne, apparenté aux lémuriens ; sans queue ; poil laineux mêlé de gris, jaune, roux (con cù lân).
- Hylobates leucogenys.** — Gibbon. — Singe antropoïde sans queue ; longs bras. Le mâle adulte est entièrement noir avec des favoris jaunes ; la femelle entièrement jaune d'or avec une tache noire au sommet du crâne. Les jeunes, d'un gris mêlé de jaune passent par des teintes mixtes avant d'avoir le pelage uniforme des adultes (con vượn).
- Hylobates pileatus.** — Autre espèce de gibbon, plus grande et grisâtre ; pelage sujet à variations suivant l'âge et le sexe. Habite les hautes montagnes de la chaîne annamitique (con vượn).
- Semnopithecus Françoisi.** — Semnopithèque noir comme un gibbon ; mais en diffère par sa longue queue (con lò nôi).
- Semnop, polycephalus.** — Semnopithèque noir, comme le précédent, mais porte une touffe de poils blancs au sommet du crâne (con lò nôi).

Semnop. nigripes. — Semnopithèque à cuisses noires, et longue queue blanche, corps couvert de longs poils cendrés striés de blanc, collier orangé, peau de la face bleue et rose (con đọc).

Semnop. nemœus. — Semnopithèque à culotte rouge ; analogue au précédent, mais localisé en certaines régions montagneuses du Centre-Annam (con vá).

Macacus cynomolgus. — Macaque ou guenon, pelage gris brun, longue queue. C'est le plus répandu en captivité (con khi).

Macacus erythœus. — Semblable au précédent, mais petite queue courte et mince (con khi nui).

Macacus Harmandii. — Gros macaque brun à la tête de cynocéphale ; forte denture chez les mâles ; bête hargneuse et méchante (con khi đọc).

Sciurus maximus, ratufa macoura. — Grand écureuil noir, ventre jaune crème, queue aussi longue que le corps (con sóc lón).

Sciurus erythrogaster. — Ecureuil gris à ventre marron ; le plus commun (con sóc).

Sciurus Rodolphi. — Petit écureuil à peine plus gros qu'une souris, pelage gris brun rayé de bandes crèmes (con nhện).

Sciurus palmarum. — Rat palmiste, écureuil terrestre ou tamias ; gris brun rayé de bandes plus claires (con sóc).

Il existe une vingtaine d'espèces d'écureuils et de tamias, sans intérêt pour le chasseur.

Sciurus petaurista, pteromys yunnanensis. — Ecureuil volant. Grand rongeur nocturne, pelage duveteux, couleur noisette mêlé de poils argentés, queue aussi longue que le corps. Les membranes latérales qui unissent ses membres, lui permettent le vol plané sur une distance égale à plus de 3 fois la hauteur de son point de départ (con chồn đoi).

Galeopithecus volans. — Galéopithèque. — Insectivore nocturne, apte au vol plané comme le précédent, pelage gris verdâtre, queue courte. La femelle porte son petit cramponné à la poitrine à la façon des chauves-souris (con chó đoi).

Oiseaux.

Les espèces citées sous chaque rubrique le sont sans ordre de parenté, mais simplement par taille décroissante.

Rapaces.

- Otogyps calvus.** — Vautour chauve. — Plumage noir, dessous des ailes blanc ; porte de chaque côté de la tête des appendices de chair rouge (con kên kên den).
- Gyps indicus.** — Vautour indien. — Plumage gris brun ; grande taille (ann. : con kên kên).
- Pseudogyps bengalensis.** — Vautour du Bengale. — Plumage noir, dessous des ailes blanc ; moins gros que les précédents (con kên kên).
- Aquila hastata.** — Aigle de taille moyenne, plumage brun noir, marqué de blanc (con ó).
- Haliæetus leucoryphus.** — Aigle-pêcheur. — Plumage gris brun mêlé de fauve (con ó biễn, ó nghé).
- Haliæetus leucogaster ou leucosternum.** — Aigle-pêcheur gris cendré à tête et poitrine blanches (con các ca).
- Limnæetus nipalensis.** — Buse du Népaul. — Forte taille, dos gris, ventre blanc pur ponctué de larmes noires (con ó công, con ó hông).
- Limnæetus philipensis.** — Assez semblable à la précédente, mais de taille moindre (con ó hông).
- Spilornis rufipectus.** — Buse huppée, plumage gris et beige, dessous cendré, perlé de blanc (con diều mũ xoái).
- Spilornis holospilus.** — Buse huppée analogue à la précédente mais qui ne quitte pas la grande forêt (con diều mũ xoái).
- Astur solænsis.** — Autour à ventre roux (con bò các lửa).
- Astur badius.** — Autour semblable comme plumage à un gros épervier (con diều, con chim ung).
- Astur poliopsis.** — Autour brun (con bò các rang).
- Haliastur indus.** — Autour marron, à tête blanche, répandu jusque dans les villes (con diều lửa).
- Milvus migrans, milvus govinda.** — Milan migrateur, plumage gris-brun, uni en dessus, plus clair et moucheté en dessous, queue fourchue, se voit aussi dans les villes (con diều lem).
- Circus spilonotus.** — Grand busard qui vit surtout de reptiles et de batraciens (con diều hâu).

- Circus melanoleucus.** — Busard-pie. — Plumage blanc et cendré bleuâtre, dessus des ailes noir (con diêu mướp, con thầy bói).
- Falco peregrinus.** — Faucon pèlerin ; identique à celui d'Europe (con diêu).
- Baza lophotes.** — Faucon huppé. — Dos noirâtre, ventre blanc strié de roux. Remarquable par ses yeux et ses tarsi bleus, et par sa huppe semblable à celle du vanneau huppé.
- Accipiter virgatus.** — Epervier ; semblable à celui d'Europe (con bò cắc).
- Microhierax fringillarius ou cœrulescens.** — Petit faucon, à peine plus gros qu'un moineau ; noir ardoisé en dessus, blanc en dessous, cuisses fauves.
- Retupa ceylonensis.** — Grand duc, rapace nocturne presque au si gros que celui d'Europe (con du đĩ).
- Strix flammea, tyto alba.** — Effraies comme celle de France (con chim heo).

Il existe au moins une douzaine d'espèces de scops et de chouettes de toutes tailles dénommées en annamite chim cú, chim út, chim mèo, cú mèo, etc... sans distinction précise.

Oiseaux aquatiques.

- Leptoptilus dubius.** — Grand marabout à sac ; porte sous la queue de longues plumes duveteuses gris cendré (con già đấ).
- Leptoptilus javanicus.** — Marabout plus petit que le précédent ; plumes duveteuses blanches (con cò già, con già sói).
- Xenorhynchus asiaticus, mycteria asiatica.** — Jabiru. — Grande cigogne ; plumage blanc et noir métallique, pattes rouge vif (con khoang cỏ den).
- Grus antigona, megalornis antigonae sharpei.** — Grue antigone. — Grand échassier à démarche élégante ; plumage entièrement cendré bleuâtre ; tête et haut du cou recouverts de peau granitée rouge carmin (con séo).
- Grus cinerea montignesia, megalornis grus Litfordi.** — Grue de Mandchourie. — Grue cendrée ; ne se rencontre qu'au Tonkin pendant l'hiver (con séo đát).
- Pseudotantalus leucocephalus.** — Tantale. — Grand échassier au plumage blanc, tacheté de noir sur le dos et le sternum ; belles plumes roses aux couvertures des ailes ; tête chauve et long bec arqué jaune vif (con nhan sen).

Dissura episcopus. — Cigogne évêque. — Plumage noir à reflets violacés et mordorés, cou entièrement garni de duvet blanc (con cò khoang cồ).

Anastomus oscitans. — Bec ouvert. — Echassier au plumage terne et grisâtre, remarquable par son bec dont les mandibules arquées ne se joignent qu'à leur extrémité (con cò nhạn trắng).

Platalea leucorodia, Pl. alba. — Spatule blanche ; la même qu'en Europe (con cò đũa).

Ardea cinerea. — Héron cendré ; tête ornée de plumes noires effilées (con diệc).

Ardea sumatrana. — Héron assez semblable au précédent ; mais d'un gris plus terne (con diệc).

Ardea purpurea, ardea manillensis. — Héron pourpré des Philippines (con diệc lửa).

Botaurus stellaris. — Butor étoilé ; semblable à celui d'Europe (con vạc lem).

Egretta ou herodias alba. — Grande aigrette ; de la taille d'un héron cendré (con cò trắng).

Egretta ou herodias garzetta. — Aigrette moitié moins grosse que la précédente, porte à la base inférieure du cou un épi de jolies plumes analogues à celles du dos (con cò ngà).

Egretta ou herodias intermedia. — Aigrette de la grosseur d'un crabier. Porte sur le dos les plumes connues sous le nom de crosses (con cò ngà).

Bubuleus coromandus. — Crabier blanc, dit fausse aigrette, ou garde-bœufs, entièrement blanc, tête et cou teintés de jaune crème (con cò trâu).

Nycticorax nycticorax, nyct. griseus. — Bihoreau. — Petit héron nocturne gris cendré, tête et aigrette noires, bec jaune vif (con vạc).

Nycticorax manillensis. — Autre bihoreau, également nocturne, plumage gris terne (con vạc).

Gorsachius melanolophus. — Butor des bois ; oiseau assez rare qui ne se rencontre que dans les parties humides des forêts épaisses ; plumage sombre lavé de roux, de gris et de fauve.

Butorides javanica. — Blongios vert. — Petit héron, gris foncé en dessous, plumes verdâtre sombre liséré de jaune crème en dessus (con cò rắng).

- Ardea flavicollis.** — Plus gros qu'un crabier ; plumage noir bleuté, gorge blanche, plumes du cou teintées de roux (con cò lĩa).
- Ardetta sinensis.** — Blongios de Chine ; petit héron à plumage terne et grisâtre (con cò xanh).
- Ardea bacchus, A. grayi, A. speciosa, A. leucoptera.** — Ce sont les divers crabiers aux ailes blanches, corps grisâtre plumes du cou lavées de fauve et de roux vineux (con cò hông, con cò ma).
- Ardetta cinnamomea.** — Blongios cannelle. — Petit crabier de teinte uniforme jaune roux (con cò vãng).
- Ardetta minuta.** — Le plus petit des hérons, grosseur d'un râle, analogue au précédent ; mais beige clair sur les deux ailes (con cò vãng).
- Inocotis Davisoni, ibis Davisoni.** — Grand ibis au corps noirâtre sauf une tache blanchâtre sur l'aile ; oiseau rare et sauvage des grandes plaines humides (con cò quãm ô).
- Ibis melanocephala.** — Ibis blanc à tête noire (con cò quãm).
- Pelecanus javanicus, P. roseus.** — Pélican rose ; le plus gros des palmipèdes (chim thãng bè, chim thãng nông).
- Pelecanus philippensis.** — Pélican gris ; moins gros et plus commun que le précédent (con hò nông, con lênh đĩnh).
- Tachypetes aquila.** — Frégate. — Grand oiseau de mer noir, aux ailes de 2 mètres d'envergure, longue queue fourchue.
- Sula parva, sula leucogaster.** — Fou noir ; ventre blanc, fort bec verdâtre. Rare sur la côte.
- Plotus melanogaster.** — Anhinga. — Totipalme au cou long et mince comme un serpent, bec acéré, plumes noires, marquées d'une ligne blanche aux couvertures des ailes (con diên-diễn).
- Phalacrocorax carbo, P. cristatellus sinensis.** — Cormoran de la grosseur d'un canard ; fréquente surtout les eaux salées (con thãng-cộc).
- Phalacrocorax niger.** — Petit cormoran plus spécial aux eaux douces, mares, étangs (con chim con cọt).
- Anser anser, A. cinerea.** — Oie cendrée ; très abondante l'hiver dans le delta du Tonkin (con ngông-tròì).
- Asarcornis leucoptera.** — Canard des bois. — De forte taille, couleur sombre, tête blanche pointillée de noir, large miroir gris ardoisé sur l'aile. Vit par couples sur mares et ruisseaux en forêt ; se perche sur les plus hauts arbres où il pond dans les vieux nids de rapaces (con vịt rừng).



FIG. 21. — *La fin d'un solitaire* (voir page 225).



FIG. 22. — Mort en suivant un troupeau de femelles.

De nombreuses espèces de canards visitent l'Indochine en hiver, surtout dans le nord ; la plupart sont de petite taille : milouin, siffleur, pilet, morillon, etc... Je ne les énumère pas ici.

Anas acuta. — Canard pilet (con mông kết).

Anas crecca et anas querquedula. — Sarcelles. — Identiques à celles d'Europe, dites sarcelle d'été et sarcelle d'hiver (con ba-kiến).

Dendrocygna javanica, D. arcuata. — Grosse sarcelle brune, répandue dans toute l'Indochine et en toute saison (con le le).

Nettopus coromandelianus. — Petit canard, pas plus gros qu'une perdrix, miroir vert sur l'aile, tête blanche chez le mâle (con vịt ba cánh).

Podiceps ruficollis. — Castagneu. — Petit grèbe (chim ba nhich).

Porphyrio Edwarsi. — Poule sultane. — Semblable à celle d'Europe ; poitrine et cou d'un beau bleu ; gros bec rouge (con xích, con trich).

Gallinix cinerea. — Grosse poule d'eau, plumage terne mêlé de gris et de brun ; affectionne les champs de cannes à sucre et les cultures en terres humides (con gà-nước).

Fulica atra. — Foulque noire (gà nước đen).

Gallinula parvifrons, G. Chloropus. — Poule d'eau commune (con gà nước).

Amaurornis phoenicurus. — Plutôt râle que poule d'eau ; dessus gris verdâtre, ventre blanc, dessous de la queue marron ; se voit jusque dans les jardins humides ; son nom local est l'onomatopée de son cri (con cuốc).

Para indica, metopodius indicus. — Jacana. Sorte de râle de couleur noir-violacé, ailes bronzé-clair ; reconnaissable à ses doigts très longs et à l'ongle du pouce aussi long que les doigts.

Rallus striatus, hypotœnidia striata. — Râle, strié de fauve dessus, de gris et de blanc dessous. On en lève souvent en chassant la bécassine.

Rallus pusillus, porzana pusilla. — Râle-poussin ; moitié moins gros qu'une bécassine.

Burhinus œdicmenus indicus. — Œdicmène. — Gros pluvier aux larges yeux, dont le plumage rappelle celui du courlis (chim óc-cau).

Houbaropsis bengalensis. — Petite outarde ; se rencontre seulement dans quelques plaines du Cambodge.

Sarcogramus indicus, chettusia indica. — Vanneau armé. — Oiseau criard, bien connu des chasseurs qu'il survole en les importunant de ses cris (con te-te).

Ægialitis mongolica. — Court-vite. Petit oiseau des grèves et des dunes ; dessus du corps gris clair, dessous blanc, tête beige.

Himantopus melanopterus, H. candidus. — Echasse à manteau noir (chim cao giò).

Numenius arquatus, N. lineatus. — Grand courlis (chim mỗ-công).

Numenius phœopus, N. variegatus. — Petit courlis (chim mỗ-công).

Charadrius dominicus fulvus, pluvialis dom-fulv. — Pluvier doré (chim óc cau).

Tringa calidris, totanus calidris. — Chevalier à pattes rouges.

Tringa glottis, totanus glottis. — Chevalier gambette.

Tringa ochropus, totanus ochropus. — Chevalier cul-blanc.

Tringa fuscus, tot. fuscus. — Chevalier brun.

Scolopax rusticola. — Bécasse. — La même qu'en Europe. Assez répandue l'hiver au Tonkin et dans le Nord-Annam ; de plus en plus rare en descendant vers le Sud (chim mỗ nhấc lón).

Capella gallinago et capella stenura. — Bécassines très répandues partout en saison des pluies. Leur aspect est assez semblable et les variations dans le plumage n'intéressent que les naturalistes ; mais les chasseurs peuvent facilement distinguer les deux espèces : la *C. gallinago* a une queue formée de 14 rectrices, alors que la *C. stenura* en a 26 ou 28, soit le double.

Rostratula bengalensis, Rynchœa capensis. — Rynchée peinte, dite aussi « bécassine royale ». Bec rouge, sourcil blanc, ailes ponctuées d'ocelles dorées. Malgré son apparence, elle n'appartient pas à la famille des bécassines (con mỗ nhấc hoa).

Il existe de nombreuses espèces de chevaliers et pluviers de petite taille et qu'il serait trop long de citer. En pays d'Annam, elles sont confondues sous les mêmes appellations, généralement tirées de leur cri : « con tu-it, con ti-uit, con té tồ, etc... ».

Gallinacés.

Pavo muticus. — Paon spicifère. — D'une taille plus forte que le paon commun, originaire de l'Inde, il en diffère encore par la couleur du cou verte et non bleue, par la peau jaune et bleue de ses joues, et par la forme de son aigrette (con công).

Rheinardtius ocellatus. — Faisan de Rheinard. — Magnifique oiseau, deux fois plus gros qu'un faisan ordinaire ; plumage brunâtre, pointillé de taches claires, qui ne sont pas des ocelles comme chez l'argus, dont on lui donne à tort le nom, et qu'il n'égale pas en beauté. Sa queue est remarquable par sa longueur ; elle comprend six rectrices, dont les deux principales atteignent deux mètres. Leur teinte générale est bleu ardoisé sur une moitié, violacée sur l'autre, pointillées de blanc sur toute leur longueur et marquées de 4 rangs de taches fauves (con si, con tri).

Polyplectron bicalcaratum germaini. — Eperonnier de Germain. — Petit faisan au plumage sombre d'un gris brunâtre, rayé et pointillé de fines taches claires ; orné sur les ailes et la queue de brillantes ocelles verdâtres à reflets changeants (con gâ sao).

Polyplectron chinquis Ghigii. — Eperonnier de Ghigi. — Assez semblable au précédent pour l'ensemble du plumage ; en diffère seulement par la peau de ses joues, qui est rosée, et par l'absence sur le front des petites plumes rebroussées, qui simulent chez le précédent une huppe à peine indiquée (con gâ sao).

Diardigallus, euplocamus Diardi. — Euplocame prélat. — Gallinacé parent des faisans, dont il se distingue par sa queue arquée comme celle des coqs. Plumage gris et noir bleuté, marqué de rouge velouté et de jaune d'or sur le dos ; aigrette de même forme que celle du paon domestique. Répandu dans toute l'Indochine ; s'habitue facilement à la captivité (con gâ lô).

Hierophasis imperialis et Hierophasis Edwardsi. — Faisan impérial et faisan d'Edward. Ces deux espèces se ressemblent par leur plumage d'un bleuâtre sombre à reflets métalliques en dessus. Mais le second porte sur la tête un toupet de plumes blanches effilées formant huppe ; tandis que, chez le premier, elles sont de même teinte que la tête et le cou. Au contraire de l'euplocame, ces deux faisans sont rares et leur aire de dispersion réduite ; ils sont indistinctement dénommés con gâ lô.

Phasianus colchicus torquatus. — Faisan à collier. — Celui du Tonkin et de la Chine se rapproche de celui d'Europe par la disposition des teintes de son plumage.

Gennœus nycthemerus. — Faisan argenté. — Dessous du corps noir velouté, dessus blanc strié de fines lignes noires très espacées, longue queue blanche. Habite le nord de l'Indochine. Au contraire des autres faisans, sa chair est des plus médiocres (con tri).

Gennœus annamensis. — Faisan ardoisé. — Dessous du corps noir comme chez le précédent ; mais dessus strié de lignes noires très serrées sur fond blanc, d'où une teinte générale cendrée. Queue moins longue, se rencontre plus au sud.

Gallus gallus, gallus ferrugineux. — Coq sauvage, dit coq de Ban-Kiva, espèce d'où descendent toutes les races domestiques (con gà rông).

Francolinus sinensis, Fr. pintadeanus. — Francolin de Chine. — Plumage perlé de blanc sur fond gris et brunâtre. Répandu dans toute l'Indochine et bien connu des chasseurs (con da-da, nom tiré de son cri).

Tropicoperdrix Charltoni, peloperdrix Ch. — Perdrix rouge de Cochinchine. Moins grosse que celle de France ; plumage plus terne, mais analogue par la disposition des teintes. Vit dans les hautes herbes.

Tropicoperdrix Merlini vivida. — Perdrix des bois. On ne la rencontre pas hors de la grande forêt ou de la jungle épaisse, où elle piète sans vouloir s'envoler. Son chant, très bruyant est une succession de sifflements roulés, que les indigènes imitent avec un appeau qui attire l'oiseau dans des filets tendus, comme les bourses à lapins. Il existe plusieurs espèces de perdrix des bois plus particulières à certaines régions ; toutes ont une chair très délicate ; elles sont dénommées, sans distinction d'espèce : con cu-nhan.

Coturnix sinensis, cot. japonica. — Caille du Tonkin, à peu près aussi grosse que celle de France (con cút appellation qui s'applique aux espèces suivantes).

Coturnix coromandelica. — Caille assez semblable à la précédente, mais plus petite.

Turnix maculosus, T. maculatus. — Caille à poitrine rousse, même grosseur que la précédente.

Turnix pugnax plumbipes. — Caille à poitrine noire. N'a que trois doigts aux pattes, le pouce manquant ; c'est « l'hémipode », aux mœurs différentes de celles des cailles ; chez cette espèce, c'est le mâle qui couve et élève la nichée.

Excalfatoria sinensis. — La plus petite des cailles, de la taille d'une grosse alouette. Gorge noire, poitrine cendrée, marquée d'une tache brune.

Oiseaux divers.

Dichoceros bicornis, buceros cavatus. — Grand calao. — Plumage entièrement noir, remiges et rectrices barrées de blanc et légèrement teintées de jaune par une sécrétion onctueuse. Enorme bec courbe, surmonté d'une plaque évasée latéralement, vivement coloré de jaune et de rouge, avec une ligne médiane noire chez le mâle ; iris de l'œil rouge chez celui-ci et blanc chez la femelle (chim hồng hoàng).

Rhytidoceros undulatus. — Calao de même taille que le précédent, mais plus rare. Corps entièrement noir, queue toute blanche. Le bec, de teinte beige, porte sur son sommet et des deux côtés de la mandibule inférieure une série d'ondulations en relief de couleur plus foncée (chim hồng hoàng).

Anthracoceros albirostris, Ant. malabaricus. — Petit calao, très répandu en forêt, de la taille d'une grosse pie. Plumage noir et blanc, bec jaune clair tacheté de noir, surmonté d'une excroissance en forme de noyau de mangue (chim cao cật).

Corvus Levallanti. — Corbeau de Levallant ; gros corbeau noir au bec robuste (con quạ).

Corvus torquatus. — Corbeau à collier blanc ; moins gros que le précédent (con quạ khoang cồ).

Corvus insolens. — Corbeau à nuque cendrée, sorte de choucas (con quạ).

Pica serica, P. caudata. — Pie. Identique à celle de France. Ne se rencontre qu'au nord du Cap Varella (chim ác lầ).

Muscadivora œnea, carpophaga œnea, carp. sylvatica. — Pigeon de la grosseur d'un ramier ; corps gris cendré, ailes vertes (cu gàm ghi).

Muscadivora zoeœ, carpophaga zoeœ, ducudia badia griseicapilla. — Pigeon de même grosseur que le précédent, mais manteau couleur chocolat (cu gàm ghi).

Carpophaga bicolor, carp. melanura. — Pigeon blanc et noir, plus rare que les autres ; ne se rencontre que dans la grande forêt, par couples plutôt qu'en bandes.

Calaenas nicobarica. — Pigeon des îles Nicobar (et de Poulo-Condor). Queue blanche, tout le plumage bleu et vert métallique, cou orné de longues plumes retombantes.

Alsocomus puniceus. — Pigeon moins gros, mais plus fort qu'une tourterelle. Plumage brun terne, tacheté de roux et de marron ; dessus de la tête et nuque d'un gris rose clair (cu mầu dà).

Treron phœnicoptera, crocopus phœnic, annamensis. — Pigeon vert de la grosseur d'une forte tourterelle ; ventre gris cendré, poitrine jaune (con cu xanh).

Treron nipalensis, tr. pompadora, tr. curvirostra nipalensis. — Pigeon vert à poitrine rosée et manteau marron (con cu xanh).

Treron vernans, osmotreron vernans. — Pigeon vert, cou violacé ou lie de vin, poitrine orangée.

Sphenurus annamensis. — Pigeon vert, sans autres teintes vives ; fouet de l'aile marron.

Sphenurus modestus Seimondi. — Pigeon vert, livrée d'une teinte uniforme ; mais rectrices grises longues et effilées.

Sphenurus apicauda Lowei. — Pigeon vert ; plumage terne ; teinté de jaune sur le croupion ; rectrices longues et effilées comme celles des perruches.

Tous ces pigeons verts, et d'autres que je ne cite pas, intermédiaires entre les gros pigeons et les tourterelles, sont frugivores ; ils forment la famille des « colombar », et sont dénommés uniformément « con cu xanh ».

Chalcophaps indica. — Tourterelle terrestre à ailes vertes ; ventre gris brun, tête rosée. Vit seule ou par couples dans les fourrés et la pénombre du sous bois où elle cherche sa vie dans l'humus et les feuilles mortes (con cu luông).

Alsocomus toringtonice. — Grosse tourterelle au plumage foncé ; poitrine violacée ; la partie postérieure du cou porte un demi-collier de petites plumes blanches et noires.

Turtur meena, t. humilis, œnopopelia tranquebariea humilis. — Petite tourterelle ; dessus du corps couleur chocolat chez le mâle, couleur café au lait chez la femelle ; collier noir (con cu ngói).

Turtur suratensis, t. bitorquatus, t. tigrina spilopelia, t. chinensis tigrina. — Tourterelle grise à collier ; la plus répandue partout (con cu đấ́t).

Streptopelia turtur orientalis. — Tourterelle semblable à la précédente par la disposition des teintes ; mais plus vivement coloré sur le dos et les épaules, tachetés de fauve. Très commune aussi (con cu đấ́t).

Centrocoocyx rulipennis, centropus sinensis. — Coucal : dit aussi « coq de pagode » ; on ne sait pourquoi. Ressemble à une pie dont le plumage serait d'un noir bleuté et les ailes brunes (con bim bíp).

- Centropus bengalensis.** — Autre coucal, d'une taille inférieure ; plumage mêlé de grisâtre et de brun. Affectionne les hautes herbes (con bim bíp).
- Coccytes coromandus.** — Rappelle par son aspect un coucal de petite taille, qui aurait la nuque ornée d'une huppe. L'oiseau au repos a la curieuse habitude de faire pivoter sa tête comme mue par un tic.
- Eurystomus affinis, coracias bengalensis affinis.** — Rollier ou geai bleu, assez répandu et rappelant par son plumage celui de l'Europe orientale (con sả sả tầu).
- Eurystomus orientalis.** — Autre rollier, habitant des grands bois, plumage bleu vert, bec et pattes rouges (con sả sả rùng).
- Pyrotragon erythrocephalum annamense.** — Couroucou. Hôte des profondes forêts, moins gros qu'une tourterelle ; teintes sombres, mais variées sur le dessus du corps ; dessous rouge vif chez le mâle, jaune orangé chez la femelle. Assez rare.
- Corydon sumatranus.** — Oiseau de la grosseur d'un merle, entièrement noir, sauf une tache rouge feu sur le dos et la gorge d'un blanc jaunâtre. Fort bec rouge vineux presque aussi large que la tête. Se nourrit d'insectes à la façon des engoulevents.
- Palœornis fasciata.** — Perruche verte, tête gris bleu, moustaches noires, poitrine rose (con két).
- Palœornis rosa, p. cyanocephala.** — Petite perruche verte ; tête rose carmin chez le mâle, gris lilas chez la femelle (con kéo).
- Loriculus vernalis.** — Petit perroquet de la grosseur d'un moineau ; teinte générale vert pré ; croupion rouge-sang ; queue courte. Dort la tête en bas, pendu par les pattes (con xich).
- Dissemurus paradiseus.** — Drongo à raquettes. Oiseau tout noir de la grosseur d'un merle ; les deux plumes latérales de sa queue, aussi longues que tout l'oiseau, sont ébarbées sur leur plus grande longueur, et terminées par une palette contournée sur elle-même (con chim cầ cứng).
- Dissemurus lophorinus.** — Semblable au précédent pour la grosseur et le plumage ; mais ses deux rectrices latérales dépassent peu les autres et s'en écartent en formant crosse (con chim chèo bèo).
- Dicrurus leucopygialis.** — Oiseau de même apparence que les deux précédents ; mais plumage entièrement gris cendré. Est aussi un hôte des grandes forêts.

- Chibia hottentota.** — Drongo noir à reflets métalliques ; remarquable par quelques poils retombants, aussi longs que le corps, qu'il porte sur la nuque.
- Crypsirhina varians.** — Pie-grièche de Malabar. Entièrement noire ; queue élargie et arrondie à son extrémité ; commune jusque dans les jardins (con chim khách).
- Rhopodites tristis.** — Sorte de coucou a longue queue ; plumage foncé teinté de verdâtre en dessus ; ventre gris ; bec verdâtre et peau rouge veloutée autour des yeux (con chim phượng).
- Rhopodites Diardi.** — Assez semblable au précédent, mais de taille inférieure (con chim phượng).
- Eudynamis honorata.** — Sorte de coucou noir à bec jaune, la femelle est gris tacheté de blanc, bien connu par son cri : « tou-hou », qui lui a valu son nom (con tú-hú).
- Urocissa cucullata, Ur. melanocephala.** — Cissa. — Bel oiseau de la grosseur d'une pie, de couleur bleutée à reflets ; longue queue arquée terminée par une tache blanche ; ventre blanc, tête et cou noirs ; bec et pattes rouges.
- Cissa hypoleuca.** — Autre cissa à ventre blanc.
- Pitta megarincha.** — Brève. — Joli oiseau de la grosseur d'un merle ; dos verdâtre ; ailes bleues et blanches, poitrine fauve, abdomen rouge, queue courte. Vit à terre, sous bois et dans les fourrés, comme toutes les brèves.
- Pitta Schwarneri.** — Autre brève au plumage moins voyant ; verdâtre en dessus, gris strié de roux en dessous.
- Cymbirhynchus macrorhynchus.** — Oiseau de la taille du merle, tout noir en dessus, sauf une ligne de plumes blanches aux ouvertures des ailes ; dessous rouge grenat, fort et large bec, mandibule supérieure bleu tendre, inférieure jaunâtre (chim thày chũa lĩa).
- Picus javanensis, tiga javanensis intermedia.** — Grand pic noir et blanc, huppe rouge épaisse (con mỏ kiến đen).
- Picus pulverulentus.** — Le plus grand des pics ; entièrement gris cendré, tacheté de fauve et de rouge des deux côtés de la tête ; pas de huppe (con mỏ kiến lớn).
- Picus vittatus.** — Pic vert à huppe rouge, rappelant celui de France ; la femelle a une huppe noire.

Ce pic, comme toutes les espèces suivantes, porte un même nom : « con mỏ kiến ou gỗ kiến ».

Picus sultaneus, crysolaptes gutta cristatus. — Deux espèces de pics brillamment colorés de jaune d'or sur le dos ; huppe rouge vif ; ventre et flancs blancs mouchetés de noir.

Picus erythropigijs. — Pic au dos verdâtre et rouge vif sur le croupion ; joues jaunes ; tête noire sans huppe.

Chrysophlegma flavinucha. — Pic à huppe jaune vif ; dos vert-olive ; ailes striées de brun.

Picus gularis. — Pic de taille inférieure à ceux qui précèdent ; teinte générale marron pointillé de noir.

Picus analis. — Pic épeichette ; assez semblable à celui d'Europe par la disposition des teintes.

(Les pics précités sont les plus répandus ; mais il en existe une dizaine d'autres espèces, plus particulières à certaines régions).

Sitta frontalis. — Sittelle bleue, front noir, bec et pattes roses ; plus petite que celle de France.

Pelagopsis gural, Pel burmanica. — Grand martin-pêcheur, dos indigo et azuré ; ventre fauve clair ; tête grise ; long bec rouge (con sa sa cá).

Halcyon pileata. — Martin-pêcheur de moyenne taille ; dos bleu ; tête noire ; ventre blanc ou fauve clair (con chim sa sa).

Halcyon smyrnensis, H. fusca. — Martin-pêcheur de taille moyenne ; dos bleu-vert ; tête, cou et ventre marron ; une tache blanche au milieu de la poitrine.

Halcyon chloris armstrongi. — Un peu moins gros que les précédents ; dos bleu-vert ; ventre blanc.

Ceryle varia, C. rudis leucomelanura. — Martin-pêcheur d'un blanc argenté moucheté de noir, long bec noir ; vole au-dessus des cours d'eau et plonge sur sa proie à la façon des hirondelles de mer (con thây bóí).

Halcyon pulchella. — Martin-chasseur, plutôt que pêcheur ; vit en forêt et surtout d'insectes ; tête et dos couvert de plume bleues lisérées de blanc ; ventre fauve et blanc ; bec et pattes rouges. Assez rare.

Alcedo bengalensis, A. ispida. — Petit martin-pêcheur assez semblable à celui de France par la disposition des teintes (chim thàng chàí).

Ceyx tridactyla. — Gros comme un moineau, c'est le plus petit et le plus rare des martins-pêcheurs. Plumage rouge-violacé à reflets. N'a que trois doigts aux pattes (con thàng chàí đỏ).

- Merops quinticolor, melittophagus Swinhoii.** — Petit guêpier à gorge jaune d'or ; corps teinté de bleu et de vert ; caudales de longueur égale (con trầu trầu même appellation pour les trois suivants).
- Merops viridis.** — Guêpier à tête et dos brun-roux ; ventre vert clair ; croupion bleu ciel ; deux longues rectrices bleues.
- Merops orientalis viridissimus.** — Petit guêpier, plumage verdâtre ; dessus de la tête cuivré ; gorge traversée d'une tache noire ; deux longues rectrices médianes.
- Merops sumatranus, M. philippensis.** — Guêpier commun à gorge fauve ; corps teinté de bleu et de vert ; deux longues rectrices bleues.
- Merops Athertoni, nyctiornis Athertoni.** — Grand guêpier verdâtre en dessus, ventre jaunâtre tacheté de gris-vert ; longues plumes bleues pendant sous la gorge. Rare hors de la grande forêt. (Je n'ai jamais remarqué qu'il eût les habitudes nocturnes que son nom semble indiquer).
- Oriolus indicus.** — Lorient jaune et noir rappelant celui de France (chim vàng anh, chim vàng nhê).
- Oriolus melanocephalus.** — Lorient comme le précédent, mais à tête noire.
- Oriolus ardens.** — Lorient noir et rouge. Bel oiseau qu'on ne rencontre pas au-dessous de mille mètres d'altitude ; assez commun aux environs de Dalat.
- Megalœma Lagrandieri.** — Barbu à gros bec. Grosseur d'une forte grive, corps trapu de teinte verdâtre ; tête ornée de petites plumes effilées rouges, bleues et jaunes sur fond gris (con dù di cốt).
- Megalœma lineata ; Thereiceryx lineatus.** — Autre barbu verdâtre, de taille moindre, tête gris-jaune ; on entend souvent sous bois son cri, plusieurs fois répété : « pou-pou-pou... pou-pou-pou... (chim thầy chùa xanh).
- Megalœma monticola, Thereiceryx flavostrictus.** — Barbu un peu moins gros que le précédent ; gorge ornée de petites plumes jaunes et rouges (chim thầy chùa xanh).
- Xantholœma hæmatocephala.** — Erolle gros, bec, de la taille du gros-bec d'Europe ; plumage verdâtre ; front et gorge marqués de rouge et de doré ; pattes rouge corail (chim thầy chùa lĩa)
- Xantholœma rubricapilla, cyanops cyanotis.** — Barbet à gorge bleu, un peu plus petit que le précédent (chim thầy chùa xanh).

Upupa epos indica. — Huppe. Semblable à celle d'Europe (chim dàu riu).

Eulabes javanensis, mainatus intermedius, gracula javania intermedia. — Mainate ; merle parleur, dit aussi « merle mandarin » (con nhồng).

Gracupica nigricollis. — Merle à buffle à tête blanchâtre et cou noir ; très commun partout (con cường).

Gracula cristatella, acridotheres cristatellus. — Martin noir, tache blanche sur l'aile ; plumes du front rebroussées, aime aussi se percher sur le dos des bestiaux (con sao, con sãnh).

Sturnia sinensis. — Etourneau de Chine ; plumage mêlé de gris de fauve et de blanc. Dans certaines régions du Centre-Annam, des quantités de ces petits étourneaux sont capturés au filet à l'époque des migrations (con chim mia).

Sturnia malabarica, gracupica leucocephala. — Etourneau un peu plus gros que le précédent ; teinte plus claire sur le dos et tête blanchâtre (con chim sao).

Garrulax perspicillatus. — Merle à huppe blanche, ayant les allures d'un petit geai ; plumage marron ; vit en bandes criardes dans les fourrés (con bo chao).

Il existe plusieurs espèces de garrulax, au plumage en général assez varié, mais terne, qui toutes attirent l'attention par leurs habitudes criardes.

Turdus merula mandarina. — Merle presque identique à celui de France, qu'il rappelle par son plumage et son cri.

Monticola solitaria philippensis. — Merle de roche. — Dessus du corps bleu ardoisé ; ventre plus ou moins roux. Fréquente les falaises rocheuses, et aussi les toitures des habitations où il pourchasse les araignées.

Irena puella. — Merle des grandes forêts, dit « oiseau des fées » ; ailes, queue et dessous du corps d'un noir de jais ; dessus du corps, du front à la queue d'un bleu de cobalt très vif. La femelle, plus terne, à tout le corps bleu d'Anvers.

Copsychus saularis musicus. — Grive-pie musicienne dite aussi grive-pie de l'Inde et merle de Mindanao ; oiseau chanteur et familier au plumage noir et blanc (chim chia vôi, chim chác cho).

Ploceus baya atrigula. — Tisserin. Corps gris fauve ; dessus de la tête jaune d'or. Connu par les longs nids habilement tissés, qu'il suspend aux arbres (chim dòng đốc).

- Emberiza aureola.** — Bruant auréole. — Spécial à certaines régions du Cambodge où il est capturé pour la vente au moment des passages. C'est l'équivalent de l'ortolan à la fois au point de vue gastronomique et ornithologique.
- Munia orizivora, pada orizivora.** — Calfat à joues blanches. Passe-reau gris bleuté ; joues blanches ; gros bec rose ; vit souvent autour des habitations comme le moineau (chim bəch má).
- Munia atricapilla.** — Capucin. — Plus petit que le précédent ; corps brun-roux ; tête noire ; bec gris-plomb... (chim áo dà).
- Hirundo collocalia, h. esculenta.** — Hirondelle salangane ; dont les nids faits de varech, sont un mets recherché des Asiatiques (con yén).
- Hemiprocne coronata.** — Grande hirondelle gris cendré clair ; gorge fauve ; petite huppe sur le front, habite la forêt-clairière et construit contre un tronc un nid fait de mousses et de lichens de mêmes teintes que l'écorce, et, par suite, complètement invisible.
- Chloropsis icterocephala, phyllornis cochinchinensis.** — Verdin ; de la taille d'une forte fauvette, plumage vert-bleuâtre ; tête jaune, gorge noire et bleue.
- Pericrocotus flammeus, p. xanthogaster.** — Grosse fauvette au plumage noir et rouge vif ; se tient surtout au sommet des grands arbres.
- Pericrocotus peregrinus, p. montanus.** — Moins gros que le précédent ; plumage cendré foncé et rouge orangé.
- Terpsiphone paradisi.** — Petit oiseau, à très longue queue arquée, de la grosseur du moineau ; le plumage noir et marron en hiver devient noir et blanc pur en été.
- Cittocincla tricolor, Kittacincla macroura.** — Oiseau forestier agréable chanteur, de la taille du précédent, dessus du corps et longue queue noirs, ventre roux vif, une tache blanche aux ailes (chim chác chò lĩa).
- Otocompsa emeria.** — Boulboul. — Bec fin de la grosseur d'une forte fauvette ; huppe noire et dos gris ; gorge et ventre blanchâtres, bas ventre rouge vif. Commun dans les jardins et dans les potagers, où il recherche les tomates (chim chóc mào).
- Diceum cruentatum.** — Dicée à dos rouge. — Petit roitelet au dos rouge écarlate ; le reste du plumage noir à reflets en dessus et blanchâtre en dessous.

Orthomus sutorius. — Couturier. — Petit bec fin, au plumage terne gris-vert, qui se voit souvent dans les jardins des villes. Est remarquable par le nid qu'il aménage en rapprochant les deux bords d'une large feuille souple par une couture de végétaux cotonneux.

Pour terminer, je citerai quelques-uns des plus petits représentants de l'avifaune locale : les « souï-manga », tous dénommés en annamite « chim hùt mậ́t » ; c'est-à-dire « suceurs de miel ».

Anthothreptes malaccensis. — Souï-manga des cocotiers ; gris verdâtre en dessus ; gorge beige.

Cinnyris asiatica, arachnotera asiatica. — Souï-manga entièrement noir-bleuté ; flancs ornés d'une touffe de plumes orangées.

Cinnyris pectoralis, leptocoma flaximillaris. — Grisâtre en dessus, jaune en dessous, gorge bleu foncé à reflets métalliques.

Cinniris Hasselti. — Dos noir métallique ; ventre grenat ; dessus de la tête vert métallique, gorge violacée.

Æthopyga siparaja, æth. Scheriac. — Dessus du corps grisâtre, dessous rouge vif ; dessus du croupion jaune d'or ; les deux rectrices médianes dépassant les autres.

Animaux divers.

Crocodylus porosus. — Crocodile des grands fleuves et des estuaires, gris noir tacheté de jaunâtre sur le dos ; jaune sale tacheté de noir sous le ventre. Arêtes des plaques dorsales et caudales peu proéminentes (con sắu, con sắu cá).

Crocodylus palustris. — Crocodile des marais et des rivières, noir verdâtre marbré de jaune ; plus clair sous le ventre ; écailles dorsales proéminentes ; écailles caudales formant une double crête (con sắu).

Varanus salvator. — Varan ; improprement appelé iguane. Grand lézard d'eau d'un noir verdâtre pointillé de jaune (con kỳ dà).

Varanus nebulosus. — Varan des terrains secs ; gris foncé pointillé de blanc sale (con kỳ son).

Python molurus. — Python molure. Taches chocolat sur fond gris beige ; dépasse rarement cinq mètres (con trắn).

Python reticulatus. — Python réticulé. Taches fauves, jaunâtres et grises sur fond sombre ; dépasse rarement six mètres (con trắn).

Python curtus. — Python au corps obtus ; de taille inférieure aux précédents. Teinte générale brun foncé avec quelques petites taches rondes de couleur claire sur le dos (con trăn).

Naja tripudians. — Naja ou cobra. Un des plus grands serpents venimeux ; peut dépasser deux mètres (răn hồ mang, răn hồ mèò, răn hồ đấ́t). — (Sur une dizaine d'espèces de najas connues, trois seulement se rencontrent en Indochine).

Ophiophagus elaps, hamadryas ophiophagus. — Hamadryas ophiophage ou cobra royal, entièrement noir sur le dos et les flancs ; jaunâtre marbré de noir sous le ventre ; venimeux en proportion de sa taille qui peut atteindre quatre mètres cinquante (răn hồ mang).

Chelonia imbricata. — Tortue de mer à écaille ou caret ; plaques d'écaille épaisses et imbriquées (con òi mòi).

Chelonia mydas. — Tortue de mer de grande taille ; écaille mince en plaques juxtaposées et soudées (con trănğ bông).

Thalassochelys caretta. — Tortue de mer commune ; n'a pas d'écaille utilisable, celle-ci formant sur sa carapace qu'une simple pellicule (con vit).

Trionyx cartilaginius. — Tortue d'eau douce à museau allongé, pattes palmées, carapace noirâtre souple comme du cuir (con giái, con trạ́ch).

Gecko verticillatus. — Tockè (onomatopée de son cri). Grand gecko gris bleuté, joliment ponctué de taches rouges et violacées (con cắc kè).

Draco volans. — Dragon volant. Petit lézard dont les côtes peuvent développer sur ses deux flancs une membrane formant parachute, qui lui permet de s'élancer en vol plané d'un arbre à l'autre peu éloigné (con cắc kè bay).

CHAPITRE VI

Préparation des trophées ;
Utilisation du gibier.



FIG. 23. — *Du sommeil à la mort (voir page 249).
La défense que l'on voit, ayant eu sa racine autrefois brisée,
avait cessé de grandir.*

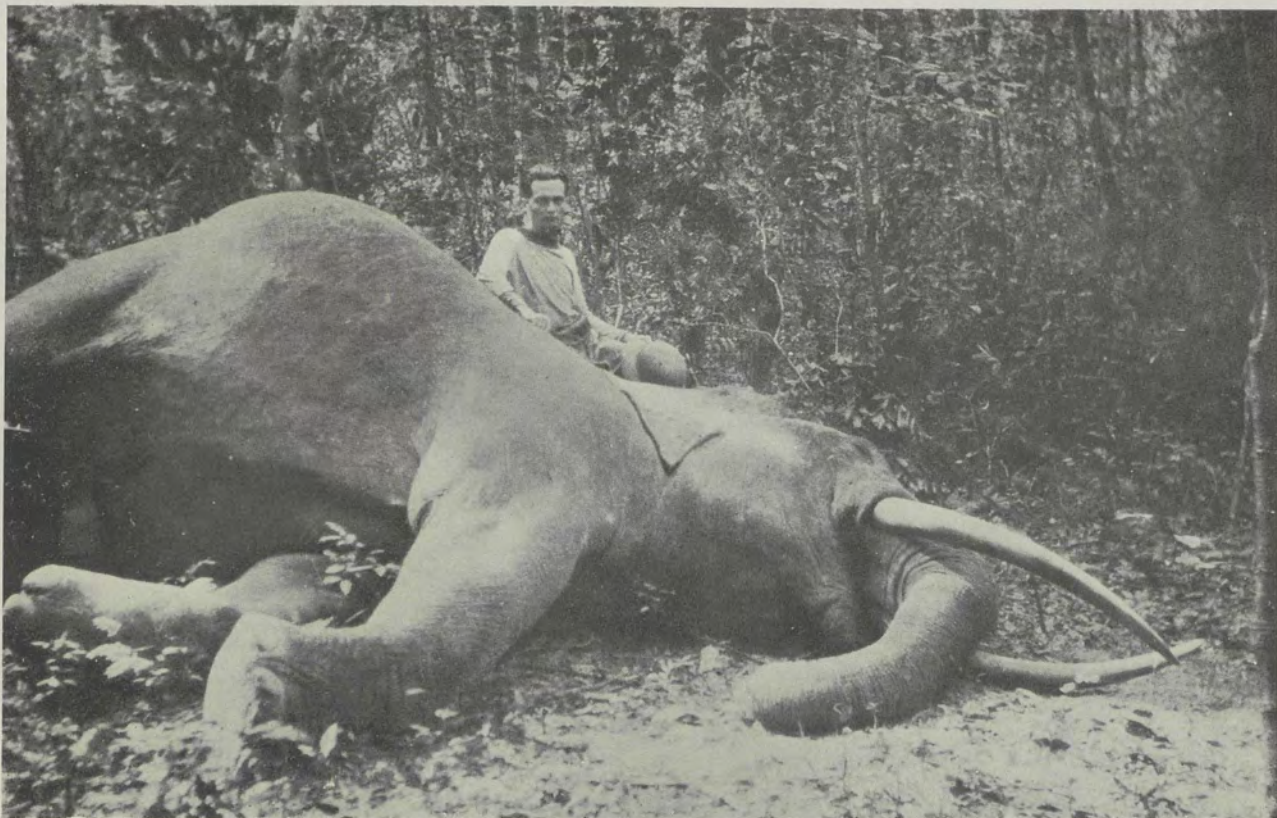


FIG. 24. — *Un prince des grands bois aux défenses croisées.*

Préparation des trophées;

Utilisation du gibier.

Le chasseur qui veut conserver un souvenir de ses chasses doit savoir préparer ses trophées de façon telle que, confiés ensuite à un spécialiste, ce dernier puisse les monter au mieux, qu'il s'agisse d'un tapis ou d'une tête entière. Je n'entreprendrai pas d'énumérer ici toutes les recettes pour la conservation des peaux, dont beaucoup donnent des résultats plus que médiocres; j'indiquerai seulement les procédés les plus simples, d'ailleurs utilisés depuis longtemps et que j'ai reconnus à l'usage être les meilleurs. Des préparations faites par moi, il y a plus de quarante ans, sont encore en parfait état aujourd'hui.

Pieds d'éléphant. — J'ai dit, en parlant de l'animal, que la première chose à faire dès qu'il est abattu est d'étendre les membres, pour les couper ensuite plus facilement. Pour ceux de devant, on commence par fendre la peau circulairement à la hauteur choisie, entre le genou et le coude, en ayant soin de laisser la peau plus longue derrière que devant, autrement, une fois le pied dépouillé, elle se trouverait plus longue devant, par suite de l'extension des plis du genou. Il faut aussi la couper à une hauteur un peu supérieure à celle que l'on désire avoir en fin de préparation, puisqu'il faudra, quand elle sera sèche, la scier pour l'égaliser. On dépouille le membre en rabattant la peau jusqu'au-dessous du genou, qui est en réalité le poignet, et que l'on tranche en désarticulant successivement tous les os. Le moindre couteau suffit pour cette opération, pourvu qu'il soit

parfaitement aiguisé. Il n'en va pas de même pour les membres postérieurs, qui n'ont pas d'articulation correspondant au jarret ; il faut, après avoir coupé la peau à hauteur voulue, mettre l'os à nu en enlevant les chairs, afin de pouvoir le couper à la scie ou à la hache, et j'ajoute une hache d'acier, celles en fer forgé se recourbant comme un papier à cigarettes qu'on roule.

Quand le transport ne peut s'effectuer autrement qu'à dos d'homme, il est bon d'alléger les pieds, déjà séparés du corps, en retirant de leur intérieur le plus possible d'os et de chairs. Le retard causé par cette opération n'est pas du temps perdu, puisqu'il permet un transport plus facile, et partant plus rapide si la distance est longue, tout en diminuant le travail ultérieur.

Une bonne précaution consiste à laver l'extérieur des pieds avec de l'eau fortement alunée ou mieux une dilution de formol ; elle suffit souvent à empêcher le soulèvement de l'épiderme par fermentation, si les pieds sont exposés au soleil en cours de transport, ou si leur préparation ne peut être poursuivie sans délai. Pour une bonne réussite, ce délai ne doit pas dépasser deux jours ; il faut que les pieds, complètement nettoyés, soient mis à tremper dans un bain préservatif ou tannant moins de 48 heures après la mort de l'animal. C'est même un délai extrême par temps orageux, ou lorsqu'ils ont été soumis en route à des alternatives de pluie et de soleil. Quant à l'alun, tout chasseur désireux de conserver ses trophées devrait toujours en avoir un à deux kilos dans ses bagages, si son absence doit dépasser un jour.

Pour mener vivement le nettoyage interne d'un pied, il faut être deux ; l'un soutient des deux mains le pourtour de la peau, pendant que l'autre coupe chair et tendons ou disjoint les os. L'anatomie d'un pied de devant est exactement celle d'une main humaine, coupée au-dessus du poignet, et tous ces os, qui représentent les doigts, sont enveloppés de tissu tendineux et de cartilages extrêmement résistants. Les couteaux de forme et de grandeur variées doivent être constamment aiguisés ; il faut que chaque geste enlève un morceau, sinon la main s'épuise en efforts inutiles et le travail devient interminable. Le curetage doit être absolument complet ; on doit extraire le dernier os qui porte l'ongle de chaque doigt, ainsi que toute l'épaisseur de tissu élas-

tique et gélatineux, qui tapisse l'intérieur de la plante du pied. Cette partie, incomplètement enlevée, paraît d'abord se dessécher ; mais cette dessiccation est toute superficielle ; la décomposition se produit en-dessous, lentement mais sûrement. Ce n'est qu'au bout de dix à quinze jours qu'elle se signale par une odeur infecte, et la peau pourrit ou se décolle en tous points adhérents à la matière putréfiée. Si le pied peut encore être sauvé, ce qui est rare, il n'en garde pas moins une odeur repoussante, parfois pendant des mois.

Si par suite de l'éloignement ou pour tout autre cause on prévoit ne pouvoir, dans les délais voulus, préparer les pieds de la façon ci-dessus, qui est longue, il est possible d'opérer d'une manière plus rapide, aussi bonne en ses résultats, mais qui nécessite ensuite un travail supplémentaire. Le procédé consiste à inciser la sole du pied sur tout son pourtour, à deux ou trois centimètres du bord, en la laissant adhérente à l'arrière seulement sur une longueur d'un à deux décimètres. Il est alors possible, après avoir désarticulé le dernier os de chaque doigt, de détacher la peau du membre sur tout son pourtour, à l'aide de longs couteaux, introduits par en haut et par en bas ; le membre peut alors être retiré d'un bloc et la suite du nettoyage se fait beaucoup plus facilement. Le dépouillement de la peau peut être grandement facilité en introduisant un bâton entre peau et chair, dès qu'un passage a été fait au couteau. En suspendant le bâton par ses deux bouts, le pied aide par son propre poids à séparer rapidement la peau des chairs. Plus tard, après le bain, et même lorsque la peau aura déjà assez séché pour être rigide, la sole, qui sera restée souple, pourra être remise en bonne place et fixée par des pointes et des crampons en fil de fer. Pour éviter que la sole se déforme en séchant, ce qui nuirait à la bonne apparence et à l'équilibre du pied, il suffit de mettre à l'intérieur quelques planchettes avec un poids dessus.

Revenons à la préparation initiale ; le nettoyage intérieur étant parfait, on lave l'extérieur à la brosse pour éliminer boue, sang et tous corps étrangers incrustés entre les papilles cornées de l'épiderme ; puis on plonge le pied dans un bain d'alun, dosé à trois à quatre kilos pour dix litres d'eau ; on peut y ajouter,

comme dans tout bain d'ailleurs, une cuillerée à bouche de formol ou d'acide phénique pur. C'est aussi dans ce bain qu'il faudrait mettre les pieds ; même contenant encore des os et de la chair, si le nettoyage devait être différé ou suspendu plusieurs heures, à cause de la nuit par exemple.

Quatre gros pieds d'éléphant sont trop volumineux pour qu'on trouve facilement un récipient où les faire tremper tous ensemble ; on peut aussi n'avoir pas les produits nécessaires pour une grande quantité de bain. Il n'y a en pareil cas qu'à traiter les pieds à tour de rôle, ou deux par deux pendant une heure, tandis que ceux qui attendent leur tour de passer dans le bain sont aspergés de temps en temps avec la même solution. Un traitement de 6 à 10 heures est suffisant.

Au sortir du bain, on fixe par quelques brins de fil de fer un cercle de rotin ou de bambou à la partie supérieure de la peau, pour lui donner une forme régulière et faciliter les manipulations ultérieures ; puis on laisse le pied sécher quelques heures à l'ombre, pour qu'il soit en état d'absorber le savon arsénical, dont on badigeonne alors tout l'intérieur. Ce savon doit être appliqué bien mousseux, et il ne faut pas craindre d'en trop mettre autour de la racine des ongles en particulier. On laisse sécher quelques heures, puis on procède au bourrage.

Le pied étant posé sur une surface bien plane, à l'ombre et dans un courant d'air, on le remplit avec ce qu'on a sous la main : sable, gravier, sciure, copeaux, paille ou chaux, tout en tassant progressivement avec une tige de bois, pour donner une forme régulière et symétrique aux deux pieds d'une même paire ; en disposant un ou plusieurs rondins de bois, debout à l'intérieur du pied, on assure la rigidité tout en empêchant les déformations latérales.

Trois ou quatre jours plus tard, on débouffe pour laisser l'intérieur sécher pendant une demi-journée ; puis on l'emplit à nouveau de matières bien sèches. La même opération, à même intervalle, doit être recommencée trois ou quatre fois ; après quoi le pied peut être laissé bourré jusqu'à dessiccation complète ; il faut un mois au moins en saison sèche. La peau des membres n'ayant pas la même épaisseur tout autour, il arrive souvent,

surtout quand on a débourré trop tôt, que le côté externe, plus épais, tire en se rétractant le côté interne, qui cède et se déforme, donnant à la jambe une position penchée. Pour la remettre d'aplomb, il suffit de la faire tremper une nuit environ dans un bain aluné, afin de rendre à la peau une certaine souplesse. On bourre à nouveau dans la forme voulue, qui sera définitive après le séchage. Celui-ci est rapide et le pied peut être mis au soleil sans inconvénient. Il reste à égaliser le haut de la jambe en sciant la peau suivant un cercle tracé bien horizontalement, et, à même hauteur pour les deux pieds d'une paire. La couleur naturelle de l'épiderme est un gris sale, peu agréable à l'œil ; pour donner meilleur aspect à la préparation, il suffit de passer une couche d'essence de térébenthine, additionnée d'un peu de vernis, qui fait disparaître la teinte poussiéreuse de la peau, et la préserve en même temps de la moisissure et des insectes. Éviter d'en mettre sur les ongles, qu'il serait difficile de nettoyer et de polir ensuite.

L'intérieur du pied, après avoir été brossé pour faire disparaître les poussières et débris du bourrage, est encore badiageonné au savon arsenical, surtout à la racine des ongles ; il ne reste plus qu'à passer quelques couches de peinture laquée rose ou rouge, qui agglutinera les particules de savon, tout en protégeant de l'humidité. La bonne conservation de pieds ainsi préparés est assurée pour toujours.

Si je me suis étendu longuement sur la préparation des pieds d'éléphants, c'est qu'il m'est arrivé plus d'une fois de voir un chasseur ayant tué un éléphant, le seul de sa vie peut-être, perdre des trophées, qu'il eût tant aimé conserver. Cette préparation est un travail qui doit être entrepris sans délai après la mort de la bête ; il doit être fait, sinon par l'intéressé lui-même, du moins par une main-d'œuvre surveillée et guidée ; autrement l'échec est certain.

Extraction des défenses. — Il m'est arrivé, dans des régions où ne vont guère les humains, de laisser les défenses sur le cadavre, pour revenir plus tard les chercher ; on évite ainsi un travail d'extraction, d'autant plus long et délicat que les défenses

sont plus grosses. Il faut se souvenir que le bout de la racine atteint le niveau de l'œil. Le tissu tendineux, qui maintient la défense dans son alvéole, perd sa résistance dès le début de la décomposition ; il en résulte qu'on peut arracher la pointe, à la force du poignet, dès le quatrième ou le cinquième jour après la mort.

Vouloir les extraire à coups de hache, c'est s'exposer à les détériorer presque sûrement ; mieux vaut les enlever avec toute la partie osseuse qui contient la racine, en sciant l'avant du crâne par deux traits de scie donnés, l'un verticalement en partant de la bouche, l'autre horizontalement à hauteur de la bosse frontale. Pour ce faire, il est nécessaire si l'animal est sur le flanc, de séparer la tête du tronc, ce qui n'est pas un petit travail. Par contre, les pointes elles-mêmes ne nécessitent aucune préparation, sauf un lavage désodorisant de la partie creuse qui contenait la moëlle ; plus tard, on procédera au ponçage, pour donner à l'ivoire le poli et le brillant, qui en font la beauté, et lui manquent souvent au naturel.

Massacres divers.

Si l'on désire conserver la peau sur le frontal avec les bois ou les cornes, il faut l'inciser de chaque côté de la tête suivant deux lignes symétriques, passant par les yeux, pour se rencontrer sur la nuque et au-dessus des naseaux. Puis on soulève la peau en la détachant de l'os partout, jusqu'au voisinage des cornes, pour dégager la boîte crânienne que l'on scie à hauteur du cerveau. Il est inutile de garder beaucoup d'os ; mais il ne faut pas craindre de prendre trop de peau ; car elle se rétrécira en séchant et devra être retaillée plus tard, pour lui donner une forme régulière.

Après avoir enlevé à la brosse et par un bon lavage toute trace de terre ou de sang, on badigeonne au savon arsénical bien mousseux, le côté poil légèrement, et le côté chair abondamment, ainsi que l'os lui-même. Il ne reste plus, avant de suspendre le massacre à sécher dans un courant d'air, mais pas au soleil, qu'à maintenir la peau en ligaturant ou clouant son pourtour

sur un cadre. Quand la dessiccation est complète, on brosse le côté poil pour enlever l'excès de savon arsénical apparent, puis on y passe un tampon imbibé d'un mélange d'essence de térébenthine et d'une huile siccative, opération qui rend son lustre au poil, tout en maintenant collées à sa base les particules de préservatif qui, pour toujours, empêcheront les ravages des insectes.

Le massacre d'un cerf est sec en une semaine ; mais celui d'un bœuf demande beaucoup plus de temps, parce que les os qui portent les cornes sont creux et contiennent des alvéoles remplies de moëlle. On peut activer la dessiccation en remplissant les cornes d'une dilution de crésyl et de formol ; mais l'action de ces antiseptiques n'est pas toujours complète ; mieux vaut souvent laisser la destruction des matières corruptibles s'opérer d'elle-même ; un lavage avec le liquide ci-dessus enlèvera ensuite toute odeur. Même en saison sèche, il faut près d'un mois. Le lavage intérieur des cornes se fait en les plaçant la pointe en bas ; il est facile d'en remplir l'intérieur par les trous latéraux, qui les font communiquer avec la partie creuse du frontal ; on peut laisser le liquide exercer son action des heures ou des jours. Une tête bien préparée ne doit dégager aucune mauvaise odeur. Tous les trous des os doivent être bouchés avec un mastic mélangé d'étoupe ou de kapok, pour empêcher les insectes d'y élire domicile. Le ponçage des cornes achève de donner à l'ensemble un aspect soigné.

J'avais indiqué longuement dans les éditions précédentes le travail de taxidermie nécessaire pour rendre l'apparence de la vie à une tête de bœuf, de cerf ou de sanglier. A cette époque, il était difficile de faire naturaliser ces trophées en Indochine. Aujourd'hui, on peut les faire monter à Saïgon de façon très correcte, de même qu'on peut faire mégisser les peaux de fauves pour tapis. Mais pour que le spécialiste auquel ce travail sera confié puisse le mener à bonne fin, encore faut-il que la dépouille, qui lui est remise, ait été prélevée suivant les règles et préparée provisoirement dès la mort de la bête. Il n'y a rien à faire d'une peau qui perd ses poils par suite d'un commencement de fermentation, sans parler de la putréfaction, qui ne viendra que plus tard. Sous un climat chaud et humide, il suffit de quelques heures

d'exposition au soleil ou à la pluie pour qu'une peau soit irrémédiablement perdue. Je me souviens d'un tigre, que je tuai un soir à la tombée de la nuit dans la vallée du Sông-Mao ; j'étais seul, à dix kilomètres du village de Lê-Nghi ; je ne pouvais donc faire enlever le corps et restai sur mon affût, ce qui me permit d'ailleurs de tirer un autre tigre vers le matin. Quand les gens vinrent à l'aube, avec ma monture et tout ce qu'il fallait pour le dépeçage ou le transport éventuel d'un animal, le tigre tué le soir avait encore la rigidité cadavérique ; mais, sur l'épaule, le flanc et la cuisse du côté resté toute la nuit en contact avec le sol humide, l'épiderme se détachait avec tout le poil au simple toucher de la main. Bien qu'ayant pris la peau, pour expérimenter ces formules, qu'on prétend arrêter la putréfaction, je ne pus conserver que le crâne. Il m'est arrivé maintes fois de tuer un bovidé dans une prairie ou la forêt sans ombre, aux premières heures du jour ; quand je revenais trois à quatre heures plus tard, avec tout le monde nécessaire pour le dépeçage, dès que quelqu'un prenait une patte pour déplacer le corps, tout l'épiderme lui venait dans la main. En conclusion, si l'on ne peut assurer de suite le dépouillement de l'animal, dont on veut conserver, et la peau et l'épiderme qui la recouvre, il faut l'enfouir sous une profusion d'herbes et de branchages, pour l'ombrager et en même temps le cacher aux vautours.

La façon de dépouiller, les précautions à prendre, les préservatifs à employer sont les mêmes pour toutes les têtes : enlever toutes les chairs et les muscles peaussiers ; — dédoubler les lèvres après les avoir coupées au ras des gencives ; — décoller la peau des oreilles du cartilage qui les porte ; — veiller à ne pas couper les paupières en arrivant à hauteur des yeux ; — ne pas oublier qu'entre l'œil et l'oreille la peau est très mince, adhère à l'os, et, qu'à cet endroit, une déchirure causée par un coup de couteau maladroit se verrait plus qu'ailleurs.

Des canifs et couteaux bien aiguisés suffisent pour toutes ces opérations ; mais pour les oreilles, il vaut mieux se servir d'une lame de bois ou de bambou, taillée comme il convient, que d'une lame d'acier, qui causerait facilement des déchirures ; les mêmes précautions sont à prendre pour le cartilage qui porte le nez.

Pour toutes les têtes, le dépouillement peut se faire à la fois par l'arrière en rabattant la peau du cou, et par l'avant en découpant la muqueuse tout le long des dents pour dégager les mâchoires. La tête d'un sanglier est de toutes la plus facile à dépouiller, puisqu'il suffit, après avoir tranché le cuir en avant des épaules, de dépouiller la tête par retournement. On ne peut en faire autant pour les cerfs à cause des bois. Deux procédés s'offrent alors : le premier consiste à scier, dès qu'on l'atteint en dépouillant le cou, le sommet du crâne, qui porte les cornes, qu'on laisse adhérent à la peau ; tandis que la tête est extraite entièrement pour être nettoyée par ébullition. Cette façon de faire paraît simple ; mais ensuite, il est souvent difficile de rajuster les os du crâne convenablement, et surtout solidement s'il s'agit d'un gros exemplaire. Le deuxième procédé consiste à inciser la peau tout autour des cornes, puis à faire sur la nuque une incision en forme de T ou de V, allant d'une corne à l'autre et se prolongeant sur le cou de manière à permettre de sortir la tête entière par cette ouverture. Pour les bovidés, il est presque toujours nécessaire de fendre le cou sur toute sa longueur. De plus, leur peau est partout trop épaisse pour que les préservatifs puissent la pénétrer assez vite et en assurer la conservation ; il faut donc l'amincir de moitié au moins ; on y parvient sans trop de peine en plaçant la peau, côté poil, sur un objet cylindrique, bouteille ou bambou ; ce qui permet d'enlever des bandes du cuir en excès, avec un rasoir ou une lame bien tranchante.

La préparation des peaux de fauves destinées à être transformées en tapis est identique. Les pattes demandent un soin spécial si l'on veut que les griffes y restent solidement fixées : d'abord, on enlève, pour les jeter, la sole des pattes et des doigts ; puis on fend et dépouille chaque doigt dans toute sa longueur, jusqu'à l'os qui porte la griffe ; enfin, on injecte quelques gouttes de formol à la racine de chaque griffe. Une dilution de formol sera aussi utilisée avec avantage pour traiter les deux côtés de la mâchoire, où sont implantées les moustaches ; on ne peut enlever l'épaisseur de chair qui se trouve en ces points sans risquer de couper la racine de ces poils profondément implantés, et qu'il importe de conserver, si la tête doit être naturalisée.

L'utilisation du gibier dans l'alimentation.

En France, comme en bien des pays, le gibier qu'il soit poil ou plume, gros ou petit, rentre dans la catégorie des denrées assez recherchées et plutôt coûteuses ; les chasseurs ne font pas fi de leurs victimes, et les cuisiniers savent, en préparant le gibier, montrer leurs talents culinaires. Rien de tel en Indochine, et j'ai toujours été frappé par l'insouciance de la plupart des chasseurs, qui remettent à leur cuisinier perdrix, coq, paon ou cuissot de chevreuil sans spécifier quand et comment il faudra le préparer ; comme si ce serviteur avait la science infuse et devinait nos goûts.

Convenablement apprêtés, beaucoup de petits animaux peuvent rivaliser au point de vue culinaire avec les gibiers réputés, et leur chair est souvent supérieure à celle des grands quadrupèdes. Dès lors qu'on sort du cycle restreint des animaux classés « gibier » en France, et ayant leurs similaires en ce pays, la seule évocation de tel animal suffit parfois à réveiller chez certains une répulsion instinctive et irraisonnée ; ce n'est plus question de goût, mais de prévention ou de coutume. Autant d'individus, autant de goûts différents pourrait-on dire ; ce qui déplaît à l'un, fait le régal de l'autre. La bécasse ou le faisan « bien à point », c'est-à-dire à demi-corrompus, seront considérés par beaucoup comme simplement immangeables ; mais un beau perdreau rôti ou un bon pâté de lièvre réuniront toujours l'unanimité des suffrages.

Nous aimons le mouton pour son goût spécial ; les Asiatiques ne l'aiment pas pour la même raison ; mais ils trouvent parfumée la chair des civettes, dont la seule odeur nous répugne. Pour tous les animaux, qui n'ont pas une odeur spécifique prononcée, et c'est le cas général, c'est par simple prévention, que l'on n'ose ou ne veut y goûter. Pour ma part, j'ai été plus de vingt ans sans me décider à manger un morceau de porc-épic, parce que son seul aspect, les piquants arrachés, me répugnait. J'ai dû constater plus tard que, rôti comme il faut, il procure un morceau de choix, qui n'a d'équivalent qu'un petit cochon de lait de même taille ; sa chair, blanche et tendre, est aussi savoureuse.

Il est vraiment pitoyable de voir tant de chasseurs ne tirer qu'un parti nul ou presque de l'animal qu'ils ont sacrifié, alors qu'en d'autres lieux tout eut été utilisé. Que penserait-on d'un boucher, qui ferait abattre un bœuf, pour n'en prélever qu'un filet et jeter le reste ?

Au début de mon séjour colonial, je m'étais forgé l'idée, comme beaucoup de camarades, qu'aucun gibier d'ici, bécassines mises à part, ne valait celui de France. Or, une perdrix convenablement rôtie sera toujours identique à une autre ; la provenance ne fait rien ; c'est la préparation qui fait tout. Les premiers coqs sauvages que je tuai autrefois me parurent avoir une chair élastique, sinon dure. Parbleu ! Un coq tué à 10 heures, et remis au cuisinier, était plongé par lui, à 11 heures dans l'eau bouillante pour le plumer plus facilement, mis à cuire un quart d'heure plus tard et servi à midi ! Une volaille domestique pareillement traitée n'eût pas été meilleure.

Si l'on ne dispose pas d'un frigidaire, tout gibier à plume doit être vidé au plus tôt, puis pendu par la tête dans un lieu sombre et aéré, pour être cuit seulement de 12 à 24 heures plus tard, suivant la température. Celle-ci trop chaude, sauf en haute région ou l'hiver au Tonkin, ne permet pas à la viande de « se faire » bien avant de se gâter. Cet état transitoire, sorte d'auto-digestion, n'existe pas et la corruption apparaît dès que cesse l'état frais. Par contre, si l'on dispose d'un frigidaire, on peut garder tout gibier jusqu'à ce qu'il soit à point ; et des perdrix rôties après deux à trois jours de glacière seront toujours bien supérieures à celles tuées le jour même.

Une autre recommandation, que je crois devoir faire, c'est de toujours saigner le gibier. Pour les quadrupèdes, c'est indispensable, bien que pas toujours facile ; pour les perdrix, poules, paons et oiseaux de même taille, il suffit de leur trancher la gorge avec un couteau de poche ; la chair saignée est de meilleure conservation et ne contient pas de ces vaisseaux noirâtres pleins de sang coagulé, peu agréables à voir.

Certains oiseaux d'eau, les sarcelles et même les canards, lorsqu'ils sont très gras, ont souvent la peau huileuse ; en ce cas, si on les dépouille avant cuisson, leur goût est plus franc ; mais

cette précaution ne saurait améliorer la chair de beaucoup d'oiseaux de mer et de marais, parfaitement immangeables.

Le paon est excellent quand il est jeune, de la grosseur d'une belle poularde ; mais, chez les vieux, la viande est sèche ; un mâle en beau plumage, avec une longue traîne, est âgé de trois ans au moins ; ce n'est donc plus une pièce tendre ; cependant, les blancs des ailes peuvent être préparés comme des escalopes de veau, et le reste servir pour un pâté et du bouillon.

J'avais autrefois un petit opuscule intitulé : « Les 100 façons de préparer le gibier ». Toutes les recettes indiquées ne pouvaient qu'aboutir à un régal gastronomique ; malheureusement, chacune de ces recettes était précédée d'un préambule dans ce genre : « ayez un verre de crème fraîche, un quart de beurre, quelques truffes, des champignons hachés, etc... et suivait encore l'énumération d'une dizaine d'aromates et de condiments, que l'on a rarement ici sous la main, même dans un centre.

Sans vouloir faire une cuisine compliquée, des sauces et des marinades plus ou moins indigestes, comme l'on se croit obligé de faire en France pour le chevreuil et le sanglier, il est toujours possible de faire avec le gibier à plume les mêmes préparations qu'avec la volaille domestique et d'utiliser la viande des gros animaux comme celle de boucherie.

Au moment du dépeçage d'un bœuf, par exemple, si le chasseur n'indique pas les morceaux qu'il se réserve, les dépeceurs ne manquent jamais de prélever, à son intention, un bloc de « bidoche », pris dans une cuisse, une épaule ou autre partie du corps facile à atteindre ; or, ce sont là les morceaux de 2^e catégorie. Les meilleurs, pour beefsteak ou rôti, sont le filet et le faux-filet. Ce dernier est un muscle long placé des deux côtés des vertèbres dorsales ; pour l'atteindre, il faut donc avoir levé la peau sur tout un côté de la bête ; c'est lui que les gens affairés au dépeçage ne manquent de présenter comme étant le filet. Or, le filet vrai est un muscle long aussi ; mais moitié moindre que le faux-filet, et situé sous les vertèbres lombaires, à l'intérieur du corps. Pour l'atteindre, il faut donc avoir vidé le corps de toute la masse intestinale, ce qui n'est pas un petit travail ; c'est souvent le dernier morceau enlevé par les dépeceurs, qui n'en font pas

plus de cas que d'un autre. C'est pourtant, même chez un vieux gaur le morceau de choix le plus tendre, qui ne le cède en rien à la meilleure viande de boucherie.

Pour varier les menus, où grillades et rôtis reviennent trop souvent, il est tout indiqué de prélever sur un animal autre chose que la viande proprement dite ; la langue, la cervelle, les rognons, le foie, le cœur peuvent fournir les éléments de mets variés ; feuilleter un livre de cuisine suffit pour donner des idées. Dans un gros sanglier en bonne forme, la panne qui entoure les intestins peut donner deux litres de saindoux. Dans les bovidés encore jeunes, le gras-double et les tripes valent ceux que vendent les charcutiers ; mais il faut les extraire pour les nettoyer aussitôt la bête tuée, avant même qu'elle soit refroidie. Têtes de veaux ou de cervidés peuvent être préparées suivant les traditions culinaires ; mais blanchir une tête entière est un travail long et minutieux ; on peut réunir tous les éléments pour une vinaigrette ou autre préparation courante, en prenant sur cette tête un peu de toutes ses parties : langue, cervelle, bajoues, museau, oreilles, qu'il est plus aisé de faire cuire séparément.

Les gibiers faisandés et les marinades sont à déconseiller au point de vue hygiénique ; d'ailleurs les recettes des livres de cuisine sont inapplicables ici ; il ne saurait être question de laisser une viande mariner 5 ou 6 jours, à la température ambiante, alors qu'en 48 heures, elle commence à se corrompre. Faisans, bécasses et bécassines sont loin d'être délectables lorsqu'ils commencent à puer ; quant aux cerfs ou aux sangliers, ils n'ont nul besoin de mariner ; le sanglier « à joues blanches », la seule espèce indochinoise, fournit une chair blanche, sans fumet spécial, qui ne se différencie de celle du porc que par l'absence de lard. Un cuissot de jeune cerf, correctement rôti, est l'égal de son cousin, le cuisseau de chevreau.

Je viens d'indiquer le parti que peut tirer de son gibier le chasseur domicilié loin des centres, qui n'a jamais de viande de boucherie, sauf de temps en temps du porc, viande nationale en pays asiatiques et non musulmans. Deux cas se présentent pour lui : ou bien sa grosse victime a été abattue très loin de sa résidence et alors, après avoir prélevé sa petite part, qu'un homme

pourra rapporter, il abandonne tout le reste aux gens des villages voisins, qui feront ripaille à sa santé. Ou bien le corps peut être transporté à son domicile, et là, qu'il soit fonctionnaire, colon ou exploitant forestier, il a autour de lui un personnel, qui ne demande qu'à profiter d'une viande qui ne coûte rien. Mais il faut empêcher que les malins, en prélevant plus que leur part et celle de leur famille, ne laissent aux plus timides que la portion congrue.

En cas d'abondance : deux ou trois bêtes tuées le même jour ; toute la viande, qui ne sera pas consommée à l'état frais, peut être conservée en la faisant sécher ou boucaner ; tous les autochtones sont experts en cette préparation. Mais le chasseur lui-même peut utiliser l'excès de viande en faisant préparer un jus concentré, qui vaudra tous les Liebig du commerce. Pour ce faire, il ne faut utiliser que la viande, débarrassée de la graisse, des tendons et des os ; on la découpe en morceaux, puis on la met à bouillir dans des touques ou dans ces grandes marmites en fonte, fort en usage dans les campagnes. Après une première ébullition de quelques heures, on presse la viande pour en extraire tout le jus. La viande est mise au rebut et le jus est réduit sur le feu, pendant des heures, en le transvasant dans des récipients de plus en plus petits. Le produit final doit être à peine liquide ; d'une cuisse de 40 kilos bruts on ne retire guère que la valeur d'un pot à confitures de 400 grammes. Ce concentré, assaisonné lors de la préparation de quelques aromates, sel, poivre, sel de céleri et quatre épices, est d'une conservation parfaite et peut être utilisé dans de nombreuses préparations culinaires. Tout cela est d'une réalisation facile à domicile, et même au campement, si l'on dispose des quelques ustensiles nécessaires, ainsi que d'un ou deux serviteurs expérimentés, qui surveilleront le travail des auxiliaires d'occasion.

Il arrive que le chasseur, parti seul ou avec un porteur, en tournée de recherche des meilleurs terrains de chasse, se trouve entraîné à des heures de marche de tout lieu habité, et, naturellement, fasse plusieurs fois dans une journée des rencontres intéressantes de gros gibier, comme cela m'est arrivé, gibier qui semble vouloir s'offrir au tir dans les meilleures conditions.

Mais alors, une réflexion vient à l'esprit : « si je tue cet animal, que vais-je en faire ensuite ? ». Et plutôt que de tuer pour le seul plaisir de placer une balle et de fournir de la viande aux vautours, on s'abstient de tirer, se réservant de revenir plus tard, avec tout le personnel et le matériel pour un « camping » de quelques jours.

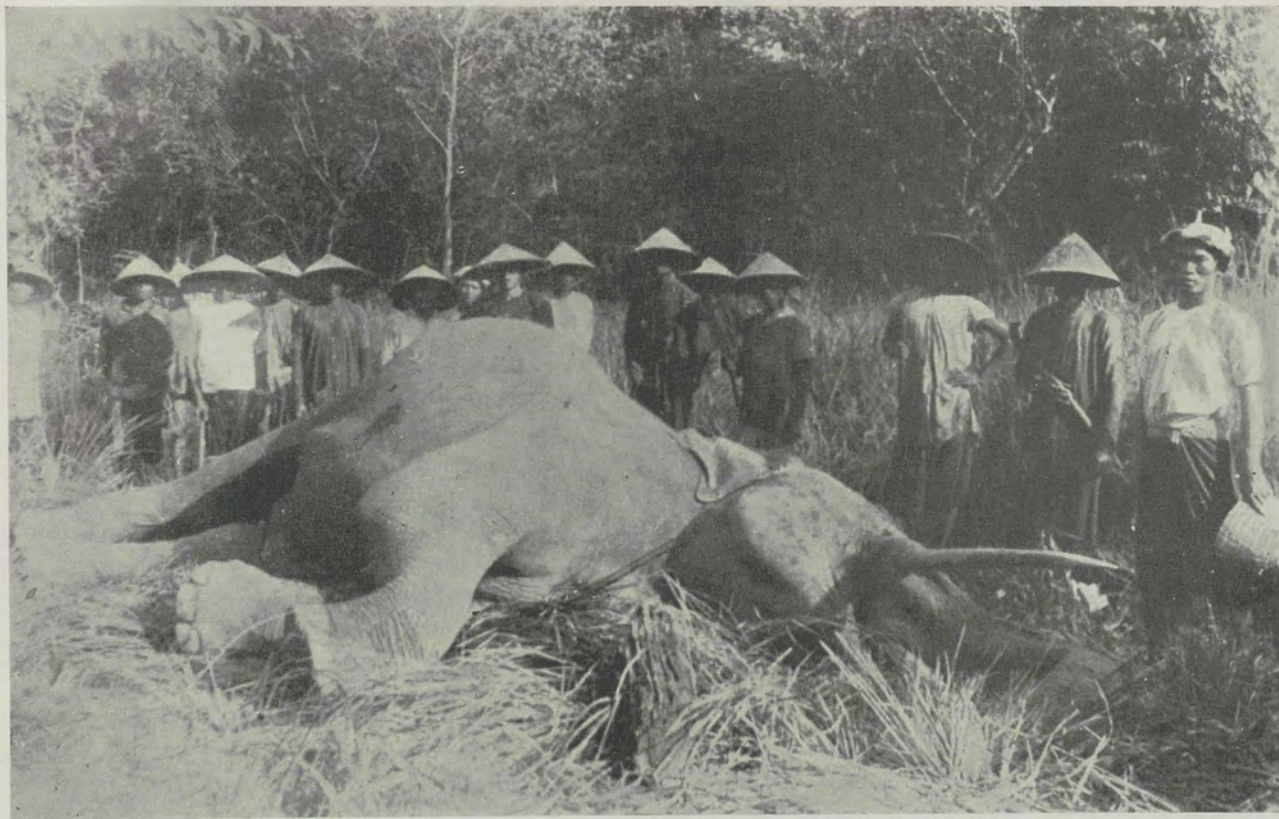


FIG. 25. — *Tombé en pleine course* (voir page 235).



FIG. 26. — *Le châtimeut d'un tueur de buffles (voir page 303).*

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE
RECHERCHES SUR L'ASIE DU SUD-EST
ET LE MONDE INDONESIEN
BIBLIOTHÈQUE

CHAPITRE VII

Réglementation de la Chasse.

Réglementation de la Chasse.

Pour la deuxième édition de ce livre, en 1931, j'avais recherché dans les Journaux Officiels remontant à plus de cinquante ans tous les textes parus pour régler la chasse dans les divers pays de l'Union Indochinoise. En reproduire intégralement le texte eût nécessité un volume, car il avait paru des douzaines de décisions et d'arrêtés ; les uns jamais appliqués, d'autres se contredisant, et tous tombés dans l'oubli. C'est ainsi qu'un arrêté interdisait la chasse des aigrettes, tandis qu'un autre mettait en adjudication la récolte de leurs plumes.

Le relevé chronologique que j'avais établi montrait qu'aucune unité de vues n'avait jamais existé pour servir de base à l'élaboration d'une réglementation applicable ; il n'avait guère qu'un intérêt rétrospectif et documentaire, bien que la plupart des textes visés, n'ayant jamais été rapportés, pussent être considérés comme toujours en vigueur ; quant aux décrets et arrêtés, plus récents et constituant alors l'ensemble des règlements que tout chasseur devait connaître, j'en avais reproduit l'essentiel, ce qui était déjà beaucoup dans un texte si touffu. Mon manuscrit ayant été soumis avant publication au bureau « du Tourisme et de la Propagande » du Gouvernement général à Hanoi, le chapitre « Réglementation » fut jugé trop détaillé et susceptible de créer des confusions dans l'esprit des lecteurs d'autant qu'une réglementation nouvelle était à l'étude. Il fut remplacé par un condensé de la réglementation alors en vigueur, rédigé à Hanoi, qui parut dans l'édition de 1931 et que je recopie aujourd'hui, vu son caractère semi-officiel.

1^o Armes et Munitions.

Réglementation du port d'armes et de l'importation des armes et munitions, décret du 21 avril 1918 (art. 13), arrêtés du 13 octobre 1919, (art. 1) et du 12 janvier 1931.

Cette réglementation repose essentiellement sur la distinction entre les armes et munitions de chasse, et les armes et munitions de guerre.

Pour les armes et munitions dites de chasse, les Européens et assimilés n'ont besoin d'aucun permis de port d'armes. Les touristes étrangers peuvent donc entrer librement en Indochine, avec des armes et munitions de cette nature, sous la seule condition d'accomplir les formalités de douane.

Pour les armes et munitions dites de guerre, les Européens et assimilés doivent obtenir un permis de port d'armes, délivré par le Gouverneur du pays de l'Indochine où réside le demandeur.

Les touristes français et étrangers, qui se rendent en Indochine pour s'y livrer à la grande chasse, peuvent être autorisés à y importer, pour la durée de leur séjour dans la Colonie, qui ne pourra excéder trois mois, des fusils et carabines classés comme armes de guerre, approvisionnés à cent coups au maximum par arme.

Il devront à cet effet consigner au bureau des douanes à l'arrivée les droits inscrits au tarif, (à moins qu'ils ne préfèrent se faire délivrer un acquit-à-caution), et un cautionnement de cent piastres par arme. Ils y déposeront également leurs armes, jusqu'à l'obtention du permis d'armes prévu plus haut. Les touristes peuvent solliciter et obtenir à l'avance cette autorisation par l'entremise des autorités administratives diplomatiques ou consulaires françaises du pays où ils résident ou sont de passage. Tout achat de munitions supplémentaires dans la Colonie devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation du chef du pays.

Le cautionnement et les droits de douanes seront remboursés aux intéressés à leur départ de l'Indochine, sur la présentation

des armes et contre remise des quittances, récépissés, etc..., délivrés par le bureau d'entrée.

Lorsque le chasseur désirera quitter l'Indochine par une localité autre que celle par laquelle il y est entré, il devra en faire la déclaration au bureau de douanes du lieu d'entrée dans la Colonie.

En cas de perte, déclaration doit être faite à l'Administration et il n'y a pas lieu à remboursement des droits de cautionnement consignés.

2^o Chasse.

Réglementation du droit de chasse.

a) *Chasse aux fauves, à l'éléphant et au gros gibier.*

La chasse aux fauves est actuellement libre en Indochine en toutes saisons sous les quelques réserves signalées ci-après ; mais les restrictions ne tarderont pas à être édictées par des arrêtés locaux, pris en exécution du décret du 7 avril 1927.

Ce dernier acte, en effet, a prévu la création de parcs de refuge et de réserves temporaires, où il sera interdit en tout temps de se livrer à l'exercice de la chasse, à la destruction, à la poursuite ou à la capture à l'aide de pièges, de fosses et autres moyens, des mammifères et oiseaux quelle que soit leur espèce. En outre, les espèces animales à protéger seront réparties en trois classes :

1^o *Gibier réservé*, dont la capture ou la destruction sera formellement interdite en tout temps ;

2^o *Gibier protégé*, dont la capture et l'abatage sera l'objet de restrictions, notamment en ce qui concerne l'époque à laquelle on pourra les chasser, le sexe et le nombre des animaux dont l'abatage sera autorisé ;

3^o *Gibier libre*, c'est-à-dire toute la faune, qui ne sera ni réservée ni protégée, et dont la chasse sera permise sans restrictions en période d'ouverture.

Mais il faut le répéter ici, cette réglementation n'est pas encore appliquée. Seules demeurent actuellement en vigueur des

dispositions spéciales prises pour chacun des pays de l'Indochine, en outre de textes dont beaucoup sont anciens et désuets.

La rapide étude qui va suivre fera ressortir ce défaut d'harmonie. La chasse à l'éléphant est interdite au Tonkin par un arrêté du Gouverneur général du 28 mars 1917 ; seule leur capture est autorisée au Laos, dans des conditions fixées par arrêté du 22 novembre 1915 ; leur mise à mort étant formellement prohibée ; au Cambodge, une ordonnance royale du 3 septembre 1917 régleme la chasse, la vente et l'immatriculation de ces animaux.

Le décret du 11 août 1917 a constitué la province du Haut-Donnaï, (plateau du Langbian) en Annam, en un territoire de chasse avec ses règles propres.

La province du Haut-Donnaï est divisée en trois zones où la chasse du gibier est réglementée :

- 1° La zone protégée ;
- 2° La zone réservée ;
- 3° La zone libre.

Dans la première zone avoisinant directement Dalat, chef-lieu de la province, la chasse du gaur, du cerf d'Eld, des femelles d'éléphant et de la femelle du cerf commun (con-naï) est interdite en tout temps.

La deuxième zone s'étend sur environ 580 km² et entoure la première. Les personnes munies d'un permis de chasse valable pour trois mois, d'un prix de 200 \$, peuvent seules chasser. Le permis donne droit à la destruction d'un gaur, d'un éléphant et de trois bœufs sauvages.

La poursuite des autres gibiers est interdite ; toutefois, la destruction des tigres et panthères est autorisée.

Dans la zone libre, comprenant le reste de la province, la destruction des femelles du cerf d'Eld, de l'éléphant, du bœuf sauvage et du gaur est interdite.

L'abatage du gaur mâle n'est autorisé que contre licence d'un prix de 30 \$, valable pour un mois et applicable à une seule bête. Toute chasse est permise en tout temps dans cette zone.

J'ajouterai que la réglementation spéciale au territoire du Lang-bian et à la province du Haut-Donnai a été récemment modifiée et étendue aux Pays Montagnards Sud (P.M.S.), dont les diverses peuplades, non viêtnamiennes, sont rattachées au « Domaine de la Couronne ». Je ne puis reproduire ici le texte intégral de cette réglementation ; il appartient aux chasseurs, que la question intéresse, de se renseigner avant de prendre leur permis de chasse, sur le prix de celui-ci, le coût des taxes d'abattage, l'emplacement des réserves, etc...

b) *Chasse au gibier à plumes et au petit gibier.*

Les autres textes se rapportent à la chasse au petit gibier.

Au Tonkin et dans la province de Thanh-Hoa (Annam), la chasse du lièvre et du gibier à plumes sédentaires est autorisée seulement du 1^{er} dimanche d'octobre au 15 mars inclus. (Arrêtés des 15 mars et 10 septembre 1912 ; arrêté du 15 octobre 1923).

La chasse à l'aigrette est interdite dans presque tout l'ensemble de l'Indochine ; elle n'est autorisée qu'à titre exceptionnel. La chasse des marabouts est interdite en Cochinchine, réglementée au Cambodge.

Enfin, la chasse de nuit à l'aide de lanternes, torches, phares ou tous autres appareils ou instruments lumineux, est prohibée et frappée de sanctions sévères.

*

* *

Ce qui précède avait été spécialement rédigé à l'intention des touristes étrangers ; j'y ajouterai à l'usage des chasseurs locaux quelques autres renseignements utiles.

D'abord, en ce qui concerne le permis de chasse, il en a été prévu trois sortes :

1° Le permis A, de grande chasse, valable pour tout le territoire de l'Indochine, les réserves exceptées, qui permet l'aba-

tage de tous les animaux, sauf ceux d'espèces réservées ; pour les espèces protégées, le nombre annuel des têtes accordées est limité à douze, à choisir parmi : 2 éléphants, 5 gours, 4 buffles, 6 bœufs. En adressant sa demande de permis, l'intéressé ne doit pas omettre d'indiquer les animaux choisis, leur nombre devant être inscrit sur le permis avant sa délivrance. Mon dernier permis A, n° 8 de Hué, qui expirait à la date fatidique du 9 mars 1945, m'accordait 2 éléphants, 2 gours, 2 buffles et 6 bœufs ; son prix était alors de 120 \$, la taxe par tête abattue de 60 \$ par éléphant et de 40 \$ par bovidé. Ces chiffres prévus pour les étrangers étaient réduits de moitié pour les résidants ;

2° Le permis B ou permis ordinaire, valable dans toute l'Indochine pour le moyen gibier : cerfs, sangliers et au-dessous, sans limitation du nombre, ainsi que pour le petit gibier à poil et à plume, en période d'ouverture ;

3° Le permis C, valable seulement pour le pays de l'Union où il a été délivré et n'autorisant que le tir du petit gibier, poil ou plume.

Tous ces permis, valables un an et strictement personnels, devaient porter une photographie du titulaire.

Le piégeage étant interdit en tout temps, il en résulte que le transport de gibier vivant peut exposer à des poursuites ; de même, en temps de fermeture, le transport et la vente de gibier mort ou vif, sauf en ce qui concerne le gibier de passage : canards, sarcelles, bécassines, etc...

*

* *

En 1931, il avait donc été décidé qu'une réglementation nouvelle serait mise à l'étude. Mais la préparation, puis l'ouverture de l'Exposition Intercoloniale de Vincennes, firent qu'au Ministère des Colonies ce projet fut laissé en instance.

Au mois de novembre 1936, pendant un séjour en Bretagne, je reçus un jour du Ministère des Colonies une lettre m'avisant

que M^{tre} O.S., alors à Paris, et moi-même étions convoqués au Ministère à une réunion de la Commission des Grandes Chasses Coloniales, où devait être discuté le projet d'une réglementation nouvelle de la chasse en Indochine. Débarqué à Paris deux jours avant la date fixée, j'eus le temps de me mettre d'accord avec M^{tre} O.S. sur ce qu'il fallait obtenir et éviter, pour accorder à la faune une protection suffisante, sans mesures vexatoires, ni même trop restrictives, pour les chasseurs locaux. Puis, j'allai voir quelques personnalités, membres de la Commission du Ministère ou du Comité des Grandes Chasses Coloniales, pour avoir leur appui, qui nous fut volontiers accordé. Devant la Commission, M^{tre} O.S. se fit, comme de juste, l'avocat des chasseurs d'Indochine, en faisant une critique des textes jusqu'alors en vigueur, et je me bornai à confirmer son exposé. Ses conclusions furent adoptées sans discussions, et, à l'issue de cette séance, la Président de la Commission nous remit à chacun un exemplaire du Journal Officiel, qui portait la réglementation venant de paraître pour l'Afrique, en ajoutant : « inspirez-vous de ce texte et faites quelque chose dans le même genre ». Dans son ensemble, la réglementation prévue pour l'Afrique n'était guère applicable en Indochine ; il fallut modifier les textes profondément pour les adapter au pays. Le travail terminé fut remis au Ministère et j'ignore ce qu'il en advint.

Actuellement, les Etats du Viêt-Nam ont à leur tête un Chef, fervent adepte de tous les sports, aussi bien dans les airs que sur mer ou sur terre, le sport cynégétique restant, je crois, celui qui depuis toujours a eu ses préférences ; connaissant bien la question « Chasse » par expérience personnelle, il saura, le jour venu, superviser les textes élaborés pour la mise en vigueur d'une réglementation adéquate au pays.

Protection de la faune, réserves et refuges.

Parmi les mesures prises autrefois pour protéger le gibier et limiter les destructions, il y eut le système des réserves locales et temporaires, tantôt dans une région, tantôt dans une autre,

par roulement le plus souvent. Les textes créant ces réserves (plus de 20 du Tonkin à la Cochinchine), sont tombés en désuétude, car ils n'atteignaient pas leur but. Ces réserves étaient ce qu'on eût appelé en France une grande « chasse gardée » ; une raison péremptoire de leur inefficacité était leur superficie trop restreinte, et souvent une situation mal choisie ; de plus, si les chasseurs citadins s'abstenaient en général de faire des incursions sur ces réserves, aux limites mal connues, les gens domiciliés dans leur périmètre n'en chassaient pas moins à leur gré, qu'ils fussent français ou indigènes.

Pour qu'une réserve atteigne son but, qui est la conservation des espèces, il faut d'abord que la faune vivant sur son territoire soit abondante et variée, et, comme les diverses espèces n'ont ni même habitat, ni même nourriture, la réserve doit s'étendre sur des centaines de milliers d'hectares et comprendre dans son périmètre lacs, marais et grands fleuves, montagnes, steppes, savanes, forêt profonde et brousse épineuse. Où trouver ces conditions réunies dans la péninsule indochinoise ? Où trouver surtout une superficie suffisante d'un seul tenant, presque inhabitée et interdite à la colonisation ? L'Afrique compte actuellement une cinquantaine de réserves, sérieusement gardées. La plus ancienne, le Parc Krüger, créé en 1898 dans l'Union Sud-Africaine, et devenu en 1926 « réserve à perpétuité », s'étend sur 1.950.000 hectares. Mais il y a plus vaste : les deux réserves du Kénia comptent, celle du Sud 2.600.000 hectares et celle du Nord 3.100.000 hectares ; ces chiffres se passent de commentaires ; ils rappellent seulement que le continent africain est immense.

D'ailleurs, point n'est besoin en Indochine d'immenses réserves pour une protection de la faune ; des « Refuges » pourraient être délimités, comme on l'a fait au Népal, en Birmanie et en Assam, pour conserver des espèces intéressantes dans leur habitat naturel, où il suffit de les laisser vivre en paix, pour n'avoir plus à craindre leur disparition.

Du Nord au Sud de l'Indochine il existe des massifs montagneux, fort peu peuplés, couverts d'épaisses forêts presque in-

violées, qui pourraient être mis en réserve, à condition de choisir ceux qui par avance recèlent une faune à protéger. Mais les refuges naturels les meilleurs seraient assurément les territoires englobant ces vastes plaines comme il s'en trouve dans les vallées du Donai, du Mékong et de leurs affluents. Dans ces savanes sont réunies toutes les graminées dont se nourrissent les herbivores : petites herbes, impérata de plus d'un mètre, roseaux de toutes sortes, dont les plus grands, espèce de canne à sucre sauvage aux feuilles coupantes, peuvent atteindre quatre mètres de haut. Dans ce fouillis végétal, impénétrable à l'homme, tous les animaux, y compris l'éléphant trouvent un abri inviolable... à condition que des incendies ne viennent pas chaque année, à la saison sèche, réduire en cendres toute cette végétation, laissant le sol à nu.

Les incendies devraient donc être sévèrement interdits ; les coureurs de brousse, qui allument ces feux, le font pour s'amuser, à moins que ce ne soit pour chasser plus tard ; autrement, ils n'ont rien à faire dans ces plaines. Toutes les forêts-clairières du Sud-Annam sont dévastées annuellement par l'incendie, malgré les multiples écriteaux du Service forestier « défense de mettre le feu » ; mais là les incendiaires sont les exploitants forestiers : bûcherons, coupeurs de bambous, de rotins, de feuilles de palmiers, etc... Leur excuse est qu'ils mettent le feu pour pouvoir ensuite travailler et circuler plus facilement en forêt ; c'est exact ; mais ils abusent des incendies, sachant parfaitement qu'un feu, qu'ils allument ici, ne s'arrêtera que dix kilomètres plus loin. Dans les plaines, rien de pareil, et une punition exemplaire de quelques incendiaires feraient réfléchir les autres ; ceux qui parcourent ces régions pour pêcher dans les mares et cours d'eau n'ont nulle raison de mettre le feu là où ils passent.

Une autre interdiction, essentielle pour la conservation de la faune, réfugiée dans ces savanes, mises en réserve ou non, serait celle de la chasse à dos d'éléphant, si cette façon de tirer le gibier méritait même le nom de chasse ! Ici, comme dans d'autres pays, ce genre de chasse se conçoit, sur autorisation spéciale et dans certains cas : prise de films documentaires, tir de

quelques animaux par des hôtes de marque, qui n'ont pas de temps à perdre ; bref, dans des cas précis et avec limitation du nombre des victimes. Mais que le premier venu, parce qu'il a trouvé à louer des éléphants, consacre des journées, sinon des semaines, à ce genre de chasse, c'est excessif. De « hardis Nemrods », qui n'oseraient pas approcher à 200 mètres en rase campagne un troupeau d'une quarantaine de buffles, alignés en face mufle haut, se sentent pleins de vaillance pour fusiller à quelques mètres du haut de la citadelle mouvante qu'est un éléphant, un gaur ou un buffle, qui s'est laissé approcher sans méfiance.

A quand la chasse en Hélicoptère ?

DEUXIÈME PARTIE

Dans la Brousse d'Annam.



FIG. 27. — Coqs et poules de jungle.



FIG. 29. — *Naja royal*.

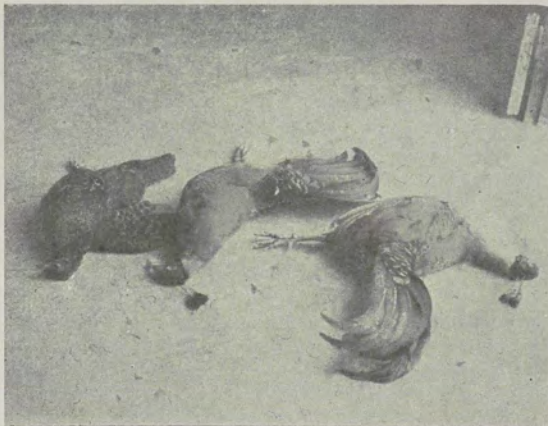


FIG. 28. — *Euplocames*, mâles et femelle.



FIG. 30. — *Chien sauvage*.



FIG. 31. — *Panthere* (voir page 346).

Souvenirs de chasse et récits vécus.

J'ai choisi parmi mes souvenirs quelques récits, qui, par les circonstances ou les péripéties qui les marquèrent, contiennent une indication ou un enseignement pouvant être utile aux fervents de la grande chasse qui daigneront les lire. Je ne les ai pas fait suivre d'une morale comme les fables de La Fontaine, laissant au lecteur lui-même le soin de la dégager.

Certains de ces récits ont été, ainsi que d'autres, publiés dans des périodiques et, en 1935, *L'Avenir du Tonkin* a donné en feuilleton une série de ces souvenirs, sous le titre « Dans la Brousse d'Annam », présentés par Marcel Fauchois, de la « Société des Gens de Lettres » et précédés d'un long préambule, que je ne reproduis pas parce que trop flatteur pour le simple chasseur que je suis. Je n'en retiendrai qu'une phrase faisant allusion à la première édition de ce livre, c'est que « les récits que contient cet ouvrage ne sont ni d'un vantard, ni d'un imaginaire ; tous furent rigoureusement vécus et la vérité y est respectée dans son détail... » Ce qui est exact.

Grandeur de la nature dans son cadre inviolé.

J'accompagnais un convoi qui se rendait de Lagi à la gare de Songphan, c'est-à-dire de la côte à la voie ferrée, distante de vingt-cinq kilomètres. Le passage du train avait lieu vers dix heures du matin, et, pour ne pas le manquer, nous étions partis la veille et avions couché en forêt.

Levés avant l'aube et repartis au petit jour, nous cheminions depuis près d'une heure, formant, ma suite et moi, une file de sept cavaliers dont je tenais la tête.

Nous arrivions dans la région des collines de Damaï ; c'était partout la forêt-clairière, futaie clairsemée sur un sol couvert d'une herbe drue verdoyante, éden de toutes sortes d'herbivores.

Tout à coup j'aperçus à 200 mètres sur notre gauche cinq gours magnifiques, qui, fièrement campés, tête haute, nous regardaient passer. J'eus le désir naturel d'en tirer un, et, ralentissant l'allure, je me laissai dépasser par les autres cavaliers auxquels je recommandai de continuer leur chemin comme si de rien n'était. Mon plan était de m'arrêter net derrière une grosse termitière à hauteur de laquelle nous allions parvenir, pour mettre pied à terre derrière cet abri, attacher là ma monture ; puis tenter l'approche des gours, qui continueraient évidemment de suivre des yeux les hommes du convoi en mouvement, sans s'apercevoir qu'il manquait l'un d'eux.

Ma ruse était sur le point de réussir, car j'avais déjà parcouru, courbé entre les herbes la moitié de la distance qui me séparait des animaux, quand je les vis donner des signes d'in-

quiétude, puis, presque aussitôt me tourner le dos et prendre au grand trot le chemin de la montagne.

Ils ne m'avaient certes ni vu ni éventé ; quelle était donc la cause de leur fuite ?... Je me retournai... Parbleu, je m'en doutais, les six malins du convoi n'avaient rien trouvé de mieux, malgré mes recommandations expresses, que de s'arrêter un peu plus loin pour me regarder faire. Le résultat ne s'était pas fait attendre ; les gaur's avaient pris le large immédiatement. Pensant toutefois qu'ils n'iraient pas loin, je les suivis, à vue d'abord, aux traces ensuite, pendant près de dix minutes. Cependant la montée devenait raide et j'apercevais déjà la lisière de la forêt épaisse dévalant des montagnes. Les gaur's devaient avoir fait halte à leur entrée sous bois ; j'y pénétrerai aussi pour voir ; mais je n'irai pas plus loin, car je n'avais qu'une légère avance sur l'horaire du train et mes minutes étaient comptées.

Comme j'approchais de la lisière, il m'apparut qu'il n'y avait là qu'un rideau d'arbres, car on voyait le jour à travers. Effectivement, ce n'était qu'une première vague végétale et je l'eus vite traversée. De l'autre côté, pas de gaur's ; ils avaient disparu ! Mais un autre spectacle m'attendait, grandiose puisque je m'arrêtai presque inconsciemment pour le contempler, inoubliable puisqu'après bien des années je le revois encore.

J'étais à flanc de coteau, dominant un enchevêtrement de mamelons et de ravins également couverts de hautes herbes verdoyantes. Le terrain était planté de grands palmiers à l'ample feuillage régulièrement espacés, comme dans un parc. Là se voyait toute la gamme des teintes vertes différentes suivant l'éclairage et les ondulations du sol. Leur coloris était avivé et comme vernissé par les myriades de gouttes de rosée couvrant toute la végétation.

Cette zone de verdure était complètement entourée d'une ceinture de haute futaie qui, sur la gauche, descendait vers la plaine, tandis qu'à droite elle couvrait la montagne, escaladant les croupes pour grimper jusqu'au sommet, où elle se fondait dans la buée ouateuse du brouillard matinal. Ce brouillard s'étirait lentement au sommet des arbres, comme d'énormes flocons de coton, qu'une invisible main eût arraché des frondaisons. Les

premiers rayons du soleil levant baignaient d'or et de rose le dessus de ces masses nuageuses, laissant à celles encore dans l'ombre les plus délicates teintes bleues, mauves et violettes. Quant à la forêt au feuillage renaissant et en pleine floraison, elle offrait toutes les couleurs possibles, étincelantes de soleil et de rosée, parmi lesquelles le vert était bien la plus rare. Les énormes masses roses des hauts « bang-lang » en fleur se détachaient semblables à des bouquets géants.

Enfin, pour animer les premiers plans de ce paysage, devant moi, à une cinquantaine de mètres, un troupeau d'éléphants prenait ses ébats en toute quiétude. Ils étaient une vingtaine, dispersés dans les hautes herbes, occupés pour la plupart à enfourner dans leurs vastes gosiers des brassées de verdure. Quelques-uns, près d'une termitière par eux défoncée se lançaient sur l'échine des paquets de terre glaise, cependant que sur le devant de la scène, un des plus gros membres du troupeau dégustait lentement en gourmet les pointes des feuilles d'un immense palmier. Chaque fois que sa trompe, d'un geste brusque, abaissait une de ces feuilles, plus large que lui, il en tombait une pluie étincelante de gouttes de rosée...

Il y avait quelques petits suivant leur mère pas à pas ; il y avait aussi un porteur de défenses, auquel j'aurais bien envoyé une balle ; mais il était trop éloigné, en partie masqué par un repli de terrain, derrière lequel il avait disparu à l'instant même où il avait fixé mon attention... Et puis, je n'avais pas le temps de m'attarder, l'heure du train étant impérative !...

J'avais admiré pendant quelques minutes ce spectacle harmonieux et grandiose, dont les teintes variaient et se nuançaient de seconde en seconde, suivant le déplacement des nuées et l'ascension du soleil levant. J'embrassai d'un dernier regard ce panorama dont aucun pinceau n'aurait pu rendre l'ampleur, ni le coloris fidèle, — et que ma plume est encore moins capable de décrire, — puis, tournant les talons, je revins pas gymnastique vers mon cheval, le cœur plus satisfait de cette belle vision, qu'il ne l'eût été de la mort de l'un des gours aperçus.

Si nous allions faire un tour en forêt...

Un camarade de passage à Lagi m'ayant manifesté le désir de tirer quelque gros gibier, bœuf ou éléphant, nous partîmes le lendemain matin, avec armes et bagages, vers la zone de prédilection des grands herbivores, distante d'une douzaine de kilomètres, au pied du Tacou, côté Ouest.

Peu avant midi, nous arrivions au village de Hiêp-Nghia, qui nous hébergerait le soir ; après avoir déjeuné dans la maison commune, nous nous mettions en route sans plus tarder, pour avoir devant nous la journée entière et profiter de la température fraîche et propice à la marche ; le ciel couvert et uniformément gris ne laissait filtrer aucun rayon solaire. Ce temps calme et sans brise semblait bien établi pour toute la journée.

Nous avons déjà fait plusieurs kilomètres en terrain de chasse, sans lever rien d'autre qu'une jeune biche, que nous n'avions pas voulu tirer, et sans même rencontrer une piste intéressante. Je prévoyais une de ces randonnées manquées, comme il arrive trop souvent en pareil cas, alors qu'on souhaiterait montrer à un invité tel gibier désiré, qui, par un fait exprès, demeure introuvable ce jour-là ! C'est une déconvenue dont le moindre inconvénient est de laisser supposer à votre hôte désappointé (s'il n'a l'expérience de la chasse et de ses aléas), qu'on s'est plu à lui faire arpenter des heures consécutives, un terrain parfaitement choisi pour lui ôter à jamais l'envie d'y revenir...

Sans que rien l'eût laissé prévoir, un violent orage éclata, environ deux heures après notre départ, et une pluie torrentielle se mit à tomber, comme elle tombe seulement sous les tropiques.

Un gros arbre mort, arrêté dans sa chute par les troncs

voisins, nous offrit un abri naturel et nous en profitâmes pour y faire halte en attendant la fin de l'averse. Ce déluge ne durerait sans doute que quelques instants, comme d'ordinaire, pour reprendre plus tard peut-être, mais nous profiterions des éclaircies pour rentrer au village.

Cependant, le temps passait; depuis plus d'une heure nous étions là, les trombes d'eau s'abattaient sans que rien en laissât présager la fin. Le ciel était devenu d'un noir d'encre dans toute son étendue et l'obscurité telle qu'aux approches de la nuit.

Depuis longtemps le tronc sous lequel nous avions cru trouver abri tous deux, ainsi que l'indigène qui nous suivait, n'était plus d'aucune protection, car les filets d'eau qui ruisellaient à sa surface, se rejoignaient en dessous pour nous arroser. Les rafales nous cinglaient, chassées par l'ouragan qui secouait les arbres à les briser. Nous commençons à être trempés jusqu'aux os ; mieux valait prendre le chemin du retour qu'attendre là plus longtemps. Mouillés comme au sortir de l'eau, nous ne courrions plus de risque supplémentaire... Et puis, il y avait autre chose : ces cataractes tombant du ciel sans répit pouvaient avoir pour nous des conséquences plus graves, dont je m'inquiétais depuis un moment : celle, notamment, de nous barrer le chemin du retour en rendant infranchissables les cours d'eau que nous devions retraverser. En venant, nous avions passé un grand torrent et une dizaine de petits ; dans le premier, l'eau atteignait nos genoux ; elle baignait à peine nos chevilles dans les autres... Mais les nappes d'eau descendant de la montagne par une pluie pareille pouvaient provoquer une crue de plusieurs mètres dans tous ces petits torrents. Or, je savais par expérience qu'il devient impossible de les traverser dès que l'eau arrive à la ceinture, parce que le courant impétueux soulève alors le corps, qui par son immersion perd une partie de son poids, tandis que les pieds glissent sur un fond invisible, où alternent trous, racines et rochers. Nous étions donc exposés à voir notre retraite coupée ; il fallait rentrer sans délai...

Le premier torrent qui se présenta était presque à sec en venant ; pour le moment, il débordait à vingt mètres de son lit. J'envoyai mon fidèle serviteur sonder le passage, pour savoir s'il

nous serait possible de traverser sans mouiller armes et munitions. Après quelques mètres, bien avant d'atteindre le lit même du ruisseau, notre homme eut de l'eau à mi-corps et je lui dis de revenir ; il ne fallait pas espérer passer là !... Et puis, à quoi nous servirait de franchir ce premier obstacle, s'il s'en trouvait plus loin d'autres, et c'était certain, parfaitement infranchissables ! Un seul parti restait à prendre : remonter vers le pied de la montagne, en faisant un détour de deux à trois kilomètres, pour passer tous ces cours d'eau et leurs affluents plus près de leur source...

Nous parvînmes à les franchir tous, nos armes à bout de bras et nos ceintures-cartouchières autour du cou, en nous aidant des branches, des lianes et des rochers ; ce qui ne se fit pas sans une grande perte de temps. Un seul torrent, plus éloigné, nous séparait désormais de la route conduisant au village ; mais c'était aussi le plus important, car formé de tous les ruisseaux d'une vaste région. Les contourner à leur naissance était irréalisable, il eut fallu plus d'une journée. En aval, ce torrent se jetait dans le Song-phan, large rivière toujours infranchissable en cette saison et, en outre, fréquentée par des crocodiles de belle taille.

Une seule chance nous restait : celle du cas improbable où l'orage se fut moins fait sentir sur la zone constituant le bassin de ce cours d'eau... En tout cas il était nécessaire d'arriver sur ses bords avant la fin du jour, car il serait impossible de tenter dans l'obscurité une traversée aussi risquée. Mais l'eau ruisselant sur le sol en cachait les inégalités déjà masquées par les hautes herbes. Nous glissions, trébuchions, pataugions, n'avançant que lentement sur ce sol devenu marécageux.

Finalement, quand nous parvînmes aux abords du torrent, la nuit était tombée ; mais, éloignés encore d'une centaine de mètres, nous entendions déjà avec inquiétude le grondement des eaux bouillonnantes ; ce qui suffit à nous renseigner. Quelques pas plus loin, nous entrions dans l'eau, qui débordait à soixante mètres au moins du lit normal.

Nous étions là bloqués, échangeant des réflexions sur la situation, lorsque des voix se firent entendre derrière nous. C'étaient deux Moïs ; ils marchaient vite, grelottants et courbés

sous leurs hottes. En nous dépassant, ils nous lancèrent quelques mots, que le bruit de l'eau m'empêcha de saisir ; puis, ils disparurent dans la nuit au long du torrent.

Peut-être connaissaient-ils un passage, pont de lianes ou de bambous, tressé par les gens du village, ou bien arbre géant tombé naturellement d'une rive à l'autre ?... Je poussai des appels, ils y répondirent, mais sans venir vers nous pour nous guider vers ce passage que je croyais connu d'eux. Sans doute le fracas de la rivière les empêchait-il de saisir nettement mes paroles...

Puisque, malgré les « ouh ! ouh ! » répétés de part et d'autre, ils ne venaient pas à nous, nous prîmes le parti de les rejoindre et avançâmes à tâtons dans l'eau et les broussailles. Une petite distance parcourue nous permit d'entrevoir à travers les branches une lueur vers laquelle nous dirigeâmes nos pas. C'était un feu allumé par les deux Mois qui, possesseurs d'allumettes — et qui mieux est d'allumettes sèches, — avaient réussi, non sans peine comme de juste, à enflammer un paquet d'herbes et de feuilles mortes. C'était pour nous guider vers eux, croyant que nous les hélions simplement dans ce but, qu'ils avaient continué à pousser des cris par intervalles ; ils ne connaissaient aucun endroit où l'on put actuellement franchir le torrent et ne pensaient pas que son niveau commençât à baisser avant le milieu de la nuit... C'était réjouissant !

Le feu nous fit plaisir, car mouillés comme nous l'étions depuis des heures, nous grelottions carrément. Sa chaleur nous réconfortait, tandis que sa lueur joyeuse dissipait autour de nous les ténèbres sinistres ; mais ce fut elle aussi qui nous ôta tout espoir en éclairant notre véritable situation : la pluie avait cessé au crépuscule ; mais l'eau répandue à la surface du sol continuait d'affluer ; un repère que j'avais fiché à la limite du flot dès notre arrivée, indiquait que le niveau, loin de baisser continuait encore à monter ! Dans ces conditions, nous en avons bien pour douze heures avant que la décrue permette le passage sans danger, à moins qu'un secours nous vint, qui n'était guère à prévoir, car je n'avais pas dit, au départ du village, la direction que je comptais prendre.

Entourant le foyer à toucher la flamme, nous voyions s'élever de nos vêtements des nuages de vapeur et la douce chaleur qui nous pénétrait nous avait rendu la gaieté ; nous plaisantions sur notre malheureux sort, en riant à la pensée qu'en ce même moment, des camarades assis aux terrasses des cafés de Saigon, devant une boisson bien glacée, recherchaient le voisinage des ventilateurs, sans se douter que nous-mêmes, ici, ne trouvions pas assez chaude la flamme de notre brasier.

Une seule perspective manquait d'agrément : celle pour nous d'un jeûne forcé, jusqu'à une heure indéterminée du lendemain.

Nous aurions donné beaucoup pour avoir à manger et surtout à boire ; car cette journée de marche nous avait altérés, et, à aucun moment, nous n'avions été tentés de boire cette eau fangeuse où nous pataugions.

Cependant, le temps passait sans que baissât le niveau de la rivière ; force nous serait de patienter jusqu'au lever du jour pour prendre une décision ; en attendant, nous supportions l'incident avec philosophie, puisque bien obligés. Notre premier soin avait été de faire sécher armes et cartouchières et maintenant nous exposions à la flamme toutes les parties de notre personne, en continuant de plaisanter sur cette aventure imprévue.

Mais les deux Moïs qui entretenaient le foyer vinrent troubler notre sérénité, en annonçant qu'ils avaient brûlé tout le bois mort existant à proximité. Ils ne pouvaient s'éloigner pour en chercher, car nous étions encerclés par des touffes énormes de bambous épineux... Je consultai ma montre ; il n'était que minuit !... Notre cas devenait lamentable...

Soudain, nous parviennent des appels, auxquels nous répondons en chœur, puis une lueur vacillante apparaît au loin entre les fourrés de la rive opposée. C'est le chef du village où nous devons coucher qui, ayant appris à une heure avancée que nous n'étions pas encore rentrés, avait aussitôt soupçonné le motif de ce retard. Il arrivait avec quelques-uns des siens porteurs de torches. Nos appels lui prouvèrent qu'il ne s'était pas trompé et, l'instant d'après, il se trouvait sur l'autre rive en face de nous.

Ce « tiam » était un grand gaillard, chasseur passionné, qui m'accompagnait souvent et ne manquait pas d'audace. Il s'offrit

à nous faire passer, si nous parvenions à décrocher une longue liane qu'un heureux hasard avait placée là. Sa tige se perdait à plus de dix mètres en l'air, dans la voûte obscure des grands arbres, tandis que l'extrémité inférieure pendait à hauteur d'homme ; en conjuguant nos efforts, nous parvînmes à la décrocher. Sa longueur était supérieure à la largeur du torrent ; mais elle était trop grosse et trop rigide pour qu'il fut possible d'en lancer un bout de l'autre côté. Le « tiam » remonta alors à une trentaine de mètres en amont, en prévision de la dérive, se jeta sans hésiter dans le courant à la lueur des torches et parvint de notre bord. Nous le saisîmes pour l'aider à prendre pied, chose qu'il n'eût pu faire seul, si simple que cela paraisse, à cause des épines et de la nature glissante des berges. Il noua solidement à un baliveau un bout de la liane de notre côté, puis saisissant l'autre entre ses dents, il repassa l'eau de la même façon, pour aller fixer sur la rive opposée l'autre extrémité de ce câble de fortune.

Il réussit ainsi, en plusieurs voyages, à transborder nos armes et munitions sans dommage. Puis, nous nous mîmes à l'eau à notre tour, presque à regret, car il fallait mouiller à nouveau nos vêtements enfin secs. Le courant était tel qu'il nous soulevait à la surface et que nous n'avions pas trop de nos deux mains pour progresser en tenant la liane ; les gens postés à l'accostage nous hissaient sur la rive. Nous étions enfin tous passés quand s'éteignirent de l'autre côté les dernières braises de notre foyer. — Cela faisait environ sept heures que durait cette petite épreuve !

... Nous nous hâtons sur le chemin du village, vers un souper et un sommeil au sec, que nous n'escomptions plus cette nuit-là, tout en plaisantant sur nos malheurs passés.

« Est-ce que des incidents de ce genre vous arrivent souvent dans vos sorties ? » me demandait ironiquement mon collègue... Ma foi, non ! Pareille surprise ne m'était encore jamais arrivée. Il s'en était certes fallu de peu plusieurs fois, mais j'avais toujours pu prévoir la chose à temps ; cette fois-ci, j'avais trop tardé à prendre la décision de rentrer, dans la louable intention d'épargner à mon compagnon un genre de douche auquel il n'était pas habitué.

Chasses aux Gours.

(V. FIG. 20)

Profitant d'un jour de liberté vers Noël 1913, nous étions partis de bon matin, mon ami G.L. et moi-même, pour aller à quelques kilomètres au Nord de la gare de Suôi-kiêt, parcourir les côteaux herbeux fréquentés des gours. J'avais déjà eu l'occasion d'en tuer là les mois précédents, et nous espérions tirer, ou tout au moins apercevoir, quelques-uns de ces superbes animaux.

Nous marchions déjà depuis plus de trois heures; il en était huit environ, et le soleil, étincelant dans un ciel sans nuages, commençait à faire sentir lourdement sur nos épaules le poids de ses rayons. Nous avons bien rencontré quelques traces assez récentes; mais les hautes herbes, couchées sur le sol, empêchaient de débrouiller les pistes, d'autant plus difficiles à suivre que les animaux avaient piétiné en tous sens, broutant ici et là les pousses d'herbe tendre.

Avant de prendre le chemin du retour, nous décidâmes de faire une dernière randonnée, et, pour doubler nos chances, d'aller chacun de notre côté. Comme nous n'étions accompagnés que d'un seul indigène, celui qui me suivait d'habitude, et que mon ami ne connaissait pas cette région, je lui donnai mon guide et partis seul du côté opposé, vers le pied de sommets boisés, assez indiqués pour servir pendant le jour de refuge aux gours, qui chaque nuit descendaient pâturer en terrain découvert.

Je suivais depuis peu la lisière de la haute futaie, lorsque je rencontrai, en bordure du bois, un bournier où des gours s'étaient vautrés depuis peu, car la boue était encore liquide sur les brous-

sailles frôlées par eux. Les traces entraient sous bois par une coulée bien nette, qui devait être souvent fréquentée, puis escadaient la montagne.

Je commençai l'ascension sur leur piste, à travers les épines, sous les touffes de bambous, dans les éboulis de roches, que ces animaux massifs, mais agiles, n'avaient pas considérés comme des obstacles, alors qu'ils en étaient pour moi de sérieusement gênants. Les traces étaient celles de trois bêtes qui avaient grimpé à la file, en suivant à peu près le versant du thalweg d'un petit torrent à sec descendant de la montagne. J'avancais aussi silencieusement que possible, scrutant du regard en avant de moi l'épaisseur des fourrés, dont les frondaisons limitaient la vue à huit ou dix mètres.

Bientôt, j'entrevis à travers le feuillage de grands lambeaux de ciel bleu ; il devait y avoir une clairière plus haut. En effet, je débouchai quelque peu plus loin à l'orée d'un vallon herbeux en partie couvert de roseaux verdoyants. C'était dans le flanc de la montagne, entre deux contreforts qui s'en détachaient, une sorte de vaste cuvette de trois cents mètres de long sur quatre-vingts de large, dominée de trois côtés par de hauts sommets boisés. Seul, le côté par où j'arrivais, laissait vers la plaine un étroit débouché pour l'écoulement des eaux.

Je sautai sur un rocher qui, en m'exhaussant de près d'un mètre, me permettait de dominer suffisamment la cime des hautes herbes pour pouvoir inspecter le paysage en détail. Les grands roseaux, aux longues feuilles coupantes comme des lames de rasoir escadaient les premières pentes, pour faire place plus haut à la brousse moyenne, qui se mêlait bientôt à des arbres immenses. C'était évidemment un lieu de retraite idéal pour des gours ; et ceux que je suivais s'y trouvaient certainement, mais comment les découvrir dans cette mer de végétation où j'étais noyé ? Devant moi, la cime des roseaux, hauts de plus de trois mètres, ondulait sous la brise ; leurs tiges, serrées comme des fagots, empêchaient de rien voir. J'étais planté là, en observation depuis plus d'une minute, lorsqu'un craquement de brindille se fit entendre à une dizaine de pas devant moi.

Presqu'aussitôt surgit entre les tiges la tête noire au front doré d'un gaur, qui, m'ayant sans doute éventé, écartait les roseaux pour mieux voir. Epauler et tirer fut l'affaire d'une seconde ; la tête plongea comme si l'animal eût été foudroyé ; mais un fracas de roseaux brisés sur ma gauche par une bête en fuite me fit supposer qu'il s'était relevé. Pendant quelques secondes, je ne vis rien que les cimes des roseaux violemment agitées ; puis, dans une éclaircie, j'entrevis un gaur par le travers. Ayant l'arme à l'épaule, je pressai la détente. Il disparut dans le même temps, mais le bruit de sa fuite continuait de se faire entendre ; il s'éloignait toujours sur ma gauche. Sa course devait bientôt l'amener dans une zone, où les roseaux plus clairsemés me permettraient de le mieux voir. Je me préparai donc à tirer.

Dès que je l'entrevis, j'ouvris un feu à répétition et lui envoyai successivement les trois balles restant dans ma Winchester, un peu au hasard, à travers les tiges et sans qu'il parût accuser aucun coup. Puis il disparut à nouveau quelques secondes dans un fouillis de roseaux pour déboucher enfin sur un terrain dégagé d'une certaine étendue, où l'herbe lui atteignait à peine les genoux. Je le voyais donc en entier ; il montait la pente assez rapidement, mais avec effort, comme une bête blessée. Mon arme était vide, et, pendant que, les yeux fixés sur lui, je cherchais d'une main trop pressée des cartouches à ma ceinture, il acheva de traverser la zone dégagée, atteignit une crête et disparut dans la brousse qui se referma sur lui.

Je rechargeai alors tranquillement le magasin de ma carabine, puis, n'entendant plus aucun bruit, descendis de mon rocher et m'engageai sous les roseaux, pour aller, avant de suivre le blessé, reconnaître sur place, comme on doit toujours faire, l'effet de mes premières balles.

Sans doute, pensai-je, l'animal tiré n'appartenait-il pas au trio dont je suivais les traces, puisqu'à aucun moment je n'avais entendu la fuite des autres bêtes. Cette réflexion fut interrompue net par un fracas de tiges brisées : le premier gaur que j'avais tiré était bien tombé là, et il venait de se relever devant moi, à quatre mètres à peine. J'avais épaulé en même temps, mais le bout de ma carabine se trouva engagé dans des feuilles de

roseaux, qui me masquèrent à la fois le guidon de mon arme et le front de la bête. Je m'efforçai de la dégager, quand le gaur eut l'excellente idée de faire tête à queue et de disparaître en vitesse.

Sur le moment, c'est avec satisfaction que je le vis me montrer sa croupe ; mais aussitôt survint le regret de perdre un si bel animal, peut-être grièvement blessé, et je m'engageai à sa suite. Cinq minutes après, je l'avais rejoint plus haut dans un taillis épais ; mais il s'enfuit sans qu'il me fût même possible de l'entrevoir. Je le suivis ; deux fois encore je le relevai sans résultat. Il semblait avoir toute sa vigueur, et sans doute n'avait-il été qu'étourdi momentanément par le choc d'une balle lui éraflant le crâne. Je renonçai donc à la poursuite ; j'avais perdu là une demi-heure, mais sans inconvénient, car ce délai pouvait avoir donné à l'autre blessé le temps d'expirer.

Je redescendis dans les roseaux à mon point de départ, pour vérifier l'effet de mes autres balles et suivre la piste de l'autre blessé. Je n'avais fait que quelques pas, quand je distinguai, à terre entre les roseaux, une volumineuse masse noire : c'était un gaur tué net d'une balle au cou ; évidemment celui que j'avais entrevu et tiré en pleine course de ma deuxième balle. J'avais donc touché trois animaux différents, alors que j'avais cru tirer toujours le même. Il ne me restait plus qu'à rechercher celui que j'avais blessé de mes dernières balles, et, sans plus tarder, je grimpai à l'endroit où il avait disparu.

Le feuillage frôlé par le gaur en pénétrant sous bois était aspergé de sang noirâtre, déjà coagulé et couvert de fourmis rouges. Je m'arrêtai un instant pour m'éponger et souffler, car l'escalade sous un soleil de feu, pour brève qu'elle fut, m'avait mis en mauvaise condition pour un tir précis.

J'étais à flanc de coteau, la pente descendante à ma gauche ; devant moi, c'était partout d'énormes touffes de bambous poussés à l'ombre de la haute futaie. Immobile depuis un instant, je parcourais machinalement le sous-bois du regard, quand tout à coup mes yeux tombèrent sur la masse sombre du gaur, couché à une vingtaine de mètres, un peu en contre-bas. Il était sous une voûte de bambous, la tête tournée vers moi et m'observant sans doute

depuis que j'étais là. Ce fut la tache claire de son frontal que je pris comme cible. Je visai longuement, car j'étais encore essoufflé ; mais le résultat n'en fut pas meilleur ; le gaur, touché je ne sais où, se releva brusquement et dévala avec fracas. J'entendis le bruit de sa fuite s'arrêter à une cinquantaine de mètres plus loin. Je descendis dans cette direction, avançant de manière à rester en amont de l'animal, que j'aperçus bientôt un peu en contre-bas. Il s'était retourné et m'attendait, le mufle haut. Je lui envoyai à la tête une balle qui le fit repartir, et accélérâi sa course d'une autre en plein corps. Cependant il n'alla pas loin, et, comme la fois précédente, je l'entendis s'arrêter plus bas. La même scène recommença une troisième et une quatrième fois, sans meilleur résultat : à chaque rencontre, je trouvais le gaur me faisant face, sa tête seule émergeant bien visible de la végétation ; je prenais toujours son front doré comme cible, sans l'atteindre évidemment, malgré la courte distance. Comme tout animal blessé à l'arrière-train, le gaur ne pouvait plus monter, mais descendait toujours vers la plaine, me ramenant sensiblement à mon point de départ. Et je songeais que c'était bien ainsi, car son transport par charrette en serait facilité.

J'étais parvenu à l'endroit où j'avais jugé l'entendre s'arrêter en dernier lieu ; le sous-bois était plus dégagé, et cependant je n'apercevais rien ! Cette absence de brousse avait pu permettre à l'animal d'aller plus loin sans se faire entendre, et je poursuivis ma descente. Tout à coup, un léger bruit me fit tourner la tête : le gaur, que je croyais à ma gauche et en dessous, se tenait au contraire à ma droite et en dessus, me dominant de toute sa masse, à une quinzaine de mètres, en haut d'une coulée naturelle. Je me trouvais sur son chemin le plus probable ; mais j'étais si sûr de mon tir que je n'hésitai pas à lui envoyer encore une balle au front. Cette balle sur laquelle je comptais si bien, n'eut d'autre résultat que de déclencher la charge de l'animal, qui déboula sur moi comme une avalanche. Une autre balle dans la seconde qui suivit ne ralentit pas sa descente, et, il n'était plus qu'à cinq ou six mètres, quand une troisième enfin, pénétrant au-dessus des naseaux de la bête lancée tête haute, traversa la tête et brisa

les vertèbres cervicales. Le coup fut foudroyant et le gaur roula mort sur le flanc...

J'ouvris alors ma carabine pour réapprovisionner le magasin, car je ne savais plus ce qu'il contenait encore, y ayant remis, au cours de la poursuite, tantôt une cartouche, tantôt deux, tantôt rien... Ma carabine était vide !... et ma cartouchière également. Je songeai alors que si ma dernière balle n'avait été décisive, j'aurais épaulé l'instant d'après en confiance une arme déchargée, au lieu de chercher derrière un des gros arbres voisins une protection tout indiquée.

J'examinai alors ma victime, bel exemplaire de l'espèce, qui correctement mesuré donnait 1 m. 80 au garrot, soit environ 1 m. 75 pour l'animal debout (car debout le corps se tasse).

Il avait reçu une douzaine de balles, toutes mal placées, sauf la dernière. Les cinq projectiles au corps avaient causé des blessures mortelles seulement dans quelques heures ; les six à la tête avaient également broyé le même côté du maxillaire : c'étaient les balles destinées au crâne qui, par suite d'une même erreur de visée de quelques centimètres, s'étaient toutes logées dans la mâchoire.

.....

Dix ans plus tard, le hasard me ramenait dans la même région. Depuis trois mois, étant en congé, je parcourais le pays en chassant. J'avais alors tout le nécessaire pour une vie nomade à peu près confortable : un personnel expérimenté, trois chevaux et deux charrettes à bœufs pour le matériel indispensable, et même le superflu. J'étais allé rendre visite les semaines précédentes aux buffles de la Lagna, et je revenais par Suôi-kiêt. Je décidai de m'y arrêter quelques jours.

C'était en mars, au plus fort de la saison sèche ; sans doute, les gaur, grands mangeurs d'herbes, avaient-ils émigré vers de meilleurs pâturages. Cependant, ce jour-là, vers midi un orage imprévu ayant lavé le sol et rafraîchi la température, j'en profitai pour aller voir après déjeuner ces sites quittés depuis si longtemps, mais il me serait difficile de reconnaître quel gibier fréquentait la région, car la pluie torrentielle avait dû effacer les traces des jours précédents.



FIG. 32. — *Cerf des marais.*



FIG. 33. — *Cerf (con nai) à cornes molles.*

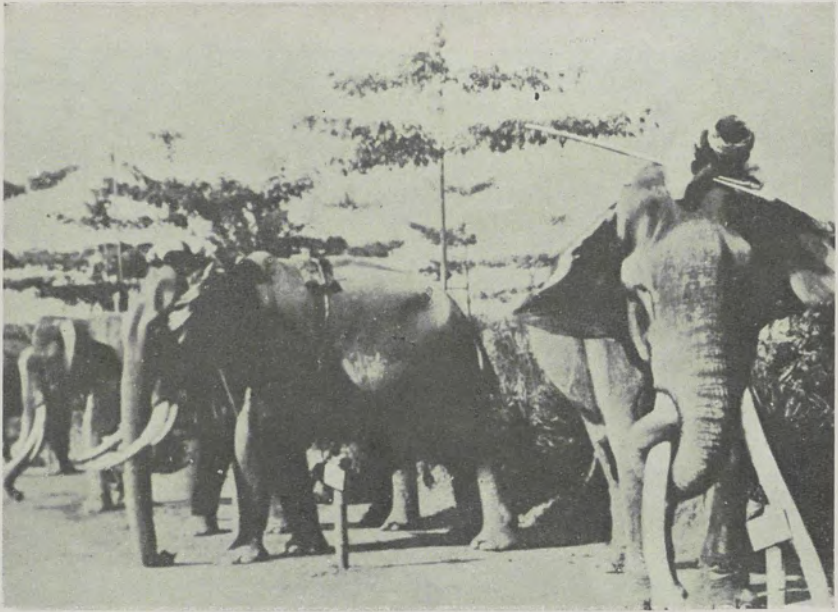


FIG. 34. — *Eléphants du Darlac* — A droite un ancêtre, dont le grand âge se reconnaît à l'ampleur des oreilles et la longueur des défenses qui touchaient le sol.



FIG. 35. — *Crocodile au bord de la Lagna.*

Je me mis donc en route, vers treize heures, suivi d'un de mes hommes, et, deux heures plus tard, nous parcourions le terrain de chasse : collines dénudées par l'incendie des hautes herbes, dominées de hautes montagnes boisées, et séparées par des ravins broussailleux, où un reste d'humidité avait permis la repousse de quelques graminées ; mais il n'y avait vraiment rien là d'attirant pour des herbivores.

La journée s'avancait ; et, après avoir parcouru en vain les ondulations du terrain sur plusieurs kilomètres, sans y relever de traces intéressantes, j'avais pris la direction du retour en suivant le pied des montagnes boisées. Nous traversions une petite clairière, quand je remarquai enfin des traces de gours, toutes récentes à n'en pas douter. L'indigène qui me suivait, trouvant sans doute la promenade suffisante, me dissuada de les suivre, et voulut me démontrer que ces traces, en partie effacées, étaient vieilles. Evidemment, après la pluie reçue, elles avaient un âge indéterminé ; seulement d'autres indices : herbe nouvelle foulée, débris de pousses broutées attestaient que le passage des animaux remontait tout au plus à la nuit précédente. Ils ne devaient être que deux ou trois seulement ; mais de très forte taille.

Je n'avais plus le temps, à une heure si tardive, de démêler des pistes aussi peu distinctes ; mais, la pensée me vint que, si des gours fréquentaient ces lieux, aucun endroit à la ronde ne pouvait être pour eux un refuge plus sûr, que le vallonnement à flanc de montagne, où s'était déroulée, dix ans plus tôt la chasse que je viens de conter.

Sans plus suivre les traces, qui se dirigeaient d'ailleurs vers la montagne, je grimpai par le chemin le plus direct, et, une demi-heure plus tard, je débouchai à l'orée du vallon.

Plus n'était besoin pour parcourir du regard les environs de grimper sur le rocher (toujours là) ; car le paysage était bien différent : la verdure de la saison des pluies avait disparu, et l'incendie, allumé sans doute par des « Moïs » chercheurs de miel, avait nettoyé le vallon, sauf sur quelques ares, à la source du torrent, où le sol resté marécageux, portait encore quelques grands roseaux ; mais il n'y avait vraiment pas de quoi constituer

un refuge attirant pour des gours. Enfin, après être resté quelques minutes en observation, j'avançai dans le cirque pour en faire le tour.

Bientôt, sur la hauteur à ma gauche, j'entrevis une forme qui bougeait et reconnus une grosse biche ; une autre la rejoignit et elles s'avancèrent lentement entre les fourrés, tout en broutant des pousses d'arbustes. Elles n'étaient qu'à une centaine de mètres ; mais je n'avais pas l'intention de les tirer, et restai immobile, pour les observer sans les effrayer. J'étais resté ainsi deux à trois minutes, et allais m'en retourner ; car le soleil venait de disparaître derrière les hautes cimes, plongeant subitement le vallon dans l'ombre, quand un bruit éloigné de brindilles sèches froissées se fit entendre sur ma droite. Je tournai la tête dans la direction et ne vis d'abord rien. Mais un nouveau bruit attira mon regard dans la bonne direction et je distinguai alors les grosses masses noires de deux gours, escaladant lentement la pente raide, à travers roches et fourrés. Une saute de vent avait dû leur révéler mon arrivée sur les lieux et ils avaient quitté leur retraite depuis un moment, pendant que je regardais ailleurs et sans que j'entendisse rien, car ils étaient déjà à près de deux cents mètres. Les cibles étaient belles, mais constamment masquées en tout ou partie par les fourrés. Les tirer à cette distance et dans ces conditions était aléatoire. Cependant, la nuit était proche ; à suivre ces animaux il ne fallait songer ; je ne les reverrais peut-être ni le lendemain ni jamais... Alors, j'épaulai mon mousqueton Rival 8 m/m Lebel, et ouvris un feu à répétition sur toute masse mobile aperçue entre les broussailles. En quelques bonds, les animaux gagnèrent le taillis épais, où je les perdis de vue. J'avais eu le temps de tirer quatre cartouches ; peut-être aucune n'avait-elle touché le but...

Je venais de réapprovisionner mon arme, qui ne contenait plus qu'une cartouche, quand un fracas distinct me parvint du taillis : un bruit de branches brisées, de cailloux roulés et les cimes violemment secouées de jeunes arbrisseaux indiquaient qu'un des gours se débattait à cette place. Je grimpai aussi rapidement que possible, à travers épines et rochers, pour venir me placer, guidé par le bruit, au-dessus de l'animal blessé. Pour

clairsemée que semblât la végétation sur presque tout mon parcours, elle n'en était pas moins deux fois haute comme moi et formée de ronces en grande partie. Enfin, j'arrivai au-dessus de l'animal, qui à ma vue essaya de se relever ; mais en vain et il roula plus bas dans une avalanche de grosses pierres. Craignant de le voir détériorer ses énormes cornes, qui râclaient les rochers à chacun de ses efforts, je m'empressai de lui donner le coup de grâce.

A cette détonation, le bruit d'un galop pesant me fit retourner et je vis l'autre gaur, qui s'était arrêté plus haut, repartir bruyamment. J'eus à peine le temps de le tirer et il disparut, franchissant d'un bond le tronc d'un gros arbre abattu, ce qui me laissa croire qu'il n'était guère blessé. Je montai cependant prendre sa piste ; mais je n'avais pas atteint la place où je l'avais tiré, que je remarquai de larges gouttes de sang sur le sol et les plantes. C'est donc que l'animal était déjà blessé avant cette dernière balle ; je me hâtai sur ses traces, qui s'engageaient sous la forêt épaisse. Presqu'aussitôt, le gaur, caché à mes yeux par la végétation, repartit devant moi, sans que je pusse le tirer. J'écoutai le bruit de sa fuite, et, quand je l'entendis s'arrêter à une trentaine de mètres, je me dirigeai vers lui obliquement, afin de conserver pour moi l'avantage de la pente. L'indigène, qui n'était grimpé me rejoindre qu'après la mort du premier gaur, survenait à ce moment ; je lui fis signe de rester en arrière pour qu'il ne me gênât pas, et m'avançai sans bruit, sondant du regard le sous-bois, déjà noyé dans la pénombre du crépuscule.

J'avançais pas à pas, prêt à épauler et devais être arrivé au voisinage du gaur, sans qu'aucun bruit n'eût révélé sa présence, quand ma marche se trouva arrêtée par un obstacle imprévu : c'était l'énorme tronc d'un arbre géant déraciné, tombé en travers de mon chemin. Il m'eut fallu avoir les deux mains libres pour franchir ce tronc, large d'1 m. 50, couvert de mousse humide et enchevêtré de lianes. Incliné à flanc de montagne, sa cime aux branchages tordus s'élançant dans le vide, il était impossible de le contourner par en bas, au milieu de l'enchevêtrement des autres arbres écrasés par sa chute. Je remontai donc pour le tourner par en haut, ce que je réussis à faire non sans peine, en franchissant

le chaos de racines brisées et de roches soulevées avec sa large souche. J'avais perdu là quelques minutes précieuses, car l'ombre se faisait plus épaisse; j'avais surtout perdu mon point de direction et ne savais plus où pouvait être le gaur. Ce fut lui qui presque aussitôt se chargea de me renseigner par un souffle net et distinct. Je l'aperçus alors sur ma droite à deux mètres à peine. Sa masse, sombre comme le sous-bois lui-même, était enfouie dans le feuillage au-dessus de moi; seul son large front jaunâtre se détachait nettement. Il tenait la tête baissée, les cornes prêtes à me recevoir, mais, tout pas en avant lui était interdit, car un bloc de rocher, haut de plus d'un mètre, émergeait du sol entre nous deux; si le gaur l'eût franchi, c'était pour lui la dégringolade dans l'abîme. Quant à moi, en contre-bas du rocher qui m'arrivait au menton, je ne pouvais épauler. Je passai ma carabine par-dessus et la tenant à bout de bras, lâchai une balle dans la tête du gaur. Il se rejeta brusquement en arrière, et partit en brisant tout pour aller s'arrêter à courte distance. Je le suivis de près, et, dès que je l'aperçus, immobile près de gros rochers, je lui envoyai une, puis deux, puis trois balles en plein corps sans qu'il réagît. Mon coolie, qui me rejoignait attiré par les détonations, m'affirma que je tirais sur un rocher et je commençais moi-même à douter, quand le prétendu rocher oscilla et tomba sur le flanc, raide mort cette fois.

Nous ne nous arrêtâmes pas pour le contempler, car la nuit était tombée sous bois, on y voyait à peine où poser les pieds; il fallait nous hâter de sortir en terrain découvert...

La chasse était finie, et le récit pourrait l'être aussi; mais je le terminerai avec le retour au campement. Les péripéties de la mort des deux gaur n'avaient pas duré vingt minutes, mais ce temps avait suffi au soleil pour disparaître sous l'horizon; les teintes délicates, dont se paraient les nuages, allaient bientôt faire place à une nuit opaque et sans lune. Je pressais le pas, pour parcourir le plus de chemin possible pendant qu'on y voyait encore, et gagner un sentier où la marche de nuit serait moins malaisée. Mon compagnon savait comme moi que nous n'avions pas de temps à perdre; et, sans échanger une parole, nous avançons au pas accéléré, en transpirant à grosses gouttes. Mais la

nuit avançait plus vite que nous, et jamais ce trajet, dont je connaissais par cœur toutes les étapes, ne m'avait paru si long.

Puis, en quelques minutes l'obscurité devint complète ; dès lors, plus d'illusion : nous ne pourrions être sortis de la forêt avant la nuit comme nous l'avions désiré, pour la bonne raison que nous n'y avons pas encore pénétré ; nous avons jusque là parcouru des clairières entrecoupées de bosquets, où la clarté stellaire permettait de garder la bonne direction ; mais il nous fallait maintenant traverser une haute futaie d'au moins trois kilomètres, pour rejoindre le chemin forestier le plus proche. C'était une autre affaire ; et, dès les premiers pas sous bois, nous dûmes nous arrêter. Le sentier que nous avons suivi en venant, vestige d'un chemin de bûcherons, abandonné depuis longtemps et envahi par la végétation, n'était déjà pas si facile à reconnaître en plein jour...

Coucher en forêt passe encore, mais l'estomac vide, manque de charme. Par chance, mon homme avait des allumettes ; il commença d'en brûler ; la clarté d'une dizaine successivement flambées, nous avait permis de parcourir tout juste une cinquantaine de mètres ; la boîte ne nous aurait pas menés loin ; car, recensement fait, nous n'étions riches que d'une trentaine d'allumettes : il fallait trouver autre chose. Les grands palmiers étaient assez nombreux dans la région que nous traversions ; nous décidâmes qu'à la première rencontre de l'un d'eux, nous ferions une provision de ses feuilles sèches pour confectionner des torches.

Une dizaine d'allumettes y passèrent encore sans qu'aucun palmier se montrât ; la situation s'aggravait, car les dernières allumettes devraient être utilisées pour allumer un feu, près duquel nous passerions la nuit... Enfin, au tournant d'un fourré, tout un groupe de palmiers sauveurs nous apparut. Les feuilles mortes ne manquaient pas autour des troncs ; mais encore mouillées de la pluie du jour, elles refusaient de s'enflammer ; cependant, l'une d'elles finit par flamber et bientôt ce fut un vaste feu de joie ; sa lueur nous permit de faire sous les palmiers voisins une ample récolte de feuilles pour fabriquer des torches, car nous n'avions nulle certitude de pouvoir la renouveler réguliè-

rement. L'arme à la bretelle, je marchais devant portant la torche flambante, et mon coolie suivait avec des brassées de feuilles ; chacune de ces torches de fortune ne durait que trois minutes, encore fallait-il par des mouvements variés, toujours contrariés par la brousse environnante, entretenir la flamme ni trop faible de crainte qu'elle ne s'éteignit, ni trop forte pour ne pas voir la torche brûlée en un instant : jamais Vestale ne connut pareil souci !

Les rencontres de palmiers furent heureusement assez fréquentes, et bientôt, une ligne claire apparut sous nos pieds : c'était la piste sablonneuse, qui eût pu nous permettre de rentrer au logis sans chandelle ; mais notre stock de luminaire était important et fut utilisé jusqu'à épuisement, pour nous permettre d'activer l'allure. Il était tard quand je me mis à table ; mais avec quelle satisfaction !

Le lendemain fut pris par le dépeçage et le transport des animaux, deux mâles adultes aux fortes cornes, mais d'âge très différent, mesurant 1 m. 74 le premier et 1 m. 76 le second.

Chasses aux Bœufs sauvages.

J'étais à la recherche des bœufs sauvages au Sud de Songphan, le long du massif du Núi-nhơn, région de forêt-clairière, où les arbres très espacés permettaient de circuler aisément ; cependant que les frondaisons bien développées formaient en l'air un écran protecteur contre l'ardeur solaire. La marche y était rendue moins pénible, même aux heures chaudes du jour, d'autant que les herbes denses récemment repoussées ne montaient qu'à mi-jambe. Cette herbe drue et verdoyante attirait les troupeaux de bovidés, assez nombreux dans la région ; mais, pour les rencontrer, encore fallait-il parfois parcourir d'assez longues distances, car les animaux se déplaçaient sans cesse, ayant à leur disposition herbes et forêt partout semblables sur des dizaines de kilomètres en tous sens.

Pour parcourir dans un même temps plus de terrain avec moins de fatigue, je chassais souvent à cheval ; et c'est ce que je faisais ce jour-là. Je chevauchais depuis plus de deux heures déjà, sans avoir rien vu d'autre que du petit gibier : coqs, paons ou chevreuils, qui ne rentraient pas dans mon programme du jour, quand il me sembla apercevoir au loin une large tache fauve, qui se déplaçait entre les arbres. Je continuai d'avancer et fus bientôt renseigné ; c'était un bœuf et il n'était pas seul : j'en distinguai trois, peu éloignés l'un de l'autre ; ils marchaient en broutant, la tête enfouie dans l'herbe. Quand je fus arrivé à une centaine de mètres d'eux, je mis pied à terre derrière une termitière, attachai mon cheval et commençai l'approche, en progressant d'un arbre à l'autre, courbé en deux dans les herbes.

La brise, bien que légère, m'était nettement défavorable me soufflant dans le dos. Malgré cela, aucun des animaux ne m'avait encore éventé quand j'arrivai à environ quarante mètres d'eux ; ils n'avaient même pas levé la tête. Je choisis celui des trois qui me paraissait le plus fort et lui envoyai une balle à l'épaule ; à la détonation, il s'enfuit avec les autres ; mais un quatrième animal, resté invisible jusque là parce que couché dans les herbes, surgit à quelques pas devant moi comme s'il sortait de terre et resta planté là l'air effaré, la tête tournée de mon côté.

Le temps de faire fonctionner la répétition de mon arme, et il recevait au poitrail une balle qui lui fit faire demi-tour pour s'enfuir. Un autre projectile à ce moment accéléra sa course dans la direction déjà prise par les autres animaux, qu'il eut bientôt rattrapés. J'avais suivi leur fuite l'arme en joue, sans pouvoir les tirer de nouveau, à cause des multiples troncs d'arbres qui les masquaient sans cesse. Ils allaient disparaître à ma vue, deux à trois cents mètres plus loin quand je remarquai qu'ils n'étaient plus que trois : un des blessés était donc tombé en route. Je me rendis aux places respectives des deux animaux tirés ; le premier n'avait laissé que des traces de sang insignifiantes ; mais le deuxième saignait abondamment. C'était un beau taureau, que j'avais reconnu à son front clair encadré de larges cornes, au moment où il s'était dressé face à moi. Je suivis ses traces. J'avançais plus prudemment à mesure que j'approchais de l'endroit où je supposais l'animal tombé ; et chaque fois qu'une termitière se trouvait sur mon chemin, je l'escaladais pour voir plus loin dans les hautes herbes. Ce fut du sommet de l'une d'elles, que j'aperçus enfin la masse fauve du taureau étendu dans l'herbe. Il paraissait mort ; néanmoins, je l'approchai par derrière, et je fis bien, car son flanc se soulevait régulièrement : il respirait donc et n'était pas mort...

Le plus simple était évidemment de l'achever d'une balle ; et cependant j'hésitai, jugeant que l'animal, ainsi tombé en pleine course devait être hors d'état de se relever ; et puis surtout, en ce temps-là, (c'était vers 1920), on ne trouvait plus de cartouches 405 à Saigon, par suite de la guerre. Démuni pour longtemps peut-être, je me voyais obligé d'être économe de munitions ; je

pensai donc inutile de perdre une cartouche, et, pour me rendre compte du reste de vitalité de l'animal, je lui lançai sur le corps une motte de terre. Il ne parut même pas s'en apercevoir ; je m'approchai et lui en lançai une seconde. Cette fois, elle l'eut à peine touché, que le taureau se releva brusquement, en pivotant sur lui-même, et se trouva face à moi, mufle levé, cornes couchées en arrière. Je tirai rapidement à la tête ; l'animal touché fonça sur moi sans hésitation et comme s'il eût toute sa vigueur. Je doublai instantanément sans plus de succès apparent, et, comme les yeux fixés sur lui, je faisais fonctionner la répétition de mon arme, pour tirer encore l'animal, qui n'était plus qu'à quelques pas, j'entrevis les trois dernières cartouches sauter ensemble hors du magasin !... J'étais désarmé.

En deux enjambées j'atteignis le tronc d'un arbre tout proche. Le taureau reniflant furieusement y arrivait en même temps que moi ; il vint brutalement heurter l'arbre du front, et m'aspergea du sang, qui gicla de sa mâchoire, brisée par mes deux dernières balles. Ses cornes encadraient l'arbre qui n'avait guère que vingt centimètres de diamètre, et je dus m'en écarter un peu ? J'aurais voulu gagner l'abri d'un tronc plus gros, à quelques mètres de là ; mais dès que je fis le geste de me porter de côté, l'animal en fit autant ; je me rejetai du côté opposé, sa tête suivit le mouvement. Ce jeu aurait pu se prolonger, car j'étais dans l'impossibilité de recharger ma carabine tenue verticalement ; de plus, obligé de sautiller de droite et de gauche, tout en surveillant les cornes de l'adversaire, je n'avais pas encore réussi à extraire une cartouche de ma cartouchière.

Ce fut le taureau qui abandonna subitement la partie, me tourna le dos et prit au grand trot la direction d'une ligne de forêt épaisse, où il disparut à une cinquantaine de mètres plus loin.

Je rechargeai posément ma carabine, ramassai les cartouches tombées dans l'herbe, et, tout en songeant qu'à vouloir ménager mes munitions, j'avais juste atteint le résultat contraire, je me dirigeai vers les fourrés où s'était réfugié le taureau. J'y pénétrai de quelques pas et me trouvai aussitôt sur le bord à pic d'un torrent très encaissé ; la berge était haute de plus de deux mètres,

le lit complètement à sec, mais aucune trace sur le sable ou le gravier n'indiquait que la bête eût sauté.

Je venais à peine de faire cette constatation, quand un souffle violent sur ma droite me fit lever les yeux : et je vis le taureau noyé dans le feuillage, en arrêt sur moi à quelques pas seulement, et sans doute prêt à recommencer le même jeu. Seulement, je n'avais plus à proximité d'arbre pour me garer. Ne désirant nullement en venir au corps à corps, je pris le temps de viser soigneusement le centre du frontal et, d'une balle au cerveau, mis fin à la séance.

*

* *

Quand un animal blessé a le champ libre, il cherche toujours à fuir ; mais, lorsqu'il a trouvé la protection d'une brousse épaisse, souvent presque impénétrable à l'homme, il s'arrête et fait tête, s'il se sent poursuivi. Alors il attend, immobile et silencieux, enfoui dans la végétation, ne perdant rien des mouvements de son adversaire, qui se démène dans les rotins et les épines, et l'apercevra finalement plus près qu'il n'eût souhaité, si même la charge brutale n'a pas lieu avant. Au cours des trente années qui suivirent la chasse narrée ci-dessus, il m'arriva seulement quatre fois encore d'affronter dans ces conditions l'attaque brusquée d'un taureau « banteng » ; elle fut chaque fois stoppée à bout portant par une balle bien placée.

Est-ce à dire que le banteng soit particulièrement agressif ?... — Au contraire ! C'est par excès de confiance dans la non-réaction d'un animal, que je me suis mis parfois en mauvaise posture.

Les Buffles.

En ce mois de février 1913, je chassais les buffles dans les vastes savanes de la Lagna, couvertes d'herbes et de roseaux, en partie desséchés ou brûlés à cette époque de l'année. J'avais déjà eu l'occasion d'en tirer deux fois, mais à longue distance, sans autre résultat que d'en tuer un à peine adulte, et je m'étais promis de changer de tactique à l'avenir.

La prochaine fois, au lieu d'aller à eux directement sur ce sol dénudé, où j'étais visible à des kilomètres, j'agirais avec ruse et patience, resterais à les épier des heures si nécessaire, jusqu'au moment où une dépression du terrain ou quelque autre circonstance favorable me permettrait de les approcher. De distance en distance, une ligne de grands arbres indiquait les rives d'un ruisseau, d'ailleurs à sec, mais les buffles se tenaient toujours au large de ces endroits boisés, et cela sans peine, car de l'un à l'autre, la distance était souvent de six à huit kilomètres; et partout, le sol était terriblement plat dans ces savanes, sans un arbre, un rocher ou une termitière à la ronde.

Un matin, je m'étais mis en route comme à l'ordinaire, suivi des trois rameurs de la pirogue, qui m'avait conduit en aval. Ces Moïs portaient quelques vivres pour la journée, des boissons surtout, une carabine de rechange, ainsi que divers objets que j'évitais par là de garder sur moi. Nous suivions la rive droite de la Lagna, plantée de quelques rares arbres rabougris. De temps en temps, un Moï grimpaît sur l'un d'eux pour explorer la plaine du regard. Après un moment, il redescendait invariablement sans avoir rien aperçu d'intéressant. Nous avions bien rencontré quel-

ques hardes de cerfs des marais paissant à découvert, et aussi mis en fuite sur les berges une quinzaine de crocodiles ; mais ce n'était pas là ce que nous cherchions et mon gibier du jour était le buffle.

Enfin vers 8 heures, le Moï, grimpé une fois de plus sur un arbre, nous signala après un instant d'observation un troupeau de buffles au loin dans la plaine. Je grimpai à mon tour ; on distinguait en effet une vingtaine d'animaux à plus de 4 kilomètres.

Après avoir repéré à la boussole la direction à suivre, je me mis en marche suivi de mes porteurs. Les inégalités du sol en apparence si plat, les roseaux incomplètement brûlés par endroits, nous empêchaient de voir les buffles ; mais après environ trois quarts d'heure de marche, nous arrivâmes à l'endroit où ils avaient été aperçus. Le terrain y était aussi dénudé que possible sur des dizaines d'hectares récemment ravagés par l'incendie ; et une herbe nouvelle, à peine haute comme le doigt, commençait à repousser ; c'est elle que paissaient les buffles quand nous les avions découverts de loin.

Les larges empreintes de leurs sabots se voyaient partout sur le sol et la cendre ; quant aux animaux, ils avaient disparu. Un Moï, debout sur les épaules d'un autre, inspecta les environs sans les découvrir. Ils n'avaient pu cependant aller tellement loin ! La chaleur devenait accablante ; ils avaient dû se remiser dans les herbes restées en de rares endroits hautes et verdoyantes ; ou, plus probablement se coucher dans une de ces mares, qui se rencontraient de loin en loin dans les dépressions de la plaine. En tous cas, il n'y avait pour les retrouver qu'à suivre leurs traces, et c'est ce que nous fîmes, lentement d'abord, car ils avaient longtemps pâturé de ci de là et les pistes s'entrecroisaient en tous sens ; mais, plus loin, ils avaient pris en groupe une direction déterminée, et il devenait plus aisé de suivre leur voie, qui se dirigeait vers une zone de roseaux verdoyants de peu d'étendue. Evidemment, il devait y avoir là une mare où s'était couché tout le troupeau, pour y passer les heures les plus chaudes du jour.

Alors, suivi des indigènes presque rampant, j'avancai jusqu'aux premières touffes de roseaux, qui se dégagent de l'ensemble, avançaient dans la plaine ; là, je levai lentement la tête

et aperçus aussitôt, à plus de cent mètres, une nappe d'eau miroitante au soleil, sur le bord de laquelle se distinguaient des masses noires informes, qui ne pouvaient être que des buffles vautrés dans la vase. Je me baissai de nouveau de crainte d'être découvert, et continuai d'avancer le long d'une maigre haie de roseaux, qui me masquaient juste assez. J'avais eu le temps de me rendre compte qu'en suivant cet abri, je pourrais peut-être parvenir au bord de la mare sans être vu ; j'en profitai donc, et me glissai rapidement suivi du Moï qui portait ma deuxième carabine ; tandis que les autres s'arrêtaient préférant contempler la scène d'un peu loin.

Une minute plus tard, j'étais au bord de la mare, entourée elle aussi d'une légère ceinture de roseaux. Là, je me dressai pour épauler, en même temps que les buffles qui, au dernier moment, avaient dû me voir ou me sentir. Les animaux sortirent de la vase en bondissant, faisant jaillir de toutes parts l'eau et la boue, et s'arrêtèrent sur le bord opposé, où ils se déployèrent en éventail face à moi. Le plus rapproché était à moins de trente mètres et portait de grandes cornes ; il se présentait en travers et je lui envoyai une balle dans la région du cœur. Il fit un demi-tour sur place et resta campé là, reniflant violemment. Je lui envoyai une deuxième balle au cœur et il s'affaissa.

Le reste du troupeau, soufflant et piétinant, avait assisté à la scène sans en paraître autrement effrayé. L'attitude des buffles était menaçante et j'aurais aimé les voir déguerpir. Je ne pouvais cependant pour cela tirer en l'air : je choisis donc une autre cible parmi les porteurs de belles cornes et lui envoyai une balle qui lui cassa l'épaule. Il trébucha sur place, mais resta là ainsi que tous les autres. J'en choisis un troisième, dont chaque corne avait un mètre quarante de développement, et le tirai au cœur. Alors, il se lança à fond de train dans la plaine, bousculant ses voisins et entraînant tout le troupeau à sa suite.

J'allai voir ma première victime, tombée sur place au bord de la mare ; elle avait dû être tuée par ma première balle bien au cœur, la seconde ne l'ayant atteinte que lorsque la mort avait fait son œuvre. Le deuxième buffle s'éloignait toujours en boitant,

vers une zone de roseaux peu éloignés de la mare ; et le troisième était tombé mort en pleine course à 40 mètres de là dans la plaine ; tandis que le troupeau en fuite était allé s'arrêter 300 mètres plus loin.

Je me mis à la poursuite du blessé, que j'eus bientôt rejoint et achevé. A ce moment, j'aperçus derrière quelques tiges desséchées un buffle énorme, qu'à aucun moment je n'avais tiré. Pourquoi restait-il là immobile, face à moi comme un blessé, alors que tout le troupeau avait fui dans la direction opposée ? Ses cornes étaient magnifiques, épaisses à la base et d'une ampleur rare. Le Moï qui me suivait m'expliqua aussitôt que ce devait être un vieux solitaire, lequel s'étant joint par hasard à un troupeau de rencontre, s'empressait de le quitter au moment du danger.

Son massacre, plus beau que tous ceux que j'avais vus jusque là, excita ma convoitise. L'animal toujours immobile se tenait face à nous à trente pas, le muffle levé, les cornes sur l'encolure ; son large poitrail à peine masqué par quelques tiges ; l'abattre semblait un jeu. Mais, je ne sais pourquoi, au lieu de recharger ma Winchester vidée de ses cinq cartouches, j'eus la malencontreuse idée de vouloir essayer sur lui la balle beaucoup plus petite de ma carabine Savage 303, que je pris des mains du Moï qui me suivait. Le résultat fut que je lui logeai dans le corps en quelques minutes, quatre balles sans effet apparent.

A chaque coup, le buffle faisait volte-face, galopait lourdement une quarantaine de mètres ; puis se retournait pour nous attendre, tandis qu'ayant couru pour rattraper la distance, je le tirais à nouveau. Finalement, il atteignit une zone très étendue de ces roseaux touffus, hauts de plus de trois mètres, aux feuilles coupantes comme des rasoirs, impénétrables à l'homme. Je renonçai à le suivre, par prudence et bien à regret.

Je revins alors vers mes victimes que je voulais photographier ; et pendant l'opération, le troupeau, toujours aligné là où il s'était arrêté, ne cessa de nous observer tant que nous fûmes en vue. Nous quittâmes les lieux avant la grande chaleur pour rejoindre la pirogue et rentrer au campement.

Les coolies que j'envoyai quelques heures plus tard pour le dépeçage des animaux tués, m'affirmèrent à leur retour qu'ils avaient vu vers le soir ce même buffle sortir des roseaux pour paître dans la plaine. Il ne paraissait nullement souffrir de mes petites balles, qui avaient dû se loger dans l'épaisseur des muscles du cou et de l'épaule.

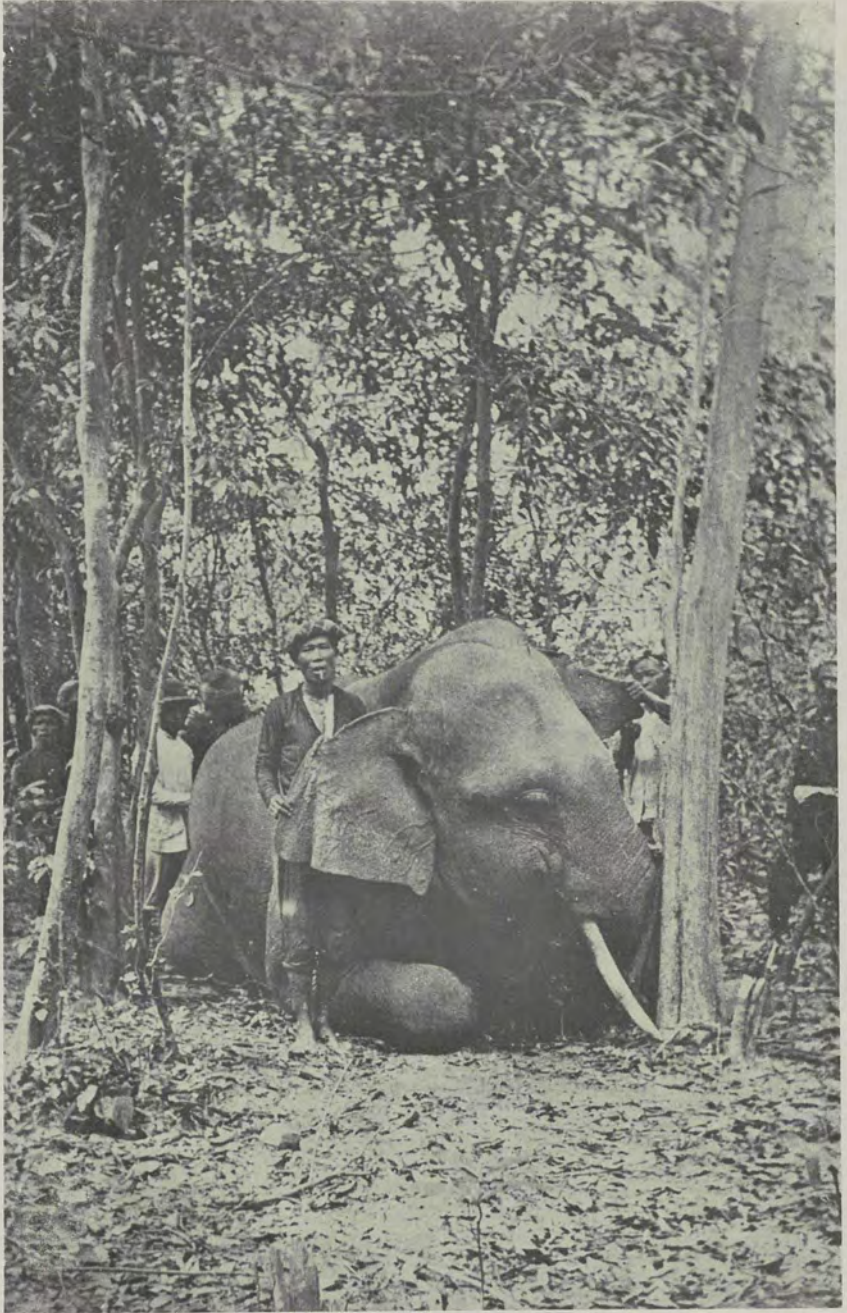


FIG. 36. — De s'être attardé à l'aube dans les cultures, lui coûta la vie près de la gare de Ngaba.

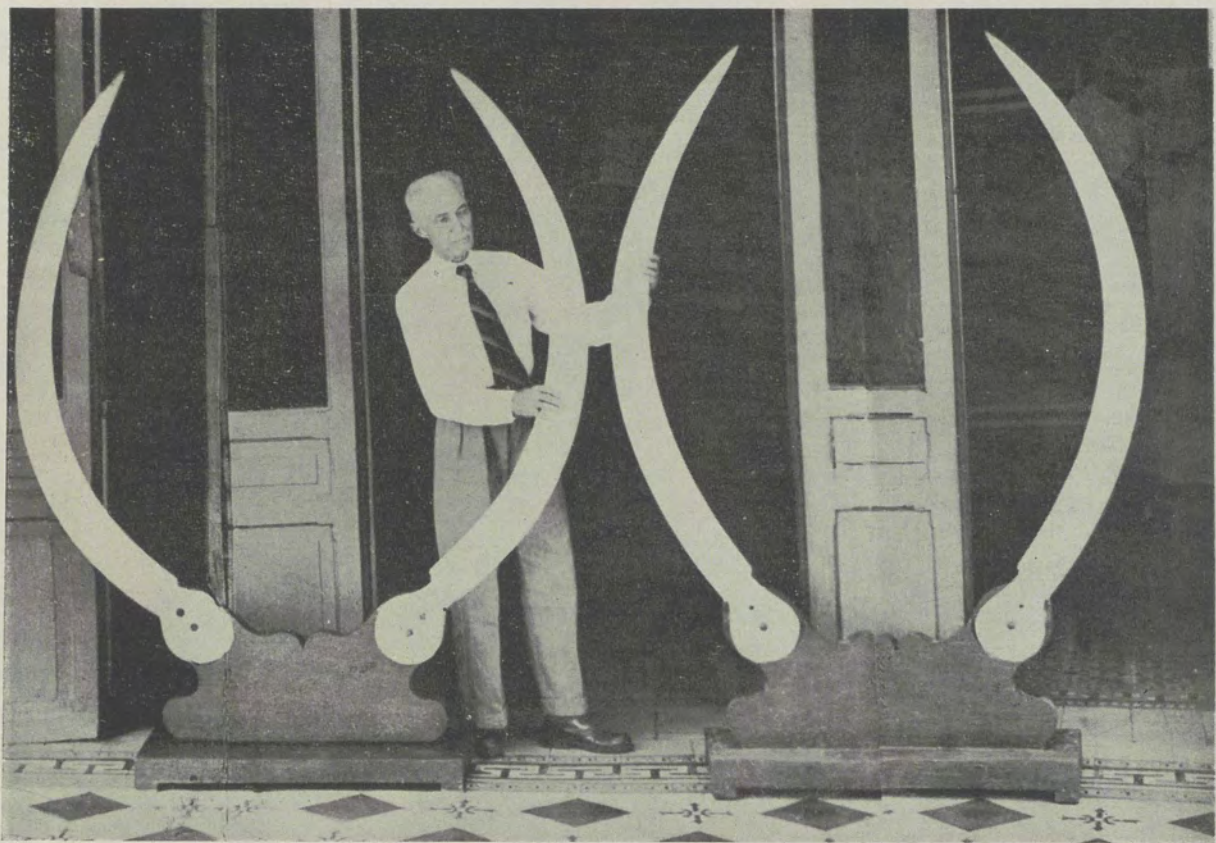


FIG. 37. — Trophées sauvés des pillages japonais et viêtminh de 1945
par un personnel vietnamien tout dévoué à l'auteur.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La fin du Solitaire.

(V. FIG. 21)

Un vieux buffle solitaire était venu se cantonner à quelques kilomètres au Sud de Lagi, (province de Phanthiêt), où je résidais alors et je n'avais pas tardé à relever dans les clairières du Suôi-da, où il paissait la nuit, les traces de ses larges sabots, faciles à distinguer des empreintes laissées par les buffles domestiques. D'ailleurs, les gardiens des troupeaux pâturant en forêt m'avaient confirmé sa présence ; à les en croire, cet animal était même venu plusieurs fois provoquer et blesser des buffles domestiques devant eux.

J'avais eu l'occasion cinq ou six fois déjà de prendre la piste de ce solitaire, mais toujours sans résultat. Chaque fois, après une longue poursuite, j'avais réussi à le rejoindre, mais toujours dans des conditions telles qu'il m'avait été impossible de le tirer ; je le trouvais vauté dans quelque boubier, au plus épais des halliers de rotins et de palmiers épineux ; brusquement, il se levait à quelques pas seulement devant moi, sans que je pusse même le bien voir. Alors, commençait la poursuite ; l'animal allait sans s'arrêter, ne quittant les ravins de brousse dense et épineuse, que pour traverser de vastes zones de forêt inondée et des lagunes en bordure des dunes maritimes, où j'avais de l'eau à la ceinture. Là, je n'avais comme indice de son passage que la ligne des bulles d'air restées dans son sillage, voie bien éphémère vite dissipée ; il me fallait donc suivre l'animal à quelques minutes d'intervalle.

Mes trois premières chasses avaient duré des heures dans ces conditions, jusqu'au moment où j'avais fini par perdre définitivement ses traces. Une seule fois, j'avais pu le rejoindre dans un taillis dense et inondé de jeunes eucalyptus, l'entrevoir et le tirer comme il débuchait ; mais je manquai le cerveau d'à peine deux centimètres, (comme je le vis plus tard), et ma balle pénétra à la base d'une des cornes, provoquant une forte hémorragie, laquelle m'amena à prolonger la poursuite bien inutilement.

Les autres fois, je m'étais contenté, après avoir suivi la piste une ou deux heures, de débusquer le buffle une seule fois ; l'ayant encore levé à l'improviste sans pouvoir le tirer, j'avais renoncé aussitôt à prolonger une poursuite interminable et inutile. Un jour viendrait, où, la chance aidant, je le surprendrais dans des conditions plus favorables pour moi.

Ce fut un matin de mai 1914 ; à l'aube naissante, je suivais la plage au petit galop, pour gagner avant le lever du soleil certaines clairières en bordure de la côte, quand de larges empreintes, profondément marquées dans le sable, retinrent mon attention. C'étaient les traces de mon ami le buffle, venu avant l'aurore se baigner dans la mer, sans doute pour échapper aux piqûres des taons, extrêmement nombreux sous bois en cette saison.

La marge de sable non piétiné, laissée par la marée descendante entre les premières traces et le point où le flot venait présentement mourir, indiquait que l'animal avait quitté l'eau depuis une demi-heure à peine. Je pris aussitôt sa piste à travers les dunes vers la haute futaie, à cheval d'abord, puis à pied, après avoir attaché ma monture à un arbre à l'orée de la forêt épaisse.

Pendant la nuit précédente, une légère pluie, la première de la saison, avait abattu la poussière, amolli l'humus et les feuilles sèches ; dans ces conditions, la piste devenait facile à suivre en silence, et j'avais bon espoir ; car, pour une fois, la direction suivie par le buffle ce jour-là, n'était pas celle des marais boisés. Il s'était enfoncé sous la vaste futaie, dans les ravins les plus broussailleux, envahis, comme toujours, de

rotins et de palmiers épineux, à travers lesquels il s'était frayé passage sans difficulté ; tandis que moi-même moins heureux, retenu à chaque instant par des épines de toutes formes et grandeurs, et n'ayant qu'une main libre pour écarter la végétation, n'avançais que fort lentement. Il me fallait en effet, tout en progressant sans bruit, suivre des yeux les traces du buffle à terre et scruter attentivement la profondeur des fourrés, en avant de moi comme en côté.

Après une heure et plus de cette marche énervante, je débouchai dans une vaste clairière. L'animal l'avait traversée, en broutant les touffes d'herbe poussées de droite et de gauche de son chemin, mais sans s'attarder. Puis, il était allé boire à une petite mare et avait enfin gagné un ravin, semblable par sa végétation exubérante à tous ceux que j'avais parcourus depuis le matin.

Je m'y engageai, l'œil et l'oreille attentifs plus que jamais, certain que le buffle devait s'être rembûché là pour son repos diurne, d'autant que le soleil commençait à chauffer. Le silence était profond, pas un souffle de brise n'agitait le feuillage. Debout, j'avais la tête noyée dans les frondaisons ; mais, au voisinage du sol la végétation étant bien moins dense, dès que j'avais parcouru quelques mètres, je m'arrêtais pour m'accroupir et sonder du regard la brousse devant moi ; toutefois, ma vue ne portait jamais à plus de six ou sept mètres.

Je venais de m'arrêter une fois encore, et, sans avoir rien vu, me redressais lentement, quand un fracas subit de branchages écrasés éclata à quelques pas devant moi. Rapidement je m'accroupis, tout en portant l'arme à l'épaule et eus juste le temps de voir l'arrière-train du buffle disparaître dans la végétation, qui se refermait sur lui ; je n'avais pas distingué l'animal vautré dans sa bauge ; mais lui m'avait vu !... Ma balle était partie, tirée au jugé dans une cible disparue ; mais sur le coup, le bruit de fuite cessa, puis reprit par saccades, comme si la bête blessée n'avançait plus qu'avec effort. J'avais dû le toucher grièvement.

Ecartant la végétation, cette fois sans précautions, je m'approchai vivement et me trouvai aussitôt face au buffle, qui, hors

d'état de fuir, s'était retourné en m'entendant venir, et m'attendait tête haute. Deux balles successives à la base du cou l'abattirent définitivement.

C'était un très gros mâle ; et je constatai que le premier projectile, qui l'avait arrêté, lui avait simplement brisé un jarret ; blessure qui n'empêcherait pas la fuite d'un grand cerf, mais qui suffit pour immobiliser une bête du poids de ce buffle.

L'endroit où il venait de succomber n'était pas plus éloigné de ma demeure que de celui où j'avais laissé ma monture ; je rentrai donc à pied, en jalonnant mon chemin par des brisées, du buffle au sentier forestier le plus voisin ; ceci, pour permettre aux charretiers, que j'allais envoyer pendant que je déjeunerais, d'arriver à pied-d'œuvre sans hésitation. Dans le même temps, un coolie irait chercher mon cheval, facile à retrouver en suivant ses traces dans le sable de la plage et des dunes.

Après midi eut lieu le dépeçage ; outre les gens payés par moi, il était venu des volontaires, que j'autorisai à prendre autant de viande qu'ils voudraient, car c'est une viande peu appréciée d'ordinaire ; chacun partit avec sa charge. Quant à la charrette, on y avait chargé la tête et les quatre membres ; mais lorsqu'on voulut y atteler les buffles restés jusque là à l'écart, ce fut une belle comédie ; il fut impossible de leur passer le joug ; ils s'obstinaient à rester la tête tournée vers la charrette, reniflant furieusement leur congénère sauvage et contenus, non sans peine par leurs conducteurs, grâce à la corde passée dans leurs naseaux. Finalement, il fallut envoyer chercher au village un attelage de bœufs moins rétifs.

Une bête blessée n'est pas une bête morte.

J'errais un matin dans les vastes plaines de la Lagna à la recherche de quelque buffle, dans la région au Nord de la grande boucle de la rivière. En marche depuis deux heures, accompagné de deux Moïs, j'avais déjà traversé une savane de quelques kilomètres, au sol dénudé par l'incendie, sans avoir vu être qui vive. Oh ! Des traces, il n'en manquait pas ; peu de récentes, mais, des anciennes le sol en était criblé : vieilles empreintes des pieds et des sabots des buffles, profondément marquées dans le sol argileux tout au long de la dernière saison des pluies et durcies jusqu'à la prochaine, par la sécheresse des mois suivants. On eût difficilement trouvé sur ce sol raboteux quelques mètres sans trou ni bosse, et la marche y était pénible.

La matinée s'avavançait, le soleil chauffait, je décidai alors d'obliquer sur ma droite, pour revenir au campement en décrivant une courbe, qui, sans trop allonger notre chemin, nous permettrait d'explorer un dernier secteur.

Nous étions arrivés à une ligne d'arbrisseaux et de fourrés, poussés au long d'un petit ruisseau, à sec en cette saison ; c'était une barrière végétale de quelques mètres de large, séparant la savane que nous venions de quitter d'une autre semblable, s'étendant à perte de vue. J'allais y déboucher sans précaution, quand j'aperçus au loin des rangées d'aigrettes, qui semblaient se promener sur la cime des hautes herbes, dans une zone où les roseaux n'avaient pas été totalement détruits par l'incendie. C'étaient évidemment des aigrettes posées sur le dos de buffles que nous ne voyions pas. Les deux Moïs savaient aussi bien que moi à quoi

s'en tenir ; nous échangeâmes un regard, et je leur fis signe de rester cachés, tandis que j'allais m'avancer un peu pour mieux voir.

Ayant fixé quelques tiges de graminées sur mon casque pour le masquer, je m'avançai lentement, assez bien protégé des regards indiscrets par la rare végétation desséchée encore debout à cet endroit. Mais, après une dizaine de mètres, il me fallut bien m'arrêter : les buffles, que j'avais estimés être à distance de tir, se trouvaient au moins à deux cent cinquante mètres de moi. Ils étaient dans une zone où des roseaux et hautes herbes desséchés il ne restait guère que les tiges ; je les voyais donc assez bien ; mais nous étions séparés par deux cents mètres de terrain plat et absolument nu. Essayer l'approche, en rampant sur un sol brûlant, avec un soleil de feu sur le dos, ne me tentait nullement ; les chasseurs qui se sont livrés à ce genre de sport me comprendront. ... Et puis, à supposer que, par extraordinaire, les buffles ne me voient pas, ils avaient sur le dos des sentinelles vigilantes, qui auraient donné l'alerte à mon premier geste. Il fallait trouver autre chose.

Le troupeau, sans paraître se déplacer, avançait cependant peu à peu vers la gauche ; mais sans se rapprocher de la zone broussailleuse, où il nous eût été possible d'évoluer sans être vus. Il comptait une quarantaine de têtes, dont quelques-unes ornées de massacres vraiment beaux ; l'une surtout, et je l'avais déjà choisie comme cible éventuelle, à cause de l'envergure de ses cornes ; mais c'était aussi, comme par un fait exprès, la plus éloignée de moi, de l'autre côté du gros du troupeau.

Notre attente inutile durait depuis une demi-heure et n'avait pas de raison de prendre fin, si les buffles restaient plantés là toute la journée, au lieu d'aller se vautrer dans quelque mare pendant les heures chaudes. J'en avais assez d'attendre et décidai de tenter, à tout hasard, une approche directe.

J'expliquai aux deux Moïs ce que j'attendais d'eux : ils devaient remonter sous le couvert à deux cents mètres plus haut et là sortir en bordure de la plaine pour se faire voir des buffles, attirer et retenir leur attention en gesticulant ou de tout autre façon ; mais sans s'avancer dans la plaine ; — ils n'en avaient

d'ailleurs nulle envie. — Pendant ce temps, j'avancerais rapidement droit sur le troupeau, jusqu'à portée, si possible.

Quelques minutes plus tard, je vis les Moïs apparaître comme convenu à la lisière du bois. De mon côté, j'avais amélioré le camouflage de mon casque et confectionné avec des branchages feuillus deux bouquets qui, tenus devant moi de la main gauche, devaient masquer l'un, tiges en haut, mon buste ; l'autre, tiges en bas, le mouvement de mes jambes.

Alors, j'entrai en scène. Les aigrettes ne furent pas dupes de la ruse, et, dès mes premiers pas, s'envolèrent en poussant des cris ; mais, comme l'instant d'avant beaucoup d'entre elles s'étaient déjà envolées en voyant les Moïs, et dirigées, sans le savoir, de mon côté, cette seconde alerte ne renseigna pas les buffles. Ils commencèrent à s'agiter, mais sans prendre un parti. Cependant, je compris qu'à trop insister, j'allais tout compromettre ; j'avais avancé d'une centaine de pas et c'était déjà beau ! Le buffle aux grandes cornes se détachait des autres, beaucoup plus groupés, mais il restait toujours le plus éloigné, à cent cinquante mètres peut-être... Ma main gauche lâchant l'écran de feuillage, se plaça rapidement sous ma carabine pour l'épauler, et j'envoyai une balle de 405 en arrière de l'épaule du grand buffle, qui fonça en avant, entraînant tout le troupeau à sa suite ; j'eus encore le temps de lui envoyer deux balles au moment où il allait se confondre avec ses camarades en fuite.

Au moment où je m'étais démasqué, je m'attendais à voir les buffles se déployer en ligne face à moi, comme ils le font souvent ; peut-être furent-ils trop brusquement surpris ; quoiqu'il soit bien certain que plus d'un d'entre eux avait remarqué l'étrange buisson qui se déplaçait, mais sans trop comprendre ce qu'il cachait ; d'autant plus que le vent m'était nettement favorable. De leur côté, les deux Moïs avaient bien rempli leur office, en gesticulant comme il convenait. Ils me rejoignirent, tout réjouis d'avoir trompé les buffles et commentant l'affaire en leur langue.

Le troupeau avait démarré d'un bloc, puis s'était étiré, en s'éloignant, dans un nuage de poussière, vers les montagnes lointaines. Le buffle que j'avais tiré avait été rapidement distancé

par ses camarades ; quand je l'avais perdu de vue, il avait plus de trois cents mètres de retard sur eux. Il les suivait péniblement, d'un galop lourd, faisant le gros dos, la tête penchée vers le sol et le large croissant de ses cornes tourné vers le ciel ; plus rien de l'attitude fière de l'animal qui avance le poitrail bombé, le mufle haut, les cornes couchées sur les épaules. Il devait être grièvement blessé ; aussi, bien que la direction prise par lui fût exactement à l'opposé de celle de notre retour, je décidai de le suivre.

Nous prîmes donc au pas accéléré la piste du troupeau, aussi bien tracée que si elle l'eût été par une charge de cavalerie ; ce n'était guère que deux à trois kilomètres plus loin qu'il faudrait commencer à ouvrir l'œil et chercher du regard si le corps du buffle mort n'était pas en vue, monticule grisâtre sur le sol de la plaine, uniformément plat, en apparence du moins.

Nous avions déjà parcouru plus d'un kilomètre, quand une couronne de roseaux verdoyants, jusque là invisibles, nous indiqua qu'il devait y avoir en son centre un trou d'eau. Effectivement, il y avait là, dans une dépression, profonde de plus d'un mètre et large d'une vingtaine, une petite mare en voie d'assèchement, et, au milieu, nous tournant le dos, un gros buffle immobile, planté dans une boue liquide, qui lui arrivait au ventre. Du premier coup d'œil, j'avais reconnu que ce n'était pas « mon buffle » ; c'était une grosse bête ; mais au massacre médiocre ; sans doute avait-elle reçu une de mes dernières balles, qui ne lui était pas destinée. Notre arrivée ne parut pas l'intéresser ; elle ne tourna même pas la tête, et, quand je contournai la mare avec les deux Mois, elle ne fit pas un mouvement ; par sa couleur et son immobilité, on eût dit une statue de granit. J'allais lui envoyer le coup de grâce ; mais je songeai à temps que, si je tuais ce gros buffle sur place, il serait impossible, pour le dépeçage, de l'extirper de cette fange où il allait s'enfoncer en tombant ; il fallait le faire sortir de là.

Debout à une dizaine de mètres devant lui, je commençai à le bombarder de mottes de terre, faute de projectiles plus sérieux, espérant ainsi le faire se déplacer. Naturellement, j'avais gardé ma carabine dans la main gauche, la crosse tournée à droite,

pour n'avoir à faire qu'un geste bref en épaulant, s'il me fallait faire face à la réaction que j'attendais. Mais, ni mes projectiles, ni les invectives des Moïs ne produisirent le moindre effet sur cet animal, qui n'avait pas même bougé la queue ou une oreille depuis que nous étions là, et semblait se désintéresser complètement de notre présence. On ne voyait sur son corps ni blessure ni trace de sang ; mais il n'en était pas moins certain que nous avions devant nous une bête sur ses fins, n'ayant plus que tout juste la force de se tenir debout.

Le dernier projectile que je venais de lui lancer était encore en l'air, quand le buffle, soufflant furieusement, bondit en avant dans un éclaboussement de boue liquide et fonça droit sur moi... Reprendre en main ma carabine, épauler, viser et tirer avait pris une seconde ; la seconde d'après, pour céder le passage au buffle, j'avais sauté à trois mètres sur ma droite, — perdu mon casque, en ce faisant — fait monter une cartouche, puis épaulé de nouveau ; mais le buffle ne surgit pas des roseaux qui, d'où j'étais, me cachaient la mare.

Les Moïs, qui s'étaient écartés plus vite que moi du côté opposé, se tenaient sur l'expectative à quelque distance. Il ne faut pas oublier que le terrain était nu, à des kilomètres à la ronde, sans un arbre, un rocher ou une termitière, et que ces deux indigènes, armés seulement d'un couteau, n'avaient comme protection que mon arme à feu. Je leur fis signe d'aller ramasser mon casque, tandis que je m'éloignais encore d'une dizaine de mètres pour avoir devant moi un champ de tir suffisant ; mais ils n'osaient plus s'approcher de la mare. Pour les rassurer, je mis l'arme à l'épaule, prêt à tirer ; alors, l'un d'eux se décida, et, rampant derrière les roseaux, me rapporta mon couvre-chef. Le buffle ayant disparu, je m'approchai doucement, l'arme prête, pour voir ce qu'il était devenu... Il était couché sur le flanc, foudroyé d'une balle en plein front. Je ne l'avais pas tiré à plus de quatre mètres ; mais c'était un coup de chance quand même, car deux centimètres plus haut, la balle n'eût fait qu'érafler le frontal ; et c'est sans doute ce qui fut arrivé, si, au sortir de la mare, l'animal n'avait été un peu en contre-bas par rapport à moi...

L'air tremblotait au contact du sol surchauffé par le soleil au zénith, nous n'avions rien bu depuis le matin, et l'eau réconfortante, dont rêvaient nos gosiers desséchés, coulait dans la Lagna, à deux heures de marche vers le Sud ; aussi prîmes-nous cette direction dans un accord tacite, abandonnant à son sort le buffle aux grandes cornes.

Patience et persévérance récompensées.

(V. FIG. 25)

La saison des pluies venait de commencer brusquement : le temps orageux mais sec des jours précédents avait fait place à un véritable déluge, et depuis la veille, la pluie tombait sans discontinuer. Les montagnes étaient noyées dans les nuages trop bas, et, à de rares intervalles seulement, une déchirure dans le brouillard permettait de s'orienter par l'aspect du paysage. J'étais parti de Bangoï ce matin-là pour remonter la vallée de Dônglac en longeant la chaîne montagneuse, qui la borne au Sud. Passer toute une journée sous une pluie, dont nul imperméable ne saurait protéger, peut n'être pas du goût de tout le monde ; pour ma part, je préfère ce bain, tiède après tout, à la chaleur torride et la clarté intense d'un soleil de feu. Ce temps me permettrait de marcher toute la journée sans fatigue ; il se trouvait à la fois propice aux ébats des éléphants en plein jour ; et c'est à leur recherche que j'étais parti. Ils fréquentaient assez régulièrement une vallée encaissée débouchant dans la plaine, et c'est vers elle que je dirigeai mes pas. Si d'aventure des animaux avaient erré dans les herbages, leurs traces sur ce sol détrempe, seraient on ne peut plus visibles et faciles à suivre.

Depuis plus de deux heures déjà, j'avais au long des collines, pataugeant dans l'eau et la boue, sans avoir rencontré de traces vieilles ni fraîches. Un serviteur, accoutumé aux excursions de ce genre, m'accompagnait, portant croisées en sautoir deux musettes : l'une pour son repas, l'autre pour le mien, et contenant aussi hachette, couteaux à dépecer et objets divers pou-

vant être utiles. Trempé comme au sortir de l'eau, ses minces vêtements collés au corps, le pauvre Annamite grelottait. Le large chapeau, en feuilles de palme tressées, dont il s'était couvert au départ, l'eût peut-être un peu protégé de l'eau du ciel ; mais ne l'eût pas empêché d'essuyer, comme moi-même, toutes les gouttes ruisselant sur le feuillage que nous traversions. Aussi, peu après notre entrée en forêt, avait-il caché dans un buisson, pour le reprendre au retour, son couvre-chef inutile et gênant ; et il me suivait maintenant sans enthousiasme.

Pour moi, bien que décidé à supporter cette douche la journée entière, j'étais un peu déçu de ne rien voir, ni bête, ni piste intéressante, et commençais même à regretter de n'être pas resté simplement au logis, à lire en regardant la pluie tomber... Et voilà que soudain j'aperçois à mes pieds les herbes courbées, piétinées, aplaties comme par le passage d'un rouleau compresseur. Ce sont les traces d'un fort troupeau d'éléphants, qui a dû passer là deux jours avant, à en juger par les empreintes des pieds effacées par la pluie, et l'état des herbes arrachées et rejetées à demi-mâchées, tout le long du parcours.

A défaut de traces toutes récentes, j'ai l'habitude de suivre celles datant de quelques jours, car souvent elles conduisent à de plus fraîches ; en tous cas, elles me font connaître les habitudes du gibier de la région et me conduisent aux pâturages qu'il fréquente. Je pris donc la piste tracée par les éléphants. Elle s'avancait dans une vaste clairière, où l'herbe nouvellement repoussée ne dépassait guère les genoux. Je la suivis d'autant plus volontiers que, sans nous ramener précisément sur nos pas, elle ne nous éloignait plus de la route du retour. Plus loin, les animaux s'étaient dispersés dans la clairière pour prendre leur nourriture ; et, au milieu de toutes ces pistes s'entrecroisant, j'avais à peine parcouru deux cents mètres dans ces conditions, qu'il me sembla reconnaître, parmi les herbes rejetées, quelques tiges d'une absolue fraîcheur. J'en ramassai pour les examiner ; il y avait, à n'en pas douter, parmi ces herbes fauchées à coup de trompe, des brins dont la cassure remontait à quelques heures à peine. Quant aux empreintes laissées par les énormes pieds, elles étaient ef-

facées ou noyées par la pluie, et ne se différenciaient en rien de celles plus anciennes. Cependant, il était clair que des éléphants, cantonnés dans la région, étaient revenus sur l'emplacement de leurs évolutions précédentes.

Je suivis donc les nouvelles traces, jalonnées de débris végétaux, et qui se dirigeaient vers une haute futaie voisine. Bientôt, de gros crottins me confirmèrent que j'étais sur une voie vraiment chaude, et, tout en la suivant, je pénétrai sous les grands arbres. Le sous-bois était assez dégagé par endroits ; j'y avais à peine fait quelques pas, que j'aperçus, à une trentaine de mètres à ma gauche, une haute forme grise, en partie cachée par la végétation. J'avançai pour mieux voir : c'était un gros éléphant, parfaitement immobile, et qui me tournait le dos. Il était au repos, mais près de lui un tout jeune gesticulait, rapidement et sans arrêt, d'un mouvement rythmé de la trompe et des oreilles. Je me postai, immobile moi aussi, derrière un tronc d'arbre cherchant du regard le reste du troupeau. Le bruissement produit par la pluie et le ruissellement sur les frondaisons m'empêchaient de rien entendre ; mais j'aperçus bientôt les énormes dos luisants de plusieurs autres éléphants, qui se tenaient à l'écart, au milieu de grands roseaux. Les hautes tiges couvraient les rives d'un petit ruisseau sablonneux, complètement à sec depuis des mois, mais qui voyait ce jour-là un courant rapide parcourir son lit.

Je contournai à distance l'éléphant et son petit pour ne pas leur donner l'éveil, et, les laissant derrière moi, m'approchai du reste du troupeau. Il comptait sept bêtes adultes, dont je ne voyais, par-dessus les roseaux, que le sommet de l'échine ou du crâne, et aussi quelques jeunes, dont je ne distinguais rien.

Il me fallut passer l'eau pour gagner l'autre rive un peu surélevée, monter et redescendre plusieurs fois le long des berges, bref les épier, en me déplaçant parallèlement à eux, pendant plus d'une demi-heure, pour constater finalement que trois d'entre eux étaient des femelles sans défenses ; quant aux autres, noyés dans la végétation, je n'avais pu les reconnaître, malgré la courte distance qui m'en séparait. A la fin, ils se décidèrent à quitter les roseaux, puis s'éloignèrent de moi, en se dirigeant vers l'endroit où étaient restés la femelle et son petit.

Pour les rejoindre, je me hâtai de retraverser le ruisseau en aval, et de refaire en sens inverse le chemin parcouru quelques instants avant. Quand j'arrivai là où j'avais rencontré le premier animal, tout le groupe venait de traverser la partie dégagée du sous-bois et j'entrevis les gros arrière-trains des géants, traversant les fourrés pour ressortir dans la grande clairière toute proche ; j'allais avoir la chance de pouvoir les observer tous en terrain découvert, et de reconnaître de suite si parmi eux se trouvait quelque porteur d'ivoire. Dans ce but, j'obliquai sur ma gauche, pour aller sortir dans la clairière à soixante mètres d'eux, ce qui permettrait de les observer sans leur donner l'éveil. Au cas où je me proposerais de tirer un animal, je n'aurais qu'à revenir sous bois pour faciliter mon approche.

Le terrain sous les grands arbres était peu broussailleux ; mais pour exécuter le plan que je traçais en pensée, j'avais à traverser une zone de brousse épineuse, sous d'énormes touffes de bambous, qui m'obligèrent à de multiples détours, m'empêchant de garder aucun point de direction, si bien que, sans m'en douter, je revins sur mes pas et débouchai brusquement en terrain découvert, à vingt pas des éléphants qui s'étaient arrêtés à la lisière du bois. Dès qu'en levant les yeux je m'aperçus de ma méprise, je fis en arrière vivement avec l'Annamite toujours sur mes talons.

J'espérais que les animaux n'avaient pas eu le temps de nous reconnaître, et me disposais à reprendre ma manœuvre ; mais, je n'avais pas fait quinze pas sous l'abri de la forêt, que mon serviteur derrière moi me souffla à voix basse : « les éléphants ! » au moment même où un léger craquement de bois mort me faisait retourner. J'aperçus alors dans le fouillis végétal la masse imprécise d'un éléphant, puis de plusieurs, qui écartaient le taillis en avançant lentement derrière nous.

Ils nous avaient reconnus à notre irruption dans la clairière, avaient jugé prudent de rechercher refuge sous bois et y étaient rentrés par une autre coulée, mais qui les conduisait à l'endroit-même où nous étions. De ci de là s'élevaient les fûts d'arbres géants ; je fis signe à mon homme de se placer vivement derrière l'un d'eux ; tandis que moi-même, à sa droite, m'abritai derrière

un bouquet de trois baliveaux issus côte à côte d'une même souche. Puis, comme les éléphants, continuant d'avancer vers nous, débouchaient à vingt pas, j'envoyai rapidement une balle au front de celui qui venait en tête. Mon intention était moins de l'abattre que de lui faire faire demi-tour ainsi qu'aux autres, et je le tirai au jugé, à travers les feuilles et les brindilles qui masquaient encore son crâne. Sous le choc, l'éléphant fléchit et faillit s'agenouiller ; mais, se ressaisissant aussitôt, il se lança en avant, directement sur nous. Ce que voyant, je résolus de le tuer. Mais les gouttes d'eau qui couvraient le canon de ma carabine comme autant de perles brillantes, m'empêchèrent de repérer rapidement cet autre point qu'était le guidon nickelé de mon arme. L'éléphant accusa le coup, mais ne tomba pas, et continua d'avancer vers nous, à grandes foulées cette fois, et suivi de trois autres. Il arrivait droit sur mon abri, la tête haute, tandis que sa trompe relevée et tordue en arrière fouettait le côté droit de son front ruisselant de sang. L'animal n'était plus qu'à sept ou huit pas ; j'avais fait fonctionner la répétition de ma Winchester ; mais, il ne restait dans l'arme que trois cartouches et les adversaires éventuels étaient quatre ; la prudence me commandait, puisqu'ils ne m'avaient pas encore vu, de les laisser passer sans attirer leur attention. Immobile, et me confondant par la teinte de mon équipement avec l'écorce des arbres, je devais rester inaperçu.

Si les éléphants venaient ainsi sur nous, c'était simplement que nous étions sur leur ligne de retraite ; il était invraisemblable qu'un animal vint se jeter volontairement contre un arbre ; il le contournerait au dernier moment. Et cependant, l'éléphant de tête, qui n'était plus qu'à quatre mètres, ne semblait nullement obliquer ; je le tenais en joue, le doigt sur la détente, prêt à faire feu au moindre geste d'attaque.

Alors, mon coolie, resté jusque là tranquille derrière son arbre, perdit la tête : du coin de l'œil, je le vis sauter à droite et à gauche derrière moi, menant grand bruit avec ses musettes, où s'entrechoquaient couteaux, hachette, boîtes de conserves, etc... Puis, croyant sa dernière heure venue, il se colla derrière moi et me saisit à bras-le-corps, paralysant mes mouvements,

manquant du même coup de me renverser et de me faire presser la détente malgré moi. A ce moment, l'éléphant pouvait, sans s'arrêter, nous plaquer tous deux contre l'arbre d'un coup de trompe ; mais il continua, emporté par son élan, et, de sa haute masse, nous frôla au passage, sans même paraître nous voir. Les autres passèrent à quelques mètres de nous et s'éloignèrent avec lui, en faisant de longues glissades sur le sol boueux.

L'alerte avait été vive, et je ne manquai pas d'invectiver mon coolie comme il convient. Je voulus lui faire comprendre, sans trop y réussir, que nous n'avions rien à redouter d'aucun éléphant, si gros fut-il, tant qu'il ne nous aurait pas aperçus. Mais, dans son for intérieur, il était bien convaincu que ces êtres, d'une essence supérieure et protégés des Génies de la forêt, étaient capables de deviner non seulement notre présence, mais encore nos pensées. Au fond, je l'excusais un peu, car sans arme devant ces colosses sur les intentions desquelles il se méprenait, sa frayeur récente était compréhensible. Au cours des sorties qu'il avait faites avec moi précédemment, il m'avait vu tirer cinq ou six éléphants, tous tombés à la première balle ; il ne comprenait pas l'invulnérabilité de celui d'aujourd'hui. Pour moi, à cette époque, j'en avais déjà tué plus de soixante, et ce n'était pas la première fois que le hasard me plaçait en pareille posture ; seul, je m'en étais toujours tiré, en ne courant qu'un risque relatif ; mais cette fois, par la faute d'autrui, les choses avaient failli mal tourner.

Tout cela s'était passé en beaucoup moins de temps qu'il n'en faut pour le lire, et, sans plus tarder, je décidai de reprendre la chasse. Par acquit de conscience, je suivis sur quelque distance les traces du blessé ; mais il avait continué sa route comme si de rien n'était et je jugeai inutile une poursuite plus longue. D'ailleurs, ni lui ni ses compagnons, dépourvus de défenses, ne m'intéressaient.

Pendant que se déroulaient les incidents que je viens de conter, j'avais nettement entendu au loin les barrissements d'autres éléphants. Mes coups de feu, atténués par le bruit de la pluie persistante, n'avaient pas dû les troubler et je partis à

leur recherche. Ah ! que mon coolie m'eût volontiers lâché à cet instant, s'il avait eu le courage de s'en retourner seul à travers la forêt !...

Un quart d'heure plus tard, je tombai sur les traces des éléphants cherchés : plus de vingt animaux. C'était évidemment le gros du troupeau, dont je n'avais rencontré précédemment qu'un détachement resté très à l'écart. Je n'étais pas engagé sur cette nouvelle voie depuis une demi-heure, quand j'entendis devant nous les bruits faits par les animaux : bris de branchages, grognements, claquements d'oreilles et coups de trompette. Ils avançaient tout en mangeant, car je les suivis un bon moment, sans paraître gagner sur eux. Nous étions arrivés dans un coin de forêt, où, sous des arbres séculaires, s'élevaient d'immenses touffes de bambous épineux. Les éléphants y cherchaient les jeunes pousses, sortes d'asperges géantes dont ils sont très friands, et, se croyant en toute sécurité, y menaient grand vacarme. Plus j'approchais, plus devenait distinct le bruit incessant des hautes tiges secouées, pliées, le craquement sec des bambous que cassaient les trompes ou qu'écrasaient les pieds. Je cherchai à les contourner sous bois, à vent favorable, pour me poster sur leur route probable et les voir défilier ; mais, j'avais à peine commencé cette manœuvre, que je compris au bruit, que les animaux s'éloignaient encore. L'un d'eux semblait cependant s'être attardé, et je l'entendais continuant son repas, à l'écart de la route suivie par le troupeau. Il devait se trouver à moins de soixante mètres, mais l'approche n'était pas facile à travers ce fouillis d'épines ; je n'avais parcouru que la moitié de cette distance, quand le silence se fit aussi de son côté. A l'endroit où il avait fait halte, les débris de nourriture rejetés de tous côtés indiquaient que l'animal avait stationné là un bon moment ; mais j'étais arrivé trop tard. Il ne pouvait être allé bien loin et je suivis ses traces imprimées dans le sol ramolli, l'oreille attentive au moindre bruit. Il avait pris seul une direction nettement différente de celle du troupeau, et l'espoir me vint que ce fut un mâle. Bien qu'il n'eût sur moi qu'une légère avance, trois quarts d'heure plus tard, je ne l'avais ni rejoint ni même entendu ; il allait sans arrêt, faisant mille

détours, et bientôt sa piste me ramena sur la route suivie par le troupeau, où ses traces se confondirent avec celles des autres.

Je ne tardai pas à les entendre et à les rejoindre ; je me trouvais alors sous des bambous épais, et eux, dans une large clairière de hautes herbes et de roseaux. Arrêté à la lisière, je ne pouvais avancer plus loin, car, à faible distance de moi au bord de la clairière, quatre ou cinq femelles de différentes tailles prenaient tranquillement leur repas. Quant aux autres membres du troupeau, plus éloignés et enfouis dans les hautes herbes, je n'entrevois, des plus hauts d'entre eux, que les échinés noirs luisants de pluie. Il m'était impossible d'où j'étais de reconnaître si parmi eux se trouvait le mâle cherché ; je pris le parti de contourner cette vaste clairière sous bois pour me porter de l'autre côté du troupeau. La pluie diminuait ; mais le ciel chargé de buée restait d'un gris uniforme, qui ne permettait pas de s'orienter. Aussi fis-je fausse route au milieu des fourrés inextricables et m'éloignai-je involontairement de la bonne direction. Ce ne fut qu'après avoir erré plus d'une demi-heure que j'atteignis l'autre extrémité de cette clairière... Les éléphants ne m'avaient pas attendu ; on ne les entendait même plus !

Il ne restait qu'une chose à faire : reprendre encore la piste et continuer la poursuite. Celle-ci me ramena promptement à proximité de mon gibier, et bientôt j'entendis des barrissements dans diverses directions. D'après les bruits, les animaux semblaient s'être dispersés sur une vaste étendue. Je m'assis un instant sur le tronc d'un arbre renversé, pour les écouter tout en me reposant, car nous marchions depuis le lever du jour, et il était plus de midi.

Le troupeau semblait avoir fait halte ; je me mis en devoir d'approcher, en progressant à bon vent vers ceux de ses membres que se trouvaient les moins éloignés de moi. Guidé par le bruit, je débouchai cinq minutes plus tard dans une autre clairière, où je m'arrêtai pour écouter et me renseigner sur les positions respectives de tous ces éléphants. Dans la clairière, on n'en voyait aucun à découvert ; les plus rapprochés se tenaient sous bois, en bordure de la forêt, à une trentaine de mètres sur notre gauche ; mais j'en entendais aussi, à plus de deux cents mètres

devant nous, de l'autre côté de la clairière. Peut-être se décideraient-ils à sortir ; en tous cas, le plus simple était de rester là un moment en observation. Cette clairière dessinait un large quadrilatère ; elle était comme toutes ses pareilles couverte de hautes herbes et, par places, de roseaux de près de trois mètres, où tout éléphant devenait presque invisible ; à l'entour, c'était de tous côtés la forêt épaisse.

Je m'engageai d'une dizaine de pas dans les herbes, en un point où elles étaient moins hautes que moi, et m'arrêtai derrière un buisson. Puis, je plaçai mon coolie à trois pas de là, derrière le double abri d'une termitière et d'un gros arbre, le seul qui se trouvât là ; avec consigne formelle de ne plus bouger cette fois, quoiqu'il advînt. Ainsi postés depuis quelques minutes, nous écoutions les éléphants. Sur notre gauche, ils extirpaient à grand bruit, sans guère se déplacer, les pousses de bambou du milieu des larges touffes épineuses. Bien qu'ils fussent seulement à quelques mètres sous bois, la végétation ne permettait pas d'en distinguer un seul. Enfin, l'un d'eux se décida à sortir, s'arrêta à découvert pour inspecter les alentours, puis, longeant lentement la haute futaie pendant quelques pas, rentra sous le couvert un peu en arrière à notre gauche. Presqu'aussitôt, un deuxième, puis un troisième, en tout cinq éléphants suivirent le même chemin, défilant majestueusement en balançant leur grosse tête ; c'étaient des femelles et je me contentai de les regarder.

Quant aux animaux plus éloignés, qui formaient le gros du troupeau, nous les entendions toujours par intervalles ; mais rien n'indiquait qu'ils fussent disposés à se rapprocher de nous. Il ne nous restait donc qu'à marcher vers eux, si nous tenions à les voir ; et j'étais en train de combiner mentalement notre marche d'approche, quand un bruissement continu d'herbes et de roseaux froissés, droit devant nous, retint mon attention. Bien que la vue s'étendît à près de quatre-vingts mètres, je n'apercevais rien qu'une mer de verdure ; et cependant, le doute n'était plus possible : des éléphants se déplaçaient dans les hautes herbes... Tout à coup, je vis au loin les roseaux s'agiter, plier et s'entr'ouvrir, en même temps qu'apparaissaient de tous côtés de larges dos

grisâtres. C'était tout le troupeau qui, invisible jusque là par suite d'une dénivellation du sol, s'avavançait vers nous en ligne déployée.

La pensée intime de mon serviteur dut être à ce moment que la vengeance des éléphants était proche, et mes yeux le devinèrent au regard angoissé et interrogateur qu'il tourna vers moi. Pour ma part, je supposai plus simplement qu'ils venaient d'être effrayés par des « Moïs », errant sous bois à la recherche des pousses de bambou eux aussi et dont j'avais perçu les appels peu auparavant dans cette direction.

Tout était pour le mieux, puisque les éléphants, fuyant un danger imaginaire, venaient s'offrir à mes balles. Mais, lorsqu'ils ne furent plus qu'à une quarantaine de mètres, arrivant sur nous à grands pas, il me sembla qu'ils couvraient la clairière : on en voyait partout ! D'un regard rapide, je dénombrai une vingtaine de têtes arrivant sur ma droite et trouvai que c'était trop, car je ne voyais pas tout ! Mon buisson me parut alors un abri dérisoire ; je vis mon coolie prêt à lâcher pied ; à quelques pas derrière nous, la brousse épaisse offrait sa protection ; je fis signe à l'homme, et, tournant les talons, en trois secondes nous y fûmes... Mais pour y pénétrer, c'était une autre affaire ; nous nous heurtâmes à une muraille d'épines et de lianes enchevêtrées, impénétrable à l'homme, alors que l'éléphant y passe comme dans du blé. Et puis, aucun tronc d'arbre sérieux ne se voyait à proximité ; mieux valait affronter l'adversaire libre de mouvements en terrain découvert.

Je revins donc vivement à ma place première, toujours suivi du coolie, que se colla de nouveau derrière sa termitière. Nous nous trouvions devant l'aile droite du troupeau, dont quatre membres arrivaient droit sur nous, toute l'aile gauche devant nous dépasser à droite. Pendant ces quelques secondes, la distance qui nous en séparait avait diminué rapidement, et, mon regard allant d'une bête à l'autre, je me disposai à tirer, si nécessaire pour notre défense ; quand j'entrevis une tache blanche à la bouche d'un des animaux les plus éloignés sur ma droite, et mon instinct de chasseur reprit immédiatement le dessus.

C'était évidemment un mâle, et apparemment le seul du troupeau. Ses défenses étaient-elles belles ? — Je n'avais pu m'en rendre compte ; en tous cas, leur possesseur était de haute taille. Oubliant alors les quatre bêtes qui arrivaient sur nous, j'épaulai rapidement et tirai à la tempe ce mâle, ou du moins l'éléphant que je croyais tel, car, à l'instant où je pressais la détente, ils se trouvaient cinq ou six devant mon guidon, se bousculant, se dépassant, se masquant les uns les autres ; si bien que je n'aurais pu dire si la grosse tête que j'avais mise en joue, était bien celle que je voulais. Aucun n'avait d'ailleurs paru accuser le coup, et je n'étais pas resté à les contempler, m'étant retourné en hâte vers les quatre autres, qui nous arrivaient dessus. Mais ceux-ci, à la détonation, avaient obliqué sur ma gauche, et, toute la bande nous dépassant pénétra sous bois en même temps, avec un fracas tel qu'on eût dit que la forêt s'abattait. Le bruit des craquements continus accompagnant leur fuite s'éloigna rapidement, et ce fut le silence à nouveau...

Cependant, nous n'étions pas seuls, car, à aucun moment nous n'avions entendu la fuite des quelques animaux aperçus les premiers à notre arrivée, et restés sous bois à notre gauche. Je les devinais sur le qui-vive, se demandant ce qui venait de se passer. Leur décision ne se fit guère attendre, et presque aussitôt, un fracas de tiges brisées nous apprit qu'eux aussi prenaient la fuite, dans la même direction que le troupeau.

Assez déçu de la façon dont se terminait cette chasse longue et pénible, je restais là indécis, hésitant entre l'abandon et la reprise de la poursuite. En route depuis le lever du jour, dans un terrain boueux, glissant et difficile, je commençais à en avoir assez ; mais d'autre part, il n'était que treize heures ; je disposais donc encore de tout l'après-midi ; or, les éléphants n'avaient pas dû aller bien loin. J'en étais là de mes réflexions, quand j'aperçus au fond de la clairière à ma droite, et dans la direction où j'avais tiré l'éléphant, une masse grisâtre ayant assez l'apparence d'un de ces animaux vu de derrière. Cependant, qu'eut fait là un éléphant ? — Celui que j'avais tiré passait à une centaine de pas ; tandis que cette masse grise était à cent vingt mètres. Ce

n'était pas un rocher, car il n'y en avait nulle part à la ronde ; mais comment un éléphant en pleine course eut-il pu tourner à angle droit pour aller s'arrêter là ? — Et puis, vivant, il ne fut pas resté planté là au lieu de suivre les autres ; mort, il eût été invisible enfoui sous les hautes herbes. J'étais assez intrigué ; la distance était trop grande pour bien distinguer ; il fallait aller voir.

Pour éviter les grands roseaux aux feuilles coupantes, qui auraient rendu pénible le trajet en ligne droite, je fis le tour en longeant la lisière du bois où l'herbe était moins haute. Quelques minutes après j'étais à l'endroit voulu : la masse grise avait disparu ; il n'y avait en vue ni termitière, ni rocher, ni éléphant ! Assez surpris, je continuai d'avancer en regardant de tous côtés ; quand sur ma droite un froissement de branchages se fit entendre dans le bois que je longeais : un éléphant se tenait là à une dizaine de pas : c'était la masse grise cherchée, que la hauteur des roseaux nous avait empêchés, quand nous venions vers elle, de voir se déplacer et gagner le couvert. Que faisait là cette femelle, qui nous surveillait d'un œil, dont on suivait tous les mouvements ? La pensée me vint qu'elle avait été blessée par la balle destinée au mâle ; mais, à ce moment, au lieu de s'éloigner, elle se tourna vers nous d'un air peu engageant... ce que voyant, je lui envoyai une balle dans l'oreille.

Pendant que je l'examinais et recherchais une blessure précédente, mon coolie, resté à quelques pas en arrière, s'écria dans sa langue : « l'autre éléphant est mort aussi ! » — Je me retournai, ne sachant trop ce qu'il voulait dire, et vis alors, dans la direction que son bras indiquait, la masse sombre d'un gros éléphant, étendu sur le flanc à quelque distance. Les hautes herbes le cachaient si bien, que c'était un hasard de l'avoir découvert ; et c'eût été vraiment dommage pour moi de le perdre, car il portait une jolie paire de défenses symétriques et longues, racine comprise, d'un mètre quarante-trois. Atteint à la tempe, il était tombé foudroyé en pleine course, et l'une des défenses s'était enfoncée, sous le poids du corps, de toute sa longueur dans le sol détrempé.

Quant au deuxième éléphant, je pense que c'est une bête du troupeau, qui devait venir immédiatement derrière le mâle ; stupéfaite de le voir subitement s'abattre et rester à terre ; elle s'était également arrêtée, toute désorientée, au lieu de suivre les autres. J'avais déjà vu des buffles et des bœufs agir de même, et s'arrêter net dans leur fuite, quand tombait l'un des leurs. Mais, ce jour-là, sans cette circonstance, j'aurais perdu, sans m'en douter, la plus belle des pièces, que ni mon coolie ni moi nous n'avions vue tomber.

Du sommeil à la mort.

(V. FIG. 23)

Pour le broussard que j'étais alors, isolé à Lagi, à près de soixante kilomètres du chef-lieu, il n'était guère qu'une distraction : les chevauchées matinales, au long des plages ou en forêt, de cinq à huit le matin, avant la chaleur diurne.

Parti à l'aube ce jour-là, je suivais depuis plus d'une heure la piste sablonneuse, qui remonte dans la grande forêt, sur la rive gauche de la rivière ; la nature du sol atténuait la résonance du galop de ma monture ; mais pas au point que mon approche ne put être perçue d'une oreille attentive.

Aussi ne fus-je pas surpris d'entendre soudain, sur ma droite dans l'épaisseur du bois un bruit de fuite. Je pensai d'abord à des sangliers ; mais la cime des arbrisseaux et les frondaisons étaient violemment agitées ; ce bruit venant de haut ne pouvait être causé que par une bande de grands singes à queue blanche, que mon apparition avait mis en fuite. J'avais stoppé net ; mais le remue-ménage avait vite cessé et je me remis en route au pas.

Tout en avançant, je regardais à terre si quelque empreinte de grosse bête ne s'apercevait pas. Je n'eus pas à chercher longtemps ; arrivant au tournant du sentier, je vis le passage obstrué par un arbrisseau déraciné, dont les branches avaient été brisées ; de la terre était projetée de tous côtés sur le feuillage des buissons ; enfin, de larges empreintes sur le sol piétiné indiquaient qu'un éléphant avait séjourné là, pour arracher des racines et manger des brindilles. Il avait fui en entendant le bruit d'une

approche suspecte, et, n'était la courbe faite par le sentier, j'aurais pu le voir de loin.

Il y avait beaucoup de chances pour que ce solitaire fût un mâle. C'était une occasion à ne pas négliger. J'attachai mon cheval tout sellé à un arbre, pensant bien n'en avoir pas pour longtemps à rejoindre cet éléphant, qui n'avait que peu d'avance sur moi.

Ce ne fut pas tout à fait ce qui advint. Ses enjambées étaient plus grandes que les miennes, et ma marche était encore retardée par l'épaisseur de la végétation. J'allais lentement pour ne pas faire de bruit, m'arrêtant souvent pour écouter, et scrutant de tous mes yeux la profondeur du bois, car ma vue ne portait qu'à quelques mètres. Je savais par expérience qu'un éléphant immobile et silencieux se confond si bien avec la pénombre, qui règne sous la haute futaie, que le chasseur arrive dessus sans l'avoir pressenti.

... Depuis une heure et demie, je suis donc cette piste, qui s'enfonce toujours droit au Nord ; j'en viens à me demander où et quand l'animal s'arrêtera dans cette forêt de plusieurs milliers d'hectares... Un son étrange en avant de moi retient mon attention ; comme la piste va de ce côté, je continue à la suivre ; mais, bientôt elle oblique vers la gauche, tandis que le bruit mystérieux se fait entendre plus distinct sur ma droite. On dirait le ronflement calme et régulier d'un homme profondément endormi. Je n'ai jamais entendu pareil bruit en forêt, et je me demande quel animal peut bien en être l'auteur... Un ours, peut-être ?

J'ai quitté la piste que je suivais et vais droit au bruit, assez proche maintenant. Silencieux comme une ombre, je progresse pas à pas, écartant doucement les palmes, en cherchant la silhouette de quelque grosse bête... Mais rien ! Pourtant, ma vue s'étend maintenant à une quinzaine de mètres, plus loin que le point d'où le ronflement intermittent semble sortir du sol. En tous cas, mon fuyard n'est pas là ; j'apercevrais forcément le grand corps dominant la végétation arbustive ! J'approche encore, véritablement intrigué ; et alors, après avoir écarté quelques dernières feuilles, j'entrevois à terre un monticule informe et gri-

sâtre. Ce ne peut être une termitière ; ici, elles sont d'argile jaune. Encore un pas, et cette fois la masse prend forme : c'est un gros éléphant, couché sur le flanc droit, qui ronfle et dort en toute quiétude !... J'en suis à moins de trois mètres, à hauteur de ses pieds de devant, dont je distingue nettement les dessins de la sole, en même temps que je remarque les marbrures blanchâtres à ses oreilles et la base de sa trompe. C'est une chance que la tête soit de mon côté ! Mais, où viser pour atteindre le cerveau, qui dans cette grosse tête occupe une si petite place ? Je n'ai jamais eu à tirer d'éléphant dans cette position ; je distingue mal l'œil clos et le trou de l'oreille... Mon hésitation a pris une seconde ; mais, il n'y a pas à tergiverser, car s'il se réveillait !...

J'ai fait deux pas sur ma gauche, pour être face à la tête, et je tire plein centre ; puis, vite, pour profiter de l'étourdissement peut-être momentané causé par le choc, je m'approche à bout portant et loge derrière l'oreille deux balles, coup sur coup.

L'animal n'a pas réagi, ni même tressailli ; il a seulement ouvert les yeux qui aussitôt sont devenus vitreux. Je constate alors que ma première balle, entrée au coin interne de l'œil gauche, a été décisive, ayant atteint directement le cerveau.

.....

Ayant, par curiosité, repris la piste là où je l'avais quittée, je constatai alors que l'éléphant, avant de se coucher, avait fait un crochet d'une cinquantaine de mètres pour revenir vent dans le dos ; en sorte que si je l'eusse suivi pas à pas, il eût fort probablement éventé mon approche.

Plus tard, en extrayant ses dents, je lui trouvai une molaire brisée par une balle de gros calibre, dont les débris y étaient encore incrustés. En outre, sa défense gauche était restée moitié moins forte que l'autre, la racine et son alvéole ayant été détruites par un projectile, reçu bien des années auparavant. C'était une de ces flèches de fabrication locale, que les indigènes utilisent dans une arme à feu ; elles se composent d'une tête en fer forgé, emmanchée sur une baguette de bois, que l'on glisse dans le canon

jusque sur la poudre. Extérieurement, on ne voyait aucune cicatrice, la partie de la flèche hors du crâne avait été brisée d'un coup de trompe ; mais la partie avant, entrée au coin de l'œil, avait pénétré jusqu'à la voûte du palais, après avoir encloué la défense. Elle mesurait vingt centimètres pour la baguette ; et, pour la pointe en fer forgé, six de long pour quatre de large, avec un poids de soixante-dix grammes.

Le Solitaire.

Un soir vers neuf heures, je rentrais chez moi après douze heures de chemin de fer et onze kilomètres en pousse-pousse, tout heureux de la perspective d'une bonne nuit comme je n'en avais pas goûté depuis une semaine que j'étais en voyage...

Près du serviteur de garde sous ma véranda, j'aperçus trois Moïs. Je m'informai ; ces gens venaient d'un hameau perché en montagne, à une vingtaine de kilomètres de là. Sachant que je chassais volontiers la grosse bête, quand l'occasion se présentait, ils étaient venus m'annoncer que depuis deux jours des éléphants dévastaient leurs cultures ; ils m'attendaient depuis le matin pour me prier de venir chasser les déprédateurs.

En toute autre circonstance, cette invitation m'eût fait grand plaisir ; mais ce soir vraiment je n'aspirais qu'au repos. Je fus donc sur le point de répondre par un refus catégorique ; puis je réfléchis que c'était la première fois que ces indigènes venaient m'appeler et que ce serait sans doute la dernière, si je ne déférais pas à leur désir. Je leur promis donc, quitte à ne pas tenir parole, que je me mettrais en route le lendemain après-midi pour aller coucher au pied de leur montagne, afin de pouvoir le surlendemain, au jour naissant, grimper à leur hameau.

Ils me firent remarquer qu'attendre au surlendemain, c'était donner aux éléphants tout le temps de s'éloigner... Parbleu, je le savais bien ! Peut-être même, pendant que nous causions, étaient-ils en route pour un autre cantonnement ! Mais je répartis que je ne pouvais aller plus tôt et conseillai aux Moïs de s'en retourner sans plus m'attendre... Quand j'ouvris ma porte à l'aube, ils étaient déjà loin.

Le soleil ardent des jours précédents avait fait place à un ciel nuageux, et j'aperçus au loin, noyé dans le brouillard et le crachin, le massif montagneux où je devais me rendre, au Nord de Nhatrang. C'était un temps propice pour la marche et la chasse; je résolus d'en profiter et fis mes préparatifs pour partir dès après déjeuner.

A treize heures je me mis donc en route, accompagné du serviteur habitué à me suivre dans ces expéditions. Nous n'emportions qu'un bagage réduit, juste suffisant pour vingt-quatre heures d'absence, car les pousse-pousse ne pouvaient servir que sur un trajet de neuf kilomètres à peine; le plus long trajet devant être fait sur des talus de rizières et en montagne. Je n'avais pas omis d'emporter scie, hache et coutelas, sans lesquels le dépeçage complet d'un éléphant devient chose impossible.

Grâce au temps couvert et à une brise fraîche, qui nous arrivait de face, permettant sans fatigue une marche assez rapide, le parcours s'accomplit en moins de temps que je n'avais prévu. Vers dix-sept heures, nous étions au pied de la montagne, à la dernière case où j'avais d'abord compté passer la nuit. Puisqu'il nous restait plus d'une heure avant la fin du jour, nous la dépassâmes sans nous y arrêter; nous avions devant nous le temps d'atteindre, avant la nuit, le terminus de notre voyage, au-delà d'un col, sur l'autre versant de la montagne. C'était bien préférable pour nos opérations du lendemain, car nous serions dès l'aube frais et dispos sur le terrain de chasse. L'ascension finale commença donc aussitôt.

Quand, le col franchi, je redescendis une demi-heure plus tard vers le hameau moi, formé uniquement de trois cases élevées au centre d'un vallonnement défriché par le feu; ceux des Moïs qui étaient venus m'appeler à domicile s'empressèrent à ma rencontre dès qu'ils m'aperçurent. Ils se réjouissaient de mon arrivée, car le peu d'enthousiasme manifesté par moi la veille pour me rendre à leur invitation ne leur avait pas échappé. Ils me rapportèrent aussitôt que l'éléphant, la nuit précédente, en leur absence, était venu hardiment rôder tout à côté des cases, avait arraché aux alentours les ananas, bananiers, papayers et arbres fruitiers plantés par eux, sans se laisser effrayer par les cris des

gens perchés dans leurs cases sur pilotis. Ils me firent constater les dégâts ; effectivement, de tout ce qui avait constitué le verger de ces pauvres gens, il ne restait que des vestiges. Je contemplais les empreintes laissées sur le sol humide par les larges pattes, tout en songeant que « les éléphants » annoncés tout compte fait se ramenaient à « un », et qu'au surplus, n'ayant épargné ou plutôt oublié, que quelques plants d'ananas ou de papayers de loin en loin, il ne restait que fort peu de chose pour tenter sa gourmandise et l'attirer de nouveau en cet endroit. Enfin, je serais fixé le lendemain, car le sol, amolli par la pluie récente, garderait nettement toutes empreintes du visiteur, s'il revenait au cours de la nuit prochaine, rôder aux environs.

En attendant, je profitai du quart d'heure, qui restait avant la fin du jour, pour repérer les traces d'aller et retour du noctambule. Les nuits précédentes, il avait erré en tous sens dans le défrichement ; entrecroisant ses pistes ; mais les plus directes semblaient indiquer qu'il se retirait chaque jour dans un ravin descendant des sommets voisins, pour déboucher au bas du vallon défriché par les Moïs. C'était d'ailleurs un refuge assez indiqué, car la brousse y était épaisse sous une futaie séculaire ; il y coulait un ruisseau d'eau vive ; ce devait être pendant la chaleur diurne un lieu d'ombre et de fraîcheur.

L'obscurité tombait et la pluie menaçait ; l'éléphant ne viendrait sans doute que dans le milieu de la nuit. Je revins près des cases, m'assis sur un rocher et sortis de mon panier un frugal repas. J'avais pensé coucher dehors, sur une botte de paille ou de feuilles de maïs, ne me souciant pas d'être pendant mon sommeil la proie des punaises et autres parasites, qui souvent pullulent dans les cases indigènes. Mais j'avais à peine avalé ma dernière bouchée que la pluie se mit à tomber. Il me fallut bien accepter les invitations réitérées des occupants de la case principale et monter m'y abriter. Construite sur pilotis à plus de deux mètres du sol, on y accédait par une échelle rustique. L'intérieur, bien que vétuste et noirci par la fumée d'un foyer toujours allumé, était relativement soigné et propre. Ses cloisons étaient en bambous aplatis et régulièrement tressés, tel un vaste ouvrage de vannerie ; le plancher, à claire-voie, consistait en perches jux-

tapées et liées par des rotins à des poutres transversales. Les deux tiers de la case formaient salle commune, et ses habitants mangeaient, fumaient et bavardaient autour du foyer disposé sur une aire d'argile sèche. Il y avait des jarres d'eau alignées dans un angle, des ustensiles de cuisine et de ménage pendus à la cloison, et, dans une annexe de plain-pied avec la salle commune, on entendait, dans l'obscurité, les grognements des porcs et des gloussements de volailles. L'autre tiers de la case, celui où je me trouvais, était évidemment la salle de réception ; le plancher était recouvert d'une fine claie de bambou, on y avait étalé une natte neuve à mon intention, et je m'y étendis près de la lampe, unique éclairage de cette case. C'était un lumignon fumeux, fait d'une fiole pleine de pétrole, où trempait une tresse de coton. Sa clarté vacillante trouait à peine l'obscurité, mais suffisait cependant pour attirer une multitude de petits insectes ailés, qui venaient s'abattre sur moi, de façon agaçante.

J'allais dire d'éteindre ou d'éloigner cette lampe, bien qu'il ne fût qu'à peine huit heures, car je voulais me reposer, quand j'entendis les Moïs discuter vivement entre eux. Sans comprendre leur langage, je les interrogeai en annamite. Ils me répondirent que l'un d'eux, qui rentrait du dehors, avait entendu l'éléphant à proximité. Je me levai aussitôt pour aller écouter sur le seuil de la porte. Je tendais l'oreille, sans rien percevoir d'autre que le bruissement de la pluie fine sur le chaume de la toiture. Les Moïs me conseillèrent de descendre et de m'éloigner de la case pour mieux entendre. Je me chaussai rapidement, pris ma carabine, une petite lampe électrique de poche et sortis avec celui qui déclarait avoir entendu l'éléphant. Il me conduisit à tâtons, parmi rochers et troncs d'arbres calcinés, à une trentaine de pas sous un petit abri contenant des paniers et des outils de culture. Je m'y accroupis ainsi que mon guide ; et, silencieux, nous attendîmes. J'étais là depuis un quart d'heure et n'avais encore perçu aucun bruit ; par cette nuit opaque et pluvieuse, c'était le silence absolu : pas un cri d'oiseau, pas un bruissement d'insecte. Enfin, assez loin de nous, deux bruits, imprécis mais nets, se firent entendre successivement. Le Moï accroupi près de moi m'affirma que c'était l'éléphant qui tordait des tiges d'ananas

pour en extraire le cœur tendre. C'était fort possible ; cependant je m'étonnais de n'avoir pas encore entendu depuis que nous étions là le moindre souffle ou claquement d'oreille, et je souhaitais que ce fut bien lui, sans en être autrement certain. Mais soudain, une série de craquements très nets se font entendre ; ce ne peut être que notre animal, qui vient de faire ce fracas, à une centaine de mètres, en écrasant au passage la palissade de clôture. Je sors de mon abri et m'avance, ma petite lampe électrique braquée dans la direction probable de l'éléphant. Mais cette lampe trop faible ne projette qu'une lueur insuffisante au delà de 15 à 20 mètres ; la brume et la pluie diminuent encore sa portée. Je reviens sur mes pas.

A ce moment, sortaient de la case quelques Moïs, dont deux porteurs de torches bien flambantes. Je crus qu'ils venaient à mon aide ; mais je les vis s'éloigner dans la direction opposée. Je m'arrêtai, me demandant le but de cette sortie. Ils obliquèrent vers le fond du défrichement dans l'intention évidente d'en faire le tour pour expulser l'intrus, ne comptant guère sur moi pour ce faire. Un instant plus tard, je les avais rejoints ; leur ayant reproché cette manœuvre qui risquait de mettre en fuite l'animal que je guettais, je leur proposai de m'accompagner pour essayer de tirer l'éléphant à la lueur de leurs torches, puisqu'ils affirmaient que les flammes ne l'effrayaient pas. Les porteurs de torches acquiescèrent volontiers ; je leur indiquai comment opérer pour m'être utiles et, surtout ne pas me gêner. Ils devraient se tenir, l'un à ma droite, l'autre à ma gauche ; légèrement en arrière, de façon qu'aucune lumière ne me frappât les yeux, et que le guidon de mon arme pût se distinguer nettement. Pour moi, je conservais dans ma poche ma petite lampe électrique ; je ne tenais pas, en cas de fuite éperdue, et très possible, des porteurs de lumière, à me trouver noyé soudain dans cette nuit opaque, sur un sol encombré de rochers et de troncs d'arbres abattus...

Nous nous dirigeons vers l'endroit où l'éléphant s'est fait entendre en dernier lieu, en restant à bon vent, précaution toujours utile. La zone éclairée par les torches est encore bien restreinte ; je pourrais reconnaître à une trentaine de mètres

l'animal se déplaçant, mais le distinguer s'il est immobile, même à découvert, sera probablement impossible, car sa masse sombre se confondra avec la nuit brumeuse qui nous enveloppe.

Nous avançons lentement, et quelques minutes plus tard, nous sommes à l'endroit même que l'éléphant vient de quitter. La vue des tiges d'ananas déchiquetées et les traces fraîches des pas sur le sol détrempe me cause, il va de soi, une vive satisfaction, car la présence voisine de celui que nous cherchons devient une certitude.

Notre groupe s'est arrêté et nous écoutons; quelques bruits, faibles mais nets, à cinquante mètres peut-être, en avant sur notre droite, nous indiquent à nouveau la position de la bête. Nous allons dans sa direction; mais le silence se fait, et, quand nous arrivons à l'endroit prévu, il n'y a plus d'éléphant, mais seulement ses traces! Nous faisons halte pour épier les bruits, et bientôt nous entendons le rusé compère dans une autre direction... Une minute après, nous sommes sur les lieux, mais... il vient de les quitter...

Cette poursuite inutile aurait pu se prolonger longtemps encore; il est clair que nous le gênons sans l'effrayer; il surveille nos évolutions, se tient à distance respectueuse de nos personnes et de nos torches, mais n'en continue pas moins tranquillement son repas.

Je décide de rentrer et invite les Moïs à me suivre; notre insistance à courir après pourrait mettre ce solitaire en fuite définitivement; mieux vaut le laisser pâturer en paix et remettre l'affaire au lendemain.

Etendu à nouveau dans la case de mes hôtes, je songe à la chasse prochaine et aux chances très grandes que j'ai de rejoindre mon gibier, reste à savoir dans quelles conditions aura lieu la rencontre? Pourrai-je même le tirer, sans parler de le tuer?

J'allais céder au sommeil, quand l'un des Moïs présents m'avertit que les gens de la case voisine signalaient l'éléphant dans le verger proche de leur case, où il brisait bananiers, papayers et autres arbres fruitiers. Je leur conseillai de ne plus effrayer l'auteur de ces destructions, les dernières, s'ils m'en

croyaient... et si la déveine n'était pas mon lot du lendemain. Ils se contentèrent d'envoyer leurs chiens aboyer après lui...

Réveillé bien avant l'aurore, je pris le café et me mis en tenue de chasse, impatient de commencer la poursuite. On y voyait à peine assez pour distinguer les traces sur le sol, que j'étais déjà hors de la case, suivi de mon coolie habituel et de six ou sept Moïs que je n'avais pas invités. Je commençais bientôt l'élimination de tous ces spectateurs inutiles, qui par leur tapage, et même par leur seule présence, nous auraient fait éventer de loin. J'autorisai seulement deux d'entre eux à me suivre ; c'était encore trop, car l'un d'eux toussotait constamment, comme je le vis trop tard.

Les traces des évolutions de l'éléphant étaient visibles de tous côtés ; il avait opéré pendant toute cette nuit sur une étendue de deux hectares à peine. Débrouiller l'écheveau de ces pistes enchevêtrées, allant d'une touffe d'ananas à une autre, nous eut fait perdre du temps ; je décidai et les Moïs étaient de mon avis, d'aller droit au ravin, qui chaque jour servait de refuge à ce solitaire de passage dans le pays, et où nous recouperions certainement les traces de rentrée de notre gibier.

Ce fut l'occasion de constater une fois de plus que les prévisions ne sont pas toujours justes, et qu'en pareil cas, pour rejoindre l'animal dont on a pris la piste, c'est pas à pas qu'il faut suivre ses traces, dut-on s'imposer un plus long trajet. La piste d'une grosse bête est un fil conducteur au bout duquel se trouve l'objet convoité ; mais ce fil est aussi fragile que celui de l'araignée ; un rien suffit à le rompre, et c'est tant mieux pour le gibier.

Bref, après une heure de recherches vaines, nous étions de retour à notre point de départ, ayant parcouru les deux côtés du ravin sans y trouver aucune trace fraîche d'éléphant. Alors nous prîmes la piste que nous avions foulée quelques instants la nuit et franchie le matin, sans vouloir nous attarder à en suivre les détours ; à vouloir gagner du temps, nous n'avions réussi qu'à en perdre.

L'éléphant, pour cette fois, après avoir calmé sa faim, avait quitté le défrichement longtemps avant le jour, non pas pour

rejoindre le ravin, son refuge habituel, mais pour escalader un mamelon herbeux presque à pic, dominant d'une quarantaine de mètres et ce ravin et les cases où nous avions couché. Si le matin à l'aube, en partant pour la chasse, nous avions seulement levé les yeux et examiné cette colline, nous l'aurions sans doute aperçu.

La pente que nous dûmes gravir sur les pas de l'animal, était très broussailleuse, mais le sommet du mamelon défriché portait des cultures en mélange : maïs, pastèques et haricots. Il s'y trouvait aussi quelques petites cases de chaume, ouvertes à tous les vents, inhabitées la nuit, mais servant pendant le jour d'abri aux femmes travaillant au décortiquage du maïs ou des haricots.

Quand j'arrivai au sommet, des femmes étaient justement au travail ; aussitôt elles engagèrent la conversation avec ma suite, et, s'adressant à moi en annamite ; me demandèrent : « Mais où étiez-vous donc ?... Quand nous sommes montées ici ce matin après votre départ, l'éléphant venait de rentrer dans le bois à côté, et, il n'y a qu'un instant, nous l'entendions encore briser des branchages ».

Si c'était vrai, nous touchions donc enfin au but ! J'invitai d'abord le Moï qui toussotait sans cesse à ne plus nous suivre, recommandai aux autres le plus complet silence, et nous reprîmes la piste.

L'éléphant, après avoir piétiné de ci de là dans les cultures, en faisant ample consommation de céréales et de pastèques, avait brisé la haute palissade de clôture pour s'enfoncer sous bois. Avant d'y pénétrer, je cherchai d'où venait le vent ; la brise était à peine perceptible, mais nettement défavorable pour nous, soufflant juste dans la direction de l'animal.

... Je suis la sente tracée par lui, laquelle, par ses larges empreintes ciselées dans l'humus détrempe, permettrait au chasseur le plus novice de suivre cette piste sans peine jusqu'au bout.

J'avance en silence, m'arrêtant tous les dix pas pour écouter... Mais rien !... Toujours rien !... Depuis plus d'un quart d'heure nous marchons, silencieux comme des ombres ; je viens

de m'arrêter une fois encore ; alors un bruit de feuillage froissé me parvient distinct, mais assez lointain, semble-t-il. J'écoute attentivement... Pas de doute ! C'est lui ; il doit être à une cinquantaine de pas... Les indigènes l'ont entendu comme moi, s'arrêtent et s'accroupissent sur leurs talons, tandis que je continue d'avancer sans bruit et rapidement, car la brise reste défavorable ; il me faut donc approcher et tirer avant d'être éventé par l'odorat subtil du gros animal. Il n'est pas si loin de moi que le bruit perçu me l'avait fait supposer ; et je n'ai pas fait vingt-cinq mètres que j'entrevois à travers la végétation du sous-bois sa masse énorme et sombre. Je me suis accroupi pour mieux voir car le feuillage me gêne ; mais, bien que je ne sois qu'à une dizaine de pas, je ne puis me rendre compte de la position de l'animal...

Quelque chose va et vient comme un balancier ; est-ce la trompe ?... — Non, c'est la queue !... Impossible de tirer. Mais l'éléphant fait un mouvement et son contour se précise ; vu de dos, son large ventre cache entièrement la tête, dont je ne vois que les oreilles qui s'agitent comme d'immenses éventails. Enfin, il se déplace légèrement, je distingue le cou et la base du crâne, mais je ne vois pas de défenses ; serait-ce une femelle ou un mâle sans ivoire ? — Tant pis ! Je suis venu pour tirer, et il serait même sage de ne plus tergiverser, car d'une seconde à l'autre, je puis être éventé... Alors, profitant d'un bref mouvement de l'éléphant, je tire au centre du cou, de façon à atteindre en biais la base du crâne... Sous le choc de la balle, il m'a semblé le voir fléchir de l'arrière-train ; mais le recul de l'arme, le feuillage proche secoué par la déflagration m'ont empêché de bien voir. Comme il reste immobile, ne tombe ni ne s'enfuit, je le touche encore de deux balles successives sur l'épine dorsale, seule partie vulnérable visible d'où je suis...

L'éléphant les a encaissées sans broncher. Alors ? ? ?... Alors je me glisse sous la brousse pour l'aborder de flanc. En quelques pas je suis à sa hauteur et constate qu'il est mort ! Ma première balle l'a foudroyé pendant qu'il mangeait les pousses tendres d'une touffe de rotins épineux. Ses membres se sont repliés sous

lui et son corps, resté dans la verticale, laisse croire, mal vu au travers du feuillage, qu'il est toujours debout.

Je constate avec plaisir que c'est un gros mâle porteur d'une paire de défenses fort présentables. Quelques appels et les indigènes accourent; n'ayant perçu ni la chute ni la fuite de l'animal, ils commençaient à se demander ce qui avait pu se produire ?

Ils approchent tout joyeux ; puis, après avoir contemplé la bête un instant, ils partent au plus vite chercher du renfort. Les cases ne sont pas loin ; une demi-heure plus tard ils sont de retour avec des coutelas, des paniers et une vingtaine d'autres Moïs sortis de je ne sais où qui se mettent au dépeçage avec acharnement. Ils découpent des morceaux que femmes et enfants entassent dans des hottes pour les porter à leur case, puis revenir encore. En compensation des récoltes et arbres fruitiers détruits, ces Moïs vont pouvoir se régaler pendant des semaines d'une viande noire, dure, mal séchée par eux et trop faisandée, qui nous répugnerait, mais que les gens de leur tribu apprécient plus que tout autre.

Quand, vers midi, je reprends le chemin de la plaine, avec pour ma part, les défenses, les pieds et un morceau de la trompe, près de la moitié des chairs est déjà enlevée.

Le son de la voix humaine met en fuite les Éléphants... sauf exception.

Quelques mois avant l'ouverture de l'Exposition intercoloniale de Vincennes, j'avais été chargé par le bureau du Tourisme et de la Propagande au Gouvernement général de réunir divers trophées pour la section de la chasse et j'étais en congé de trois mois pour ce faire. La chose n'était pas si simple qu'il semble, car les massacres devaient être accompagnés de la peau de la tête et du cou, dépouillés et préparés suivant les règles pour être ensuite remontés en France. De plus, les trophées avaient des dimensions minima imposées. Bref, je parcourais en chassant le Sud-Annam, de Nhatrang à la Cochinchine.

C'est sur ces entrefaites que M^r D., le grand riziculteur bien connu à Phanrang me demanda si je pourrais disposer d'une quinzaine de jours pour accompagner, dans une petite expédition de chasse, des amis, dont il attendait prochainement la visite.

C'était le jeune ménage R., faisant autour du monde son voyage de noces ; mais M^r R., s'il ne connaissait pas encore l'Indochine, avait déjà chassé dans bien des contrées, l'Afrique notamment. Sachant que ce n'était pas un débutant en matière de grande chasse, j'acceptai volontiers d'être son guide et compagnon.

Le terrain choisi, après une reconnaissance faite, quelques semaines auparavant, par M. D. et par moi-même, au cours de laquelle j'avais d'ailleurs tué un gaur mâle de belle taille, dans un troupeau d'une vingtaine, était situé à une quinzaine de kilomètres de Tourcham, sur la rive droite de la rivière de Phanrang, au pied des montagnes, en un lieu dit « la pince de crabe ».

Le jour du départ arriva ; notre caravane se composait de M^r D., de M^r et M^{me} R., ses invités et de moi-même, tous quatre à cheval, accompagnés seulement de quelques serviteurs. Le gros de la troupe, une douzaine de coolies, escortant les trois charrettes à buffles, chargées de bagages et de provisions, s'était mis en route au milieu de la nuit ; d'abord parce que les bêtes de trait marchent mieux à la fraîcheur nocturne, ensuite parce que leur allure est plutôt lente.

Nous étions partis, avec retard, dans la matinée, et il était bien quatorze heures quand nous arrivâmes, par une belle chaleur, — c'était en février, — dans la clairière choisie pour dresser notre tente, à cause de la proximité d'une source d'eau limpide, qui ne tarissait pas en saison sèche. Nos charrettes étaient déjà rendues lorsque nous arrivâmes ; il y avait aussi à cet endroit quelques bûcherons installés là depuis des jours. Ils avaient édifié à terre des abris sommaires à l'ombre d'un énorme tamarinier ; c'était pour le jour, car pour la nuit, ils avaient aménagé, assez haut dans l'arbre même, cinq ou six plates-formes, semblables à de gros nids de vautours. A nos questions, ils répondirent que c'était par crainte des fauves, et surtout des éléphants très nombreux dans la région, qui sortaient chaque nuit dans cette clairière. Effectivement, on apercevait un peu dans tous les coins leurs cartes de visite, sous forme de gros crottins.

Pendant que l'on déchargeait les charrettes, nous fîmes un léger repas, qui fut le bienvenu, car nous n'avions rien pris depuis le départ. Après quoi, trois emplacements furent choisis, sous des arbrisseaux et des fourrés assez feuillus pour procurer l'ombre indispensable aux heures solaires. On y creusa à coups de serpes trois salles de verdure, chacun ayant ainsi son logis distinct, à vingt ou trente mètres de celui du voisin. La grande tente, qui devait être la salle à manger, fut plantée en plein air, faute d'un endroit pour la loger, mais abondamment couverte de rameaux feuillus, car la chaleur sous une tente au soleil est vraiment insupportable.

La journée s'avavançait et nos installations étaient presque terminées, quand des barrissements répétés se firent entendre à quelque trois cents mètres. Nous les écoutions ravis en pensant

à la chasse du lendemain. Mais ces barrissements se multipliant, car plusieurs groupes se répondaient, nous décidâmes d'aller voir ces éléphants, qui semblaient vraiment nous appeler ; nous disposions d'une heure avant la chute du jour ; c'était assez pour leur rendre visite.

Chacun prit son arme, mais laissa son chapeau, car le soleil venait de disparaître derrière les hautes cimes. Guidés par les barrits, qui continuaient toujours, nous arrivâmes assez rapidement au voisinage des animaux ; le terrain n'avait pas retardé notre marche ; il était couvert de fourrés très épais, mais séparés les uns des autres, ce qui permettait d'avancer en les contournant. Si les éléphants se tenaient dans un terrain aussi dégagé, nous aurions la possibilité de les observer et de choisir avant de tirer. Ayant escaladé une pente de quelques mètres, encombrée de rocaille, nous aperçûmes, au moment où nos yeux affleuraient la ligne de crête, un troupeau d'une dizaine de bêtes, bien à découvert au milieu d'une vaste clairière au sol dénudé. Ils étaient tous trop loin pour un tir précis, sauf l'un, et le plus gros par chance, qui n'était guère qu'à quarante mètres. Après quelques échanges de politesse : à qui tirerait le premier, nous décidâmes M^r R. à tirer ; il envoya coup sur coup deux balles de son express à la tête de l'éléphant qui s'écroula.

Les autres bêtes du troupeau, éparses dans la clairière, se regroupèrent sans se presser et pénétrèrent dans le bois voisin, où de nombreux animaux étaient restés cachés à nos regards. Le bruit de baliveaux brisés et de broussailles écrasées nous indiqua que toute la troupe s'éloignait sur notre droite.

M^r R., après avoir examiné un instant sa victime, désira suivre le troupeau, non pour tirer une autre bête à balle, mais pour la tirer en photo avec sa camera, confiée à un porteur qui nous suivait. Les animaux s'étaient réfugiés, quelques centaines de mètres plus loin, dans un ravin boisé, longeant un talweg, mais large seulement d'une centaine de mètres. De l'autre côté, le terrain était très dégagé, c'était une longue clairière d'herbe courte, parsemée de quelques buissons. Nous convînmes que, pour réussir à prendre un film malgré l'heure tardive, il fallait que M^r R. restât dans cette clairière, direction de fuite probable

des éléphants, tandis que nous deux resterions côté Ouest pour essayer de faire sortir du bois tout le troupeau. Après avoir laissé s'écouler un temps suffisant pour que le cinéaste prît son poste, nous longeâmes la lisière du bois en jetant des cailloux pour déloger les éléphants et les faire sortir de l'autre côté ; mais sans crier, car la voix humaine produit régulièrement la panique parmi eux. Nous nous étions livrés un quart d'heure à cet exercice sans obtenir le résultat cherché. On n'entendait plus rien. Étaient-ils là sous bois, attentifs et silencieux ; avaient-ils descendu plus bas la galerie forestière, nous n'en savions rien et décidâmes, en conversant à voix basse, de revenir à notre point de départ. Nous y étions à peine depuis une minute, quand des ronflements et des froissements de broussailles nous avertirent qu'un éléphant approchait par là où nous étions venus nous-mêmes vingt minutes plus tôt. Et presque aussitôt apparut un gros crâne grisâtre émergeant des fourrés à une quarantaine de pas, et se dirigeant droit sur nous. Comme la bête continuait sans paraître disposée à obliquer, M^r D. épaula sa Mannlicher pour tirer ; je lui dis, « ne tirez pas, c'est une femelle et une jeune ». Alors, me souvenant que la voix humaine met, lors d'une approche, le désarroi parmi tout un troupeau, je lançai à notre visiteuse, pensant l'éloigner, ces aimables paroles : « vas-tu f... le camp ! ». L'effet fut instantané ; la bête roula sa trompe, étala ses oreilles et fonça sur nous...

A une dizaine de mètres, je lui envoyai une balle, qui ne l'arrêta pas, ayant porté trop haut, comme je le vis à la poussière soulevée sur son front par l'impact. Dans le même temps, M^r D., qui se tenait à ma gauche, me souffla à l'oreille : « ma carabine est enrayée ! » je lui répondis : « sauvez-vous ! » Il passa derrière moi pour chercher abri derrière une termitière toute proche heureusement ; tandis que je m'apprêtais à envoyer une balle à cette bête malintentionnée. Mais je n'avais pas refermé la culasse de ma carabine, que j'avais réapprovisionnée sans hâte, comptant sur le coup de feu de mon voisin, que l'éléphant était déjà sur moi. Je l'évitai d'un saut de côté, pour aller me coller derrière un arbre, à deux mètres sur ma droite, tout à côté de la termitière où était déjà M^r D. Mais au moment où je virais, l'éléphant

me frôla de sa trompe repliée ; — je ne dis pas me frappa, — et cette poussée me fit cambrer les reins, geste qui eut pour résultat de faire sauter les quatre cartouches hors du magasin de ma carabine, que je tenais verticalement et la culasse ouverte, n'ayant pas eu le temps de la refermer. J'étais désarmé !

L'éléphant m'avait délaissé au moment où je pivotais derrière l'arbre, pour se lancer à la poursuite de mon compagnon. Pendant que je triturais fébrilement ma cartouchière pour en extraire deux balles au moins, la ronde se poursuivait autour de la termitière, passant chaque fois à me toucher. M^r D., sa carabine en main, en « mettait un coup », tandis que l'éléphant, souple comme une grosse boule de caoutchouc, le poursuivait, trompe roulée et front baissé, comme s'il eût voulu l'embrocher avec des cornes.

Au premier tour de termitière, la distance séparant le dos de M^r D. du crâne de son poursuivant était de deux mètres ; elle n'était plus que d'un mètre cinquante au deuxième et d'un mètre au troisième... quand ayant enfin rechargé ma carabine, j'envoyai sans viser, à travers les broussailles couvrant la termitière, une balle à la tête de l'animal, qui tomba sur les genoux, se releva aussitôt, mais, dégoûté, nous tourna le dos, pour rejoindre plus loin son troupeau ; ma deuxième balle dans une fesse activa son allure.

Nous nous étions trouvés un instant en mauvaise posture, mais sans nulle émotion, et pressés seulement d'en sortir. Dès que l'animal eût disparu, nous nous mîmes à rire en songeant à notre situation, une minute plus tôt ; je cherchai mes cartouches tombées dans l'herbe, tout en complimentant M. D. sur son agilité à tourner en rond ; il avait couru sans coiffure autour de la termitière, surmontée de ronces aux tiges retombantes et avait le crâne marqué de sillons sanglants. Le tronc, derrière lequel j'avais cherché refuge, était aussi abondamment garni d'épines, que je n'avais ni vues, ni senties sur le moment, mais dont mes cuisses avaient pris leur bonne part.

Pendant que M^r D. me remerciait d'avoir mis fin à cette ronde où le chasseur était devenu le chassé, en ajoutant : « je la retiens, votre façon de mettre en fuite les éléphants en les in-

vectivant ! » ; nous entendîmes ronflements et craquements significatifs exactement vers le point d'où avait surgi précédemment notre agresseur ; et nous vîmes aussitôt apparaître au-dessus des fourrés l'énorme crâne d'une vieille bête, une grand'mère celle-là. D'un commun accord, nous reprîmes position derrière la termitière, prêts à faire feu, tandis que mon compagnon me murmurait à l'oreille : « écoutez-moi, ... ne lui dites rien, ça vaudra mieux ! ». La bête, obliquant un peu, passa à une vingtaine de pas, sans se douter de notre présence, pour rejoindre ses camarades plus bas dans la forêt.

Dès qu'elle se fut éloignée, nous répondîmes aux appels du chasseur cinéaste, qui n'avait pu voir les éléphants, mais revenait vers nous après avoir entendu les coups de feu, pensant trouver une victime de plus sur le carreau. Nous lui expliquâmes la scène, en ajoutant : « vous avez perdu là une belle occasion de filmer ! » — A quoi il répondit : « oui certainement ; mais je crois qu'en la circonstance je me serais servi de mon express et non de mon appareil ».

Notre séjour en cette région fut marquée par de nombreuses rencontres de grands animaux ; mais sans incident intéressant en regard de celui qui précède. M^r R., qui avait déjà tué fauves et éléphants en d'autres pays, désirait surtout voir des gours et en tuer au moins un bel exemplaire. Or, par un fait exprès comme il arrive souvent, nous n'en vîmes pas un seul ; ils avaient quitté la plaine desséchée, incendiée et sans eau, pour gagner en montagne les pâturages toujours verts, et les ravins ombragés, où coule sans cesse une eau limpide, mais qui n'atteint jamais la plaine, parce que bue par le sol et évaporée par l'air au cours de sa descente.

Une chasse au village moi de B ac-N ui.

En f evrier 1935, le d esir m' etait venu de visiter les plaines de la Lagna, que je n'avais pas revues depuis des ann ees. Je savais n'y plus trouver les troupeaux de buffles de jadis, an eantis jusqu'au dernier par les  epid emies; mais je savais aussi que gaurs et  el ephants y  etaient nombreux, sans compter les cerfs des marais.

Parti d es l'aube de mon domicile,  a Tamon sur la route coloniale, j' etais  a Tan-linh vers 8 heures, ayant accompli en trois heures un trajet qui, au temps des voyages en charrette, m'avait demand e trois jours. Deux tiams d'un village voisin de ma concession avaient pris place dans mon auto ; je leur avais propos e cette promenade parce qu'ils m'accompagnaient assez souvent dans mes sorties et qu'ils avaient  a Tan-linh des parents et des amis.

Apr es avoir gar e ma voiture sous une paillote, dans les d ependances du Huy en, que j'avais connu autrefois  a Phanri, je fis appeler un troisi eme porteur afin de rendre plus l eger, en le r epartissant dans trois hottes, mon bagage, bien r eduit pourtant, car je ne comptais rester que deux  a trois jours dehors. Celui des trois hommes qui m'accompagnaient  etait encore plus simple ; ils esp eraient bien trouver riz et poisson frais dans le moindre hameau et comptaient sur moi pour la viande.

Sans plus tarder nous nous m imes en route, direction Nord-Est vers le fond des savanes, l a o u la Lagna coule au pied des derni eres collines. Deux heures apr es, nous  etions sur la berge, en un point cens e  tre un gu e. L'eau courante, fra che et limpide,

fut fort appréciée de nos gosiers altérés par la marche sous un soleil de feu ; mais la traversée de la rivière le fut moins ; l'eau montait à mi-corps et le courant violent menaçait de faire perdre pied.

Il y avait sur l'autre rive un dépôt de bois équarris ; des dizaines d'énormes troncs rassemblés là attendaient d'être confiés au fil de l'eau pour descendre loin en aval vers quelque autre dépôt. Plusieurs chemins charretiers convergeaient en ce point ; je pris celui qui semblait conduire là où je voulais aller et nous le suivîmes, à l'ombre cette fois, sous la haute futaie. Il nous amena, sans que nous ayions vu en route la moindre trace intéressante, à un campement de bûcherons, où il ne restait que quelques hommes, tout le monde étant au travail en forêt. Je leur demandai si les éléphants fréquentaient la région ; ils me répondirent négativement, ajoutant que leur campement comptait 40 hommes ; qu'il y en avait d'autres semblables aux environs et que le bruit fait du matin au soir par l'abatage des arbres de tous côtés avait fait fuir le gibier, sauf quelques cerfs et sangliers.

Quittant cette forêt, où j'avais vu tant d'éléphants quelques années plus tôt ; nous obliquâmes à l'Ouest pour revenir vers les savanes, en suivant un petit sentier à peine indiqué qui nous conduisit au hameau de Bac-nui. Là, des Moïs, qui nous entourèrent aussitôt pour nous souhaiter la bienvenue, nous déclarèrent que dans leur secteur il n'y avait pas d'exploitants forestiers, mais partout des éléphants, qui avaient dévasté les cultures avant la récolte, et, bien que celle-ci fût terminée, continuaient de revenir chaque nuit dans les champs en friche.

Il était treize heures, la chaleur était accablante, nous commençâmes par nous rafraîchir, faire un frugal repas et nous reposer. Les Moïs, qui ne s'étaient pas levés comme moi bien avant le jour, et ne venaient pas de faire cinq heures de marche, trouvaient étrange que je ne mette pas plus d'empressement à partir à la recherche des éléphants, puisque j'étais venu pour cela. Enfin, sur leurs instances, vers quinze heures je me mis en route, plutôt pour reconnaître le terrain que dans l'espoir de rencontrer les animaux à cette heure-là, malgré les assurances des gens, affirmant qu'on les voyait souvent l'après-midi.

Il y avait trop de volontaires pour m'accompagner et je dus refuser du monde ; il y en eut cependant cinq qui insistèrent tant pour me suivre que je ne pus les refouler. Ils me conduisirent vers leurs anciennes cultures, disséminées un peu partout, pour me montrer les dégâts commis, malgré la présence de veilleurs de nuit postés dans les arbres. En effet, on voyait le sol piétiné partout, car rien ne vient, en saison sèche, effacer les traces, et des empreintes remontant à des semaines, sinon des mois, étaient encore nettement visibles. Une vaste zone marécageuse, couverte de ces grands roseaux de quatre mètres et plus, sous lesquels les éléphants se glissent tels des rats, s'enfonçait comme un coin dans une dépression entre les collines ; elle était impénétrable et nous la contournâmes sous bois, la forêt en bordure étant assez dégagée pour permettre une marche facile ; là aussi, on voyait partout des traces d'éléphants.

Nous arrivâmes en un point où une clairière assez longue, tapissée d'herbe courte, s'enfonçait dans l'océan de roseaux. Je m'y engageai à tout hasard et, comme en son milieu se dressait un arbre isolé, assez haut et facile à escalader, je fis signe aux gens qui me suivaient de grimper pour inspecter les environs. Trois d'entre eux eurent vite fait d'atteindre les plus hautes branches, tandis que je restais à terre près du tronc. Ils n'étaient en observation que depuis un instant, quand je les entendis discuter à voix basse. Ne comprenant pas ce qu'ils disaient, je les interrogeai. L'un d'eux me répondit qu'il venait de voir, à plus de deux cents mètres sur sa droite, les cimes des roseaux violemment secouées, sans doute par des éléphants. Les guetteurs restèrent en observation dans l'arbre et je m'assis à son ombre, attendant les événements. Il n'y avait pas à tenter une approche en pareil terrain ; d'autre part, il était bien improbable que des éléphants, bien à l'abri dans une épaisse végétation, vinssent déboucher à découvert en plein soleil dans cette prairie où nous étions.

Il s'était écoulé plus d'un quart d'heure, quand les guetteurs me signalèrent qu'ils voyaient au mouvement des roseaux que les animaux approchaient. Puis, presque aussitôt le plus haut perché

me dit à mi-voix : « je n'en vois qu'un, ... il est seul et c'est un mâle, ... pressez-vous, il va sortir, ... il sort ! »

Je me dirigeai vers le bout de la clairière, éloigné de plus de cent mètres, aussi vite que le permettait le sol inégal et mouvant. J'avais à peine parcouru la moitié de cette distance, quand j'aperçus l'animal s'avançant tranquillement à découvert, pour traverser l'extrémité de la clairière en longeant la lisière des roseaux. Courbé en deux, sans rien pour masquer mon avance, je me hâtais pour arriver à portée et je désespérais déjà d'y réussir, car il n'était plus qu'à 10 mètres de la muraille verdoyante dressée devant lui, mais il s'arrêta un instant pour cueillir quelques pousses d'un buisson. Je n'étais plus qu'à 30 mètres de lui, quand il se remit en route et lui envoyai une balle à la tête. Il fléchit sous le choc, mais ne tomba pas et se lança en avant. Une deuxième balle l'atteignit au cou, juste au moment où il s'enfonçait au plus épais des roseaux, dans un fracas de tiges brisées qui éclatent.

Les gens qui me suivaient se regroupèrent, fort déçus de ma maladresse ; cette viande, qu'il avaient cru leur, courait toujours. Nous prîmes la piste et pénétrâmes dans les roseaux, où les tiges couchées dans le sens de la fuite, n'étaient plus un obstacle infranchissable. Après quelques dizaines de mètres, les traces de sang commençaient sur les tiges et à terre ; elles devenaient plus abondantes à mesure que nous avançons. La piste du fuyard était rejointe en un point par une piste semblable, mais plus fréquentée, venant de notre droite. Machinalement, je dirigeai mon regard vers elle ; je remarquai alors à côté de moi, à hauteur de poitrine, une torsade d'herbes en travers de cette piste. Que faisait là cette œuvre de la main de l'homme ? — D'un regard je fus vite renseigné : la torsade dissimulait un lien, qui grimpait le long d'un arbre tout proche, le seul à la ronde, et commandait le dé clic d'un piège à éléphant, suspendu dans l'arbre, à 8 mètres en l'air. Il se composait de deux poutres horizontales servant d'armature à quatre gros rondins verticaux, espacés l'un de l'autre de 50 centimètres et terminés par une tige de fer de même longueur, sorte de barre à mine bien aiguisée ; le tout pouvant peser dans les deux cents kilos. Les Moïs avaient suivi mon

regard ; ils comprirent et s'invectivèrent mutuellement se reprochant de n'avoir pas vu avant moi ce piège, dont ils ignoraient l'existence à cet endroit. Je crois que si j'avais déclenché le système en marchant, cette sorte de herse serait tombée derrière moi, car tout est calculé pour que, l'éléphant heurtant de la trompe ou du poitrail la liane barrant le passage, les tiges de fer lui tombent sur le milieu du dos, transperçant ainsi les poumons...

Notre blessé, passé à côté du piège, avait continué, perdant toujours du sang en abondance ; mais sa poursuite risquait de nous entraîner loin et le retour serait plutôt pénible avec toutes ces tiges de roseaux aux feuilles coupantes rabattues contre nous, comme la sortie d'une nasse. D'un commun accord nous décidâmes de remettre les recherches au lendemain et je poursuivis ma reconnaissance des environs jusqu'aux approches de la nuit. Celle-ci fut fraîche et agréable, exempte de moustiques malgré la proximité du ruisseau traversant le village. A plusieurs reprises les éléphants firent entendre leurs barrissements dans le lointain et dans plusieurs directions.

Dès l'aube, après un café rapidement avalé, je me mis en route, accompagné cette fois de trois hommes seulement. Au départ, le chef de groupe me dit aimablement : « Monsieur, faites attention si vous passez dans les roseaux près d'un arbre isolé ! » — Je le remerciai ; mais sa recommandation était désormais inutile.

Je fis la rencontre aux premières heures de la matinée de trois groupes d'éléphants ; le plus important se composait de 22 têtes de tous âges, sans aucun porteur d'ivoire adulte ; rien que quelques jeunes mâles aux défenses insignifiantes, bien que de loin elles fassent de l'effet pour un œil non exercé. Ce dernier troupeau avait défilé devant moi, à 80 mètres, dans une forêt aux arbres centenaires, mais au sous-bois bien dégagé ; j'avais passé en revue tous les membres du troupeau et attendu encore après son passage, pour le cas où quelque gros mâle se fut trouvé en arrière, ce qui arrive souvent ; mais il n'y avait aucun retardataire.

Nous continuâmes notre circuit pour contourner par le Nord le marécage aux grands roseaux et revenir côté Est à la recherche de l'animal blessé la veille. Depuis un moment, nous suivions en bordure des roseaux le lit d'un petit ruisseau presque à sec, où un mince filet d'eau serpentait entre les bancs de sable. En utilisant ce chemin naturel la marche devenait beaucoup plus aisée qu'ailleurs. Soudain, à un tournant, un spectacle imprévu nous immobilisa : à une trentaine de pas, un paon faisait la roue et, nous tournant le dos, ne pouvait nous voir ; trois paonnes lui faisaient face, qui nous voyaient bien, mais gloussaient bêtement sans donner l'alarme. Un des Moïs fit signe qu'il allait essayer d'avoir le paon et s'avança aussitôt d'un pas souple et rapide, son coupe-coupe à la main. Nous le regardions, captivés par le spectacle : l'aura ! l'aura pas ! Le banc de sable où nous étions était séparé de celui où se pavanait l'oiseau par un des méandres du ruisseau, soit 5 à 6 mètres de large, sur quelques centimètres de profondeur. En le traversant, les pas de l'homme produisirent un léger clapotis ; le paon replia vite son éventail, mais trop tard ; le Moï avait bondi et en trois enjambées atteignit le paon, juste comme il s'enlevait, d'un coup de sa petite lame tranchante sur le dos, lui désarticulant une aile et une cuisse. Comme l'oiseau se traînait encore pour se glisser sous des fourrés inextricables, il le retint en marchant sur sa longue queue, qui du coup perdit toutes ses plumes, et l'acheva en lui tranchant la gorge.

Comme je congratulais, ainsi que ses camarades, le chasseur tout fier de sa réussite, je demandai si pareilles captures se produisaient souvent ; on me répondit que c'était déjà arrivé, mais que le fait était plutôt rare.

Nous arrivâmes à l'endroit où j'avais tiré l'éléphant la veille, reprîmes la piste déjà suivie et continuâmes au-delà du piège, en l'évitant naturellement. Les traces de sang de la veille n'étaient plus si visibles ; de rouge vermeil elles étaient devenues noires et de nombreuses fourmis avaient pompé le sang. Cependant, une centaine de mètres plus loin, dans un endroit plus dégagé, se voyaient des flaques de sang coagulé. L'éléphant avait dû tomber là, car le sol était labouré par ses efforts pour se relever. Nous continuâmes de suivre ses traces ; quelque trente

mètres plus loin, mêmes indices d'une chute de l'animal, qui s'était encore relevé pour repartir ; mais un peu plus loin, nous aperçûmes la masse grise de l'énorme cadavre, au milieu des roseaux massacrés à l'entour ; l'animal s'était évidemment débattu avant de mourir. Ce n'était pas une bête âgée ; ses défenses étaient quelconques ; ce dont les Moïs ne se souciaient guère, les défenses étant pour moi ; mais la viande était pour eux et il y en avait une montagne.

Nous rentrâmes au village où la bonne nouvelle fut annoncée ; aussitôt une foule d'affamés, eût-on dit, prépara couteaux et paniers pour courir au dépeçage, sous la conduite des gens qui m'avaient suivi ; tandis que je restais à me reposer au village. Les quelques hommes demeurés à la garde des cases, sachant sans doute que je n'appréciais pas comme eux la chair de l'éléphant, voulurent me procurer du poisson frais. Ils sortirent de leurs cases des lances spéciales, au fer très étroit ; mais au manche léger et long de six à sept mètres ; puis, se tenant sur la berge du ruisseau, commencèrent à sonder à grands coups de lance les rebords de la berge opposée, encombrée de végétaux morts détachés de la rive, roseaux, broussailles, touffes de bambous. Assez souvent la lance ramenait une victime, et je fus surpris du nombre des captures faites sous mes yeux dans ce petit cours d'eau peu profond et large à peine de quatre ou cinq mètres. En moins d'une demi-heure, les cinq ou six hommes, qui opéraient sur une longueur d'une soixantaine de mètres, avaient harponné plus de vingt poissons d'assez belle taille, une coudée au moins, presque tous du genre silure.

La nuit tombait quand revint l'équipe des dépeceurs, composée d'une quarantaine d'hommes, femmes et enfants, chacun rapportant une charge en proportion de ses forces.

Pendant cette nuit, les éléphants se firent encore entendre comme la veille ; l'un d'eux vint même, comme je finissais de dîner vers vingt heures, pour manger des bananiers dans le jardin attenant à la case où j'étais, je pris ma carabine d'une main ; une petite torche électrique de l'autre, et me dirigeai vers les bruits de feuillage déchiqueté. Parvenu sans l'alerter à une vingtaine de pas seulement de l'animal, il me fut impossible d'en

rien distinguer ; je voyais s'agiter les bananiers qu'il déchirait ; mais c'était au deuxième plan ; au premier, les feuilles de ceux plus rapprochés luisaient sous la lumière crue de ma lampe, plongeant tout derrière elles dans une zone d'ombre opaque. Au bout de deux ou trois minutes, l'éléphant s'éloigna en silence, comme il était venu.

Au matin je pris sa piste, mais ne pus la suivre longtemps, car elle s'engageait dans le marécage, que j'ai dit, où l'on enfonçait dans la boue jusqu'aux genoux. Je regrettai, car cet isolé était probablement un mâle.

Suivi des mêmes hommes que la veille, je refis ensuite la même tournée ; revis encore des éléphants, les mêmes aussi sans doute, sans apercevoir aucun grand mâle. Sur le chemin du retour, je rencontrai quelques cerfs, qui s'offraient à mes coups, comme s'ils eussent deviné que je ne les tirerais pas, le village ayant assez de viande. Quand j'y rentrai, on voyait en effet des tranches à sécher partout, sur le toit des cases, sur des claies ou simplement sur les aires de terre battue.

A onze heures, je pliai bagage pour reprendre la direction de Tan-linh par le chemin le plus court. Chemin faisant, je recoupai en deux ou trois endroits les pistes fraîches de quelques gours ; mais dans des régions où les grands roseaux n'avaient pas été incendiés et où il eût été impossible de les suivre. La chaleur était insupportable, en l'absence de toute brise dans cette plaine surchauffée, et la traversée de la Lagna fut l'occasion d'un agréable bain, au sortir duquel les vêtements mouillés devenaient une carapace de fraîcheur pendant quelque temps ; mais, quand nous arrivâmes à Tan-linh, deux heures plus tard, ils étaient secs depuis longtemps. Les deux tiams venus avec moi rapportaient un stock de viande, ils en distribuèrent une partie à des amis, posèrent leur part dans mon auto, et, sans plus tarder je mis en route pour rentrer chez moi avant la fin du jour.

La mort de l'Éléphant cause celle d'un Tigre.

C'était vers fin mars et la sécheresse était aussi totale qu'elle peut être après cinq mois sans une goutte de pluie. J'étais venu camper près de la gare de Suôi-van, sur la voie ferrée de Phanthiêt à Saïgon. Au cours d'une randonnée, faite à cheval le matin, au Sud des collines, j'avais rejoint un troupeau d'éléphants sous l'épaisse frondaison, qui couvrait les deux rives d'un torrent desséché. J'avais bien manœuvré pour venir me poster à bon vent sur le passage des animaux, mais ils m'avaient éventé en arrivant à une dizaine de pas et, faisant demi-tour, s'étaient enfuis précipitamment. Sur une quinzaine d'individus composant le troupeau, j'avais seulement pu reconnaître trois jeunes et une grosse femelle que je n'avais pas tirés.

La chaleur était accablante et il était onze heures ; je décidai de rentrer au campement pour déjeuner, puis de revenir l'après-midi les retrouver, et les épier le temps qu'il faudrait pour découvrir si quelque mâle se trouvait dans la bande.

Hors la ligne d'arbres verdoyants et de brousse épaisse, qui serpentait dans la vallée suivant les caprices du ruisseau à sec que j'ai dit, ce n'était partout que la sombre aridité de la forêt-clairière ravagée par l'incendie. Plus une feuille aux arbres dont la vêtue est tombée, grillée par la flambée des hautes herbes qui couvraient le sol. A terre rien que de la cendre et des cailloux calcinés, et cela sur des kilomètres à la ronde. Il était presque sûr dans ces conditions que les éléphants ne quitteraient pas avant la nuit la fraîcheur relative du sous-bois.

Vers deux heures de l'après-midi, je revins donc à cheval à ce même ruisseau desséché ; mais plus en amont d'un kilomètre peut-être, car je prévoyais que les éléphants avaient dû continuer dans cette direction après l'alerte du matin. La chaleur était encore plus écrasante, l'air tremblotait au ras du sol, et nul autre bruit que le crissement des cigales ne troublait le silence de la nature assoupie.

Je mis pied à terre pour traverser plus facilement ce bois, large d'une cinquantaine de mètres, qui bordait les deux rives, avec l'intention de suivre la lisière opposée. Passant à mon bras la bride de mon cheval, je m'engageai sous la futaie.

En débouchant de l'autre côté dans la forêt-clairière également incendiée, je m'apprêtais à remonter en selle, quand, levant les yeux, j'aperçus à moins de cent mètres l'énorme masse grise d'un éléphant, qui s'éloignait tranquillement en longeant les fourrés.

Dérouter la longe attachée à l'encolure de mon cheval et la fixer à un arbre voisin fut l'affaire d'un instant. Cependant, l'éléphant avait gagné du terrain, et, lorsque je fus prêt à le suivre, il disparaissait au tournant d'un buisson. Je courus à cet endroit et l'aperçus de nouveau ; il avançait à grandes foulées, tout en ramassant de la trompe des paquets de poussière dont il se couvrait l'échine. Je n'étais plus qu'à une trentaine de pas de lui, lorsqu'il obliqua pour pénétrer dans un bosquet de bambous épineux. Essoufflé par ma course, j'étais en mauvaise condition pour assurer mon tir ; mais je crus voir à cet instant que mon pachyderme portait de belles défenses, et, comme il allait disparaître, je lui dépêchai une balle de 405 dans l'épaule, seule partie vulnérable qui ne fut pas masquée par son gros arrière-train.

Au coup, il fonça en avant, et ce fut un beau fracas dans la forêt de bambous, où se tenait caché le reste du troupeau. Toujours courant, j'arrivai derrière lui au moment où, après avoir traversé le lit du torrent, il s'efforçait d'escalader la berge opposée, haute de plus de deux mètres et absolument à pic. Debout sur les pieds de derrière, il perdit quelques secondes à exécuter un pénible rétablissement au cours duquel je le touchai

d'une balle sur l'échine ; puis je l'entendis s'éloigner, broyant tout sur son passage. Je dus faire un détour pour franchir le torrent en un point plus praticable ; mais guidé par le bruit, je ne tardai pas à rejoindre le fuyard. Il venait de s'arrêter sous de grands arbres, en une place assez dégagée et il me tournait le dos. J'allais le contourner avec précautions, pour essayer de le tirer à la tempe, quand un léger bruit derrière moi me fit me retourner. A une dizaine de mètres, sous le feuillage épais, j'entrevis les grosses pattes d'un autre éléphant, qui avançait lentement, la trompe flairant le sol de droite et de gauche. Ne me souciant pas d'être pris entre les deux, j'envoyai au jugé une balle à la tête de l'intrus, qui rebroussa chemin vivement. Aussitôt, je fis volte-face vers le premier éléphant ; mais il n'avait pas bronché à la détonation et se tenait toujours immobile.

Je tirai alors aux poumons une balle, puis deux, puis trois... Chaque projectile soulevait à l'impact un nuage de la poussière dont s'était couvert l'animal, mais il semblait invulnérable ! En réalité, il était mortellement atteint et n'avait plus la force de réagir ; je m'approchai donc à bout portant et lui logeai une dernière balle derrière l'oreille. Il s'effondra cette fois, mais cependant, à peine à terre, eut encore la force, dans un ultime sursaut, de se redresser à demi pour rouler sur l'autre flanc, définitivement cette fois. C'était un fort bel animal, mesurant trois mètres à l'épaule.

La chasse était finie ; je rejoignis ma monture et rentrai au campement. La journée du lendemain fut prise par le dépeçage ; mais je fis laisser une grande partie des chairs comme appât pour les fauves.

.....

Une semaine s'était écoulée ; j'étais venu voir trois fois si aucun grand fauve n'avait touché au cadavre ; seuls des varans ou des civettes avaient laissé leurs traces. Par le temps chaud et sec à l'extrême qu'il faisait alors, cette masse de chairs, l'abdomen excepté, se desséchait plutôt qu'elle ne se putréfiait. Enfin, le huitième jour, je reconnus les traces évidentes de la venue d'un tigre. Il revint encore la nuit suivante ; je décidai alors de préparer l'affût, rentrai déjeuner et chercher des coolies.

De retour vers midi avec la main-d'œuvre nécessaire, je me mis en quête d'un emplacement favorable pour l'édification d'un mirador. Le cadavre de l'éléphant se trouvait presque au centre d'une véritable salle de verdure où le sol était bien dégagé; mais aucun des arbres qui la limitait n'offrait de branches assez basses pour l'installation d'une plate-forme; c'était du taillis sous des arbres géants. Je choisis finalement le tronc d'un gros banian pour y adosser mon perchoir formé de quatre forts baliveaux fourchus de deux mètres cinquante de haut, coupés dans le voisinage et fichés en terre; l'un d'eux, solidement lié au tronc du banian, assurait à l'édifice une stabilité suffisante. Puis, après avoir donné aux coolies toutes indications utiles pour la bonne exécution de ce travail, qu'ils avaient fait d'autres fois, je rentrai à mon campement distant d'une heure à cheval, y faire la sieste afin d'être ensuite dispos pour toute une nuit de veille.

Je ne revins que peu avant le coucher du soleil. De suite je constatai que les coolies avaient profité du manque de surveillance pour exécuter leur travail d'une façon pitoyable; sa solidité était douteuse, car le mirador oscillait sous mon poids; la plate-forme, faite de rondins inégaux, mal liés, trop espacés, me laissait visible d'en bas; elle craquait et gémissait au moindre mouvement; les rameaux feuillus disposés autour de mon siège ne m'arrivaient pas à mi-corps et je devais me courber en deux pour être invisible de terre. Il était trop tard pour tout refaire: déjà la pénombre envahissait le sous-bois. Je fis ajouter en hâte quelques branchages autour de moi pour n'être pas vu de loin, mais restai toujours très visible d'en bas à travers mon plancher à claire-voie. Puis, je renvoyai les coolies, après leur avoir bien recommandé de ne rien laisser à terre qui put éveiller la méfiance du tigre et de cacher à quelque distance en s'en allant les haches, les coupe-coupe, les sacs de jonc utilisés pour le transport de mon attirail et tous autres objets, qu'ils devaient laisser là pour n'avoir pas à les rapporter le lendemain.

Dehors, on y voyait encore, que sous bois c'était déjà la nuit. Ma veillée commençait. J'étais assis de biais, car le tir vers la gauche est plus aisé, ayant dans cette direction le cadavre d'éléphant à une douzaine de mètres. Mon siège consistait en une

caissette doublée d'une couverture plusieurs fois repliée, et, autour de moi, j'avais accroché aux branches une musette contenant, avec une bouteille de café sucré, ma montre, des cigarettes, bougies, allumettes, et surtout un flacon d'essence de citronnelle, indispensable contre les moustiques innombrables sous bois.

L'obscurité s'était faite partout et sous les arbres c'était la nuit opaque. Un orage lointain illuminait le ciel par moments; la température était si lourde, que je transpirais malgré mon immobilité et ma tenue bien légère. J'avais adapté sous le canon de ma carabine, comme je le faisais toujours par les nuits sans lune, un petit projecteur électrique de ma confection, relié à une pile sèche, et dont l'allumage est commandé par le même doigt qui presse la détente; j'étais prêt ainsi à tirer au moment où le cône lumineux frappait l'animal. Je m'assurai que tout fonctionnait bien, en répétant plusieurs fois les mouvements qu'il me faudrait faire à l'instant du tir... Hélas! pour tirer aisément, je devais me mettre debout, et à ce geste, tout tremblait et craquait dans la charpente de mon perchoir!... Enfin, je me figeai dans la plus silencieuse immobilité, l'oreille attentive au moindre bruissement...

Bientôt, des froissements de feuilles mortes et des grognements discrets m'apprennent que des civettes et autres petits carnassiers arrivent au banquet. Une heure après, il y en a sept ou huit, trottinant de tous côtés, mordant à même le cadavre géant, ou se battant pour quelques débris entraînés à l'écart. Puis, c'est un bruit plus brutal sur les feuilles sèches, fortement balayées par instants, et je devine un varan, grand lézard de près de deux mètres, dont la longue queue fouette le sol à chacun de ses efforts pour arracher un lambeau du cadavre.

A ces bruits terrestres s'ajoutent dans la frondaison des grands arbres mille bruissements d'insectes, de geckos, d'oiseaux de nuit ou de chauves-souris... Enfin, dans le lointain, une série de rugissements se fait entendre; c'est un tigre; mais est-ce celui que j'attends? Oui, sans doute, car il se retire chaque matin dans cette direction sur des collines boisées, en suivant, comme en

témoignent ses traces, le même sentier par lequel nous allons et venons les coolies et moi ; j'ai donc bon espoir que la nuit ne se passera pas sans que j'aie sa visite...

L'oreille attentive plus que jamais, j'épie les bruits multiples de la forêt ; seuls les petits carnassiers continuent bruyamment leur festin. Une demi-heure environ s'est encore écoulée, il doit être vingt heures quand je crois discerner, sur ma gauche à la lisière du bois, le bruit à peine distinct de quelques pas plus lourds sur les feuilles sèches... Et subitement, c'est la fuite éperdue de tous les petits fauves ; pas de doute : leur seigneur s'avance !... En effet, j'entends presque aussitôt le souffle, les renflements habituels du tigre, quand il vient sur sa proie. Pourtant, il ne me semble pas aller vers l'éléphant, mais paraît plutôt se diriger de mon côté... En tous cas, l'animal est tout près et c'est l'instant de faire feu !

Alors, me dressant sur mon échafaudage qui craque, l'arme à l'épaule et le doigt sur la détente, j'allume mon projecteur, dont la lueur frappe en plein le cadavre d'éléphant... D'un coup d'œil je me rends compte qu'il n'y a pas de tigre ; mais tout bruit a cessé. Je projette rapidement le faisceau lumineux à ma droite, puis à ma gauche... Rien ! Si ce n'est l'apparence fantastique, prise à cette lumière crue, par troncs, lianes, racines ou buissons ; mais je ne puis m'y tromper, il n'y a là rien qui ressemble à un tigre ; et cependant, il n'est pas parti ! Abaisant mon arme, j'éclaire alors sous moi : le tigre est là, juste sous ma plate-forme qui le cache à moitié, se demandant certainement ce qui se passe ? Je ne vois que l'arrière-train du fauve ; mais il n'y a pas à tergiverser, car d'un bond, il peut s'éloigner sans retour. Du bout de ma carabine au dos du tigre, il n'y a pas deux mètres cinquante ; je presse la détente...

Au coup, ma lumière s'éteint. C'est le recul qui a déplacé le curseur réglant l'allumage ; elle se rallume d'elle-même aussitôt ; mais cette seconde a suffi pour que le tigre disparaisse, sans que j'aie pu voir le résultat de mon tir. Il n'est pas allé loin et je l'entends grogner et souffler devant moi, au-delà de l'éléphant. Il est certes sérieusement blessé, car le bruit qu'il fait sur les feuilles sèches semble indiquer qu'il est tombé, cherche à se

relever et retombe encore. Il suffoque ; le sang gargouille dans sa gorge ; et pourtant, je n'ai pas pu le toucher au poumon ! Puis ce sont des grognements, des séries de rugissements étouffés suivis de longs silences. Chaque fois que je n'entends plus rien, je pense que le tigre est parti et que ce sera encore un fauve de plus perdu pour moi. Mais les bruits reprennent, ce sont des souffles, des hoquets violents et l'espoir me revient : demain matin, à l'aube, je pourrai l'achever s'il n'est déjà mort.

Dix fois j'ai éclairé dans sa direction avec ma lampe ; mais le tronc d'un gros arbre et quelques buissons me le cachent complètement. Cette clarté anormale trouant l'obscurité ne l'a pas mis en fuite ; c'est donc qu'il est hors d'état de se traîner. Bientôt ses rugissements reprennent plus forts et ses quintes plus fréquentes. Il est près de minuit ; voilà plus de trois heures que l'animal blessé reste là, que n'est-il mort... ou parti ?

Enfin, après quelques rugissements à pleine gorge, qui ont dû faire trembler les timides habitants des bois, mais ont rempli mon cœur de satisfaction, le silence s'est fait, définitif cette fois. Au lever du jour, je retrouverai mon tigre.

Peu à peu, les petites bêtes de rapine sont revenues pour continuer le festin interrompu ; et j'entends parfois la fuite précipitée de celles qui, par mégarde, s'aventurent près du tigre. Pour me distraire au cours de la nuit, je tue deux grandes civettes d'espèce différente...

Dès la pointe du jour, je descends... Mon tigre est là sans vie ; étendu sur le flanc, il a brisé dans sa rage tous les végétaux à portée de ses dents et sa gueule est pleine de feuilles mâchonnées. Le projectile, une balle 1/2 blindée 8 m/m Lebel, bien que tiré à bout portant, n'a pas traversé de part en part ; il a pénétré sur les reins et fait éclater le foie en éclatant lui-même ; des débris de métal criblent tous les viscères, qui sont en bouillie.

En attendant la venue de mes gens, qui doivent m'apporter le petit déjeuner et procéder au dépouillement éventuel du tigre, je sors du bois pour voir si quelque gibier intéressant n'est pas en vue dans les clairières voisines. Ce faisant, je trouve sous mes

pas un des sacs de jonc que j'avais recommandé à mes coolies de cacher en s'en allant la veille. J'avais déjà remarqué sous mon affût une espadrille abandonnée.

Comme je leur reprochais, à leur arrivée, d'avoir laissé ces objets à la traîne malgré mes recommandations, ils m'affirmèrent les avoir déposés au bord du sentier, sur le chemin du retour, à plus de cent mètres de là, et avoir été très surpris de ne plus les retrouver ce matin. C'était le tigre qui, en passant auprès, avait pris par jeu ces objets, et, examinés, ils portaient profondément marquées les traces de ses crocs : il devait encore tenir dans sa gueule l'espadrille quand je l'avais tiré.

Le reste de la matinée fut consacré à l'opération peu attrayante du dépouillement sur place, suivie du retour au campement et de la préparation de la peau. Elle était de belle taille, ce tigre étant un mâle dans la force de l'âge à en juger par sa denture.

Une fois de plus la mort d'un Éléphant entraîne celle d'un Tigre.

L'administrateur des Services civils à Phanthiêt devait venir la semaine suivante à Lagi, pour délimiter la concession demandée par un colon dans les environs. Il m'avait fait savoir le grand plaisir qu'il aurait de prendre part, si possible, à une chasse aux éléphants, bestioles qu'il n'avait jamais encore eu l'occasion de rencontrer dans la nature.

Je me mis en campagne aussitôt : des bûcherons et autres exploitants forestiers interrogés me répondirent qu'ils n'avaient depuis longtemps rencontré aucune trace de ces animaux. Je savais que les éléphants, assez nombreux en saison sèche au voisinage de la côte, quand l'incendie annuel a dévasté la forêt-clairière, rejoignent cette forêt dès que les pluies y ont tout fait reverdir ; or, nous étions en pleine saison des pluies. Néanmoins, je résolus de voir par moi-même et partis à cheval le lendemain pour parcourir toute la zone de forêt, qui s'étendait parallèlement à la mer sur une vingtaine de kilomètres. J'eus le plaisir de constater que depuis trois jours un groupe de sept éléphants sortait régulièrement la nuit dans des clairières éloignées seulement du village d'une dizaine de kilomètres.... Séjourneraient-ils encore dans cette région jusqu'au jour fixé pour la chasse ?... N'étaient-ils pas déjà en route pour un autre territoire ?... On le saurait plus tard.

... Le jour de la chasse projetée arriva. Nous partîmes à cheval dès l'aube, le fonctionnaire, M^r de G. ; le colon, M^r R. et moi-même. Ces messieurs n'avaient jamais chassé d'éléphants et

souhaitaient ardemment d'en voir. Je m'empressai de les mettre en garde contre toute désillusion ultérieure, en leur assurant que, si nous trouvions des traces fraîches, je m'efforcerais de les amener à proximité des animaux ; mais qu'il pouvait aussi nous arriver de les rechercher toute la journée en vain, pour revenir le soir éreintés et déçus, s'ils avaient eu la fantaisie de quitter la région.

En même temps que nous, étaient partis à pied, sous la conduite d'un homme qui connaissait bien cette forêt, pour l'avoir souvent parcourue avec moi, quelques porteurs chargés de vivres et de boissons pour la collation de midi. Si nous voulions chasser sérieusement, il ne fallait pas rentrer au logis avant le soir, et un repos vers le milieu du jour serait certainement apprécié de mes compagnons peu entraînés. Les porteurs avaient donc la consigne de se rendre, sans s'occuper de nous à un endroit fixé d'avance en pleine forêt, et que je prévoyais devoir être le centre de nos opérations. Si vers la fin de l'après-midi, nous n'avions pas apparu, c'est que la poursuite nous aurait entraînés dans une autre direction ; et nos porteurs n'auraient plus qu'à reprendre sans nous le chemin de la maison.

Nous chevauchions donc tous trois, tantôt suivant une sente, tantôt à travers clairières et broussailles, mais toujours droit au Nord de façon à longer la zone de haute futaie pour recouper sûrement les pistes d'entrée ou de sortie des éléphants. Deux heures de marche nous avaient amenés aux environs du point de rendez-vous fixé par le déjeuner, sans que nous ayions vu de traces vieilles ni fraîches, un orage de la veille ayant tout délavé.

Nous avons déjà dépassé de beaucoup les lieux où j'avais relevé des traces quelques jours avant ; il ne nous restait que quelques kilomètres à faire pour avoir exploré toute la zone des clairières, où l'absence de traces serait l'indice certain que notre gibier avait quitté le pays... Nous n'aurions plus qu'à rentrer.

Je songeais déjà à notre chasse manquée, lorsqu'en bordure d'un ruisseau que nous venions de traverser, j'aperçus les roseaux foulés, les hautes herbes arrachées, des paquets de tiges jetés ici et là : c'étaient des traces de la nuit même, et nous n'avions plus qu'à les suivre. Les pistes s'entre-croisaient sans cesse, mais pre-

naient une direction générale à l'Est vers la plaine, où les animaux avaient coutume de sortir la nuit prendre leur nourriture. Puisque venant du Sud, nous n'avions pas recoupé les pistes de rentrée, j'en conclus naturellement qu'elles devaient se trouver plus au Nord. Pour éviter de refaire inutilement tout le parcours nocturne du troupeau, j'abandonnai les pistes de sortie et pris droit au Nord pour retrouver celles de rentrée. Depuis longtemps, je connaissais les habitudes des éléphants qui fréquentaient cette région : leurs itinéraires étaient sensiblement les mêmes : après avoir erré toute la nuit dans la zone des clairières, parallèle à la côte, ils regagnaient au chant du coq le couvert de la grande forêt.

Nous arrivâmes ainsi à l'extrémité de la dernière clairière sans avoir revu la moindre piste ! C'était anormal ; et qu'étaient donc devenus les éléphants ?...

Pour le savoir, il ne nous restait qu'une chose à faire : prendre les pistes précédemment recoupées et les suivre pas à pas. Nonobstant, je m'étais trompé dans mes prévisions et m'en excusai près de mes camarades, à qui je venais d'imposer un parcours inutile, fait à cheval heureusement, car à pied c'eût été éreintant sous un soleil de feu, au milieu d'herbages hauts comme nous.

Nous revînmes donc au point où nous avons vu les traces et, après avoir attaché nos montures à des arbres, nous les suivîmes à pied. Il nous fallut refaire tout le chemin effectué par les éléphants dans la nuit ; par chance, ils n'étaient pas allés très loin, et avaient longuement stationné en plusieurs endroits, pour ramasser les fruits tombés sous certains arbres et déterrer des racines dans le sol sablonneux. Une heure plus tard, je voyais, par la direction des pistes, que certainement leurs auteurs avaient dû, pour gagner les grands bois, traverser le sentier même suivi par nous le matin ; par extraordinaire, ce jour-là les animaux s'étaient attardés après le lever du soleil, et la déveine avait voulu que nous passions avant eux. Il se faisait tard ; nous avions perdu notre matinée ; mes compagnons en avaient assez ; il nous fallait au moins une heure pour rejoindre nos chevaux

d'abord, notre collation ensuite ; c'est d'un commun accord que la poursuite fut remise à l'après-midi...

Au rendez-vous, nos porteurs nous annoncèrent aussitôt qu'ils avaient, en venant, remarqué sur les traces de nos chevaux celles des éléphants passés après nous. Le repas fut gai ; mais la fatigue se faisait sentir et le courage ne revint guère, malgré l'assurance que je donnai à mes compagnons de rejoindre à peu près sûrement le gibier, si nous reprenions la poursuite.

Le déjeuner fini, on réclama une sieste. J'en profitai pour aller extraire non loin de là les molaires d'un gros éléphant mâle, que j'avais tué l'année précédente. Quand je revins, la sieste se prolongeait ; cependant, le ciel se couvrait de nuages menaçants et les grondements du tonnerre devenaient plus distincts. Ce me fut un prétexte pour sonner le réveil et nous prîmes le chemin du retour.

Si nous suivions les bêtes, nous avions de grandes chances de les rattraper, car, rentrées tard sous bois, elles n'avaient dû aller loin ; mais je ne réussis guère à persuader mes compagnons, ni à réveiller l'enthousiasme premier... Enfin, lorsque nous recoupâmes les traces, je déclarai que, si personne ne voulait m'accompagner, j'allai les suivre seul ; ma présence comme guide n'était plus nécessaire, puisque tous les porteurs s'en retournaient avec nous. Alors, après quelques dernières hésitations, la passion de la chasse l'emporta : ayant mis pied à terre tous trois, nous entrâmes à la file dans la forêt épaisse.

Je marchais en tête, pressant le pas pour rattraper un peu du temps perdu ; les traces étaient très nettes ; un peu d'attention suffisait pour les suivre... Mais, nous n'étions pas en route depuis dix minutes, que l'orage menaçant depuis midi creva sur nous. Le feuillage épais des grands arbres ne fut qu'une protection éphémère, et bientôt toute la ramure déversa de grosses gouttes, qui cascadaient de feuille en feuille. En dix minutes, nous étions trempés comme au sortir d'un bain ; par ce temps chaud, cela n'avait rien de trop désagréable ; mais cette pluie avait pour nous un autre inconvénient plus grave : elle effaçait peu à peu sur le sol ruisselant toutes traces des éléphants et bientôt, il ne fut plus possible de les distinguer. Une racine éraflée, un rameau brisé,

une tige inclinée restaient, de distance en distance, la seule et faible preuve que nous étions sur la bonne voie. Cependant, un de mes compagnons, fatigué et découragé, me répétait sans cesse : « mais où voyez-vous des traces ; et que suivons-nous ? » Et je lui répondais : « mais voyez donc ! » en montrant quelque indice si léger du passage d'un de ces colosses, que sans mon expérience, j'aurais douté moi-même que ce fut là une trace d'éléphant... De temps en temps, la rencontre de crottins énormes confirmait cependant que la piste était fraîche.

La pluie avait cessé ; mais les arbres n'en continuaient pas moins d'égoutter sur nos dos leurs épaisses frondaisons ; il se faisait tard et avant une heure, il faudrait se décider à rentrer. Je pressai le pas autant que le permettait le taillis assez dense poussé sous la haute futaie. Les tiges pliées par le passage des colosses s'étaient redressées ensuite, et l'on n'eût pas cru que de si gros corps avaient pu passer sans tracer une trouée plus visible. C'était si vrai pourtant qu'un instant plus tard, nous trouvions sur la terre fraîchement grattée de larges empreintes bien nettes, et datant d'un quart d'heure à peine puisque postérieures à la pluie. Cette fois, le plus lassé d'entre nous oublia sa fatigue et nous continuâmes d'avancer rapidement...

Quelques secondes plus tard, un grognement prolongé, comparable à un lointain roulement de tonnerre, se fait entendre. D'un signe j'arrête mes compagnons pour repérer la direction du bruit ; puis je leur indique la marche à suivre au moment de l'approche.

Les éléphants étaient à moins de cent mètres, et, comme le vent ne nous était pas favorable, nous risquions d'être éventés d'un moment à l'autre en avançant vers eux. Il n'y avait pas à songer, dans cette brousse inextricable, choisir spécialement une bête dans le troupeau ; il fallait approcher rapidement, guidés par le bruit, et tirer le premier éléphant qui se présenterait bien...

Sitôt dit, sitôt fait ; un nouveau ronflement nous guide, et, la minute d'après, j'entrevois au-dessus des fourrés les sommets grisâtres de trois grosses échines. Un seul éléphant se montre en entier ; c'est une grosse femelle qui se présente de face, son large front tourné vers nous. Nous continuons l'approche au plus vite,

sans qu'elle paraisse nous voir, et je m'arrête à onze mètres d'elle, derrière un gros arbre ; le fonctionnaire en fait autant à ma droite, tandis que le colon se place un peu en arrière à ma gauche.

Je voulais faire tirer mon voisin de droite, puisqu'il était l'invité ; mais, tandis qu'à voix basse je lui répétais : « tirez ! tirez vite ! » il me répondait : « non, non ; tirez vous-même ! »... Le même échange de politesse s'était fait deux ou trois fois ; c'était assez. J'envoyai en plein front une balle à l'éléphant qui, touché au cerveau, se rejeta en arrière, comme s'il allait s'asseoir, mouvement au cours duquel je le touchai d'une deuxième balle à la tempe ; et j'allai lui en envoyer une troisième, quand je le vis chavirer et s'abattre lourdement. Mon voisin de gauche avait tiré après moi dans la tête aussi au dernier moment ; mais celui de droite n'avait pas tiré du tout, et ce n'était pas le moins satisfait : il avait voulu participer à une chasse aux éléphants ; son désir était exaucé !

Au fracas des détonations, le reste du troupeau s'était enfui dans un vacarme prolongé de baliveaux qui craquent et qu'on écrase. Il était trop tard pour nous attarder à contempler notre victime ; nous coupâmes seulement un morceau de trompe et la queue, qui pouvaient se rapporter pendues à nos selles. Et remettant au lendemain la suite du dépeçage, nous nous hâtâmes de rejoindre nos montures et de rentrer au logis, où nous arrivâmes la nuit tombée.

.....

Quatre jours s'étaient écoulés depuis cette chasse ; les habitants du village de Tan-ly, venus nombreux avec des charrettes, enlever pour nous, et surtout pour eux-mêmes tout ce qui pouvait être utilisé de l'animal, avaient percé une allée sous bois, pour relier au chemin forestier le plus proche le point où gisait l'éléphant. Je n'étais pas sorti depuis ; mais ce matin-là, après avoir fait à cheval une longue randonnée de chasse, je revenais par ce chemin forestier. En passant devant la percée faite sous bois pour les charrettes, je mis pied à terre, attachai mon cheval, et m'engageai dans la tranchée pour aller voir si la carcasse de l'éléphant n'aurait pas été visitée par des fauves. Chemin faisant,

je remarquai bientôt sur le sol les empreintes aller et retour d'un tigre passé là la nuit précédente, et qui certainement avait dû découvrir le cadavre.

Je continuai donc pour me rendre compte sur place de la possibilité de faire un affût de nuit. La chaleur était étouffante, même sous l'ombre des grands arbres, car il était dix heures passées, et bien improbable de trouver le tigre à table. Néanmoins, comme toujours en pareil cas, j'approchai avec les mêmes précautions que j'eusse prises, si j'avais été certain de la présence d'un fauve.

A une dizaine de mètres du cadavre, la sente faisait un coude brusque pour contourner quelques gros arbres. Ce fut là, qu'arrivé sans bruit, je m'arrêtai pour regarder. Aussitôt, je vis bouger une mince partie d'un corps fauve qui se trouvait entièrement caché derrière les restes de l'éléphant. Ce ne pouvait être qu'un tigre... En effet, presque au même moment, il leva la tête, pour jeter un regard dans ma direction, par-dessus l'énorme carcasse et surveiller évidemment toute venue importune par le sentier. Je distinguai nettement sa large face bariolée de noir et de blanc ; mais bien que nos regards se fussent croisés, lui ne me vit pas derrière le feuillage qui me cachait et il se remit aussitôt à manger.

Sa tête baissée, je ne voyais plus rien ; un pas sur ma gauche me dégagea des branchages qui me gênaient pour viser, et je m'accroupis pour tirer, au tournant du sentier, l'arme à l'épaule prêt à faire feu. Mon attente fut brève, car presque aussitôt le tigre regarda de nouveau. Cette fois, il me vit, leva davantage la tête en dressant les oreilles, l'air interrogateur. J'avais déjà pris son menton pour cible et pressai la détente.

Au coup, le tigre disparut derrière l'éléphant avec un bruit sourd de bête qui se débat dans la fange et le feuillage. Je le croyais bien mort, quand je l'aperçus s'éloignant lentement sur ma gauche, la tête basse, à travers les gaulis. Immédiatement, je lui envoyai une balle à l'épaule et il s'affaissa. Après une courte agonie, dont je surveillai les spasmes, prêt à y mettre fin, si nécessaire, le tigre resta immobile, les yeux vitreux.

C'était un beau mâle, et, en l'examinant, je constatai que ma première balle, une 1/2 blindée 405 Winchester, s'était écrasée sur le devant de la mâchoire ; elle avait fait sauter toutes les dents de devant ; un seul croc sur quatre restait encore avec quelques molaires ; la voûte du palais était fendue, la langue déchiquetée était enfoncée dans la gorge ; les deux branches du maxillaire inférieur symétriquement cassées en leur milieu, non par le plomb, mais par le choc... Malgré cela, le fauve s'était relevé sur-le-champ, sans manifester le moindre étourdissement et, si je n'avais pu le tirer dans sa fuite, je l'eusse assurément perdu.

Je rejoignis mon cheval et rentrai au logis pour dépêcher les porteurs nécessaires vers cet endroit qu'ils connaissaient déjà, ce qui me dispensa d'avoir à y revenir.

*

* *

Jé me trouvais cinq jours plus tard, à une trentaine de kilomètres de là, vers l'autre bout du secteur où m'appelait mon service, dans la région de Cumi, près la frontière de Cochinchine. Le trajet pour y parvenir devait s'effectuer dans le sable des dunes ; il était long et pénible pour ma suite et mes porteurs qui allaient à pied, et partis dans la matinée, ils n'arrivaient qu'au soir à destination. Quant à moi, je partais à cheval avant le jour et profitais de mon avance pour faire un tour de chasse dès le matin aux environs du village point terminus de mon voyage.

Cette région, une des moins peuplées et des plus giboyeuses de l'Annam, présente entre la côte et la grande montagne dite « Nui-bé » trois zones distinctes : du bord de la mer et sur une profondeur de deux à trois kilomètres, ce sont d'abord des dunes, des marécages et des lagunes boisés ; puis, sur une distance double, le terrain va en s'élevant et porte des bosquets, des taillis, entrecoupés de vastes clairières, les unes de sable nu, les autres tapissées de gazon ; c'est là, en ce terrain varié, le rendez-vous nocturne de tous les animaux qui se réfugient le jour dans la troisième zone, celle de la sylve sans fin, sillonnée par de rares

sentiers de bûcherons. ... J'avais laissé mon cheval, attaché par sa longe, brouter dans une prairie, et m'étais engagé dans la grande forêt par une sente conduisant à plusieurs étangs éloignés. Je voulais me renseigner par les traces laissées à leurs abords fangeux sur la grande faune fréquentant alors la région.

Sous bois, les traces d'éléphants étaient nombreuses ; j'avais recoupé les pistes de deux troupeaux ; mais leur direction s'éloignait de celle que je m'étais fixée ce jour-là et je renonçai à les suivre.

Pendant tout l'après-midi, des averses torrentielles mais de courte durée avaient alterné avec des éclaircies, pendant lesquelles l'ardeur des rayons solaires paraissait redoubler. Je revenais vers mon point de départ par un autre chemin qu'à l'aller, avec, conséquence probable de cette chaleur d'étuve et des douches successives, un bon mal de tête, qui s'accroissait à chaque instant. Je débouchai enfin dans la zone des clairières, non loin de celle où j'avais attaché ma monture. Une brise légère s'était levée, la chaleur diminuait à mesure que le soleil baissait, et, comme il restait encore deux heures avant la tombée de la nuit, je résolus de me reposer un moment. Si je pouvais dormir, ne fut-ce qu'un quart d'heure, je savais par expérience que mon mal de tête passerait. Le sol étant trop mouillé, je m'étendis à l'ombre sur le large tronc d'un arbre abattu par le vent, après avoir déposé à quelques pas ma carabine et mon casque. Je me trouvais dans une zone dégagée, longue clairière sablonneuse qui, sur une largeur moyenne de cinquante mètres, limitait sur des kilomètres la lisière des grands bois. Le sol portait seulement, avec quelques grands arbres, des touffes d'herbes et de maigres broussailles.

J'étais étendu depuis quelques minutes, mais ma couchette manquait de confort et le sommeil ne venait pas ; je changeai de position et m'assis adossé au tronc, la tête entre les mains. Le silence était seulement troublé par les cris et disputes d'une bande de petits oiseaux, qui fouillaient les feuilles mortes en bordure du bois.

J'avais perdu la notion du temps, une douce somnolence m'ayant envahi, quand, je ne sais sous quelle influence, je me

retournai machinalement : un tigre était là, s'avançant tranquillement par le travers à quelque trente pas derrière moi. Il avait dû sortir du bois depuis un moment déjà, car il se trouvait au milieu de la clairière.

J'allais essayer d'atteindre sans être vu ma carabine posée à quelques pas, quand justement le tigre s'arrêta derrière un groupe isolé de deux ou trois arbres. Je ne voyais plus que sa queue qui ondulait de droite et de gauche, sa tête était cachée. J'en profitai pour aller saisir mon arme, vérifiai si elle était chargée, et, revenant derrière l'arbre abattu, je mis genou à terre, m'appuyai sur le tronc pour assurer mon tir et voyais déjà le tigre mort ! Reposé comme je l'étais, avec un éclairage favorable et la cible à vingt-cinq pas, il m'était impossible de le manquer.

L'animal, rassuré sans doute par son examen, continua d'avancer en terrain découvert, lentement, le corps visible en entier. Je visai l'omoplate un peu bas, de crainte de voir la balle porter trop haut à cette courte distance, et pressai la détente...

Au coup, le tigre fit un bond sur place, le saut de mouton, qui indique généralement une atteinte aux poumons, suivi d'un tête à queue, et reprit ventre à terre le chemin de la forêt, tout en obliquant de mon côté. Ma balle n'avait donc pas brisé l'épaule ; mais elle devait, pensai-je, avoir causé une blessure assez grave pour que l'animal n'allât pas loin ; et je m'étonnais de lui voir tant de vigueur. Il venait de passer à quelque pas devant moi, quand je me décidai à épauler de nouveau, et lui lâchai, presque sans viser, une deuxième balle au vol à l'instant où, toujours lancé à fond de train, il allait disparaître dans la forêt d'où il était sorti. Cette fois, je compris que ma balle avait porté : le tigre fit un tour complet sur lui-même, queue par dessus tête, et je ne vis plus rien...

Je m'approchai prudemment ; bientôt, à quelques pas, je vis la bête étendue, la tête tournée de mon côté, la prunelle dilatée et vitreuse. C'était une tigresse ; elle avait été foudroyée par ma deuxième balle, entrée sous l'oreille droite et ressortie sous l'œil gauche. Plus tard, après le nettoyage du crâne, je constatai qu'il ne portait pas la moindre fêlure ; la balle blindée avait perforé seulement le maxillaire supérieur ; mais le choc avait

suffi pour assommer la bête. Quant à ma première balle, ce fut en vain que j'en cherchai la trace : j'avais magnifiquement manqué la cible de mon premier coup ; ma maladresse n'avait pas eu de témoin ; mais je songeais que le hasard, qui souvent fait si bien les choses, avait sans doute plus que moi-même dirigé la seconde balle.

Près de l'endroit, non loin de là, où j'avais laissé mon cheval, se trouvait la hutte isolée d'un bûcheron ; j'y passai pour appeler l'occupant, qui vint voir le résultat des coups de feu entendus. Je lui laissai le soin d'indiquer l'emplacement de ma victime à la charrette que j'allais envoyer la chercher dans la nuit, pendant que j'endormirais ma migraine.

Au dépeçage le lendemain matin, plusieurs chevrotines furent trouvées dans le flanc et une des cuisses ; les gens du village déclarèrent que ce devait être la même tigresse qui, quelques mois avant, avait tué l'un des leurs. Un chasseur local, qui soufflait dans un appeau pour appeler des biches, l'avait vue surgir tout à coup devant lui ; il l'avait tirée et sérieusement blessée. Rejointe plus tard, au cours des recherches faites par un groupe d'indigènes qui la suivaient au sang, elle avait attaqué et mortellement blessé l'un des poursuivants. Ce qui avait mis fin à la chasse sur le champ.

Le masque de sa seigneurie.

Certain matin d'octobre 1904, des indigènes vinrent m'informer qu'à l'aube, leur troupeau de bœufs se rendant au pâturage sur la montagne voisine avait été attaqué par trois tigres, sans doute une femelle et deux jeunes. Huit des bœufs avaient été tués ou blessés et mes visiteurs effarés me priaient d'intervenir sans tarder, pour les débarrasser si possible des fauves gênants.

Je partis immédiatement à cheval pour me rendre compte sur place et une heure plus tard j'étais sur les lieux.

Le carnage s'était déroulé en montagne sur un plateau herbeux, étalé entre deux pics granitiques et limité au fond par un torrent descendant vers la plaine dans un éboulis de rocs, sous un enchevêtrement de lianes, de buissons épineux et d'arbres rabougris. C'était là-dedans que les tigres s'étaient retirés devant les clameurs des pasteurs.

A mon arrivée, il y avait sur place quatre bœufs morts, les blessés ayant été emmenés. J'en fis entraîner trois et le quatrième resta comme appât sur l'herbe de la prairie, à une vingtaine de mètres de la lisière des fourrés. A l'opposé, et à une égale distance de l'appât, se trouvaient deux rochers rapprochés, dont le plus gros émergeait du sol d'un mètre à peine. C'est là que je fis installer mon poste-affût fait simplement de branchages feuillus piqués en terre dans l'intervalle des deux roches. L'appât se trouvait donc à mi-distance entre moi-même et la lisière du bois.

Puis, je rentrai chez moi déjeuner, laissant aux indigènes le soin d'effrayer les tigres, s'ils avaient l'audace de vouloir reprendre en plein jour leur proie avant mon retour.

Je revins vers treize heures. Le ciel était sombre, des nuages roulaient en s'accrochant aux cimes de la montagne et une petite pluie fine commençait à tomber. Les guetteurs restés sur place, (ils étaient une vingtaine armés de lances), m'annoncèrent que pendant mon absence la tigresse était sortie à deux reprises, et, sans se laisser intimider par les gestes et les hurlements, avait entraîné l'appât vers le bois. C'était seulement lorsque la bande vociférante s'était avancée en bloc vers elle qu'elle avait fui sous le couvert. Je fis derechef traîner le bœuf à sa place première et commençai ma faction, avec l'espoir qu'elle ne serait ni vaine ni longue.

Me voici donc assis derrière mon écran de feuillage, une carabine Savage 303 en main, et à ma droite, appuyé contre le gros rocher, un calibre 12 chargé de deux coups de chevrotines ; j'ai posé une feuille sur la bouche des canons pour empêcher la pluie d'y pénétrer.

Trois heures, puis quatre heures se passent sans qu'apparaisse le moindre tigre. Un couple de corbeaux et un de gros vautours, qui se sont abattus sur le cadavre, m'ont pourtant causé plusieurs alertes en s'envolant brusquement avec des cris de frayeur. Chaque fois, j'ai cru à l'apparition du fauve ; mais il n'en était rien et je cessai de prêter attention à ces paniques répétées.

La pluie tombait toujours... Je tirai ma montre, elle marquait cinq heures ; la séance touchait à sa fin, car avant une heure il ferait nuit !... Je lève les yeux. Devant moi, à la lisière du bois, le masque bariolé d'un tigre émerge des broussailles. Il se tient immobile, scrutant du regard les alentours. Je le contemple un instant et, comme il ne semble pas décidé à s'approcher, je me prépare à tirer. Toujours assis, je laisse glisser doucement la pèlerine qui m'enveloppe, j'appuie pour assurer mon tir le coude gauche sur la roche et, visant posément la bête au menton, je presse la détente.

Au coup, la tigresse fait un bond en hauteur et retombe sur le flanc droit. La croyant tuée raide, je me suis dressé ; mais elle s'est relevée en même temps, m'aperçois et me charge ventre à terre, tendue comme un lévrier, accompagnant chaque foulée

d'un rugissement de rage. Je sens que je n'ai pas le temps d'ajuster cette cible mobile, et, que si je tire à balle, je vais la manquer. Alors, me baissant, ma main gauche pose ma carabine pendant que la droite saisit le fusil... Quand je me redresse, prêt à lâcher mon plomb sans même épauler, la tigresse m'a déjà dépassé. Ne me voyant plus au moment où je me suis courbé derrière mon écran de feuillage, elle a obliqué à gauche du rocher qui me touche et je l'aperçois achevant de décrire à toute allure une courbe qui la ramène sous bois. Les indigènes postés plus haut, derrière une crête ont tout vu. Ils redescendent ; j'entends leurs réflexions et leurs exclamations : tous m'ont cru perdu. ... Pour moi, je n'ai pas eu la moindre émotion, n'en ayant pas eu le temps.

Les traces de la tigresse sont parfaitement inscrites sur le sol détrempe : on distingue la place où elle est tombée, puis, ses foulées, toutes griffes dehors pendant sa charge : une foulée tous les trois à quatre mètres ; aussi n'a-t-elle mis que quelques secondes pour franchir les quarante mètres qui me séparaient d'elle.

La nuit tombait et je rentrai dîner, songeant qu'il s'en était fallu de bien peu que je n'eusse pas la peine de me mettre à table ce soir-là.

Des recherches furent faites le lendemain matin avec nombre de pisteurs. Le ravin où s'était remise la bête fut parcouru et fouillé dans la mesure du possible ; mais la pluie avait effacé les traces, et seules se révélaient à terre les empreintes toutes récentes des deux jeunes, qui allaient et venaient sous le couvert en même temps que nous, sans qu'il nous fût possible même de les entrevoir. Sans doute leur mère avait-elle fui ailleurs pour y crever, ... ou s'y guérir...

Les surprises du tir au jugé.

Quelques mois plus tard, je chassais dans la vallée de Dong-pho qui était à cette époque un des terrains les plus vifs que j'aie connus en chevreuils, cerfs et sangliers. Cette vallée forme une vaste crique terrestre, à demi-encerclée de montagnes. En son milieu se trouvaient des cultures variées bien propres à attirer le gibier ; tandis que sur le pourtour, au pied des collines d'où descendaient quantité de ruisselets, s'étendait inculte une zone de prairies naturelles, entrecoupées de brousse et de bosquets de faible étendue. Il n'était pas rare d'y faire, dix à quinze fois dans une matinée, la rencontre des animaux que j'ai nommés, soit isolés, soit par groupes. On y voyait en particulier d'énormes sangliers ; j'en ai tué là plusieurs pesant plus de cents kilos.

Par un après-midi d'avril, je parcourais la vallée, seul avec ma chienne, en suivant le sommet d'un haut talus de terre battue, sorte de rempart élevé au temps des luttes entre Moïs et Annamites et qui traverse cette région du Nord au Sud sur des dizaines de kilomètres. La journée touchait à sa fin et c'était l'heure où les sangliers sortent du bois ; du haut de mon observatoire je scrutais en vain la brousse environnante et me préparai à rentrer, lorsque soudain me parvint, d'un bosquet éloigné, un charivari de grognements, je dirais même de véritables rugissements. Je pensai aussitôt à une bataille entre gros sangliers, comme j'en avais vu déjà, et avançai dans la direction du bruit, qui s'apaisait puis reprenait par intermittences. La bagarre se passait dans un petit bois de l'autre côté duquel, à quelque cent mètres, des gens s'affairaient à repiquer les plants de riz. Je cherchai à voir ce qui se passait à l'intérieur du bosquet ; mais,

sous la futaie clairsemée, les fourrés d'arbustes étaient mélangés de touffes de roseaux. C'était précisément sous une masse de ceux-ci, à six ou sept mètres de moi que se déroulait la lutte, car tiges et feuilles étaient violemment secouées.

J'étais là en observation depuis une minute peut-être, sans avoir pu discerner même l'apparence d'une bête, lorsqu'il me sembla entrevoir la tête d'un sanglier. Lassé d'attendre, je tirai au jugé, — chose qu'on ne doit jamais faire, — sur cette cible mal reconnue... Au coup de chevrotines les grognements cessèrent et il se fit un grand bruit de tiges froissées, comme par un animal qui se débat. Puis je vis les herbes, hautes là de plus d'un mètre, onduler dans ma direction : quelque chose se dirigeait sur moi ! Or, j'avais déjà remarqué que je me tenais à l'orée d'une coulée tracée en cet endroit par les allées et venues d'animaux. Je m'en écartai vivement, afin de pouvoir tirer au moment même où la bête allait déboucher... et, soudain, un énorme tigre lancé à plein train passa à me frôler...

Je m'attendais bien à voir débouler la masse sombre d'un gros sanglier ; mais je fus si surpris en voyant apparaître la robe rayée du tigre, que j'en oubliai de tirer. Le fauve, après un parcours de quelques mètres en longeant le fourré, y rentra suivi de ma chienne, qui s'était lancée à sa poursuite, mais... qui ne tarda pas à revenir. Alors seulement je remplaçai la cartouche brûlée, et me souciant peu de pénétrer sous bois, je grimpai sur une termitière proche où je m'immobilisai quelques instants, inspectant avec soin les alentours. La nuit venait, le silence était total, et personne n'eût supposé que, dans ce petit bois, à ce moment même, se dissimulaient encore tigre et sanglier ; car j'étais évidemment intervenu dans une bataille entre ces messieurs...

Le lendemain, je repérai, à l'endroit où j'avais tiré, les bauges de trois gros sangliers. Sans doute le tigre en avait-il attaqué un qui avait fait tête : on voyait à terre du poil et du sang dont deux ou trois caillots de la grosseur du poing, que les indigènes venus avec moi s'empressèrent de recueillir comme étant du sang de tigre. Je leur laissai cette illusion, bien persuadé quant à moi d'avoir, non pas touché le félin, mais plutôt achevé le sanglier, que le fauve avait dû revenir prendre ensuite.

L'affût n'est souvent qu'affaire de chance.

(V. FIG. 26)

Des cultivateurs du village de Ham-tan, l'un des trois qui forment l'agglomération de Lagi, vinrent un matin me prévenir qu'un de leurs buffles avait été tué la veille par un tigre et en partie dévoré non loin de là ; ils me demandaient d'essayer par un affût de les débarrasser de ce fauve qui, depuis des mois, prélevait trop souvent sa dîme sur leurs troupeaux.

Après les avoir questionnés pour savoir où, quand et comment ce buffle avait été pris, et avoir tiré d'eux, non sans peine, tous renseignements qui me permettent en pareil cas de juger si les chances de réussite valent l'ennui et le dérangement d'une nuit d'affût, je décidai d'aller voir sur place ce qu'il était possible de faire.

Ce n'était pas trop loin : deux kilomètres à peine ; et, chemin faisant, les indigènes me racontèrent encore l'histoire en détail : l'avant-veille, à la tombée de la nuit, à l'heure où les troupeaux rentraient du pâturage en suivant un sentier sous bois, un tigre qui les épiait ou les suivait depuis un moment sans doute, avait bondi sur un buffle resté en arrière, l'avait tué net, puis abandonné là. Il était revenu dans la nuit en dévorer une partie ; la nuit suivante également, il était donc fort probable qu'il reviendrait encore à cette proie, dont il restait plus de la moitié.

Je commençai par reprocher à ces gens de ne m'avoir pas prévenu dès la veille ; ils s'excusèrent : ils n'y avaient pas pensé,

... n'en avaient pas eu le temps, ... avaient jugé la chose inutile, pensant que le tigre ne reviendrait plus, etc...

Nous arrivâmes sur les lieux. C'était à la limite des terres cultivées ; une palissade les clôturait à perte de vue, faite de robustes pieux et de bambous entrelacés, destinés à arrêter les incursions nocturnes des cerfs et des sangliers. Au-delà s'étendait la forêt sans fin, entrecoupée de clairières. Les restes du buffle se trouvaient dans des fourrés épais en bordure de la forêt, là même où les avait traînés le tigre. Je constatai de suite à la vue du cadavre que la mort du buffle était bien antérieure à la date indiquée, et devait remonter à quatre jours au moins. De ce corps volumineux, il ne restait plus, avec la tête et le cou encore entiers, que la carcasse en pleine putréfaction ; toute la chair des cuisses et des épaules avait été mangée. Je fis observer aux indigènes présents que je n'étais pas dupe de leurs mensonges, mais résolu cependant de faire l'affût la nuit suivante, à tout hasard, pour profiter de certaines circonstances favorables : dernier quartier de la lune, nuits sans pluie, région sans moustiques.

Il ne fallait pas songer se poster près du buffle, où l'épaisseur du bois arrêtait la vue à trois mètres ; mieux valait traîner les restes en terrain découvert, dans une petite clairière à trente mètres de là, près de laquelle s'élevait justement un gros arbre rabougri, le seul à la ronde portant des basses branches. Il se trouvait sur la limite des terres cultivées, et son tronc servait là de soutien à la palissade de clôture. A deux mètres du sol, il se ramifiait ; le tronc se dédoublait en une grosse fourche verticale, tandis que deux fortes branches s'en écartaient horizontalement d'un même côté au-dessus de la rizière. Les deux branches horizontales étant sensiblement au même niveau, je les choisis comme support, et je fis poser en travers quelques planches, longues de trois à quatre mètres, pour constituer un plancher sur lequel je pouvais ou m'asseoir ou m'étendre. Je fis couper devant l'arbre toutes les broussailles de la petite clairière et balayer les feuilles éparses sur le sol, afin de distinguer nettement sur le sable blanc tout animal qui se présenterait la nuit. Puis, laissant les hommes parfaire mon installation, je rentrai à la maison.

Une heure avant la nuit, après un léger repas, je revins pour prendre mon poste de veille. On m'attendait pour traîner les restes du buffle à la place que j'indiquerais. Un solide rotin fut attaché aux cornes de l'animal, et cinq ou six hommes s'y attelant, traînèrent cette charogne dans la petite clairière précédemment aménagée, où elle fut solidement attachée au pied d'un baliveau, coupé dans ce but quelques décimètres au-dessus de sa racine.

Pendant ce temps, j'errais sous les fourrés, pour voir si quelque quartier du buffle, arraché par le tigre, n'était pas resté à l'écart, auquel cas je l'eusse fait apporter aussi. Le terrain sablonneux, couvert de feuilles mortes et piétiné par les gens, ne portait que des traces informes et c'est en vain que je cherchai à reconnaître les empreintes d'un fauve... Par contre, je fis une découverte : celle, dans un buisson épais, d'un abri de feuillage, aménagé trois à quatre jours plus tôt, puisque déjà fané. C'était un affût, surélevé du sol d'un mètre cinquante à peine, et installé là, on devine dans quel but...

J'appelai aussitôt mes informateurs pour le leur montrer et leur reprocher leur manque de franchise. Ils m'avouèrent alors qu'une des nuits précédentes, un notable du village s'y était posté avec un compagnon, tous deux armés de fusils. Et ils me racontèrent comment, au milieu de la nuit, il était survenu non pas un, mais deux tigres qui, ayant éventé les chasseurs placés trop bas, s'étaient mis à rôder autour d'eux en grognant sourdement. Les deux chasseurs, pris de frousse dans la nuit opaque qui les enveloppait, avaient, pour éloigner les fauves, tiré quelques coups de feu en l'air ; puis allumé des torches et repris vivement le chemin du village.

Mes interlocuteurs ajoutèrent pour terminer, que s'ils n'avaient d'abord osé me dire la vérité, c'était par crainte que de la connaître ne me fit renoncer à l'affût. Il est à peu près sûr que mieux renseigné, je ne fusse pas venu. C'est donc avec des paroles dépourvues d'aménité que je congédiai tout le monde...

Après la réception faite dernièrement aux fauves, je ne comptais guère les voir me rendre visite cette nuit-là ; cependant, puisqu'il s'agissait d'un couple, il restait la chance que l'un d'eux

plus affamé ou moins craintif, vint encore rôder autour de son ancienne proie.

Je m'installe donc sur ma plate-forme aussi confortablement que possible dans l'intention d'y somnoler. Tout compte fait, je ne serai pas trop mal là par cette nuit très chaude ; j'y serai même sûrement plus au frais que dans ma chambre, et aurai pour me consoler, tout ce charme que comporte une belle nuit tropicale passée sous les étoiles.

J'ai étendu sous mon dos ma couverture plusieurs fois repliée, et m'allonge face au firmament, mon calibre 12 chargé de chevrotines à portée de la main. Pour poétique que soit la contemplation de la voûte étoilée, elle ne saurait suffire à captiver l'attention onze heures consécutives ; aussi, après avoir admiré dans le ciel sans nuage les astres innombrables, que l'atmosphère limpide laisse apercevoir jusqu'à l'extrême limite de la vision humaine, je fermai volontairement les yeux, priant Saint-Hubert de m'envoyer des tigres en rêve, sinon en réalité.

Mon sommeil, devenu profond, durait depuis un temps indéterminé, quand j'en suis tiré par des bruits sourds et répétés. Je me soulève sans bruit, me rappelant bien que je ne suis pas dans mon lit. Le croissant de la lune tard levée n'est pas encore très haut sur l'horizon ; sa lumière blafarde et trompeuse n'éclaire que faiblement. Cependant, j'aperçois nettement par le créneau que forme devant moi le tronc fourchu de l'arbre, une masse grise, qui tenant un bout de la carcasse du buffle la secoue violemment de droite et de gauche pour l'arracher. Je crains de voir l'attache casser, aussi tiré-je sans plus attendre. Le tigre à ce moment se trouvait face à moi et devait avoir la tête baissée ; je pouvais, bien qu'il fût éloigné de huit à dix mètres, le toucher mortellement au cou ou sur le dos. Je ne sais où il fut touché ; mais il répondit au coup par un rugissement de colère et fonça droit devant lui accompagnant sa charge de grognements rauques et saccadés, tels le bruit d'une futaille roulée sur des pavés. En trois secondes, il fut au pied de mon arbre, où il vint donner de tout son poids dans la palissade de clôture, qui craqua mais ne céda pas. Je m'étais retourné vivement, pour tirer dans la rizière le tigre que je pensai y avoir débouler après avoir défoncé la

clôture ; mais il était resté sous moi, juste au pied de mon arbre. Il devait être sérieusement touché car il suffoquait ; j'entendais son souffle haletant et le bruit du sang dans sa gorge à chaque respiration. Je pensais bien le voir crever là ; cependant, pour plus de sûreté, j'aurais préféré l'achever. Je me penchai donc, autant que possible, en me cramponnant d'un bras au tronc de l'arbre, par-dessus l'écran de feuillage disposé devant moi ; mais l'ombre épaisse produite à terre par les frondaisons de mon arbre lui-même, m'empêchait de rien distinguer. Et puis pour le tirer, il m'eut fallu avoir les deux bras libres. J'essayai d'avancer à droite sur l'extrémité de la planche qui me portait ; mais, celle-ci, simplement posée, menaçait de basculer et de me déverser sur le tigre. Depuis une demi-minute je me penchais ainsi, de tous côtés et sans bruit, sans arriver à rien voir ; quand le tigre, que je pensais à l'agonie, cessa de râler, se leva et je l'entendis nettement s'éloigner. De dépit j'envoyai alors dans sa direction un coup de fusil bien inutile.

Le retrouverai-je au matin ? Je savais par expérience qu'une déception probable m'était réservée.

Cependant, les pensées d'espoir et de dépit, qui se succédaient en mon esprit, m'avaient ôté toute envie de dormir, et je ne cessais de peser mentalement les chances que j'avais de retrouver la bête morte ou blessée. Il n'était pas encore minuit ; j'avais donc près de six heures à patienter avant le retour du jour.

Etendu à nouveau face au firmament, je rêvassais depuis deux heures environ, quand il me sembla entendre un lourd bruit de pas dans la forêt sur les feuilles sèches. Depuis la venue du tigre, le silence nocturne n'avait été troublé que par les cris des geckos, des oiseaux de nuit et de quelques cerfs ou chevreuils. Mais le pas que j'entendais là n'était pas celui d'un de ces animaux. Je me dressai debout pour mieux écouter, et appuyé contre le tronc, restai quelques instants ainsi aux aguets. On eut dit le pas d'un homme allant et venant sans précautions sur les feuilles mortes ; mais à cette heure et en cet endroit, aucune présence humaine n'était vraisemblable ; l'auteur de tout ce bruit

ne pouvait être qu'un tigre, le deuxième dont on m'avait parlé, qui cherchait la proie qu'on lui avait ravie.

Je pris mon arme en mains et attendis. Le fauve continua d'aller et venir quelques minutes encore, bruyamment et sans précautions, comme qui se sent en toute sécurité ; puis le bruit de pas se rapprocha de la lisière du bois et cessa tout à coup. Sans doute l'animal, suivant à l'odeur la piste de traînée du buffle, venait-il de déboucher dans la clairière. L'œil fixé sur l'appât, assez bien éclairé par la lune déjà haute, je m'attendais à voir surgir de l'ombre la forme sombre du fauve...

Cependant, quelques secondes s'étaient écoulées et rien n'apparaissait ; peut-être l'animal, avant d'avancer à découvert, avait-il fait halte pour inspecter du regard les alentours... Mais soudain, j'aperçois du coin de l'œil, et à quatre ou cinq mètres sur ma gauche, une masse sombre, qui avance doucement en rasant la palissade : elle va passer sous moi ! J'ai rapidement passé les canons de mon fusil dans l'embrasure formée par la fourche de l'arbre, et, la crosse à l'épaule, le doigt sur la détente, je me prépare à tirer au moment où, le tigre se dirigeant vers l'appât, se présentera en bonne position... Mais il n'oblique pas vers sa proie et continue tout droit juste devant mon affût, à quatre mètres à peine. J'ai abaissé les canons de mon arme, vois sa tête passer devant mon guidon, puis aussitôt l'épaule, alors je presse la détente !... Le tigre plaqué au sol par le coup, pousse un sourd grognement et se relève d'un bond ; je le double dans le même instant ; mais il a disparu et je n'entends même pas le bruit de sa fuite...

Je me suis étendu à nouveau ; mais toute envie de dormir m'a quitté, ce n'est pas que j'attende la venue d'un troisième tigre ! Mais je songe que j'ai eu vraiment une chance inattendue de pouvoir en tirer deux ; aurai-je la malchance de ne retrouver demain ni l'un ni l'autre des animaux blessés.

Dès que l'aube permet de distinguer les formes, je descends de mon poste pour examiner les traces laissées sur le sol. Je prends d'abord la piste de la dernière bête tirée ; je n'ai pas fait dix pas dans la clairière, que j'aperçois non loin sur le sable blanc, entre des touffes d'herbe chétive, une masse blanchâtre

de forme indéterminée. J'approche ; c'est un beau tigre mâle, mais entièrement couvert d'une argile blanche séchée, qui le rend méconnaissable à quelques pas : on croirait qu'il s'est roulé dans la farine ! Il était venu de loin pour se faire tuer là, car je savais, éloigné de plusieurs kilomètres, le bournier de marne blanche, où il avait dû se vautrer la veille pendant les heures chaudes. L'animal n'avait guère parcouru que vingt mètres avant de tomber, la première charge de seize chevrotines ayant porté en plein cœur ; quant au second coup, il n'avait causé que quelques éraflures à une cuisse.

Du premier tigre tiré, qui laissait peu de sang, il fut impossible de suivre la piste.

Ce Tigre voulait se faire tuer,
il y réussit à la fin.

Les fourrés de petits bambous épineux que je longeais étaient impénétrables ; mais les émanations d'un corps putréfié ayant attiré mon attention, je m'y glissai pour voir quel animal était crevé là, et me trouvai en présence des débris informes d'un cerf, presque entièrement dévoré, par un tigre évidemment. Il en restait trop peu pour constituer désormais un appât attrayant ; mais, puisqu'un tigre fréquentait les environs, si je lui procurais une proie nouvelle, il m'offrirait peut-être l'occasion d'un affût.

Comme un peu plus loin, au sortir d'une clairière, je m'engageais sous bois, un grand cerf déboucha devant moi. Le temps d'épauler, et déjà il avait disparu derrière le feuillage ; mais mon coup de chevrotines, traversant le rideau végétal qui se refermait sur lui, l'atteignit mortellement. Quelques pas plus loin, je l'avais rejoint et achevé ; j'avais donc pour le tigre l'appât désiré.

Rentré chez moi, à Lagi je fis appeler quelques volontaires, qui se chargèrent des outils nécessaires au dépeçage du cerf, ainsi qu'à la construction d'un poste de veille ; puis, je revins avec eux sur les lieux. Les quatre membres du « con-nai » furent prélevés pour mes gens et moi-même, et la carcasse ainsi allégée fut transportée auprès des restes puants de l'ancien festin du tigre.

Comme toujours, il avait, pour prendre ses repas en toute tranquillité, traîné sa proie au plus épais de fourrés inextricables. L'ombrage des bambous y était renforcé par celui d'arbres centenaires, dont l'épaisse frondaison maintenait le sous-bois

dans la pénombre ; à faire un affût là, il ne fallait pas songer. Un peu plus loin, un gros « bang-lang » au pied duquel avait surgi une termitière, me parut propice à l'installation d'une plate-forme d'affût, et je donnai à mes gens toutes indications pour mener à bien ce travail, qu'ils avaient déjà effectué pour moi d'autres fois ; puis, je repris le chemin de mon domicile pendant qu'ils commençaient à couper baliveaux, perches, branchages et lianes, nécessaires à l'édification de mon abri aérien.

Dans l'après-midi, ils vinrent me rendre compte que tout était terminé ; de mon côté, j'avais préparé mon matériel électrique dont je me servais par les nuits sans lune : lampes, fils et piles Leclanché (les petites piles sèches étant introuvables à cette époque) ; et aussi groupé les divers objets utiles : coussin, couverture, café, fruits, tabac, allumettes, bougies, corde, papier, etc... que j'emporte les nuits d'affût, dans une caisse qui, délestée de son contenu, me sert de siège.

Mon abri de feuillage avait été disposé, pour une fois, de façon satisfaisante ; il me restait à installer mon éclairage, ce que je fis sans tarder. Le projecteur fut fixé par du fil de fer contre un arbre voisin du mien, de manière à éclairer en plein l'appât et ses environs immédiats, ma hutte et moi-même restant dans le noir. Les piles placées à terre dans une caisse furent dissimulées sous du feuillage ; et les fils de liaison grimpant le long du tronc me permettaient d'éteindre ou d'allumer à volonté. Je fis en outre élaguer tous les buissons, qui se trouvaient devant le projecteur ou devant moi, pour qu'aucun rameau, ni même l'ombre d'un rameau ne fussent une gêne au moment du tir.

Lorsque tout fut prêt, j'essayai le fonctionnement de la lampe... Aucune lueur ne brilla !... Peut-être les contacts étaient-ils défectueux ?... Je revisai l'installation, mais sans succès. Qui sait si mes coolies n'avaient pas par mégarde renversé le liquide des piles et mis de l'eau à la place ? Leurs dénégations me laissaient sceptique ; j'aurais bien voulu changer le bain, mais il se faisait tard. Néanmoins, je pris crayon et papier dans ma cartouche, et traçai à l'intention de mon secrétaire quelques lignes pour lui indiquer où prendre chez moi les produits à remettre au porteur. Celui-ci, parti au galop sur mon cheval, était de retour

une demi-heure plus tard, en même temps que le soleil disparaissait de mon horizon. Je n'avais plus par conséquent qu'un quart d'heure avant la nuit, car il ne faut pas oublier que sous nos latitudes les longs crépuscules de France sont chose inconnue, et, qu'à l'instant même où l'astre du jour se couche, l'œil a la sensation nette d'une lumière qu'on éteint.

Déjà dans la forêt, l'ombre se faisait épaisse ; je préparai une nouvelle solution pour les piles et l'essayai... sans aucun résultat ! Le sort en est jeté ! La nuit vient ; il n'y a plus rien à faire : il faudra pour cette fois renoncer à éclairer mon tir, car l'obscurité est totale sous bois. J'ai, ma foi, presque envie de rentrer chez moi.

Pendant ce temps, les reliefs laissés par le tigre avaient été traînés à la place choisie devant mon affût, ainsi que le corps du cerf tué le matin, encore embroché sur la forte perche qui avait servi au transport. On l'avait laissée intentionnellement afin de gêner le fauve s'il voulait, suivant son habitude, entraîner cette nouvelle proie sous les halliers.

Puis, les gens s'en furent, reconduisant mon cheval, qu'ils me ramèneraient le lendemain à l'aube, et je m'installai sur la claie de mon mirador. J'étais bien décidé, si le tigre venait à le laisser dîner sans lui donner l'éveil ; car à quoi bon le tirer au jugé dans une nuit d'encre ! Au ciel scintillaient, il est vrai, des milliers d'étoiles, mais leur faible lueur ne pénétrait pas sous la ramée et je ne distinguai même pas ma main placée à me frôler le visage. Si le fauve venait à l'appât, je n'aurais qu'à recommencer l'affût, dans de meilleures conditions, la nuit suivante.

Celle qui commençait s'annonçait plutôt dépourvue de charme à cause de l'abondance des moustiques, dont les hordes m'assaillaient déjà de toutes parts. Sans la présence de ces légions agressives, coucher là n'eut point été désagréable ; la nuit était chaude, car pas un souffle d'air ne secouait la torpeur des feuilles ; et j'ai toujours aimé par beau temps passer en pleine nature ces nuits où l'oreille surprend cent bruits étranges, comme si une autre vie commençait, quand les ténèbres ont enveloppé la terre.

J'avais bien emporté une lotion anti-moustique (du moins l'étiquette l'affirmait), objet de haute réclame à l'époque, et dont je regrette bien d'avoir oublié le nom... pour la déconseiller, car elle était d'une inefficacité remarquable ; je crois même qu'elle attirait à moi tous les diptères des alentours. Que ne m'étais-je muni simplement d'essence de citronnelle, produit dont l'odeur n'est pas désagréable et l'efficacité certaine ! Pour essayer d'échapper au supplice, je dépliai ma couverture et la plaçai sur ma tête, laissant les côtés retomber autour de moi, puis sous cette tente, grillai cigarette sur cigarette. La fumée ne chasse bien les moustiques que si elle est abondante ; mais l'émetteur a également des chances d'être asphyxiés. Et puis, sous cette cloche de laine, par cette chaleur, j'étouffais doublement. Enfin, après un paquet de cigarettes consumées sans arrêt, mon palais en eut assez et je dus renoncer à ce mode de protection. Je cherchai à tâtons ma bouteille de café, en bus quelques gorgées pour faire disparaître l'âcreté du tabac, et, forcé de renoncer au sommeil, me mis à lutter sans espoir, contre les bataillons d'ennemis minuscules qui m'enveloppaient de toutes parts. Immobile et silencieux, je faisais seulement travailler mes mains : écrasant successivement les escouades d'attaque sur mes jambes, mes joues, mon cou et mes mains elles-mêmes.

Le combat me semblait certes durer depuis fort longtemps déjà, et comme aucun bruit ne se faisait entendre dans le voisinage, je craquai une allumette pour voir ma montre ; elle marquait dix heures ! Il y avait donc seulement trois heures que j'étais au supplice, et, avant l'aurore, il me faudrait l'endurer sept heures encore !... Je regrettais vraiment de n'être pas comme bien d'autres à cette heure à l'abri de ma moustiquaire dans mon lit, et, faute de mieux, me mis à réfléchir sur la force étrange de la passion qui pousse le chasseur à affronter ennuis, fatigues et déboires de toutes sortes, pour un résultat toujours problématique. Puis, par association d'idées, je songeai aussi aux belles nuits de mon pays natal, exemptes de moustiques celles-là ; ainsi qu'à cette passion de l'aventure, qui pousse certains à s'expatrier, par curiosité de l'inconnu ou de l'imprévu, quand ils pourraient

si bien couler, sous le ciel qui les vit naître, une existence tranquille et confortable, exempte de complications...

Depuis que j'étais à l'affût, j'avais seulement entendu les appels de rares biches ou cerfs ; mais de tigre point ! Au reste, c'était très bien ainsi, puisque j'étais condamné à l'inaction... Je finis par m'étendre sur le dos, me couvris la figure avec mon mouchoir, le corps avec ma couverture, puis raide et sage comme une momie, cherchai à m'endormir. Une biche, passant non loin, fit entendre son cri ; je perçus même le froissement de sa marche dans les bambous, et ce fut de nouveau le silence, troublé seulement par le crissement des cigales et les cris heurté d'un gecko...

Sans qu'un craquement de brindille ou un bruit de pas sur les feuilles sèches eût décelé une approche, le souffle net et vigoureux d'une bête reniflant les appâts, se fit entendre. Si c'était le tigre, comment avait-il pu arriver sans que j'entendisse sa marche sur les feuilles mortes ? — Sans doute était-ce simplement la biche entendue l'instant d'avant ?... Je fus vite détrompé ; car le corps du cerf embroché sur la perche fut brutalement déplacé, puis entraîné avec fracas : c'était bien le tigre !

Il avait, sans hésiter, choisi le meilleur des morceaux à lui offerts et l'entraînait pour le dévorer plus loin à loisir. Il passa ce faisant tout près du tronc de l'arbre qui me soutenait, manqua de renverser mes piles et s'éloigna derrière moi. Gêné par la grande perche, qui embrochait sa proie déjà volumineuse, il tirait le tout non sans peine, à travers les bambous qui s'entrechoquaient et dont les tiges grêles craquaient à son passage. Il fit halte deux ou trois fois pour se reposer sans doute, car je distinguai nettement sa respiration essoufflée ; enfin, il s'arrêta à une trentaine de mètres et commença son repas.

Dans le calme de la nuit, je l'entendais distinctement mâcher, souffler, grogner, broyer les os, et ma pensée suivait tous ses mouvements... Ses agapes durèrent de onze heures du soir à deux heures du matin. Trois ou quatre fois, il quitta la table pour rôder alentour sans cependant s'éloigner assez pour que son pas cessât de se faire entendre. Il retourna à l'endroit où j'avais découvert les reliefs de ses repas précédents, repassa deux fois sous mon arbre et stationna même tout près pour satisfaire un

léger besoin, ainsi qu'en témoignait le ruissellement sur les feuilles... Désormais résigné, je demeurais immobile, toujours étendu sur mon lit de branchages, en souriant à la pensée du fauve, qui allait et venait si près de moi, sans se douter du danger de mort, suspendu à moins de trois mètres au-dessus de sa tête. J'aurais aimé lui faire comprendre que si le destin l'épargnait à cette heure, ce n'était certes pas de par ma volonté... et qu'un jour venant, il aurait peut-être moins de chance.

Depuis deux heures déjà le silence s'était fait ; le tigre était parti, repu sans doute. Je préparais, en imagination, un affût pour la nuit suivante, somnolant par instants sous la lassitude de cette longue veille. Encore une heure et les moustiques rassasiés eux aussi disparaîtraient avec l'apparition de l'aube : mon martyre prendrait fin...

De tous côtés déjà, les coqs sauvages branchés sous bois saluaient de leurs voix sonores la venue prochaine de l'aurore ; s'y mêlaient les chants et cris étranges d'une foule d'autres oiseaux...

Tout à coup, il me semble qu'un pas lourd écrase encore les feuilles sèches dont le sol est couvert. Le bruit se précise, venant de là même où se trouvaient la veille les restes du cerf précédent. Je me suis soulevé sur un coude pour mieux écouter ; pas de doute, c'est bien le tigre qui revient ! Il passe encore sous moi, contourne mon perchoir et reprend la piste faite par lui lorsqu'il entraînait sa proie quelques heures avant. Sans doute était-il allé boire, car il recommence son repas et se met à broyer des os avec le même appétit que s'il était à jeun. De temps en temps il se déplace, pour aller savourer à l'écart le morceau qu'il vient d'arracher ; et, chaque fois, je crois qu'il est parti définitivement, pour gagner son repaire et y somnoler tout au long du jour, en digérant béatement... Mais toujours il revient et paraît insatiable... Ah ! S'il pouvait rester jusqu'à ce qu'il fasse clair et repasser une dernière fois sous mon arbre en s'en allant !!! Mais ce serait vraiment trop de chance ; il ne faut guère y compter. Si vorace soit-il, ce tigre est forcément repu après cette nuit de ripaille et voici venue l'heure où d'ordinaire les fauves se retirent.

Cependant, j'ai rejeté ma couverture et, assis sur ma caisse-siège, j'observe à travers les hautes frondaisons le firmament déjà moins sombre, où s'éteignent une à une les étoiles. Dans un quart d'heure, l'ombre opaque, qui règne encore sur terre, voudra bien se dissiper. Si le tigre s'attarde assez, peut-être pourrai-je descendre et tenter de l'approcher, malgré les épais fourrés qui le cachent ; manœuvre difficile à cause des feuilles sèches... A moins d'aller me poster sur la route probable de son retour... Mais, à quoi bon ces projets ? Le tigre s'est levé, et assurément cette fois il s'en va, car mon oreille suit nettement son pas régulier qui s'éloigne à ma droite... Et cependant... ? Voici qu'il semble changer de direction et revenir vers moi. Une douce émotion m'envahit et je prends mon fusil, car il n'est pas douteux que le tigre a fait demi-tour ; il se promène là où il est déjà passé et repassé, suivant la voie tracée par le traînage des appâts et nos allées et venues de la veille et finalement arrive encore juste sous moi...

Je me penche alors légèrement par-dessus la balustrade de feuillage qui me masque ; mais, alors que l'aube blanchit au-dessus de moi la cime des grands arbres, l'obscurité est encore telle sous bois qu'il m'est impossible de ne rien distinguer. Ce tigre est là, qui souffle et remue à trois mètres du canon de mon arme ; voilà des heures qu'il me nargue inconsciemment ; cela pourrait mal finir pour lui. La prunelle dilatée, je cherche en vain à percer les ténèbres ; mais je ne puis rien de plus qu'un aveugle et j'enrage d'être réduit à l'impuissance. Que cet animal n'a-t-il attendu cinq minutes avant de se présenter !... Ce délai eût suffi ! Certes, il serait bien surpris, si d'aventure il levait la tête, de m'apercevoir là. Mais, il est trop occupé : il a saisi le paquet de charogne, qu'il avait négligé jusque là ; il le secoue pour en faire tomber les asticots et, en prévision du lendemain, le voici qui l'emporte vers son garde-manger. Au moment même où il est juste sous moi, je crois distinguer son pelage rayé et lui lâche un coup de chevrotines. Il a fait un tête-à-queue sur place et détale, accompagné d'une deuxième décharge, que je tire au jugé.

Evidemment, je l'ai manqué, car, touché à bout portant, il fut resté sur place ; j'ai mal vu et mal visé, puisque je ne distin-

guais pas le bout des canons de mon arme... Le temps de terminer mon flacon de café, de plier bagage, et l'aube a dissipé sous bois les dernières ombres nocturnes. Je descends de mon perchoir et examine l'endroit où il était quand j'ai tiré. Aucune trace de sang, par contre le feuillage est criblé et les rameaux broyés tout à côté, là où mon coup a fait balle. Cependant, par acquit de conscience, je cherche encore dans la direction prise par la bête en fuite ; mais, en vérité, rien n'indique qu'elle ait été touchée.

Déjà le soleil levant dore la cime des grands arbres ; j'entends au loin les appels de mes gens, qui amènent mon cheval et viennent prendre mon bagage ; ils me signalent leur approche et avancent prudemment, par crainte de la présence aux environs de quelque fauve blessé... Ils peuvent venir sans crainte ; le tigre est loin !

Toutefois, avant de quitter les lieux, je me glisse sous les fourrés pour voir ce qu'il a laissé du repas offert. Il en reste vraiment bien peu de chose : quelques côtes brisées et un morceau disloqué de la colonne vertébrale ; le tout ne formant pas un appât suffisant pour l'attirer désormais, même si les coups de fusil ne l'eussent pas effrayé.

Brièvement, j'apprends aux indigènes qui m'interrogent les incidents de la nuit ; puis j'enfourche ma monture et rentre à la maison.

Je jugeai inutile de reprendre, même dans de meilleures conditions, l'affût la nuit suivante, pensant que le tigre, après avoir entendu le plomb lui siffler aux oreilles, n'avait plus envie de revenir achever les maigres reliefs de ses repas précédents. Au reste, j'avais envie de repos, après cette nuit de veille plutôt fatigante ; et puis il me fallait remettre au point mon installation d'éclairage électrique. Cependant, le lendemain, j'eus la curiosité d'aller voir, tout en chassant dans ces parages, ce qu'étaient devenus les débris de l'appât.

Arrivé sur les lieux, je pénétrai doucement sous bois et me dirigeai vers mon arbre-mirador. Le morceau de charogne lâché par le tigre au coup de feu avait disparu, entraîné, pensai-je, par les petits carnassiers. J'avançai alors plus loin sous les fourrés, là où étaient restés les débris de l'appât frais : celui-ci

avait été presque totalement dévoré, et les traces que je relevai autour, comme dans le sentier voisin, prouvaient que c'était encore le même tigre qui avait eu l'audace de revenir.

Vraisemblablement, avait-il considéré les détonations de mes coups de feu comme un bruit fait simplement dans le but de l'effrayer et n'y avait-il pas attaché plus d'importance qu'aux détonations des pétards, aux hurlements des gens, et au vacarme des touques cognées à tour de bras, bref, qu'à tout ce tintamarre, qu'il était accoutumé d'entendre chaque fois que ses randonnées nocturnes, près des cases ou des parcs à bestiaux, attiraient sur lui l'attention des gardiens.

Peut-être, puisqu'il fréquentait régulièrement cette région, aurai-je plus de chance de le rencontrer en y allant faire un tour de nuit à la lanterne. En conséquence, la nuit suivante, je m'équipai et me mis en route, mon projecteur à acétylène sur la tête. Il était une heure du matin quand j'arrivai sur le terrain. J'errai dans les clairières jusqu'à l'aube, et eus plusieurs fois l'émotion de voir l'obscurité opaque qui m'entourait trouée subitement par la phosphorescence de deux yeux : chaque fois c'étaient des cervidés ; de tigre, je n'en rencontrai point. Finalement, je tuai un chevreuil et deux cerfs.

Des porteurs, auxquels j'avais prescrit de me rejoindre au petit jour, prélevèrent, pour eux et leurs amis, les douze épaules et cuissots des animaux ; après quoi les corps embrochés ensemble sur une longue et forte perche furent transportés devant mon poste d'affût.

.....

Ce même soir, à la nuit tombante, je revins prendre ma faction sur le mirador. Ma lampe n'ayant pu être remise en état de fonctionnement, je n'avais d'autre ressource que d'utiliser au moment du tir mon projecteur à acétylène. La difficulté était de l'allumer sans faire de mouvement susceptible de déceler ma présence. Mieux valait le conserver sur le chef constamment allumé ; mais encore fallait-il qu'il ne s'en échappât ni lueur ni odeur ; dans ce but j'avais disposé sur le chapeau de paille, qui servait de support à ma lampe, un haut cylindre de carton hermétiquement clos, sauf, comme de juste à sa partie supérieure.

... Dès que l'obscurité fut totale, j'allumai ma lampe, la plaçai sur ma tête, et, mon fusil à portée de la main, commençai à veiller patiemment dans le silence et l'immobilité. Il me fallait prendre plus de précautions que jamais, car le tigre mis en méfiance, montrerait probablement dans son approche une grande circonspection.

J'avais eu soin cette fois de me munir d'essence de citronnelle et les moustiques me dédaignaient. Mais, au bout d'une couple d'heures, je me sentis las de mon immobilité, en même temps qu'importuné par la chaleur de mon cimier à carbure. Je décidai donc de l'éteindre, d'autant que cette géniale invention laissait filtrer des rais lumineux en tous sens et, par son fumivore, éclairait d'une lueur blafarde le feuillage en dessus de façon telle que, seul un animal aveugle, n'eût été mis en éveil. Me débarassant donc de tout cet attirail, je posai près de moi chapeau, générateur et lanterne, et après avoir mis la flamme en veilleuse, je m'étendis avec satisfaction sur ma couverture ; à quoi bon m'astreindre à épier toute la nuit la venue problématique d'un convive, qui n'ayant rien laissé de ses agapes antérieures, n'avait plus motif de revenir, puisqu'il ignorait que son garde-manger avait été approvisionné de victuailles nouvelles.

Or, je m'étais à peine étendu, qu'une alerte se produisit : une bête attaquait brutalement les appâts ; au bruit, je reconnus aussitôt un varan. Il arrachait de petits morceaux de chair à grands efforts ; et sa longue queue, dans ses contorsions, balayant bruyamment les feuilles sèches, faisait croire à la présence d'un gros individu ; il finit par s'en aller, et ce fut à nouveau le silence relatif, car mille petits bruissements se font entendre la nuit.

Ainsi étendu sur le dos, je contemplai, une fois de plus, le scintillement des étoiles criblant de points lumineux les interstices du feuillage, tout en remuant dans mon esprit une foule de pensées étrangères à la chasse ; puis je me laissai aller au sommeil et perdis peu à peu conscience de ce qui se passait autour de moi.

Je ne sais depuis combien de temps durait mon sommeil ; mais je dus percevoir inconsciemment quelque bruit, car brusquement je me réveillai. Il me sembla alors qu'un bruit continu

se faisait entendre à terre et je me soulevai doucement pour mieux écouter. En effet, il devait y avoir sur les appâts un animal, qui mâchonnait de la viande lentement, mais sans arrêt. Ce n'était pas le tigre, car son premier soin eût été de chercher à entraîner sa proie ; et j'aurais, dans le grand silence forestier, entendu son approche ; sans doute, était-ce quelque petit carnassier, civette ou autre. Néanmoins, c'était une occasion d'essayer le fonctionnement de mon éclairage et je pris mes dispositions pour répéter la manœuvre.

Je me soulevai d'abord avec précaution pour m'asseoir, mouvement qui s'effectua sans qu'un seul craquement de mon échafaudage eût dénoncé ma présence ; puis, à tâtons, je réussis à m'équiper. Ma lampe était presque éteinte et le bec avait charbonné ; je la découvris ; fis, d'une légère chiquenaude, tomber la suie accumulée sur le bec, et, l'ayant recoiffée de son tube de carton, la plaçai sur ma tête. Enfin, je fixai le générateur à ma ceinture, fis passer le tuyau de caoutchouc derrière mon épaule et ouvris le pointeau d'arrivée d'eau. Un cercle lumineux, frappant les frondaisons au-dessus de moi, m'indiqua immédiatement que ma lampe donnait toute sa flamme.

Tout cela, exécuté en silence à gestes mesurés, avait bien pris plus de deux minutes, pendant lesquelles l'animal attablé n'avait cessé de mastiquer à la même cadence. Il n'était vraiment pas défiant, car les lueurs anormales s'échappant de mon appareil, auraient dû l'alerter. C'était évidemment une de ces grosses civettes qui, lorsque la lueur d'un phare vient les frapper, continuent de manger, sans même chercher l'origine de cette lumière insolite...

Mais, il me faut agir comme si c'était sérieux : alors, lentement et calculant mes gestes pour ne frôler dans cette obscurité ni feuille ni brindille, je saisis mon fusil de la main gauche, et, tout en me dressant debout sur ma plate-forme, je passe les canons par-dessus l'écran de branchages fixé devant moi. J'ai rejeté en arrière mon couvre-flamme d'un geste brusque de la main droite, qui est venue aussitôt se placer à la gâchette ; la lueur de mon projecteur trouant subitement la nuit, tombe sur une scène inattendue : un tigre énorme est allongé près de l'un

des appâts, qu'il maintient ferme entre ses pattes de devant. Je n'ai eu que le temps de le voir, car au moment même où le frappait le faisceau lumineux, il s'est rejeté en arrière, hors de la zone éclairée ; mais j'étais prêt à tirer et mon coup est parti...

Je l'entends fuir avec fracas, brisant sur son passage les tiges des bambous nains. Il doit être touché, car au coup de feu il a répondu par un sourd rugissement... Pour patienter jusqu'à l'aube je me rendors.

Ce fut le chant claironnant des coqs sauvages, bientôt suivi de celui des divers habitants ailés des grands bois, qui me réveilla avant l'aurore ; au petit jour une grosse civette à queue annelée vint goûter à la table servie : elle y laissa sa peau... piètre consolation !

La clarté étant maintenant suffisante pour lire sur le sol je sautai à terre et cherchai les traces laissées par le fauve dans sa fuite. Après quelques mètres, je distinguai sur le sol et les herbes des gouttes de sang coagulé et pris la piste avec espoir ; elle traversait une clairière, puis rentrait sous bois ; je la suivis encore à travers les fourrés avec circonspection. Mais les indices sanglants se firent bientôt plus rares, pour cesser complètement quelque cent mètres plus loin ; force me fut de renoncer à les suivre.

Cette fois, le tigre avait compris la leçon, car il ne revint plus à son garde-manger et je ne vis plus ses traces de longtemps dans les sentiers de la région qu'il fréquentait régulièrement jusqu'alors ; il venait deux fois d'échapper à la mort...

Mais, dix mois plus tard, il n'eut pas la même chance : dans des circonstances analogues et à quelques kilomètres de là, il se fit tuer une nuit... Je retrouvai dans son flanc droit quelques-unes de mes chevrotines. C'était un mâle de grande taille et de pelage magnifique.

*

* *

Le tigre, héros du récit précédent, avait fait preuve d'une téméraire insistance qui n'est pas dans les habitudes de l'espèce ; car il est rare qu'un fauve tiré sur un appât y revienne de si tôt.

Plus souvent, j'ai vu des tigres qui, mis en fuite par les gens, après avoir tué bœuf ou cheval, ne revenaient plus à leur victime, même quand elle se trouvait loin des lieux habités, même quand ils n'avaient pas eu le temps d'en prélever un morceau. La bête tuée devenait la proie des vautours, des chiens et des petits carnassiers ; la coutume étant qu'on ne mange pas de la viande de l'animal tué par un fauve.

Le record de l'insouciance ou de l'effronterie d'un tigre revient, entre autres que j'ai tirés, à certain individu auquel je tendis une embuscade en 1942, et dont voici la conduite.

Vers la fin d'un après-midi, arrivait chez moi, à Tamon, un cavalier « tiam » envoyé par le propriétaire de vastes rizières situées au Nord du Tacou, à six kilomètres de là. Il venait m'avertir qu'un de leurs bœufs au pâturage avait été tué quelques heures avant par un tigre et que c'était pour moi la belle occasion d'un affût. En le remerciant de m'avoir prévenu, je lui dis de repartir au trot et ajoutai que, sitôt équipé, j'allais le suivre en auto. Ce que je fis.

Arrivé en même temps que lui à la ferme, je me fis expliquer par les gardiens de bestiaux ce qui s'était passé ; puis je partis avec quatre ou cinq volontaires pour me rendre sur place ; il y avait à peu près deux kilomètres à faire. A mi-route, je fis mes recommandations aux gens : d'abord, garder le silence ; ensuite, dès que l'on arriverait en vue de l'endroit du « crime », me prévenir que je puisse faire une manœuvre d'approche, en prévision de la présence du tigre toujours possible.

Arrivés à environ deux cents mètres du lieu, nous nous arrê tâmes. Nous étions dans une zone de clairières d'un sable blanc, tapissées d'herbe chétive, avec de ci de là des massifs de broussailles épineuses et de loin en loin de très gros arbres isolés. L'un des guides me dit alors : « vous voyez là-bas ce gros arbre à l'écorce blanchâtre ; eh bien ! le bœuf tué, une bête toute noire, est à environ vingt mètres sur la gauche de l'arbre, là où il y a quelques petites broussailles ». Devant nous, le terrain était trop dégagé, je décidai de tenter par la gauche une approche sans être vu, en utilisant les obstacles naturels. Je dis aux gens de rester cachés là, de garder le silence, et de me rejoindre seu-

lement quand je leur ferai signe... Dix minutes plus tard, je leur faisais le signe convenu et ils me rejoignaient derrière les arbustes où j'étais resté en observation un moment.

Puis, nous avançâmes ensemble vers le bœuf mort. Nous n'avions pas fait vingt pas à découvert que l'un des hommes s'exclama à mi-voix : « le tigre ! » et j'eus à peine le temps de voir, à 40 mètres dans des herbes assez hautes, la robe rayée qui s'éclipsait. La hauteur de ces herbes m'avait empêché d'apercevoir le tigre en observation, surveillant son bien par crainte des vautours.

Le bœuf était intact. Le tigre, n'ayant pas pu prélever le moindre morceau de cette pièce appétissante, reviendrait sûrement ; je décidai donc de faire un affût de nuit.

Les matériaux nécessaires à l'aménagement d'une plateforme manquaient aux environs du gros arbre, le seul loin à la ronde qui se prêtât, par la présence, à trois mètres du sol, de deux fortes branches presque horizontales à une installation de ce genre ; il fallut plusieurs voyages et un bon moment pour réunir liens, perches et rondins nécessaires.

Enfin, tout était prêt avant la nuit ; et le tigre, s'il était en observation, avait eu tout loisir de nous regarder faire. Je m'installai plutôt mal que bien, sur mon plancher de grosses triques, ma carabine placée près de moi. N'ayant pas prévu d'affût de nuit, je n'avais pas apporté mon attirail habituel et la lampe électrique, qui m'eût été si utile. Ce qui m'avait incité à rester quand même, c'était encore un ensemble de circonstances favorables : beau temps certain, région sans moustiques, ciel sans lune mais très clair, et surtout le décor : appât tout noir sur fond de sable blanc ; ce qui devait me permettre, même dans l'obscurité, de distinguer le tigre sans confusion possible.

Les gens sont partis et la nuit vient... Mais, que vois-je ?... Les feuillages, disposés en écran pour me dissimuler, semblent se raréfier, s'éclaircir et je deviens visible de partout ! L'explication est simple : les rameaux utilisés ont été coupés sur des arbustes, les seuls feuillus dans le voisinage, qui sont de la famille

des légumineuses et referment leurs folioles à la chute du jour !... C'est désastreux ; mais il n'y a plus rien à faire et je m'étends sur mon lit de bâtons inégaux, aussi peu caché dans cette position qu'une tourterelle sur son nid...

Il fait nuit depuis plus d'une heure ; s'il ne m'avait repéré, le tigre serait déjà venu. Inutile, je crois, d'espérer sa visite... Mais, quels sont ces bruits légers que j'entends à terre ? Je me retourne sur le côté et me penche... Le tigre est là ! Sa grosse masse est tout contre sa victime, qu'il semble flairer ou lécher. J'ai pris lentement ma carabine chargée déjà armée et j'épaule. Mon guidon reste parfaitement invisible ; mais à cinq mètres, on ne rate pas une cible pareille !

La lueur du coup de feu m'a permis de voir ma balle labourer le sol au ras du tigre, qui, éclaboussé de sable, détale au plus vite. Après cette réussite, je crois qu'il ne me reste plus qu'à chercher l'oubli dans le sommeil et m'endors vaguement...

Il doit bien être minuit quand je suis tiré de ma somnolence par des bruits au sol, une fois de plus. Je risque un œil ; c'est le tigre qui est revenu ! Il tient donc à me laisser sa peau !... J'ai visé soigneusement, toujours sans distinguer le guidon, et... j'ai vu le sable gicler sous le ventre du fauve, qui, d'un galop lourd et souple, retourne d'où il est venu.

J'ai dû dormir un peu, car de tous côtés le chant des coqs sauvages annonce l'aurore prochaine, qu'on ne voit pas encore. Maintenant, je songe à cette nuit gâchée... Mais, qu'est-ce encore ce bruit ? — C'est le tigre, qui revient pour la troisième fois ! Il cherche à entraîner sa proie vers un endroit plus sûr ; mais elle a été solidement attachée par les cornes à un baliveau coupé au-dessus du sol. Alors, il renonce à l'emporter et commence à manger sur place. Je l'écoute avec dépit, mais à quoi bon le déranger encore ? Je le laisse donc prendre en paix un repas bien gagné, vu les risques courus. S'il reste jusqu'à l'aube, je pourrai lui placer, à coup sûr cette fois, une balle au bon endroit ; s'il part avant, — et c'est ce qu'il fit, — je reprendrai l'affût la nuit prochaine dans de meilleures conditions.

Au petit jour, les gens arrivent pour le transport de mes victimes ; car, d'après mes coups de feu, ils espéraient bien que j'avais tué deux tigres... pas « moinsse » ! Quand je leur conte ce qui s'est passé, ils me paraissent déçus, incrédules et narquois.

Avant de partir, je fais couvrir le bœuf d'herbages et de tiges épineuses pour le préserver des atteintes des vautours et retourne à la ferme où je reprends mon auto, en annonçant que je reviendrai le soir pour un nouvel affût.

.....

Je me suis efforcé de faire une petite sieste, ce qui n'est pas dans mes habitudes, afin d'être plus dispos pour la prochaine nuit de veille. Vers cinq heures du soir, je retourne sur les lieux, avec tout ce qu'il faut pour faciliter mon tir et passer une nuit moins inconfortable. Au lieu de ma carabine, j'ai pris mon calibre 12 et un projecteur électrique ; d'autre part, j'ai quelques victuailles, boissons et cigarettes, qui me permettront de tuer le temps.

Mon premier soin a été de faire dresser autour de ma plateforme un sérieux écran de feuillage qui, cette fois, me rend parfaitement invisible du sol. Au cours de cette journée passée au soleil, le bœuf a gonflé comme un ballon, il empeste et est couvert de grosses mouches vertes bourdonnantes. Pendant que je grimpe à mon poste, les gens tirent à l'écart les broussailles qui couvraient le cadavre, puis retournent à la ferme en me souhaitant bonne chance.

Vers le milieu de la nuit, fatigué d'attendre un tigre qui ne viendra pas, je me suis allongé et assoupi... Tout à coup, un bruit que je reconnais bien ; mais que je n'espérais plus, me rappelle à la réalité : c'est le tigre qui cherche frénétiquement à entraîner sa proie. Je me suis retourné sans bruit et mis en position de tir. A cinq mètres, la masse grisâtre du tigre ressort nettement près du bœuf tout noir sur le sable tout blanc ; inutile d'allumer mon projecteur dont la clarté subite ne pourrait que l'effrayer... Ayant soigneusement visé, je fais feu !

Un rugissement répond à la détonation et le tigre a disparu sans que je puisse doubler, la lueur de la déflagration m'ayant ébloui une seconde...

Au lever du jour je pris la piste, qui n'était marquée que par quelques rares traces de sang sur les herbes, et je la perdis non loin dans les fourrés où ce tigre se retirait chaque fois. Quelques plombs l'avaient légèrement éraflé sans doute.

Ce tigre était vraiment protégé des Génies de la Forêt et c'est ce que j'exposai aux gens venus chercher mon bagage... et ma victime. Ils furent tout à fait de mon avis, ce qui me fut une bonne excuse pour ne plus tenter un nouvel affût.

Affût au Tigre ; un dur à cuire.

(V. FIG. 12)

Le maître d'école du village de Tamtan, à 11 kilomètres de Lagi, où je résidais alors, m'avait fait prévenir un matin que son cheval venait d'être tué par un tigre la nuit précédente, et, que si je voulais bien venir faire un affût, j'aurais certainement l'occasion de tirer le fauve.

Quelques heures plus tard, le « tram », qui apportait du chef-lieu le courrier quotidien en passant par ce même village, me remettait un mot plus pressant de la part de l'instituteur. Il insistait pour que je vinsse moi-même, mais, en cas d'empêchement, me priait de lui prêter mon fusil. Son cheval avait été tué, m'écrivait-il, et laissé sur place, sans que le tigre, effrayé par les cris des gens, ait eu le temps de manger ; il reviendrait sûrement la nuit suivante pour dévorer sa victime...

C'était peu avant la pleine lune, le ciel était pur, le temps sec et propice à un affût de nuit. Si, d'autre part, ce qui m'avait été rapporté était exact, j'avais évidemment les plus grandes chances de voir le fauve revenir.

Je fis donc mes préparatifs, envoyai l'après-midi mon léger bagage par un porteur, et partis moi-même à cheval une heure après lui...

Les cases composant le village se trouvaient échelonnées au long de l'ancienne route mandarine, qui le traverse parallèlement à la côte ; les unes situées près du rivage les autres contre les dunes. C'est dans l'enceinte attenante à l'une de ces dernières que le fauve avait pris le cheval. Comme d'ordinaire, il l'avait tué

en lui brisant d'un coup de crocs les vertèbres cervicales, puis l'avait traîné hors de la clôture, à une vingtaine de mètres, au pied de la dune proche.

Arrivé sur les lieux je pris rapidement les dispositions voulues pour l'aménagement de mon poste d'affût, car il restait à peine une heure avant la chute du jour.

La végétation poussée dans ces sables ne comprenait que des buissons épineux et des arbustes rabougris assez clairsemés. Pour installer une plate-forme d'affût, je fis appel à la bonne volonté de quelques-uns des curieux qui s'étaient rassemblés depuis mon arrivée ; ils allèrent chercher quatre grosses perches qui furent solidement enfoncées dans le sable, au milieu d'un épais buisson. Quelques traverses liées par des rotins les consolidèrent vers le haut, et on y posa une claie en bambou, sorte de caillebotis pris au fond d'une barque ; enfin des rameaux arrachés aux buissons voisins furent disposés en écran autour de cette installation, d'une solidité douteuse, mais qui semblait assez bien faire corps avec la brousse elle-même. Ma plate-forme s'élevait à deux mètres du sol ; le cadavre du cheval reposait devant à quatre mètres à peine, au milieu d'un espace de sable blanc, ce qui m'eut permis, même par une nuit sans lune, de distinguer nettement la silhouette du tigre...

Déjà la lumière de la lune au zénith se substituait lentement à celle du jour mourant ; je me hâtai donc vers le frugal repas que j'avais apporté et qui m'attendait dans la demeure du garde forestier local. Je pensais bien que le tigre ne viendrait qu'à une heure avancée, car mille bruits humains se faisaient entendre dans le village, cependant je vins sans plus tarder prendre mon poste de veille. Une échelle de fortune me permit d'y grimper par-dessus le buisson épineux, et les deux hommes venus m'aider la remportèrent en s'en allant...

La clarté lunaire sur le sable blanc est éblouissante ; debout sur ma plate-forme j'inspecte les environs. Derrière moi, à moins de dix mètres, se trouve un parc à buffles dans lequel une vingtaine d'animaux soufflent, reniflent et s'agitent. Les dépendances de la case où le cheval fut tué sont tout à côté ; des indigènes rient et causent bruyamment dans la cuisine. Plus loin, c'est la

maison commune où il y a conciliabule ; des gens vont et viennent avec des torches ; des chiens aboient. Il faudrait vraiment que le tigre fut fort peu méfiant et bien affamé pour venir à cette heure. Tournant le dos à tous ces bruits je m'assieds, car debout je suis visible de partout alentour et finis ma cigarette avant de me condamner à une immobilité silencieuse pendant des heures, inutilement peut-être. Désormais attentif d'yeux et d'oreilles, mon calibre 12 chargé de chevrotines posé près de moi, je songe que si l'occasion de tirer se présente, il sera prudent de presser successivement les deux détentes, car j'ai constaté précédemment que mes cartouches laissaient à désirer et un long feu ne serait pas de circonstance...

Soudain, devant moi un petit animal, rat ou écureuil, dévale de la dune broussailleuse, frôle dans sa course le cadavre du cheval et rentre sous l'épais buisson que je domine. La fuite éperdue de cette bestiole n'est pas naturelle ; quelle cause l'a provoquée ? — Si c'était le tigre ! — Non, car j'aurais entendu son pas sur quelque feuille sèche ou le frôlement d'un buisson par son corps.

A tout hasard, j'ai saisi mon fusil et me redresse... Je suis à peine debout qu'une masse sombre surgit à son tour de la brousse juste devant moi, rapide et silencieuse. Le temps d'abaisser les canons de mon arme et le tigre est déjà sur le cheval... J'ai lâché les deux coups à si bref intervalle qu'ils se sont confondus en une détonation. Un rugissement de rage y a répondu et, le tigre fonçant en avant, passe sous moi au travers des épines, va dans son élan aveugle cogner contre la palissade du parc à buffles, au grand émoi de ceux-ci, puis oblique vers la dune d'où il est venu. Tout cela n'a duré qu'une seconde !

Coup de feu et rugissement ont coupé net les conversations des gens du voisinage. Il y a un instant de silence absolu. Puis des voix m'interpellent. Est-il mort ? me crie-t-on ; et je réponds qu'il est seulement blessé, ce qui enlève à chacun l'envie de venir voir.

Effectivement le tigre a dû être bien touché et je suis même surpris qu'il ne soit pas resté sur place ! Grâce à la lune, j'ai pu tirer comme en plein jour, visant au cou l'animal presque

sous moi, à trois mètres à peine ! — Il a dû recevoir deux fois 16 chevrotines ; comment n'a-t-il pas été foudroyé ? L'aurai-je manqué ? A bout portant une erreur de visée fait passer la charge à côté. Et cependant son rugissement prouve que je l'ai touché ! Il n'a certes pu aller loin ; peut-être est-il déjà mort et je le retrouverai demain matin au petit jour.

Pour calmer mon impatience, je m'étends afin de somnoler ; plus n'est besoin de veiller ; après cette réception, le tigre ne saurait revenir. Pour moi, par cette nuit chaude, il fera meilleur sous la voûte étoilée qu'entre les murs d'une case...

A l'orient, une teinte blafarde envahit lentement les hautes régions de l'atmosphère et dissipe peu à peu les ténèbres qui, depuis le coucher de la lune, ont tout noyé dans l'ombre. Pour la troisième fois les coqs se font entendre ; l'un a commencé et les autres continuent ; coqs domestiques dans le village, coqs sauvages dans la forêt voisine se répondent sans interruption.

Le jour apparaît trop lentement à mon gré, car j'ai hâte de descendre chercher ma victime et il ne fait pas encore assez clair pour lire sur le sol les détails qui constituent la piste. Le village s'éveille, des voisins causent, toussent, m'interpellent ; mais personne ne se risque à venir voir si le tigre est crevé par là.

Enfin c'est l'aurore, je me laisse glisser au travers du buisson qui m'a servi de piédestal.

Le trajet effectué par le tigre dans sa fuite se reconnaît à peine, car, dans le sable sec et fin, les traces laissées la veille par les troupeaux du village sont innombrables, et toutes se réduisent à une sorte d'entonnoir informe, plus ou moins large suivant le pied qui le creusa.

J'arrive cependant à différencier les foulées du tigre et pénétre sur ses traces dans la brousse qui couronne le sommet des dunes.

Des indigènes sont venus, qui me regardent à distance, mais ne se soucient pas de m'aider aux recherches.

Une fois à couvert, le tigre s'est arrêté ; dans sa rage, il a déchiqueté le tronc d'arbrisseaux à sa portée, puis s'est roulé sur les feuilles mortes qui sont couvertes de sang. Après être allé

dans une direction, il est revenu sur ses pas comme une bête désorientée. D'un instant à l'autre, je vais voir son cadavre à mes pieds.

Voici cependant plus de vingt minutes que je suis les détours faits par le blessé dans la nuit et les traces de sang se font de plus en plus rares ; si bien que je finis par perdre la voie...

Plus hardis ou simplement plus curieux, trois Annamites m'ont rejoint. Ils vont de ci de là et achèvent d'effacer toute trace perceptible, car le sol couvert de feuilles sèches ne garde des pas du fauve qu'une trace à peine visible pour un œil exercé. Nous cherchons au hasard pendant quelques minutes ; mais j'estime que c'est temps perdu. A juger par la fraîcheur des dernières plaques de sang, le tigre est resté toute la nuit dans ce même bosquet et n'a dû le quitter pour la grande forêt qu'aux approches de l'aurore. Je sais que la partie des dunes où nous sommes est entourée de pistes charretières qui convergent en éventail vers le village ; le plus sûr est donc de les suivre tour à tour pour voir si le fauve ne les a pas franchies ? Et il n'y a pas de temps à perdre, car toute trace sera effacée si un troupeau ou une charrette vient à passer avant nous.

Notre groupe n'a pas fait 200 mètres dans le chemin le plus proche, sablonneux et humide, que les empreintes du tigre, bien nettes cette fois, se présentent à nos yeux. Aucune trace de sang, mais la direction d'où vient l'animal est exactement celle où nous avons perdu sa voie ; il est donc hors de doute que c'est celui que nous cherchons. Nous reprenons la piste qui se dirige, non vers la haute futaie encore éloignée, mais vers une zone de brousse et de clairières en contre-bas des dunes.

Sur le sable, les empreintes permettent la poursuite sans hésitation, mais à la traversée de chaque bosquet les feuilles mortes nous arrêtent ou nous font hésiter. S'il se trouve à droite et à gauche des zones sablonneuses ne portant nulle trace, nous en concluons que l'animal est passé au milieu ; mais dans ces conditions notre avance est lente...

D'autres curieux nous ont rejoints entre temps ; il y a une dizaine d'adultes et autant de gamins de tout âge, qui nous suivent en jacassant. Ils ont ainsi manqué nous faire perdre la piste en

piétinant à nos côtés, d'autant que le tigre, au lieu de se diriger vers l'abri de la grande forêt, a encore obliqué et revient directement vers les dunes de la côte.

Voici un endroit où il s'est arrêté ; l'état du sol et surtout le sang répandu et non coagulé indiquent qu'il n'y a pas longtemps. Je commençais à désespérer de rejoindre jamais ce fauve ; mais peut-être n'est-il pas remisé si loin que nous croyons. Il faut renvoyer tous les importuns qui nous suivent ; c'est ce que je fais aussitôt. Comme les gamins ne veulent pas obéir, je les préviens que le tigre est proche et que, dans un instant, il va sauter sur eux. Nous sommes sur un terrain relativement dégagé, à cinquante mètres à la ronde on voit tout ; mais cette menace, — que je ne croyais alors si près de la vérité, — fait son effet et la bande joyeuse reprend le chemin du village...

Nous avons parcouru quelque soixante mètres encore, moi et les cinq pisteurs que cette recherche intéresse. Devant nous s'étend maintenant un bosquet plus dense que ceux déjà traversés. Il est formé d'un fouillis de palmiers nains sous quelques grands arbres et pourrait bien servir de refuge au tigre ; c'est cependant bien improbable, car ce fourré a si peu d'étendue. Cependant l'expérience me commande d'agir comme si cela pouvait être.

Après un colloque à voix basse, il est convenu que les cinq hommes progresseront sur ma gauche, sans hésiter à faire un peu de bruit, dans la partie la plus dégagée du bois, tandis que j'avancerai moi-même au plus épais des palmiers ; à droite, il n'est besoin d'aucun rabatteur, car une large clairière de sable nu longe la lisière du bois. Et la battue commence...

J'ai pénétré dans le fourré ; les feuilles mortes que j'écrase, les frondaisons que j'écarte m'empêchent d'avancer en silence. Au reste, c'est sans grande importance, car le tigre, s'il est là, nous a déjà repérés. Je sais aussi que son pelage le rend presque invisible sous les rais d'ombre et de lumière des feuilles de palmiers. Je ne le reconnaîtrai qu'à la dernière seconde, lorsqu'il se dressera pour fuir ou... attaquer ; les probabilités sont égales. Je sais enfin que je n'ai à compter que sur moi. Aussi suis-je prêt à tout, mon fusil bien en mains, horizontalement à hauteur de la hanche, tandis que de tous mes yeux je scrute la brousse

en avant et sur mes côtés, m'efforçant de découvrir à temps l'adversaire.

J'ai déjà progressé d'une vingtaine de pas au milieu des palmiers, tout en me répétant mentalement les gestes à accomplir, si le fauve surgit devant moi à l'improviste... Et voici que le rêve devient réalité ! Un souffle suivi d'un rugissement de colère et le tigre, qui s'est dressé en me montrant les dents, à trois mètres à peine, m'a déjà tourné le dos pour disparaître dans la brousse en grondant.

Au même instant, j'entends les rabatteurs crier de toutes leurs forces : « le tigre ! le tigre ! »... Pensant qu'ils ont vu l'animal en fuite, je me précipite de leur côté, mais je me trouve en face de visages souriants qui n'ont rien vu. Aux rugissements du tigre, ils m'ont cru en mauvaise posture et leurs cris étaient une façon de me porter secours !...

S'ils n'ont rien vu, pour ma part, je l'ai vu et de près, l'animal ! Quand il s'est dressé en me ricanant à la figure, sa tête était presque à hauteur de la mienne.

Rapidement, à voix basse, j'indique aux rabatteurs une nouvelle manœuvre ; l'enceinte, dont le tigre n'a pas dû sortir, est de peu d'étendue : une quarantaine de mètres dans le sens le plus large. Les coolies vont s'espacer un peu dans la partie dégagée du sous-bois, et, tout en restant à distance du fourré, ils feront du bruit comme des bûcherons, casseront des branches, agiteront le feuillage, parleront même, mais sans crier. Il faut, sans paraître vouloir effrayer le tigre, lui faire sentir la proximité de gêneurs ; de lui-même il s'éloignera d'eux.

Puis, je contourne sans bruit les fourrés, pour aller me placer à l'opposé des rabatteurs, là où s'étend la clairière, large de plus de cent mètres. En un seul point elle est reliée au bois voisin par un isthme de broussailles très espacées ; si le tigre prend un parti, il y a tout lieu de penser qu'il choisira ce point pour se défilé. Je m'y embusque, accroupi derrière une plante touffue qui me cache à demi.

Il y a dix minutes à peine que les rabatteurs ont commencé à signaler leur présence, quand je perçois, juste devant moi, un léger bruit à la lisière du bois. Presqu'aussitôt, le tigre débouche

lentement, à découvert, à une dizaine de pas. Je lui envoie dans les côtes une charge de chevrotines. Il rugit en la recevant, fait un tête-à-queue et rentre sous le couvert, accompagné par une deuxième décharge qui lui crible l'arrière-train.

Je me lève, et, toujours en silence, rejoins mes hommes qui, aux coups de fusil, ont hurlé : « est-il mort ? »... Je leur indique de reprendre la même manœuvre, mais dans un sens perpendiculaire au précédent, car il ne faut pas compter voir notre animal se risquer encore du même côté. Pour moi, je vais me poster presque à l'endroit par où nous sommes arrivés en premier. Il n'y a pas de buisson pour me dissimuler et je me colle derrière le tronc d'un arbre.

Les bûcherons improvisés font du bruit depuis un quart d'heure déjà ; aucun tigre n'apparaît, sans doute le nôtre s'est-il décidé à vider les lieux. Les indigènes de leur côté doivent avoir la même idée que moi, car ils ont pénétré dans le fourré, malgré ma recommandation de rester en dehors, pour ne pas s'exposer inutilement. Ils avancent bruyamment, cognant avec leurs coupe-coupe sur les feuilles de palmiers ; j'entends leurs rires et les plaisanteries qu'ils échangent. Ils se rapprochent de moi ; quelques pas encore et, le fourré traversé, je vais les voir apparaître. Le tigre nous a évidemment faussé compagnie ; la poursuite est à reprendre.

A ce moment, j'aperçois quelqu'un qui vient de mon côté par le chemin du village, c'est le jeune garde forestier qui, voyant que la chasse s'éternise, tandis que le soleil commence à chauffer, a eu la prévenance de m'apporter une bouteille de thé. Il a revêtu son plus bel uniforme, et, comme je le vois prêt à ouvrir la bouche, je lui fais signe de garder le silence. Il a compris, mais, comme il entend les conversations des rabatteurs, il se dirige vers eux.

Alors, des rugissements sacadés éclatent, aussitôt suivis de cris, de lamentations et d'une fuite éperdue. J'ai reconnu la voix du tigre qui attaque et me lance en avant, tandis que le forestier, lâchant sa bouteille, grimpe dans l'arbre le plus proche, sans plus se soucier de sa belle tenue neuve.

La scène s'est déroulée à une vingtaine de pas ; mais, lorsque

j'arrive, le tigre a disparu. Les indigènes sont perchés dans les arbres voisins, sauf les deux qui se lamentent à terre. Je les examine : l'un n'a que des écorchures superficielles plutôt produites par des épines que par les griffes du tigre ; mais l'autre est sérieusement blessé d'un coup de gueule, le fauve lui a brisé en deux points les os de l'avant-bras droit qui maintenant pend inerte. Je le renvoie de suite au village où j'irai, lui dis-je, le soigner dans un instant ; le camarade qui porte quelques égratignures ne demande qu'à l'accompagner, mais aucun des autres ne consent à descendre des arbres.

Craignant que l'affaire ne tourne plus mal, et pour en finir avec ce tigre, je leur demande d'aller au village chercher quelques buffles pour déloger le tigre de son refuge, sans risque pour personne. On approuve mon idée, mais aucun volontaire ne s'offre pour l'exécution. C'est en vain que je vais d'un arbre à l'autre porter des encouragements, l'effet de la récente alerte n'est pas dissipé, chacun reste branché. Je finis par menacer de partir en laissant tout le monde-là.

Alors, le garde forestier muet jusque là, de peur évidemment, me déclare que s'il n'ose descendre, c'est que le tigre est toujours là... « Mais non, lui dis-je, il est loin maintenant ! » Il me précise alors que le tigre est bien là et que depuis qu'il est dans son arbre il ne l'a pas quitté des yeux. Il m'indique du doigt un point proche de moi ; mais d'où je suis, je ne vois rien ». « Montez près de moi et vous le verrez », me conseille-t-il.

Ce ne fut pas sans peine que je me hissai, avec fusil et cartouchière, à ce mât de cocagne, pour atteindre, à quatre mètres, la première branche, où je fus immédiatement attaqué par des fourmis rouges. Le garde en était couvert, mais semblait à peine sentir leurs morsures, tant la vue du tigre captait son attention.

En me mettant juste à sa place, je pus enfin, par une étroite éclaircie du feuillage reconnaître le fauve couché sous un buisson. Il n'était pas à quinze mètres du pied de l'arbre, et j'étais passé moitié plus près de lui, sans m'en douter, au cours de mes allées et venues. Il m'apparut qu'il était bien malade, se relevant pour retomber encore, sans pouvoir se déplacer. Mais je voulais en

finir, et sans me soucier de cribler sa dépouille, je dus lui envoyer encore trois charges avant de le voir enfin rester sans mouvement ; quand je l'eus examiné, palpé et retourné, tout le monde consentit à descendre des arbres. On courut alors au village annoncer la bonne nouvelle et chercher du renfort, car il fallut huit hommes pour transporter cette forte bête.

Quand j'arrivai vingt minutes plus tard à la maison commune, près de laquelle attendaient une centaine de curieux, je trouvai le blessé entouré de parents se lamentant sur son sort, en lui affirmant qu'il n'en réchapperait pas. On lui avait collé autour du bras un volumineux cataplasme, fait d'un mélange de tabac et de diverses saletés. J'enlevai ce pansement néfaste, lavai les plaies à l'eau pure et ligaturai l'avant-bras, cassé et tuméfié, entre deux planchettes avec des bandes de linge propre. Et pendant ce temps, je répétais au patient que c'était sa famille qui voulait le tuer en le soignant de telle façon. S'il suivait mes conseils et partait de suite pour l'ambulance du chef-lieu, je lui garantissais la guérison.

Je fis chercher immédiatement un palanquin et deux porteurs, remis au blessé comme viatique, l'argent que j'avais apporté pour indemniser le propriétaire du cheval tué, ainsi qu'un mot pour le docteur et des ordres écrits pour les notables des deux villages où ses porteurs devaient relayer. Le lendemain, il arrivait à l'ambulance de Phanthiêt.

Deux mois plus tard, je le revis ; il riait de sa mésaventure qui lui valait une certaine célébrité dans son village où il racontait volontiers comment il avait combattu un tigre. Malgré une légère déformation du bras, il en avait recouvré l'usage.

Quant au tigre, c'était un vieux mâle fort au-dessus de la moyenne, j'en pris une photo ; suspendu aux bambous soutenus par six porteurs, ses pattes à hauteur de mon épaule, sa tête touchait jusqu'à terre.

Les deux coups de chevrotines de la veille au soir lui avaient criblé les muscles du cou, que l'on voyait sanglant tuméfié et percé comme une écumoire. Pas un plomb, par extraordinaire, n'avait touché vertèbres ni artères ce qui eut entraîné une mort foudroyante.

Autre nuit d'affût.

Quand les tigres ont déjà touché un appât, c'est presque toujours dans les premières heures de la nuit qu'ils y reviennent; par conséquent si l'on veut profiter des nuits de clair de lune pour l'affût, les plus favorables sont celles qui précèdent la pleine lune, parce que l'astre se trouvant déjà haut dans le ciel au coucher du soleil, on passe sans transition des dernières lueurs du jour à la clarté lunaire. En terrain dégagé, on y voit très bien pour tirer et l'ombre projetée par les arbres ou les buissons, ne plonge pas le sol dans une obscurité totale, comme c'est le cas quand la lune est basse sur l'horizon.

J'avais décidé de profiter de la lunaison de ce mois de mai, la dernière avant la saison des pluies, pour essayer de tuer un tigre au cours de la semaine précédant la pleine lune. Le vent de Nord-Est, qui soufflait depuis plus de cinq mois, avait déjà fait place à la mousson du Sud-Ouest, et, dans le ciel, jusqu'alors net de tout nuage, on voyait maintenant rouler d'énormes masses, annonciatrices des orages prochains et des pluies diluviennes.

Je partis donc à cheval un matin, pour aller explorer une zone boisée en futaie claire, coupée de dunes et voisine du littoral, tout près du village côtier de Tam-tan. Ces dunes, de même que les clairières nombreuses en forêt, gardaient sur leur sable fin des empreintes bien nettes de tous les animaux qui les traversaient, du lièvre à l'éléphant. Une randonnée de quelques kilomètres permettait donc de se renseigner exactement sur la faune fréquentant la région. C'est ainsi que je rencontrai bientôt les traces d'une famille de tigres: la mère et deux jeunes déjà grands,

qui chaque nuit parcouraient les environs ; et venaient sur le sable fin des dunes se rouler, jouer et prendre leurs ébats, comme l'attestaient les traces des jours précédents. Restait maintenant à tuer quelqu'animal assez gros pour servir d'appât.

Après avoir attaché mon cheval dans un herbage, où la visite d'un fauve n'était guère à craindre, je me mis à pied en quête d'une victime. Moins de deux heures plus tard, j'avais tué, et laissé sur place, là où ils étaient tombés, un cerf dans une clairière, et une biche sous bois. Je les couvris de feuillage, pour les dissimuler aux regards des vautours, puis rentrai chez moi.

Le lendemain à l'aurore, je revins voir si ces appâts avaient été découverts, dans la nuit précédente, par quelqu'amateur de chair fraîche. Ni l'un ni l'autre ne s'était trouvé sur le chemin des fauves, qui, au cours de leur promenade nocturne, étaient passés assez loin de là, comme l'attestaient les nouvelles traces que je relevai. Je chassai encore un peu ce jour-là, et abattis successivement un sanglier et un cerf, que je laissai également sur place, après avoir prélevé deux cuissots pour rapporter pendus à l'arçon de ma selle.

Et le lendemain, je revins encore dès l'aube visiter mes quatre appâts, répartis en terrains variés, à quelques centaines de mètres les uns des autres. En débouchant dans la clairière où gisait le cerf tué en premier, je vis de loin que les rameaux, dont je l'avais recouvert, avaient été dispersés et qu'il avait disparu. J'approchai doucement, sondant du regard les fourrés alentour, pour surprendre les fauves pendant leur repas, s'ils s'étaient attardés ; mais, c'était précaution inutile : ils ne m'avaient pas attendu. J'aperçus aussitôt le corps du cerf non loin de là, sous des arbustes en bordure de la clairière ; le tigre l'avait entraîné en le tirant par une cuisse et sa ramure s'était accrochée dans une cépée, où elle était solidement ancrée ; force avait été au carnassier de s'arrêter là pour prendre son repas, dont la moitié du cerf avait fait les frais.

Je remarquai que seule la tigresse s'était attablée ; le sol alentour ne portait pas trace des jeunes, qui étaient restés à distance respectueuse dans la clairière, où ils avaient foulé l'herbe

et le sable en jouant et en dévorant les morceaux, que leur avait sans doute apportés leur mère.

Je laissai les choses en l'état, et, sans plus tarder, rentrai à Lagi, d'où je dépêchai des coolies, vers cet endroit qu'ils connaissaient, avec mission de couper à l'avance perches, branchages, lianes, feuilles de palmiers, bref tous les matériaux nécessaires pour que, vers la fin de l'après-midi, lorsque mon travail quotidien terminé je reviendrais sur les lieux, je pusse faire construire rapidement mon affût, sur l'arbre de mon choix et suivant mon idée.

Ce travail, pour être exécuté avec soin, nécessiterait une heure ; les onze kilomètres à parcourir à cheval, à travers dunes et forêt, pour revenir sur place en demandaient autant ; je partis donc de chez moi deux heures avant la nuit.

Quand j'arrivai sur les lieux, tout le nécessaire était rassemblé, il ne restait plus qu'à l'utiliser pour l'édification, à trois mètres du sol, d'une plate-forme de rondins, solidement ligaturés pour éviter tout craquement au moindre de mes mouvements, et complètement entourée de larges feuilles de palmiers, pour me rendre invisible du sol.

Après avoir fait traîner le cadavre du cerf à cinq mètres devant moi ; je grimpe sur mon affût et congédie mes gens, car le jour baisse rapidement. Ils s'éloignent en hâte, emmenant mon cheval, vers la hutte isolée d'un bûcheron, à moins d'un kilomètre, où tous passeront la nuit.

La clarté blafarde de la lune se substitue peu à peu à la lumière déclinante du jour ; on y voit aussi nettement que par ces clairs de lune des nuits d'hiver de France, lorsqu'il gèle à pierre fendre. Le corps du cerf, étendu sur le sable, se détache au mieux : masse sombre sur fond blanc. Ma vue s'étend aussi des deux côtés sur une large bande de terrain découvert ; mais, partout ailleurs, l'ombre des grands arbres crée une zone d'obscurité insondable et pleine d'inconnu ; je suis moi-même noyé dans l'ombre portée des quelques arbres, qui s'élèvent derrière moi.

Depuis plus d'une heure, je surveille alternativement les deux côtés de la clairière, ma tête affleurant juste assez pour y

voir l'écran de feuillage qui me dissimule ; mais, je ne vois rien bouger et le silence est total. Soudain, à trente pas sur ma gauche, une masse sombre, qui n'était pas là l'instant d'avant, se détache en pleine lumière sur le sol plus clair. Aucun doute n'est possible sur la nature de cette apparition, qui semble sortir de terre et reste immobile : c'est bien le fauve attendu. Surpris sans doute de ne pas retrouver sa proie où il l'avait laissée, et de voir qu'elle s'est déplacée, il observe de loin avec méfiance. Il reste ainsi en arrêt quelques minutes, pendant lesquelles son immobilité n'a d'égale que la mienne ; puis, sans plus s'approcher, il oblique vers le bois auquel je suis adossé et disparaît dans le noir derrière moi... J'ai saisi ma carabine, mais craignant d'être aperçu par le tigre, que je ne vois ni n'entends, certain cependant qu'il rôde alentour, je reste assis, la tête courbée jusqu'aux genoux, épiant par un interstice de mon écran la zone immédiatement voisine de l'appât. Il y a bien dix minutes que je suis dans cette position, aussi fatigante qu'énergante, lorsqu'une forme grise surgit de l'ombre sans bruit, juste sous moi, et s'avance droit sur l'appât, qu'elle saisit à pleine gueule.

Je me suis dressé un peu pour épauler, et vise sans avoir à chercher mon guidon qui, recouvert d'une mince étoffe blanche, se détache nettement sous les rayons lunaires. Au coup, le fauve roule sur lui-même plusieurs fois de suite, en poussant des rugissements de rage et reste étendu, mort, cinq à six mètres plus loin. Ainsi que je le constatai le lendemain, la balle, une 405 Winchester, avait pénétré au sommet de l'épaule droite, traversé en biais la cage thoracique, broyant artères et poumons, pour ressortir sous le coude gauche.

Sitôt la détonation, j'avais entendu la fuite éperdue des jeunes tigres se sauvant, en s'égaillant dans le sous-bois derrière moi. Un instant plus tard, leur émotion calmée, ils s'appelèrent, marchant à la rencontre l'un de l'autre ; après quoi ils s'éloignèrent un peu, sans cesser cependant de rôder aux alentours. J'espérai un moment que leur destin me permettrait de ne pas les séparer de leur mère ; mais je dus bientôt reconnaître que ces jeunes fauves avaient déjà l'instinct trop développé et la prudence

trop grande, pour s'exposer au même sort que celle, dont ils voyaient le corps inerte sur le sol. Pourtant, quelques heures plus tard, l'un d'eux s'avança en terrain découvert, à l'endroit même où j'avais aperçu la tigresse surgir du sol, au début de la nuit ; j'aurais pu le tirer, mais il n'offrait pas une cible plus grosse qu'un léopard, et, à cette distance, je craignais de le manquer ; je préfèrai donc attendre qu'il approchât ; mais ce fut le contraire qui se produisit, le jeune tigre fit demi-tour et plus ne se montra.

Au chant du coq, les jeunes fauves s'éloignèrent définitivement. Ils avaient atteint l'âge où les soins de la mère ne sont plus nécessaires, et, mis en défiance par étrange immobilité de la leur, consécutive à ses rugissements de rage, ils préféreraient partir sans elle, plutôt que de l'approcher ou de l'attendre jusqu'au jour.

.....

Comme je l'ai dit au début de ce récit, j'avais décidé de tuer un tigre, non pour le plaisir ; mais plus simplement parce que j'avais promis depuis longtemps à un ami de lui donner une peau, — comme si je tuais des tigres tous les jours, — pour emporter en France ; or, il allait partir.

« Qui veut la fin, veut les moyens », et, comme on l'a vu, je m'étais donné toute la peine voulue pour arriver au résultat cherché. Les circonstances m'avaient aidé ; j'avais neuf chances sur dix de réussir. Mais pour parachever cette réussite, il me fallait avoir une belle dépouille. Or, je savais par expérience qu'un dépouillement effectué plus de six heures après la mort est trop tardif, même si la peau n'a pas été exposée à la pluie ou au soleil. J'avais donc apporté des couteaux, une lampe à carbure et un pliant pour m'asseoir, ayant bien l'intention, si je tuais l'animal dans la première partie de la nuit, de descendre de mon perchoir, de m'asseoir près de ma victime pour procéder au dépouillement immédiat. Cette occupation eût été préférable à une attente fastidieuse sur mon affût tout le reste de la nuit. C'est l'espoir déçu de tirer les jeunes, qui vint contrecarrer mon intention première.

La pénombre régnait encore sur terre, que j'étais déjà en bas ; j'examinai la tigresse ; le ventre était enflé et la peau déjà verte. Je n'en fus pas surpris, car il avait fait toute la nuit un temps lourd et orageux, des éclairs illuminant le ciel de tous côtés. Mes gens arrivaient heureusement avant même le lever du soleil ; la peau, levée de suite, put être sauvée et transformée en un luxueux tapis.

Rencontres de Panthères.

Les panthères sont certes au nombre des animaux que j'ai le plus rarement rencontrés; j'en ai entrevues de nuit sans pouvoir les tirer; et celles que j'ai aperçues de jour, toujours aux premières heures du matin, se sont éclipsées en souplesse et instantanément à ma vue.

J'indiquerai ici les circonstances dans lesquelles trois de ces charmants félins me laissèrent leur peau.

Peu de temps avant la mort du buffle solitaire dont j'ai précédemment parlé, je cherchais un matin sa piste dans certaines clairières qu'il fréquentait situées vers le Suoi-da et sur la piste Lagi-Cumi. A cheval comme toujours, je traversais les touffes broussailleuses de peu d'étendue, qui séparent les clairières les unes des autres, écartant de la main les branches qui me fouettaient le visage et sans me soucier du bruit que faisait ma marche, car à cette heure tardive, (il était plus de 8 heures), je savais le buffle remisé depuis longtemps bien à l'abri de l'ardeur solaire, dans quelque bournier, au plus épais de fourrés inextricables.

La zone que je traversais portait par endroits des touffes denses, mais espacées, d'arbrisseaux feuillus, qui projetaient sur la terre une ombre d'autant plus épaisse que partout ailleurs le sol de sable blanc éblouissait les yeux. Les paupières mi-closes, j'avais en regardant machinalement devant moi, quand je crus voir, à sept ou huit pas dans une des zones d'ombre, quelque chose bouger. Je fixai l'endroit avec attention sans rien identifier, ne distinguant dans cette obscurité ni forme ni couleur, quand un léger mouvement me confirma qu'il y avait bien là une bête

d'un certain volume. Je stoppai net mon cheval et dégageai ma carabine. Je reconnus soudain la ligne du front et les oreilles d'un fauve, tapis sous un buisson derrière une vieille souche. Lâchant mes rênes je saute à terre et fais feu. Au coup le fauve s'est cabré : c'est une belle panthère. Elle bondit sur sa droite pour fuir et je lui envoie, au vol pour ainsi dire, une deuxième balle, croyant l'avoir manquée. Cette fois, elle fait un tour complet sur elle-même, tuée raide. Je m'approche ; sa prunelle dilatée brille d'un reflet verdâtre : c'est donc qu'elle est bien morte.

Ma première balle, entrée sous la gorge, a traversé tout un côté du corps, sectionnant plusieurs côtes d'enfilade. Et cependant la bête aurait pu m'échapper pour aller crever dans les fourrés sans la seconde balle qui, tirée par le travers, a brisé les deux omoplates. Mais, comment se fait-il qu'en cette partie du corps, au lieu d'une entrée de projectile, la peau présente cinq déchirures distinctes ?... L'explication est simple : la balle explosive que j'ai lâchée sans viser a frappé un baliveau, qui se trouvait dans ma ligne de tir, éclaté en le traversant, et ce sont ses éclats qui ont frappé la bête mortellement.

Je reprends mon cheval, qui habitué à ces séances n'a pas bronché pendant toute la scène, et me dirige vers un campement de bûcherons que je sais près de là. Contre une bonne récompense, deux hommes se feront un plaisir de porter rapidement le fauve chez moi, que je puisse préparer la peau sans délai (*Fig. 31*).

*

* *

A quelque temps de là, aux environs du Tacou, je fis deux fois la rencontre de panthères assez tard dans la matinée.

La première se trouva nez à nez avec moi, à une dizaine de pas, au tournant d'un petit torrent sinueux et très encaissé, dont je suivais pédestrement le lit presque à sec. Elle fit un rapide demi-tour sur place pour s'enfuir ventre à terre, tandis que j'abaissais la carabine que j'avais sur l'épaule. Je lui envoyai une balle juste

comme elle disparaissait au coude de la berge. C'était une balle blindée, car j'étais à la recherche d'éléphants. Touchée près de la queue par le projectile qui lui ressortit sous la gorge ; elle boula comme un lapin, foudroyée. Je la couvris de feuillage pour la dissimuler aux regards d'indiscrets et surtout des vautours, et de retour au village, l'envoyai quérir quelques heures plus tard...

La deuxième m'offrit sa peau dans des conditions un peu différentes. Je venais d'attacher mon cheval derrière une large termitière pour approcher à pied un troupeau de bœufs sauvages paissant dans les herbages à plus de deux cents mètres. J'avancais courbé en deux, profitant de tous les obstacles naturels pour masquer mon approche, quand je vis sur ma gauche, à une trentaine de mètres, une panthère qui suivait une direction convergente à la mienne. Elle allait lentement, la tête basse sous le soleil déjà chaud, sans soupçonner ni ma présence ni celle des bœufs, que sa faible stature ne pouvait lui permettre de voir par-dessus les herbes. Nous continuâmes d'avancer de concert ; puis, lorsqu'elle se présenta bien à découvert, à une vingtaine de pas, je la tirai au cœur. Elle fit un bond sur place et retomba morte.

Cette fois, je me trouvais au Nord du Tacou, à des kilomètres de tout village, et aller chercher des porteurs m'eût fait perdre trop de temps. Je traînai donc le cadavre à l'ombre d'un grand arbre voisin et procédai au dépouillement sur place, à l'aide de mon couteau de chasse, tandis que les bœufs, alertés par la détonation, s'éloignaient tranquillement.

Une demi-heure plus tard la peau était levée sur tout le corps, sauf la tête et les pattes, que je laissai adhérentes, car peu lourdes à porter. Alors, je tressai une sorte de carnier avec les feuilles souples d'un palmier ; j'y enfermai la dépouille et la rapportai en sautoir. (A noter que mon cheval, pendant les douze kilomètres du retour, ne parut à aucun moment se douter qu'il avait une peau de fauve sur le dos).

Cet animal n'est pas méchant...

*Dédié aux grandes personnes pour lesquelles
le tigre est un épouvantail à l'égal du loup pour
les petits enfants.*

Ce samedi 19 août 1927, j'avais quitté Nha-trang l'après-midi par le train allant sur Saigon pour me rendre à la station voisine de Hoa-tân, dans l'intention d'y coucher et d'ascensionner le lendemain, à la première heure, le Côt-hinh, ce massif montagneux que contourne la voie ferrée avant d'arriver à Nha-trang.

A l'époque, vivaient encore sur ses sommets, herbeux ici, boisés ailleurs, quelques petits groupes de gaur et d'éléphants...

Arrivé à Hoa-tân vers la fin de l'après-midi, et la pluie s'étant mise à tomber, je restai dans la Garderie Forestière, qui devait être mon asile de nuit, renonçant à faire avant la fin du jour une petite tournée aux environs immédiats.

Dans la forêt, on se couche « comme les poules » ; ayant tranquillement terminé mon repas, pendant qu'une petite pluie fine continuait à tomber, je fis installer mon lit pliant sous l'étroite véranda de la case. Dehors et sans moustiquaire, car il n'y avait nul moustique, malgré la saison et le voisinage immédiat de la forêt, j'aurais plus frais et dormirais mieux.

Je laissai dans cette case mes armes, mes bagages et mon cuisinier ; le Garde forestier annamite me souhaita « bonne nuit » et verrouilla ses portes : il était 20 heures...

Bien des gens se figurent que la nuit en pleine forêt on entend les fauves rugir, les cerfs bramer, les chevreuils aboyer à chaque instant. C'est une erreur : on entend les grillons, quelque

cigale et de temps à autre un « tokê », dont le cri seul résonne au loin ; le grand orchestre, barrissements, rugissements, mugissements, est vraiment exceptionnel.

A 4 heures, je sonnai le réveil pour faire préparer mon café et partir avant le jour ; puis je me mis en route dès qu'on y vit assez clair pour voir où poser les pieds.

Une heure et demie plus tard, après une escalade dans la buée matinale et les hautes herbes mouillées de rosée, j'arrivai sur les sommets de la montagne. Bientôt je tombai sur les traces d'un petit groupe d'éléphants que je rejoignis deux kilomètres plus loin : cinq grandes femelles... Je les contemplai un quart d'heure, assis à une cinquantaine de mètres, puis continuai ma route.

Après trois heures de marche par monts et par vaux, n'ayant rien vu que les traces vieilles de deux jours d'un gaur solitaire et trois ou quatre biches qui me regardaient bêtement approcher (belle cible pour un novice), je me décidai à prendre le chemin du retour, ne voulant pas manquer la locomotive-haut-le-pied qui passait chaque dimanche vers 13 heures pour aller à Nha-trang remorquer le train de nuit sur Saigon. Sur la présentation de mon billet de retour, j'avais une petite place entre les tampons d'avant.

Mais, avant de redescendre, je m'assis sur le monolithe émergeant d'un sommet, pour me consoler, comme souvent, d'une chasse infructueuse par la contemplation d'un beau paysage. Le panorama que j'avais sous les yeux en valait la peine ; à l'est, la mer se fondant à l'horizon avec le ciel ; à l'opposé, l'enchevêtrement des sommets de la Chaîne Annamitique ; au nord, la baie de Nha-trang, ses îles, les montagnes qui l'enserrent et leurs cols ; enfin au sud, la plaine de Hoa-du, la lagune et la baie de Cam-ranh, jusqu'à Phan-rang et au-delà... C'est autre chose de voir un paysage du sommet d'une modeste montagne de 600 mètres ou des coussins d'une conduite intérieure. Ce spectacle n'avait rien de nouveau pour moi, car plus d'une fois déjà, je l'avais admiré, mais je restai encore cette fois en contemplation plus d'un quart d'heure en laissant aller ma rêverie... Si d'un coup de baguette magique, je pouvais faire reculer l'horloge du

Temps de mille, dix mille, cent mille ans et au delà, que verrais-je à mes pieds ? La mer, sans doute, là où sont aujourd'hui des plaines ; mais quelle faune ?...

L'heure avançait, le soleil chauffait, je commençai alors la descente, exercice plus fatigant à cette heure que la montée dans la rosée et à la fraîcheur du matin...

Quand j'arrivai au poste forestier, je commençai par me désaltérer, pendant que le coolie qui m'avait suivi commentait avec d'autres indigènes, ma sortie du matin. Puis, le garde forestier s'étant approché me dit : « Monsieur, un tigre est venu vous rendre visite cette nuit... — ?... — Oui, pendant que vous dormiez, un gros tigre est venu jusqu'à vous. Ce n'est qu'au lever du jour et après votre départ que j'ai vu ses traces : venez voir ». Et il me conduisit sous la véranda, là où était encore mon lit pliant. Un sentier d'un mètre de large séparait cette petite véranda d'un grand carré de patates nouvellement repiquées en terrain sablonneux. On y voyait sur ce sol mou, détrempe par la pluie de la veille les larges empreintes bien nettes d'un beau tigre venu du fond du jardin, à quarante mètres de là. Il s'était avancé vers moi ; puis s'était arrêté à 1 m. 50 pour obliquer ensuite sur sa droite et gagner à grands pas, comme l'indiquaient ses foulées plus espacées, des massifs de bananiers à vingt mètres de là.

Le garde forestier m'expliqua alors que, la semaine précédente, ce tigre lui avait pris ses trois chiens et qu'il revenait depuis presque chaque nuit dans l'espoir de trouver encore une proie.

Il s'excusa de n'avoir pas pensé à me prévenir la veille... Oubli volontaire peut-être, mais je lui répondis que c'était sans importance, car les tigres que je rencontrais parfois de jour me faisaient trois « lays », même si j'étais sans arme, puis disparaissaient au plus vite.

J'avais dormi profondément près de huit heures de suite ; mais, si je m'étais éveillé et, ouvrant les yeux, avais aperçu à me toucher la face bariolée du « Rayé », j'aurais certainement cru rêver.

Quant à lui, quelles furent ses impressions ? Je suppose que ce n'est qu'au dernier moment qu'il flaira l'odeur abhorrée de l'humain, d'un humain inconnu. « Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille... » et il s'éloigna aussi discrètement, mais plus vite qu'il n'était venu.

Il m'était arrivé déjà une dizaine de fois de « marcher sur un tigre » dormant dans les herbes, j'entends par là de le lever entre trois et cinq mètres ; une fois même ils étaient deux ; ou de me trouver nez à nez à courte distance au tournant d'un sentier ou à la descente d'un « suôi ». Le fauve avait disparu presque toujours sans me laisser le temps d'épauler. Mais c'était de jour et, en ces occasions, il avait reconnu « la bête verticale » éveillée et en action ; celle que tous les animaux redoutent d'instinct, tandis que cette nuit-là, j'étais une proie toute offerte à hauteur de sa gueule.

Cet incident ne fit que fortifier ma conviction que l'Européen n'a rien à craindre d'une rencontre fortuite avec un ou plusieurs tigres — je n'ai jamais rencontré plus de trois adultes ensemble —, toujours le fauve fuira.

Cependant, je terminerai en priant le lecteur de ne point me faire dire ce que je n'ai pas écrit. A mon avis de vieux chasseur, le tigre est parmi les animaux dits dangereux, le plus dangereux en tous terrains, s'il voit son agresseur. Qu'il soit blessé ou manqué, sa charge est foudroyante, impressionnante et bien difficile à éviter ; il n'est pour l'arrêter qu'une balle bien placée ; on n'a pas le temps d'une deuxième. A ceux qui ont les nerfs sensibles de ne pas s'y frotter.

« Cet animal n'est pas méchant, quand on l'attaque il se défend ».

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Introduction	9
PREMIERE PARTIE	
CHAPITRE I. — Généralités sur la chasse	13
De l'Équipement	21
De l'Armement	23
CHAPITRE II. — Les grands quadrupèdes	43
L'Éléphant	45
Le Rhinocéros	58
Le Buffle	63
Le Gaur	67
Le Bœuf sauvage	70
Le Kouprey	74
CHAPITRE III. — Fauves et Animaux de moyenne taille	77
Le Tigre	78
Les Panthères	90
Les Ours	93
Le Tapir	96
Le Sanglier	97
Les Cervidés	100
Le Cerf d'Aristote	100
Cervus panolia eldi	104
Cervus sika pseudaxis	105
Le Cerf des marais	105
Le Cervule Muntjac	106
Le Goral	107
CHAPITRE IV. — Petit gibier et Animaux divers	109
Poil	111
Plume	120
CHAPITRE V. — Nomenclature partielle de la Faune d'Indochine...	133
Mammifères	136
Oiseaux	140
Rapaces	141
Oiseaux aquatiques	142

	Pages
Gallinacés	146
Oiseaux divers	149
Animaux divers	157
CHAPITRE VI. — Préparation des trophées; Utilisation du gibier ..	159
Massacres divers	166
L'utilisation du gibier dans l'alimentation	170
CHAPITRE VII. — Réglementations de la chasse	177
1° Armes et Munitions	180
2° Chasse	181
Protection de la faune, réserves et refuges	185

DEUXIEME PARTIE

Dans la Brousse d'Annam	189
Souvenirs de chasse et récits vécus	191
Grandeur de la nature dans son cadre inviolé	193
Si nous allions faire un tour en forêt	197
Chasses aux gauris	203
Chasses au bœufs sauvages	215
Les buffles	219
La fin du solitaire	225
Une bête blessée n'est pas une bête morte	229
Patience et persévérance récompensées	235
Du sommeil à la mort	249
Le solitaire	253
Le son de la voix humaine met en fuite les éléphants... sauf exception	263
Une chasse au village moi de Bac-Nui	269
La mort de l'éléphant cause celle d'un tigre	277
Une fois de plus la mort d'un éléphant entraîne celle d'un tigre.	285
Le masque de sa seigneurie	297
Les surprises du tir au jugé	301
L'affût n'est souvent qu'une affaire de chance	303
Ce tigre voulait se faire tuer, il y réussit à la fin	311
Affût au tigre; un dur à cuire	329
Autre nuit d'affût	339
Rencontres de panthères	345
Cet animal n'est pas méchant	349

TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Entre pages
L'auteur sur un buffle de Lagna en février 1933	8 et 9
FIGURE 1. — Cervule Muntjac	14 et 15
— 2. — Cerf « con nai » blessé à mort	14 et 15
— 3. — Vieux sanglier	32 et 33
— 4. — Mâle encore jeune	32 et 33
— 5. — Taureau banteng	48 et 49
— 6. — Canard et Tantales (Tonkin)	48 et 49
— 7. — Au retour d'un festin nocturne dans les champs de maïs, il trouve sa fin	64 et 65
— 8. — Un bon chien de garde	64 et 65
— 9. — Vieux banteng	80 et 81
— 10. — Crâne d'éléphant, le pointillé indique le cerveau.	80 et 81
— 11. — Molaire supérieure. H : 25 cm ; L : 22 cm. — Poids : 5 kg.	80 et 81
— 12. — Un dur à cuire	96 et 97
— 13. — Peau tendue à sécher dans un cadre	96 et 97
— 14. — Vieux buffle des savanes de la Lagna	96 et 97
— 15. — La fin d'un mangeur de bétail	96 et 97
— 16. — Un jeune chasseur et son premier tigre, tué de nuit, à 4 m 50 d'un coup de cal. 20, chargé de gros plomb	112 et 113
— 17. — Les plissements de la base des cornes, plus de dix, marquent l'âge avancé de ce gaur, dont le massacre (1 m 02), figura à l'exposition de San-Francisco	112 et 113
— 18. — Vieux banteng et jeune chasseur	112 et 113
— 19. — Les débuts d'un jeune chasseur (<i>suite</i>). Son premier éléphant	128 et 129
— 20. — Gaur. — Vieille femelle, l'entrée de la dernière balle se voit nettement au-dessus du mufle.	128 et 129
— 21. — La fin d'un solitaire	144 et 145
— 22. — Mort en suivant un troupeau de femelles	144 et 145
— 23. — Du sommeil à la mort. La défense que l'on voit ayant eu sa racine autrefois brisée, avait cessé de grandir	160 et 161
— 24. — Un prince des grands bois aux défenses croisées.	160 et 161

	Entre pages
FIGURE 25. — Tombé en pleine course	176 et 177
— 26. — Le châtement d'un tueur de buffles	176 et 177
— 27. — Coqs et poulets	190 et 191
— 28. — Euplocames, mâles et femelles	190 et 191
— 29. — Naja royal	190 et 191
— 30. — Chien sauvage	190 et 191
— 31. — Panthère	190 et 191
— 32. — Cerf des marais	208 et 209
— 33. — Cerf « con nai » à cornes molles	208 et 209
— 34. — Eléphants du Darlac. — A droite un ancêtre dont le grand âge se reconnaît à l'ampleur des oreilles et la longueur des défenses qui touchaient le sol	208 et 209
— 35. — Crocodile au bord de la Lagna	208 et 209
— 36. — De s'être attardé à l'aube dans les cultures, lui coûta la vie près de la gare de Ngaba	224 et 225
— 37. — Trophées sauvés des pillages japonais et viêt- minh de 1945 par un personnel viêtnamien tout dévoué à l'auteur	224 et 225

